

LES

FEMMES POËTES

AU XVIe SIÈCLE

A LA MÊME LIBRAIRIE

CARACTÈRES ET PORTRAITS LITTÉRAIRES

DU XVIe SIÈCLE

PAR M. LÉON FEUGÈRE

Deux volumes in-8°. — Prix.................. 14 francs.

Paris. — Typographie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

LES

FEMMES POËTES

AU XVI[e] SIÈCLE

ÉTUDE SUIVIE DE

MADEMOISELLE DE GOURNAY. — HONORÉ D'URFÉ

LE MARÉCHAL DE MONTLUC

GUILLAUME BUDÉ. — PIERRE RAMUS

PAR

M. LÉON FEUGÈRE



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET C[e], LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

1860



NOTICE

SUR

LA VIE DE L. J. FEUGÈRE

En tête du volume qui contient les derniers travaux de M. Feugère, sa famille et ses éditeurs ont pensé qu'on aimerait à trouver quelques détails sur sa vie simple et modeste, mais bonne à proposer en exemple, car elle fut consacrée tout entière au devoir et au travail. Honoré de son amitié, admis non-seulement à la confidence de ses pensées littéraires, mais encore au spectacle de ses vertus domestiques, j'ai accepté, comme un legs pieux, la mission de parler de lui au public, comme il aurait voulu qu'on en parlât, avec réserve et simplicité.

M. Léon-Jacques Feugère est né, le 2 février 1810,

à Villeneuve sur Vanne (Yonne), d'une famille de bonne et ancienne bourgeoisie. Son grand-père était président au tribunal de Mantes, et lui-même aimait à rappeler qu'un capitaine Feugère figure, dans les mémoires du temps, parmi les compagnons de Henri IV. Son père avait été armateur ; mais les guerres maritimes qui suivirent la rupture de la paix d'Amiens, en ruinant son commerce, l'avaient réduit à se contenter d'une place modeste dans l'enregistrement. Une maladie cruelle vint se joindre à ces revers de fortune. Telles furent les épreuves qui accueillirent le jeune homme à son entrée dans la vie. Il en conserva un certain fond de mélancolie tempéré par sa bienveillance naturelle, et la ferme conviction qu'il ne devait compter, pour son avenir, que sur lui-même et sur son travail. Son oncle, M. Drevet, lui fit obtenir une bourse au collége Henri IV, où il était censeur, et qui devint dès lors comme la patrie du jeune Feugère. Élève, il y parcourut avec succès la série des études classiques; professeur, il s'y éleva, du rang modeste de maître d'études, à la chaire de rhétorique, en passant par les classes intermédiaires, sans jamais se croire au-dessus des plus humbles fonctions de l'enseignement, ni paraître au-dessous des plus éminentes. Dans la seule année 1829, il obtint successivement les grades de licencié, d'agrégé

et de docteur, fait peut-être unique dans les annales universitaires. La rapidité avec laquelle ce jeune homme de dix-neuf ans venait de conquérir une position excita alors l'étonnement, et peut-être l'envie, de quelques-uns de ses rivaux. On ne sut que plus tard au prix de quelles fatigues il avait obtenu un pareil résultat.

Cependant, tandis que le jeune professeur poursuivait sa laborieuse carrière, quelques bruits du monde arrivaient jusqu'à lui, quelques distractions littéraires venaient tempérer l'aridité de ses travaux. Tantôt c'était un discours prononcé, en présence de la reine des Français, à la distribution des prix de l'année 1833, où de sages conseils, donnés à de jeunes princes dignes de les entendre, valaient à l'orateur d'augustes sympathies; tantôt c'était un prix d'éloquence remporté à l'Académie française, et dont le sujet était l'*Éloge de M. de Monthyon*, première distinction littéraire qui devait être suivie de beaucoup d'autres, plus solides peut-être, mais moins vivement senties.

Marié au mois de novembre 1833, et bientôt père d'une famille assez nombreuse, M. Feugère fut nommé en 1844 professeur agrégé de rhétorique au collége qui avait été le témoin de ses études et de ses débuts dans l'enseignement. Toute la période qui s'é-

tait écoulée entre l'agrégation et le mariage avait été remplie par des travaux restés pour la plupart manuscrits. On a trouvé dans ses papiers des études sur les langues anciennes et modernes, notamment sur la langue allemande, une foule d'ébauches, de projets d'ouvrages, des vers français et jusqu'au brouillon d'une comédie. Nous avons sous les yeux quelques-unes de ces poésies de jeunesse : il est curieux d'y retrouver la trace de certaines impressions personnelles, ainsi que celle des idées courantes en politique et en littérature. La première en date est intitulée *Souvenirs et Regrets ;* l'auteur y déplore la fin prématurée d'une jeune fille morte à la fleur de l'âge. A travers l'inexpérience de la forme et l'imitation mal déguisée de Millevoye et d'André Chénier, un sentiment vrai domine dans ces vers, et nous les fait préférer à ceux qui suivent dans l'ordre des dates : les *Adieux de Jeanne d'Arc*, la *Mort de Bailly,* etc. Une pièce *sur la mort du fils de Napoléon*, qui fut insérée alors dans le *Constitutionnel*, porte l'empreinte d'une vivacité de sentiments et d'expressions assez rare chez l'auteur.

En voici la dernière strophe :

Si d'un soleil plus beau la chaleur salutaire
Eût mûri son jeune âge en sa fleur moissonné,
Peut-être on l'aurait vu, dans les champs de la guerre,

Revendiquer l'honneur du sang dont il est né;
Guidant de nos guerriers l'héroïque vaillance,
Combattre et triompher, redevenu Français;
Mais demeurez sans crainte, ennemis de la France,
Il est mort. Rois, vivez en paix!

Mais ces innocents écarts de jeunesse, ces premiers tâtonnements d'un esprit qui cherche sa voie firent bientôt place, chez M. Feugère, à un plan d'études suivi et systématique dont il ne s'écartera plus.

Déjà, à propos de Plutarque, il avait pris comme un avant-goût du seizième siècle, en joignant l'étude d'Amyot à celle de l'auteur original[1]. Mais il devait revenir à cette époque par un détour qu'il a indiqué lui-même dans sa préface de *La Boëtie*. Depuis quelque temps il avait préparé, sur le Bas-Empire, des travaux considérables dont il publia plus tard une partie dans des *Études* consacrées à *Ammien-Marcellin*, *Eutrope*, *Aurélius Victor*, *Orose*, *Sextus Rufus*, *Zosime*, *Anne Comnène*, *Jean Cinname*, insérées d'abord dans le *Journal de l'Instruction publique*, puis tirées à part, de 1844 à 1850. « Ces études, dit-il, me conduisant jusqu'à la fin du moyen âge, m'avaient fait toucher à la

1. *Choix de vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites par Amyot, annotées et précédées d'*Études littéraires* sur ces deux écrivains; Paris, J. Delalain, 1846, in-12.

renaissance. » Un pas de plus, et M. Feugère arrivait à l'idée qui devait former désormais la base de ses travaux, nous voulons dire le seizième siècle envisagé au double point de vue de la littérature et de la société dont elle était l'expression. Cette époque, alors si négligée, présente cependant avec la nôtre une foule d'affinités que M. Feugère a résumées dans l'introduction de ces volumes. Du reste, il voyait dans l'étude des hommes et des choses de ce temps plus qu'une lacune à remplir dans notre histoire littéraire : c'était, à ses yeux, un enseignement propre à combattre, par l'exemple de types plus virils et plus fortement accusés, les défaillances morales et l'amoindrissement des caractères.

Il se prit d'abord à la physionomie la plus jeune et la plus gracieuse du seizième siècle, à l'ami de Montaigne, à La Boëtie, dont il publia les *OEuvres complètes*, en les accompagnant d'une *Étude sur la vie et les ouvrages de l'auteur*, travail couronné par l'Académie française en 1846, premier modèle de tous ceux qui devaient suivre et obtenir le même honneur.

De 1848 à 1853, *Étienne Pasquier*, *Henri Estienne* et *Scévole de Sainte-Marthe*, furent l'objet de publications analogues, également bien accueillies des savants et du public, à qui elles offraient des appréciations ju-

dicieuses, en même temps que des textes revus avec soin et devenus accessibles à tous, au lieu d'être relégués dans les in-folio poudreux des bibliothèques, ou dans les raretés coûteuses des bibliomanes. C'est ainsi que, grâce à ses soins, les *OEuvres choisies de Pasquier*, la *Précellence du langage françois* et la *Conformité du françois avec le grec* revirent le jour en 1849, 1850 et 1853.

A la suite de ces *Portraits littéraires du seizième siècle*, dont nous n'avons indiqué que les principaux, mais dont on trouvera la série complète dans les trois volumes actuellement offerts au public, il convient de mentionner l'*Étude sur la vie et les ouvrages de Ducange*, Paris, 1852, in-8°, qui ne rentrait pas dans le cadre de cette édition, mais qui s'y rattache par un lien naturel. Ainsi que le disait l'auteur à la fin de cette excellente et substantielle monographie, « Ducange, en joignant à l'ardeur et à l'énergie qui caractérisèrent le seizième siècle ce que l'époque suivante eut de plus réglé et de plus poli, fut l'un des types de ces simples et fortes natures, nombreuses autrefois dans notre société, à qui elles servaient de sauvegarde. Maintenant plus que jamais, au milieu de nos institutions en ruines ou se relevant à peine, il convient de nous rattacher à ces anciennes gloires, et de nous re-

tremper par ces exemples, pour rester fidèles à notre passé et aux devoirs qu'il nous impose. Au moins que ces nobles physionomies demeurent parmi nous entourées d'un culte qui en perpétue le souvenir! »

Si M. Feugère, au milieu de l'enseignement de la rhétorique, auquel il se livrait avec succès et distinction, avait senti le besoin d'élargir le cercle un peu restreint des études purement universitaires, il retenait des devoirs et des habitudes de sa profession la sévérité du goût et de la morale, le respect des anciens, le culte des modèles en tout genre. Loin que ses excursions à travers le seizième siècle lui fissent perdre de vue l'ère classique de notre littérature, c'est à cette dernière époque qu'il revint demander les modèles de la poésie et de l'éloquence, dans le but de les proposer à l'imitation des jeunes gens, et chez lui, ces deux courants d'études, loin de se contrarier, furent complétés et fécondés l'un par l'autre. Il se souvint que Henri Estienne n'avait pas dédaigné de travailler pour la jeunesse, et d'appliquer son goût et son érudition à la composition d'une compilation restée classique. C'est en 1851 qu'il commença la publication de ses trois recueils de *Morceaux choisis* pour les classes supérieures, de grammaire et élémentaires, dont le principal, adopté pour l'enseignement des lycées par

le ministre de l'instruction publique, était arrivé en 1857 à sa dixième édition. Grâce à ces modestes volumes, qui furent pour tant de jeunes esprits la première initiation à la vie littéraire, le nom de Léon Feugère, honoré des suffrages académiques et de l'estime des savants, devenait populaire parmi cette jeunesse qu'il aimait, et se faisait même adopter par les enfants, dont il avait dit dans la préface de son dernier recueil : « Ce respect que la poésie antique nous commande à l'égard de l'enfance, ce n'est pas seulement pour ses mœurs qu'il faut l'avoir, c'est aussi pour son goût et pour son intelligence, dont la culture attentive intéresse à un si haut point l'intégrité des mœurs elles-mêmes. »

M. Feugère écrivit aussi, pour la nouvelle collection des auteurs classiques français, publiée par la librairie Delalain, et sous le pseudonyme de F. Estienne, une série de notices sur nos principaux écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle : *Boileau*, *Bossuet*, *Corneille*, *Fénelon*, *La Fontaine*, *Massillon*, *Molière*, *Montesquieu*, *Racine*, *J. B. Rousseau* et *Voltaire*[1].

Il avait été nommé en 1846 officier de l'université

1. Ces notices, tirées à part et à petit nombre, forment un volume in-18, sous ce titre : *Fragments d'études sur les auteurs classiques français*.

et chevalier de la Légion d'honneur[1]. Au mois de septembre 1847 il passa, comme professeur de rhétorique, au collége Louis le Grand. Citons le discours qu'il y prononça en 1849, à la distribution des prix, et qui présente le tableau des différents âges de cet établissement. Rappelons encore sa collaboration très-empressée et très-active à divers recueils littéraires, tels que l'*Athenæum français*, le *Correspondant*, la *Revue contemporaine* et surtout le *Journal général de l'Instruction publique*, qui renferme de lui un grand nombre d'articles sur les matières les plus diverses. Avec le caractère le plus éloigné du charlatanisme et de l'intrigue, il aimait la publicité et semblait faire entrer dans ses devoirs d'écrivain consciencieux celui d'être connu et apprécié des juges compétents.

Tous ces travaux le désignèrent aux suffrages du collége de France et de l'Académie des inscriptions, lorsqu'il s'agit, en 1854, de remplacer M. Tissot dans la chaire de poésie latine. M. Feugère fut présenté le second au ministre, M. Sainte-Beuve étant le premier. Cette même année, il fut nommé censeur des études

1. Il fut aussi décoré de la croix d'Isabelle la Catholique. L'avis de cette nomination, que M. Feugère devait à l'amitié reconnaissante de Mgr le duc de Montpensier, son ancien élève, parvint à sa famille le jour même où elle lui rendait les derniers devoirs.

au lycée Bonaparte, et ces fonctions, qu'il n'avait ni demandées ni désirées, on n'a pas encore oublié avec quel zèle il les remplit, ni comment il sut tempérer par une bienveillance toute paternelle les devoirs parfois rigoureux d'une surveillance utile et nécessaire.

Nous voulions raconter la vie de M. Feugère, et nous nous apercevons que nous n'avons guère parlé que de ses travaux, soit comme professeur, soit comme écrivain. C'est qu'en effet ces travaux étaient toute sa vie. Et pourtant, dans cette existence qu'ils semblaient remplir tout entière, et qu'ils ont abrégée, il y avait place pour l'accomplissement de tous les devoirs de la religion, de la famille, même de ceux que les exigences du monde imposent aux hommes les plus sédentaires et les plus laborieux. On a pu quelquefois sourire en voyant M. Feugère apporter dans les détails de la vie extérieure quelques-unes des distractions du savant; mais, en revanche, ceux qui l'ont approché de plus près savent combien de fois, dans la retraite du cabinet, il fut poursuivi par les préoccupations du père de famille.

Depuis longtemps sa constitution, naturellement délicate, était usée par le travail, et, malgré les traces visibles du mal, ses parents et ses amis se berçaient

encore de l'espoir que chez lui la volonté suppléerait toujours à la force. Aussi sa mort leur parut-elle un coup de foudre, lorsque après une maladie de trois jours il s'éteignit dans la nuit du 12 au 13 janvier 1858, entouré des soins pieux de sa femme et de ses enfants. L'un d'eux, voué à la même carrière que son père et digne de remplir les devoirs que son nom lui impose, nous transmettait alors, sur les derniers moments de cet homme de bien, quelques détails touchants qui n'étaient pas destinés à la publicité, mais qu'il nous permettra de reproduire dans toute leur simplicité et tout leur abandon.

« Mon père, nous écrivait M. Gaston Feugère, conserva jusqu'à la fin la plus admirable présence d'esprit. Il donna ses derniers ordres au sujet de ses *Caractères et portraits littéraires*, que l'on avait commencé à publier, puis ne s'occupa plus que de Dieu et de son âme. La tendresse de son cœur demeura si vive, au milieu de ses douleurs, qu'il me disait, après m'avoir fait ses adieux : « Retire-toi maintenant, tu aurais « trop de chagrin à me voir mourir! » Sa parole était brève et saccadée, mais claire. Il ne voyait plus, qu'il avait encore conservé toute sa connaissance. Il embrassait la croix avec ferveur, et sa dernière parole fut : *Sursum corda!*..,

« Le caractère de mon père était d'une douceur inaltérable ; son cœur était très-affectueux; il ne pratiquait pas la charité comme un devoir, mais comme un plaisir. Il était religieux aussi naïvement et aussi sincèrement qu'un enfant, ne disputant jamais sur les choses de foi, et se conduisant selon ses croyances. Il conservait tous les souvenirs de famille avec une sorte de piété : sous le portrait de son père, je lis ces vers de Sainte-Marthe, qu'il y avait inscrits, et qui seraient si bien placés sous le sien :

« Non alio, ne regum equidem, de sanguine malim
Esse satum : tanti est pietas atque aurea vitæ
Simplicitas et nuda fides, lucro que pudendo
Pectus inaccessum, et rigidi mens conscia recti ! »

Nous ne pouvons mieux terminer notre notice que par ce touchant témoignage, heureux de mettre ces quelques pages, qu'un sentiment pieux nous a dictées, sous la protection de la piété filiale et du culte de la famille !

E. J. B. Rathery.

LES FEMMES POËTES

AU XVI[e] SIÈCLE

ÉTUDE SUIVIE DE

MADEMOISELLE DE GOURNAY

HONORÉ D'URFÉ. — LE MARÉCHAL DE MONTLUC

GUILLAUME BUDÉ. — PIERRE RAMUS

LES FEMMES POËTES AU SEIZIÈME SIÈCLE

I

I. Du mouvement de la renaissance. — II. Louise Labé et les Lyonnaises. — École passionnée. — Autres femmes poëtes du midi : Pernette du Guillet, Marie de Romieu, etc.

I

Dans l'histoire de notre poésie le seizième siècle n'avait longtemps occupé qu'une très-petite place : de nos jours on lui en a fait une plus grande, et ce n'est que justice. A une époque où le besoin se faisait sentir de raviver les forces épuisées de notre littérature, par une sorte d'affinité naturelle on s'est rapproché, je dirais presque on s'est ressouvenu, de ces écrivains sans doute inégaux et aventureux, mais animés d'un esprit nouveau, que le grand siècle, fier à bon droit de ses propres richesses, n'avait pas assez recherchés ni estimés. Moins riches ou moins dédaigneux, nous nous sommes, sous les auspices d'auteurs, aimés du public,

engagés avec quelque courage dans des pays jusque-là réputés presque déserts; et de charmantes découvertes ont récompensé nos peines. A travers des espaces vides ou couverts de ronces, nous avons çà et là, et maintes fois, trouvé les plus frais paysages, les plus florissantes cultures : mille beautés inattendues ont surpris nos regards. En somme il n'est point permis maintenant de refuser au siècle de Ronsard, de du Bellay, de Passerat, de Belleau, de des Périers, de tant d'autres, une inspiration réelle, un mérite fécond en progrès et surtout en promesses d'avenir. Mais à côté de la pléiade, dont on ne conteste plus l'éclat, à côté des chefs de cette école hardie et non sans puissance, un groupe dont on ne saurait nier la présence était encore demeuré dans l'ombre, celui des femmes qui, se mêlant au mouvement littéraire et poétique de la renaissance, n'ont pas peu contribué à en développer l'essor. Mon but est de remettre en lumière celles qui ont eu leur part d'action sur l'esprit français, en leur consacrant un souvenir reconnaissant.

Ce qui frappe au premier abord dans cette gracieuse élite, dont j'emprunterai la connaissance non-seulement aux auteurs imprimés du temps, mais parfois à des manuscrits, c'est que tous les rangs y figurent, par un privilége de notre société, où un principe d'égalité existait dès ce moment et s'est depuis maintenu; je veux parler de l'esprit. La Belle cordière, qui représente la bourgeoisie et le commerce, ou si l'on aime mieux le peuple et l'industrie, ne le cède nullement, pour le charme de l'inspiration et l'attrait de toute sa

personne, à la sœur de François Ier, cette Marguerite de Navarre, qui fut souveraine par le double droit du mérite et du sang. Mais une classe où la supériorité littéraire brille surtout alors d'un éclat incontestable est celle de l'aristocratie. Nous le verrons, à la cour de France, sous le chef de la dynastie des Valois et ses successeurs, les talents poétiques croissent en foule sur les marches et autour du trône, comme les plantes germent spontanément dans un sol bien préparé ; et *le gentil* Marot n'est que l'organe naturel de cette société ingénieuse où les princesses conservent dans leurs productions toute la distinction de leur naissance. A vrai dire, cette tradition remontait à Charles d'Orléans, le fils de Valentine de Milan, ce digne rival de Villon, qui, fait prisonnier sur le champ de bataille, avait charmé par des vers les ennuis de sa longue captivité : heureux exemple qui des classes les plus élevées s'était communiqué à toutes les autres.

De là, dans le seizième siècle, par une émulation féconde, tant d'essais couronnés de succès ; de là ce travail commun, cette culture simultanée de l'esprit et du style français, qui annoncent en y préludant les chefs-d'œuvre que verra éclore l'âge suivant. C'est donc pénétrer plus avant dans l'intelligence de cette période classique, que d'apprendre à mieux connaître, en écartant d'ailleurs toute idée de comparaison, les débuts qui l'ont préparée.

Dans ce but, j'ai rappelé ailleurs [1] de mâles accents,

1. *Caractères et Portraits littéraires du XVIe siècle*, t. II. D'Aubigné.

témoignage des fortes et ardentes passions qui ont agité et trempé les âmes dans l'époque de la réforme. Maintenant nous passons à des vers d'une inspiration bien différente, fruits de plus doux, de plus tendres sentiments. C'est ainsi qu'à la faveur d'influences diverses, la vigueur d'un côté et de l'autre la grâce allaient se développant ensemble pour concourir bientôt, dans La Fontaine, dans Molière, dans Racine, à la perfection de notre poésie. Sous la plume de ces génies immortels, l'énergie des sentiments et l'élégance des mœurs allaient trouver leur expression accomplie dans ce temps et cette littérature qu'on ne peut assez admirer.

II

Dans la carrière où s'était déjà illustrée la Vénitienne Christine de Pisan, Lyon, la capitale du midi de la France, qui se rapprochait de l'Italie par son climat comme aussi par ses goûts d'étude, sa civilisation et la culture des intelligences, possédait au seizième siècle une colonie des plus brillantes : c'est un groupe que rencontrent tout d'abord les yeux de l'observateur et auquel nous allons nous arrêter. Cette florissante cité, riche aujourd'hui par son commerce, ne l'était pas moins alors en productions littéraires et en doctes compagnies. L'activité de ses presses répondait au mouvement des esprits. Aucune autre de nos villes, après Paris, n'offrait dans les différentes classes de la société autant de femmes, honneur de leur sexe par leur beauté

et par leurs talents. Mais parmi elles nulle n'obtint de son temps plus de réputation, nulle n'a conservé plus de gloire que Louise Charly, dite Labé : c'étaient les deux noms de son père.

Elle naquit à Lyon en 1526. On l'a représentée comme issue d'une famille obscure, et devenue la femme d'un artisan; mais la critique a rectifié sur ce point de vagues et d'inexactes assertions. En réalité, elle épousa un riche négociant en câbles et en cordes, nommé Ennemond Perrin; et c'est à cause de ce commerce qu'on l'a appelée la *Belle cordière*. Quant à son éducation, elle fut l'objet de soins qui font supposer que Louise appartenait à une maison d'une grande aisance. On lui apprit, avec tout ce que réclamait l'élégance du monde, les langues dont l'étude était la base d'une instruction distinguée, l'italien et l'espagnol; le latin même et le grec ne lui furent pas étrangers. Malgré cette culture classique, sa vie eut une teinte romanesque qui a séduit l'imagination des auteurs de nos jours, et il y plane quelque chose de cette incertitude qui sied aux personnages dont s'empare la fiction [1]. Mais ce qui est constant, c'est que tout semblait s'être réuni, chez Louise Labé, aux charmes de la figure et de l'esprit, pour captiver les yeux et les cœurs. Elle dansait, nous dit-on, à merveille. Musicienne consommée, elle savait jouer de presque tous les instruments, et elle y joignait celui qui les surpasse tous, une belle voix. Telles sont les per-

1. M. Saintine l'a particulièrement choisie pour son héroïne dans l'un de ses romans.

fections que se plaisent à énumérer les poëtes du temps, en célébrant surtout « son port gracieux, ses traits avenants, l'étincelle de son regard. » Aussi l'un d'eux, Jacques Pelletier, déclarait-il « qu'elle resplendissait entre les dames, comme la lune resplendit de nuit sur les moindres flambeaux. » Ajoutons qu'elle excellait dans l'équitation : son premier goût fut même celui des armes, et à l'âge de seize ans elle figura au siége de Perpignan (1542), connue sous le nom du *capitaine Louis*, « ferme en selle, dit un contemporain, ployant de sa lance les plus hardis assaillants, au premier rang des chevaliers. » Elle a rappelé avec complaisance ce moment héroïque de sa vie :

Qui m'eût lors vue en armes fière aller,
Pour Bradamante ou la haute Marphise,
Sœur de Roger, il m'eût, possible, prise.

Mais la levée du siége (les Espagnols commandés par le duc d'Albe forcèrent à la retraite le fils aîné de François Ier) ne laissa pas que de dégoûter assez promptement de la guerre celle qui avait sinon toutes les vertus, au moins la valeur de Jeanne d'Arc. Éloignée des camps, Louise Labé revint à sa vocation pour les lettres.

Ce fut peu après sans doute que sa beauté et son esprit lui ménagèrent l'établissement avantageux qui la mit en possession d'un commerce considérable, d'ateliers, de magasins spacieux et de plusieurs maisons à Lyon. Celle qu'habitait Louise offrait toutes les commodités de la fortune, et l'emplacement en est encore dé-

signé par le nom d'une rue voisine de la place Bellecour [1]. Elle possédait de plus, dans les faubourgs, des jardins qui s'étendaient non loin du confluent du Rhône et de la Saône, à peu près vers l'endroit où J. J. Rousseau devait passer à la belle étoile cette nuit délicieuse qu'il a racontée dans ses *Confessions ;* la situation en est marquée par ces vers :

Un peu plus haut que la plaine
Où le Rhône impétueux
Embrasse la Saône humaine [2]
De ses grands bras tortueux,
De la mignonne pucelle
Le plaisant jardin était
D'une grâce et façon telle
Que tout autre surmontait.

Et le poëte, qui venait de le parcourir, continuant sur ce ton, décrivait avec une grande richesse de détails les treilles, les bosquets, les pelouses et les fontaines qui embellissaient ce séjour, sans oublier les oiseaux qui l'animaient de leurs chants. Les recherches de l'art s'y joignaient aux beautés de la nature. En outre Louise, dans une bibliothèque remarquable par la variété et le choix, avait réuni en grand nombre

Ces bons hôtes muets qui ne gênent jamais,

1. Au reste la rue de la Belle Cordière (il y a aussi un passage de ce nom) va bientôt disparaître par suite des travaux entrepris à Lyon. Mais le souvenir de cette femme illustre ne périra point dans cette ville. Le conseil municipal a fait placer récemment son buste en marbre dans l'une des salles du musée.

2. *Lentus Arar,* disaient les anciens en parlant de cette rivière. Son *humanité* désigne donc ici la douceur, la lenteur de son cours.

comme Ronsard définissait si bien les livres. Et ce n'était pas la seule compagnie qu'elle avait rassemblée autour d'elle. Jeune et belle, entourée d'adorateurs, ses chants ont fait croire à plusieurs de ses biographes qu'elle n'avait pas été insensible à leurs séductions. On la prendrait, il est vrai, pour une autre Léontium ou plutôt pour la Ninon de son siècle, à la juger par ses propres vers, qui l'ont fait surnommer « la nymphe ardente du Rhône [1]; » mais il ne faudrait point trop entendre à la lettre ces hyperboles poétiques; et, pour avoir eu une vingtaine d'années de plus qu'elle, il ne semble pas que son mari ait été peu assorti à ses goûts ni à son humeur. C'est ce mari qu'Olivier de Magny a félicité dans l'une de ses pièces : O toi, lui disait-il,

O combien je t'estime heureux,
. . . .
Qui vois l'or de sa blonde tresse
Et les attraits délicieux
Qu'Amour décoche de ses yeux.

Sur un point si délicat, il serait imprudent d'être affirmatif. Disons seulement que Guillaume Colletet, dans son *Histoire des poëtes français*, nous paraît avoir été bien rigoureux quand, adoptant à son sujet une tradition très-contestable, il nous la représente « comme ayant rendu sa muse esclave de ses passions, » et qu'il prétend que les œuvres qui font admirer la délicatesse de son esprit prouvent assez les écarts de sa conduite. Colletet avait-il donc oublié qu'au seizième siècle les

1. Expression de madame Desbordes-Valmore.

plus graves personnages, dans leur culte de l'antiquité, imitaient à l'envi Anacréon et Catulle, sans qu'il en coutât rien à la régularité de leur vie; ce dont plus d'un, par un scrupule ingénu, a pris soin de nous avertir? C'est que les amours qu'ils chantaient, on l'a déjà vu ailleurs, n'existaient que dans leur imagination. Rien ne nous empêche de croire qu'il en fût ainsi pour Louise Labé. A coup sûr, elle ne manque nullement de souvenirs classiques, qui témoignent qu'elle a pratiqué avec fruit les auteurs anciens. Chez elle, en un mot, l'imitation savante se mêle évidemment, mais dans une mesure qu'il est difficile d'apprécier, aux sentiments personnels. Du moins ceux qui l'ont jugée avec le plus de défaveur ont-ils affirmé que l'intérêt ou la vanité n'avait eu aucune part dans ses faiblesses, et que les gens d'esprit trouvaient près d'elle un accueil que sollicitaient vainement les financiers et les grands seigneurs. Mais nous préférons adopter sur Louise Labé l'opinion d'un judicieux esprit [1], qui, connaissant à fond les hommes et les choses de cette époque, a voulu voir dans ses œuvres un langage de convention, un tissu de licences poétiques, non l'expression de ses mœurs réelles. Constatons enfin que les éloges de plusieurs de ses contemporains se rapportent aussi bien aux vertus

1. M. Sainte-Beuve.— « Ses sonnets amoureux, dit-il, mirent en veine bien des beaux esprits du temps, et ils commencèrent à lui parler en français, en latin, en toutes les langues, de ses gracieusetés et de ses baisers (*de Aloysiæ Labeæ osculis*), comme des gens qui avaient le droit d'exprimer un avis là-dessus. Les malins ou les indifférents ont pu prendre ensuite ces jeux de l'imagination au pied de la lettre. »

privées de la femme qu'aux rares talents du poëte : à les en croire, elle fut la plus irréprochable des épouses.

Ce qui confirme cette opinion, c'est que la meilleure compagnie se rassemblait dans sa demeure et que les étrangers de distinction eux-mêmes recherchaient, au témoignage de Colletet, l'honneur d'y être admis. Les conversations, dont elle était l'âme, y étaient non-seulement enjouées et ingénieuses, mais savantes ; en un mot, la considération qui l'entourait et le bon ton des réunions dont elle était le centre concourent à indiquer qu'elle n'avait nullement franchi dans sa vie les règles de la décence. Son mari, qui mourut avant elle et dont elle n'avait pas eu d'enfants, lui laissa de plus, en la nommant son héritière, un témoignage de tendresse et d'estime qui dépose en sa faveur.

Quoi qu'il en soit, ce qui est hors de doute, c'est le cachet non vulgaire de ses poésies, qu'elle s'excusait d'avoir fait paraître elle-même [1], en alléguant qu'elle ne les mettait en lumière que par égard pour quelques-uns de ses amis, « qui avaient trouvé moyen de les lire sans qu'elle en sût rien et qu'elle n'avait pas osé éconduire. » Elles n'étaient donc arrivées jusqu'au public que par une sorte de violence faite à sa modestie. Si les femmes poëtes étaient en effet nombreuses au seizième siècle, il n'en était pas de même des femmes auteurs. On obéissait à l'inspiration, à la muse, à la provocation de telle ou telle personne, de tel ou tel événement ; on n'écrivait pas avec calcul et en vue de l'impression : ce

1. Chez Jean de Tournes, Lyon, 1555.

qui tournait au profit du naturel et, partant, du charme, sous la plume des femmes de cette époque. C'est ce qui explique aussi l'extrême rareté des livres qu'elles nous ont laissés. Pour la plupart, on ne peut guère les juger que sur quelques pièces éparses ou sur les témoignages contemporains. Quant aux productions de Louise Labé, loin d'être inédites, elles ont eu plus de dix réimpressions : mais nous n'en devions pas moins noter sa modestie ou réelle ou apparente, parce qu'elle peut passer pour un trait de mœurs.

L'honneur de l'impression ne fut pas d'ailleurs le seul dont elle jouit de son vivant. Par un privilége d'ordinaire réservé au génie, elle eut, ainsi que Dante au moyen âge, ses commentateurs. Je ne parle pas de ses biographes et de ses panégyristes. On la traita comme un auteur classique ; on lui consacra un glossaire. Et cet engouement semble s'être renouvelé de nos jours, où de savants éditeurs l'ont remise en lumière avec autant d'intelligence et de soin que de luxe typographique [1].

Ses œuvres se divisent en deux parties : c'est la seconde qui contient les élégies et les sonnets (ils forment à peu près un total de cinq cents vers); la première renferme un dialogue en prose qui a pour titre *Débats de Folie et d'Amour*, sujet qu'elle développe avec une certaine étendue et que La Fontaine a depuis resserré dans le cadre d'une fable ingénieuse [2]. En s'adressant, dans la dédicace de cette fiction, *aux vertueuses dames*, Louise Labé

1. Voyez particulièrement l'édition de MM. Cailhava et Monfalcon. Paris, in-8°, 1843.
2. *L'Amour et la Folie*, XII, 14.

exprimait la pensée que les lois sévères des hommes n'empêchaient plus les femmes de s'attacher à l'étude et que leur devoir était de s'y livrer avec une honnête liberté. Elle les conviait donc à élever un peu leurs esprits au-dessus de leurs quenouilles et de leurs fuseaux, sinon pour commander, au moins pour se montrer les dignes compagnes de ceux qui commandent et pour les piquer d'émulation.

Le dialogue lui-même est une espèce de drame qui comprend cinq actes. On suppose que Jupiter avait fait préparer un grand festin auquel tous les dieux étaient invités. L'Amour et la Folie arrivent en même temps sur la porte du palais où doivent s'assembler les convives; la Folie prétend entrer la première et repousse l'Amour, qui veut passer avant elle : de là naît une dispute des plus sérieuses. L'Amour met la main à son arc et décoche une flèche à la Folie qui échappe au trait en se rendant invisible. Pour se venger à son tour, elle arrache les yeux à Cupidon et lui applique un bandeau fait avec tant d'art qu'il est impossible de l'enlever. Vénus vient se plaindre à Jupiter, qui consent à être juge du différend, et deux avocats sont donnés aux parties, Apollon à l'Amour, Mercure à la Folie. Leurs plaidoyers sont un curieux spécimen de l'éloquence savante du temps, où tous les souvenirs étaient entassés au hasard, où les arguments s'empruntaient aux traditions mythologiques, à l'histoire sainte et profane, à la théologie, à la philosophie, à l'imagination. Dans le discours d'Apollon il faut remarquer surtout la manière piquante dont sont peints ces *loups-*

garoux, étrangers à l'amour, ou plutôt renfermés tout entiers dans l'amour d'eux-mêmes, que leur égoïsme condamne à vivre dans le plus triste isolement : « Gens plus fades à voir qu'un potage sans sel à humer. » Ce que les ressources de la toilette, dans leur ingénieuse variété, ajoutent aux attraits de la beauté est fort bien marqué aussi par la plume délicate de Louise Labé. Bref, Apollon, dans sa plaidoirie pour son client, établit d'un ton parfois un peu pédantesque, mais le plus souvent avec bonheur, « que l'Amour est cause aux hommes de gloire, honneur, profit, plaisir, et tel que sans lui ne se peut commodément vivre. » Mais qu'arrivera-t-il, demande en concluant l'orateur, si l'Amour demeure privé de la vue? Guidé par la Folie, n'est-il pas à craindre « qu'il ne soit désormais cause d'autant de violence, incommodité et déplaisir qu'il l'a été par le passé d'honneur, de profit et de volupté? »

Mercure, en plaidant pour la Folie, se montre digne de sa réputation, et c'est très-finement qu'il s'attache à montrer « que la Folie n'est point inférieure à l'Amour et que l'Amour ne serait rien sans elle. » Suivant lui, compagne fidèle des hommes, la Folie n'a cessé de croître avec eux ; elle se développe dans un rapport étroit avec chacun de leurs progrès. Parmi les hommes, ceux que l'on honore le plus ne sont-ils pas d'ordinaire les plus fous? Et quel est le principe des entreprises hasardeuses et de la plupart des découvertes, si ce n'est la Folie? En amour surtout, lequel préfère-t-on du fou ou du sage? La folie n'entre-t-elle pas même si naturellement dans l'amour, qu'il n'y

aurait point d'amour, à ce que Mercure prétend nous prouver, s'il n'y avait point de folie. Ainsi et longuement discutée, l'affaire se termine par une fin de non-recevoir qu'employaient volontiers nos anciens parlements, lorsqu'ils ajournaient les jugements d'une manière indéfinie et souvent à tout jamais. Celui-ci est remis « à trois fois sept fois neuf siècles. » Mais il est prescrit aux deux parties de vivre dans l'intervalle en bon accord et sans s'outrager, « la Folie menant l'aveugle Amour et le conduisant partout où bon lui semblerait. »

Cette invention gracieuse, qui témoigne assez du goût de nos ancêtres pour les fictions allégoriques, était sans doute un emprunt fait par Louise Labé à nos anciens fabliaux. Il lui reste du moins en propre, avec l'agrément des détails, celui d'un style pur et facile, élégant et soutenu pour l'époque. A ce mérite se joint, dans ses vers, une inspiration remarquable. Telle est même la sincérité de leur accent, tel est le feu qui les anime, qu'elle a pu dire sans trop d'exagération qu'Apollon lui avait donné la lyre de Sapho pour chanter des plaisirs et des peines qui ne lui étaient pas inconnus. Car, après lui avoir emprunté des armes, grâce à ses yeux,

. . . . Dont tant faisait saillir
De traits à ceux qui trop la regardaient
Et de son arc assez ne se gardaient,

l'Amour est venu l'attaquer elle-même pour la punir des larmes qu'elle avait fait couler :

Je m'aperçus que soudain me vint prendre
Le même mal que je soulais[1] répandre,
Qui me perça d'une telle furie
Qu'encor n'en suis après longtemps guérie.

C'est à son sexe principalement que Louise Labé demande pour ses maux pitié et sympathie :

. . . . Dames, qui les lirez,
De mes regrets avec moi soupirez.
Quelque rigueur qui loge en votre cœur,
Amour s'en peut un jour rendre vainqueur[2].

Leur intérêt suffit donc pour les rendre indulgentes; et elle n'a pas de peine à le prouver :

N'estimez point que l'on doive blâmer
Celles qu'a fait Cupidon enflammer;
Autres que nous, nonobstant leur hautesse,
Ont enduré l'amoureuse rudesse.
Leur cœur hautain, leur beauté, leur lignage,
Ne les ont su préserver du servage
Du dur amour : les plus nobles esprits
En sont plus fort et plus soudain épris.

N'est-il pas arrivé que des héroïnes, telles que Sémiramis, ont été vaincues tout à coup par l'amour? En exprimant cette idée avec verve, Louise Labé montre que nulle n'est à l'abri de ses atteintes, eût-elle passé l'âge d'aimer et surtout d'être aimée :

1. *Solebam :* j'avais coutume de...

2. L'alternative des rimes masculines et féminines n'était pas encore en usage, ou du moins passée à l'état de règle, de loi prosodique.

Telle j'ai vu qui avait en jeunesse
Blâmé amour, après, en sa vieillesse,
Brûler d'ardeur et plaindre tendrement
L'âpre rigueur de son tardif tourment.
Alors de fard et eau continuelle
Elle essayait se faire venir belle,
Voulant chasser le ridé labourage
Que l'âge avait gravé sur son visage...
Mais, plus était à son gré bien fardée,
De son ami moins était regardée.

Ignore-t-on d'ailleurs les caprices de la passion qui se joue de nos tourments?

Tel n'aime point, qu'une dame aimera;
Tel aime aussi, qui aimé ne sera.

Louise Labé, après s'être ainsi recommandée à l'indulgence dans sa première élégie, donne dans la seconde un libre cours à l'ardeur de ses tendres sentiments. Elle soupire après son ami absent, qu'elle rappelle de tous ses vœux :

D'un tel vouloir le serf point ne désire
La liberté, ou son port le navire,
Comme j'attends, hélas! de jour en jour,
De toi, ami, le gracieux retour.

Pourquoi, se demande-t-elle avec alarme, pourquoi de si longs délais? Aurait-il oublié ses promesses et trahi sa foi? Elle se refuse à le croire. Sans doute qu'il est retenu loin d'elle par la maladie? Mais bientôt, cette crainte cédant la place à sa première appréhension, qui renaît, entendons-la se prévaloir de sa renommée pour

montrer combien on doit être heureux de lui plaire, combien sa conquête est convoitée et digne d'envie :

Goûte le bien que tant d'hommes désirent,
Demeure au but où tant d'autres aspirent,
Et crois qu'ailleurs n'en auras une telle :
Je ne dis pas qu'elle ne soit plus belle,
Mais que jamais femme ne t'aimera
Ni plus que moi d'honneur te portera.
Maints grands seigneurs à mon amour prétendent
Et à me plaire et servir prêts se rendent;
Joûtes et jeux, maintes belles devises
En ma faveur sont par eux entreprises;
Et, néanmoins, tant peu je m'en soucie
Que seulement ne les en remercie :
Tu es, toi seul, tout mon mal et mon bien;
Avec toi, tout; et, sans toi, je n'ai rien.

On conçoit que ces vers d'un ton nerveux et franc, pleins de naturel et d'une grâce émue, aient fourni quelques prétextes aux censeurs de Louise, qui donne ensuite la date de sa pièce en nous apprenant son âge :

Je n'avais pas encore vu seize hivers
Lorsque j'entrai en ces ennuis divers;
Et jà voici le treizième été
Que mon cœur fut par l'amour arrêté.

C'était en 1555, et l'auteur avait vingt-neuf ans. Là, elle continue à se représenter, ainsi qu'elle l'a fait ailleurs, comme victime de l'impérieux besoin d'aimer; elle se plaint que le penchant qui la domine n'ait cessé d'acquérir des forces.

Le temps met fin aux hautes pyramides;
Le temps met fin aux fontaines humides;
Il ne pardonne aux braves colysées;
Il met à fin les villes plus prisées;
Finir aussi il a accoutumé
Le feu d'amour, tant soit-il allumé :
Mais las ! en moi il semble qu'il augmente
Avec le temps, et que plus me tourmente.

De là des médisances ou des calomnies, propagées surtout par les femmes, à qui Louise, de son côté, n'épargnait pas la satire, en leur faisant la leçon sur leur insouciance à s'instruire, la frivolité de leurs occupations, le peu de ressources qu'offraient leur société et leur esprit. Elle crut même devoir répondre, en faisant son apologie, aux malins discours qui l'attaquaient. C'est là le sujet de sa troisième élégie, qu'elle adresse « aux Lyonnaises, » et où elle les invite d'un ton légèrement railleur à se montrer moins rigoureuses à son égard; elle ne se refuse pas toutefois, par un désir de conciliation, à faire l'aveu de ses faiblesses, en les imputant à l'amour, dont elle célèbre d'après son thème usité, la souveraine, l'invincible puissance.

Les élégies sont suivies des sonnets, où se peignent également les ardeurs, les agitations de l'amour; témoin cette image qu'ils en offrent et qui ne manque pas de vérité :

Je vis, je meurs; je me brûle et me noie;
J'ai chaud extrême en endurant froidure;
La vie m'est et trop molle et trop dure;
J'ai grands ennuis entremêlés de joie.

Tout en un coup je ris et me larmoie,
Et en plaisir maint grief tourment j'endure;
Mon bien s'en va, et à jamais il dure;
Tout en un coup je sèche et je verdoie.

Quelques-unes de ces pièces, il faut le reconnaître, expriment même les transports de la passion dans un langage trop peu discret, qu'accepterait difficilement le lecteur moderne. Nous leur préférons celles où respire, comme dans ces vers, un accent de tendresse mélancolique :

Tant que mes yeux pourront larmes répandre
Pour l'heur passé avec toi regretter,
Et que, pouvant aux soupirs résister,
Pourra ma voix un peu se faire entendre;

Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignard luth, pour tes grâces chanter;
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien, fors que toi, comprendre;

Je ne souhaite encore point mourir :
Mais quand mes yeux je sentirai tarir,
Ma voix cassée et ma main impuissante,

Et mon esprit, en ce mortel séjour,
Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
Prierai la mort de me ravir le jour.

Voici un sonnet d'un ton différent, qui se recommande, à mon gré, par la finesse du tour et la délicatesse de l'expression :

Diane étant en l'épaisseur d'un bois,
Après avoir mainte bête amenée,

Prenait le frais, de nymphes couronnée :
J'allais rêvant, comme fais maintes fois,

Sans y penser ; quand j'ouïs une voix
Qui m'appela, disant : nymphe étonnée,
Que ne t'es-tu vers Diane tournée?
Et me voyant sans arc et sans carquois,

Qu'as-tu trouvé, ô compagne, en ta voie,
Qui de ton arc et flèches ait fait proie?
Je m'animai, réponds-je, à un passant,

Et lui jetai en vain toutes mes flèches
Et l'arc après : mais lui, les ramassant,
Et les tirant, me fit cent et cent brèches.

Malgré les défauts qui s'y mêlent, dus pour la plupart à l'influence régnante du faux goût importé de l'Italie, malgré l'état imparfait encore de notre poésie et de notre langue, ces vers de Louise Labé et quelques autres semblables ont suffi pour faire vivre à jamais sa mémoire. Heureuse condition des poëtes! que faut-il pour rendre leur nom immortel? quelques accents bien sentis, quelques cris sortis du cœur, quelques vers dictés par la muse. Ils ne connaissent ni les pénibles recherches, ni les longs et vains efforts, ni le dégoût des rudes labeurs. L'inspiration, qui les entraîne et qui nous charme, leur donne la gloire ; leur nom, répété par des bouches amies, vole d'âge en âge. Tandis que, mal payés de leurs veilles, les érudits trouvent à peine un patient investigateur qui lutte pour les rappeler au souvenir de quelques savants comme eux, la réputation populaire des poëtes reçoit du temps un nouveau prestige qui l'accroît et qui l'embellit.

Tel a été le privilége de Louise Labbé, dont la carrière fut courte. Elle expira à près de quarante ans, cet âge où l'éclat de la beauté s'efface et au delà duquel Ronsard défendait au poëte de chanter. C'était, pour Louise Labé, mourir à propos. Aujourd'hui on voudrait connaître avec exactitude cette physionomie expressive, qu'animait le feu de l'esprit : ainsi nous l'assurent les contemporains; mais si nous ne manquons pas de bustes et de portraits qui portent son nom, il faut avouer que ce ne sont guère là que des œuvres de pure invention. On s'accorde toutefois à la représenter comme assez grande et joignant à une taille bien prise des bras et une gorge d'un admirable contour. La tradition nous la peint aussi avec quelque chose de la pureté du profil grec dans le visage, des cheveux blonds, des sourcils noirs, un front haut, des yeux brillants et pleins de tendresse, de belles dents et des lèvres vermeilles, d'où sortait un sourire plein de grâce.

Ajoutons qu'elle fut généreuse et bonne. Son testament, qui a été conservé jusqu'à nous, en offre la preuve. On y voit les pauvres figurer au premier rang : elle leur lègue mille livres, établit des dots de cinquante livres pour trois jeunes filles indigentes, et n'oublie pas des legs pour ses domestiques. A ses neveux, dont elle fait ses héritiers, elle substitue même les pauvres de l'aumône générale de Lyon, dans le cas où ils ne laisseraient pas d'enfants.

La mort prématurée de Louise, qui suivit de très-près ce testament, daté du 28 avril 1565, fut l'occasion

d'un de ces concours où éclataient à l'envi, par la bouche des auteurs en renom, la douleur et les regrets publics, en vers de toute langue et de toute mesure. La réunion de ces pièces constituait ce qu'on appelait des *Tombeaux:* genre dont nous avons déjà mentionné la vogue ; honneur accordé à beaucoup de personnages qui sont devenus très-obscurs. Il n'en devait pas être ainsi de Louise Labé, et parce que ses vers, comme on l'a dit, ont trouvé un écho dans les cœurs, et parce que de son temps même elle fut en quelque sorte à la tête de tout un mouvement poétique. Par son exemple, par ses exhortations, elle créa entre les dames la noble émulation de l'art : ses œuvres, dans l'édition qu'elle en fit paraître, sont notamment accompagnées d'une épître dédicatoire à l'une de ses amies, qu'elle presse d'écrire à son exemple, pour donner aussi une salutaire leçon à son sexe.

Cette amie était Clémence de Bourges, qui, malgré ce dernier nom, fait partie de ce qu'on peut appeler l'école lyonnaise, si ce mot d'école n'est pas trop ambitieux ou trop sévère pour ces femmes qui ont composé quelques vers. L'histoire de celle que nous avons désignée est d'ailleurs aussi courte qu'incertaine. Ce qui est du moins avéré, c'est que l'historiographe du Verdier voyait en elle « la perle des demoiselles lyonnaises. » et qu'unie à Louise Labé par la conformité des talents, elle reçut également le surnom de « Sapho du seizième siècle ». Mais ses poésies ne sont pas arrivées jusqu'à nous.

A son souvenir se rattache une légende touchante.

S'il faut y croire, Clémence, qui appartenait à une famille distinguée de Lyon et joignait la vertu à la beauté, donna un noble exemple de constance. Promise en effet à un jeune gentilhomme plein de bravoure, au Lyonnais Jean du Peyrat, qui servait dans l'armée royale et fut tué en combattant les protestants à Beaurepaire (1562), elle fut si sensible à sa perte, que, consumée par le chagrin, elle ne lui survécut pas. Telle était, ajoute-t-on, l'affectueuse estime dont la jugeaient digne ses compatriotes, que cette mort excita un deuil public parmi eux. Dans des funérailles qui ressemblaient plutôt à un triomphe, Clémence fut promenée, par toute la ville de Lyon, le visage découvert et la tête couronnée de fleurs, au milieu d'un concours immense de peuple qui l'accompagna à son tombeau. Quoiqu'elle fût dans la première jeunesse, sa renommée avait volé déjà jusqu'à la cour de France; Henri II et Catherine de Médicis avaient souhaité l'entendre, pour son double talent de poëte et de musicienne : car elle excellait à jouer d'un instrument fort en vogue à cette époque et qui devait charmer les loisirs de J. J. Rousseau, de l'épinette.

Une autre tradition nous la montre, il est vrai, sous un aspect moins favorable, sans modifier cependant l'opinion que nous exprimions tout à l'heure, c'est qu'elle était, par les charmes de sa personne et l'agrément de son esprit, l'honneur de son sexe. Il paraîtrait seulement, d'après cette tradition, qu'elle en connut les faiblesses et qu'elle paya surtout tribut à la jalousie. Louise Labé aurait, dit-on, enlevé à Clémence son

amant, et l'accord qu'avait établi entre elles des goûts et des qualités semblables se serait rompu aussitôt, pour faire place à une hostilité ouverte. On parle d'une satire amère où Clémence déchirait sa rivale avec autant de violence qu'elle l'avait d'abord célébrée avec enthousiasme : mais la satire ne se retrouve point, et nous aimons à penser qu'elle n'a jamais été écrite. Continuons donc à voir dans Clémence la victime d'un amour unique; et laissons lui sur le front cette couronne que ses contemporains y déposèrent avec respect, non moins pour ses vertus que pour ses talents.

D'autres noms poétiques concoururent encore à la célébrité de Lyon, dans la première partie du seizième siècle. Parmi les femmes qui cultivèrent alors les lettres avec distinction, on citera Jeanne Flore, qui, traitant le sujet en faveur, avait, dans un conte spirituel, montré la punition réservée « à quiconque mépriserait le véritable amour » ; Jeanne Gaillarde, dont on vantait les *rimes* et qui répondait par un rondeau, que nous a conservé du Verdier, à Marot, qui avait fait son éloge ; Jeanne Creste et Jacqueline Stuard, dignes d'être associées à la pléiade qui rayonnait autour de Louise Labé; les deux sœurs Claudine et Sybille Scève, qui, avec leur mère, Marguerite du Bourg, descendirent non sans honneur dans la carrière où Maurice Scève, leur parent, les avaient précédées; Marie de Pierre-Vive, dame du Péron, qui florissait en 1540. A ces noms on pourrait en ajouter d'autres : mais il vaut mieux, laissant de côté ces réputations éteintes, s'arrêter à l'une

des femmes dont le souvenir a survécu jusqu'à nous, à Pernette du Guillet.

Née en 1520, dans la ville de Lyon, d'une famille noble, elle devait mourir jeune, comme tant d'autres dont les talents, moissonnés trop tôt, ne purent atteindre leur maturité. Néanmoins, malgré la courte durée de sa vie (elle ne se prolongea pas au delà de 1545), Colletet n'hésitait pas à déclarer que la renommée de Pernette du Guillet ne périrait jamais parmi les hommes instruits. Ainsi que Louise Labé et Clémence de Bourges, musicienne et poëte à la fois, elle chantait ses vers en s'accompagnant du luth. Aux dons de l'esprit le plus aimable elle joignait une intelligence très-cultivée et possédait plusieurs langues, celles qui faisaient alors le fond de l'éducation classique. Ses œuvres, recueillies après sa mort par son mari et par Antoine du Moulin, qui en fit l'épître préliminaire, furent dédiées « aux dames lyonnaises, » comme dans la suite une femme célèbre du dix-huitième siècle, madame du Boccage, dédiait l'une de ses tragédies « au beau sexe. » Et ce qui atteste qu'elles trouvèrent des lecteurs empressés, c'est que deux ans après qu'elles eurent paru à Paris, on les réimprima à Lyon. Pour nous, en feuilletant les poésies « de cette gentille et vertueuse dame, » ses odes, ses épigrammes, ses élégies, entre lesquelles Colletet distinguait celles de *la Nuit* et du *Désespoir*, nous y avons reconnu, sous l'enveloppe d'un style un peu rude ou embarassé, des idées ingénieuses et de nobles sentiments. Il y a même, dans quelques-uns de ces morceaux, de la facilité et de la grâce. L'un des meilleurs est celui

qui porte le titre d'*Adonis*, mais il est trop étendu pour être cité; bornons-nous à donner une pièce plus courte où elle remercie un auteur en crédit de l'avoir chantée le premier :

Par ce dizain clairement je m'accuse
De ne savoir les vertus honorer,
Fors du vouloir, qui est bien maigre excuse;
Mais qui pourrait par écrit décorer
Ce qui de toi se peut faire adorer?

Je ne dis pas, si j'avais ton pouvoir,
Qu'à m'acquitter ne fisse mon devoir,
A tout le moins du bien que tu m'avoues :
Prête-moi donc ton éloquent savoir,
Pour te louer ainsi que tu me loues.

Dans une autre pièce, intitulée *Parfaite amitié*, Pernette du Guillet, parlant sans doute à ce même poëte, exprime avec une naïveté qui n'est pas sans agrément le désir qu'elle éprouve d'être présente à sa pensée. Elle suppose que, par un beau jour d'été, se promenant avec lui dans une forêt, elle le quitterait un instant pour se jeter dans de fraîches ondes, vers lesquelles, son luth à la main, elle l'attirerait ensuite, pour lui jeter de l'eau à la face :

Oh! qu'alors eût l'onde cette efficace
De le pouvoir en Actéon muer,
Non toutefois pour le faire tuer,
Et dévorer à ses chiens comme cerf,
Mais que de moi se sentît être serf;
Tant que Diane eût contre moi envie
De lui avoir sa puissance ravie.

Combien heureuse et grande me dirais!
Certes, déesse être me cuiderais [1],
Mais, pour me voir contente à mon désir,
Dois-je aux neuf sœurs faire un tel déplaisir
D'enlever cil qui les sert à leur gré,
Et fait honneur à leur haut chœur sacré?
Non, non; qu'il aille aux neuf muses servir,
Sans se vouloir dessous moi asservir,
Sous moi, qui suis sans grâce et sans mérite.

Un caractère des œuvres de Pernette du Guillet, où la langue italienne se mêle parfois à la langue française, c'est la variété. Elle ne s'y borne pas, comme on le faisait trop volontiers de son temps, à chanter l'amour; elle chante également l'amitié. En général même, ses sujets ont un caractère philosophique qui témoigne du tour sérieux de son esprit, et qui répondait à sa vie. Ses contemporains attestent qu'elle fut sans tache, malgré les séductions du monde, où Pernette vivait fort recherchée. Aussi furent-ils unanimes pour rendre hommage à sa mémoire. Parmi les éloges posthumes dont elle fut comblée, on remarquera l'épitaphe que lui consacra Maurice Scève, et où il célébrait :

L'heureuse cendre autrefois composée
En un corps chaste où vertu reposa.

Ce même accord de la vertu et du talent se rencontre dans Marie de Romieu, du Vivarais [2], que nous join-

1. *Cuider* (cogitare), croire, s'imaginer, présumer.

2. De là, après son nom, la qualification de *Vivaraise* dans le titre de son ouvrage. — C'est ainsi que la division en provinces de notre an-

drons aux Lyonnaises, et parce qu'elle était voisine de leur pays, et à cause d'une certaine ardeur d'imagination qu'elle partagea avec la plupart d'entre elles : il y a en effet, dans ce qu'elle a laissé, beaucoup de mouvement et de verve. Elle était sœur d'un poëte, Jacques de Romieu, gentilhomme et secrétaire du roi, qui avait publié une satire contre les femmes; c'est à cette satire qu'elle répondit, pour ses débuts, en faisant l'apologie de son sexe.

Non contente de revendiquer pour lui l'honneur de l'égalité, Marie de Romieu voulait établir sa supériorité sur celui des hommes : tel est le but de son *Discours de l'excellence de la femme*, où elle ne lui attribue pas seulement l'avantage pour la modestie, la bonne foi, la douceur et les autres vertus du foyer domestique, mais pour les productions de l'esprit, la capacité dans les affaires, la gloire des armes. Si l'opinion contraire a prévalu, ce n'est, elle le déclare tout d'abord, que par l'effet de l'irréflexion et de l'ignorance; et cette opinion, elle prétend la réfuter :

Il me plaît bien de voir des hommes le courage,
Des hommes le savoir, le pouvoir; davantage
Je me plais bien de voir des hommes la grandeur :
Mais, puis, si nous venons à priser la valeur,
Le courage, l'esprit et la magnificence,
L'honneur et la vertu et toute l'excellence
Qu'on voit luire toujours au sexe féminin,
A bon droit nous dirons que c'est le plus divin.

cienne France, en ajoutant à l'importance de leurs centres principaux, créait une émulation qui n'était pas stérile pour les lettres.

Cette proposition nettement formulée, l'auteur ne négligera ni raisonnements ni exemples pour la faire triompher. Elle montre à cet effet, dans ce langage mythologique, aimé de la renaissance, tous les dieux réunis à la naissance de la femme, pour lui départir leurs faveurs :

Qui lui donna les mots d'un parler gracieux,
Qui lui quitta ses rais [1] pour lui former les yeux,
Qui laissa son pouvoir, et qui, son abondance,
Qui donna son honneur, qui donna sa prudence.

De là, ce précieux concours de qualités attrayantes et affectueuses, qui font que pour nous la femme est bien véritablement, si nous voulons être sincères,

Chasse-mal, chasse-ennui, chasse-deuil, chasse-peine.

En vain, dans notre ingratitude, nous armons-nous contre elle de ses *fautelettes*. Reconnaissons, au lieu d'en faire grand bruit, qu'elles sont presque toujours notre ouvrage. Ne sont-elles pas dues aux mielleux propos de ceux qui, se faisant esclaves pour devenir maîtres, répètent en gémissant :

Si vous n'avez le cœur d'une fière lionne,
Si, à vous voir encor, vous ne semblez félonne,
Pourquoi différez-vous à me donner secours,
Sans jouir entre nous de nos douces amours?
Et pourquoi souffrez-vous qu'en mourant je m'écrie
Que je meurs pour aimer une trop fière amie?

1. *Radii*, rayons.

C'est ce langage des galants dont elle se raille, ce langage *mignardé de tropes*, qui fait que trop souvent

Plus d'une, entre tant de pucelles,
Laisse cueillir le fruit de ses pommes plus belles,
Plus par ravissement et par déception,
Que pour avoir en eux mis trop d'affection.

Contestera-t-on maintenant aux femmes de plus hautes qualités et ces vertus qu'on aime appeler viriles? Mais l'histoire répond pour elles en proclamant les noms de Camille, de Sémiramis, de Zénobie. Ici, l'on s'étonne sans doute que, trop peu préoccupée de l'honneur national, Marie de Romieu oublie une héroïne qui les vaut bien toutes et qui nous touche de plus près, Jeanne d'Arc. Pour ce qui concerne l'intelligence, les lettres et les arts, les femmes ne peuvent-elles pas aussi le disputer aux hommes? C'est à son siècle surtout qu'elle en appelle, à son siècle où elle mentionne plusieurs de celles qui figureront dans notre étude, la reine de Navarre, les dames des Roches, les demoiselles de Morel et au premier rang la duchesse de Retz à qui elle rend cet hommage :

... Le grec t'est familier;
De ta bouche ressort un parler singulier,
Qui contente les rois et leur cour magnifique;
Le latin t'est commun et la langue italique.
Tu ravis les esprits des hommes mieux disants :
Tant en prose qu'en vers tu sais charmer nos sens.

Ce plaidoyer, comme on voit, ne manque ni d'ha-

bileté ni de feu. Mais ce n'est pas seulement inspirée par une cause qui lui est personnelle, et sur cette question souvent débattue vers la même époque par des plumes érudites ou piquantes, qu'elle a fait preuve de talent poétique. Dans les œuvres de Marie de Romieu, que son frère publia en 1581 et, s'il faut le croire, à l'insu de l'auteur, percent des germes heureux développés par l'étude. On y trouve un mélange, alors habituel, d'églogues, d'élégies, d'odes, de sonnets et d'hymnes, où nous choisirons, pour la citer, une imitation de la pièce d'Anacréon sur la rose; dans ce sujet Marie de Romieu, par une de ces innocentes luttes qui plaisaient aux beaux esprits du seizième siècle, n'avait pas craint de rivaliser avec Belleau, Ronsard, Baïf et du Bellay :

Au dedans d'un jardin s'il y a rien de beau,
C'est la rose cueillie au temps du renouveau :
L'Aube a les doigts rosins; de roses est la couche
De la belle Vénus, et teinte en est sa bouche;
En Paphos, sa maison est remplie toujours
De la suave odeur des roses, fleur d'amour.

La rose est l'ornement du chef des damoiselles,
La rose est le joyau des plus simples pucelles;
De roses est semé des Charites [1] le sein,
Et de leur doux parfum le ciel lui-même est plein.
Bacchus, ce deux fois né, ce Bassar [2] vénérable,
De roses et de vin garnit toujours sa table.

1. Les Grâces : c'est leur nom grec.

2. Un des surnoms grecs et latins de Bacchus : nouvelle trace du savoir classique de la renaissance.

Quand le jour adviendra de mon dernier vouloir,
Je veux, par testament, expressément avoir
Mille rosiers plantés près de ma sépulture,
Afin que, grandissant, ils soient ma couverture.
Puis l'on mettra ces vers, engravés du pinceau
En grosses lettres d'or, par-dessus mon tombeau :

« Celle qui gît ici, sous cette froide cendre,
Toute sa vie aima la rose fraîche et tendre ;
Et l'aima tellement qu'après que le trépas
L'eut poussée à son gré aux ondes de là-bas,
Voulut que son cercueil fût entouré de roses,
Comme ce qu'elle aimait par-dessus toutes choses. »

Dans un genre plus élevé, Colletet mentionne avec éloge, parmi les pièces de Marie de Romieu, l'élégie funèbre qu'elle a consacrée à Jean Chastelier. Il y signale le choix du mètre, la convenance des idées, l'émotion qui anime les vers. Par ce passage, on jugera en effet que la pièce n'est pas sans mérite :

Pleurez, mes yeux, pleurez pour peindre mes douleurs,
  Et que de vous sorte un ruisseau de pleurs!
Et toi, mon cœur, fends-toi d'une douleur profonde ;
  Fais que mon mort je suive en l'autre monde.

Trop cruelle Atropos..... Ah! je suis hors de moi,
  Tant son trépas me cause un grand émoi!
Mais quoi! mes yeux, mon cœur, toute chose naissante
  Est ici-bas mortelle et périssante!

Le temps emmène tout : le pape et l'empereur
  Meurt aussi bien que le lourd laboureur;
C'est un arrêt donné, que toute chose née
  Est à la fin à la mort destinée.

Après que le printemps, plaisant et amoureux,
A fait son cours, vient l'été chaleureux;
Après le chaud été, l'automne; après arrive
Le froid hiver qui nous met à la rive.

Du nautonier Caron. Rien ne peut secourir
Nos frêles corps condamnés à mourir.
Ainsi ce bon seigneur a passé sa jeunesse
Et son avril, automne et sa vieillesse
Au service de Dieu et de son chrétien roi;
Virilement il est mort pour la foi...

On connaissait peu, au seizième siècle, cet art de se borner, sans lequel on ne sait point écrire. L'auteur emploie beaucoup d'autres vers à énumérer les vertus de Chastelier; et çà et là se mêlent au récit de ses belles actions quelques particularités curieuses sur les affaires du temps. Un poëme qui n'a pas moins d'étendue est une ode de dix-sept strophes en l'honneur du jeune Charles de Lorraine, prince de Chevreuse. Marie de Romieu le félicite d'abord de porter le nom et le prénom « du grand Charles de Lorraine, » immortalisé par tant d'éloges. Elle le convie ensuite aux exploits qui l'attendent à titre héréditaire; et par avance, elle annonce la gloire future de ce descendant des Guises. A ces morceaux sérieux on pourrait en opposer un autre intitulé *Rien*, pour montrer combien nos anciens auteurs, prompts à changer de ton, s'égayaient volontiers par des plaisanteries. Ce n'était, il est vrai, qu'une imitation ou plutôt une traduction assez heureuse de quelques vers de Passerat, jeu d'esprit qu'avait fort admiré cette époque amie des élégances frivoles. Telles

sont encore, dans le recueil de Marie, des étrennes, des anagrammes, des énigmes. Il y a aussi des pièces amoureuses, entre lesquelles l'une est composée « en faveur du seigneur Maissonnier, son cousin, passionné d'un amour chaste et honnête. » Dans cette catégorie rentre, au moins par le fond des idées, une *Instruction pour les jeunes dames*, dont Colletet a dit avec assez de raison « que cette instruction apprendrait plutôt à bien faire l'amour qu'à vivre dans la retenue. » Gardons-nous d'en tirer contre elle aucune induction fâcheuse, puisque, avec la naïveté propre à ce temps et au goût de variété bizarre qui le caractérise, l'auteur passe un moment après à des sujets graves et religieux. Son livre se termine notamment par une complainte sur la mort de notre sauveur Jésus-Christ, où le mérite de l'invention n'appartient pas non plus à Marie de Romieu. Là elle se borne à être l'interprète des vers latins de Sannazar, qui se placent parmi les plus célèbres des modernes. Remarquons à cette occasion que chacun payait alors son tribut à la traduction, parce qu'elle était l'expression d'un besoin public : seulement, par un tort qui lui est ordinaire, Marie de Romieu oublie de signaler ses emprunts.

Tout annonce qu'elle survécut peu à l'année 1584, où sa réputation avait atteint son plus grand éclat. On la citait comme l'honneur de sa terre natale, jadis illustrée par les troubadours ; on l'appelait « la gloire du Vivarais, la quatrième des Grâces ». Ce qu'on sait encore, c'est que sa maison ne manquait pas d'importance dans le pays, et qu'elle fut mariée; car elle fait

allusion, dans un de ses sonnets, aux soins du ménage et aux soucis de la famille, qui la disputaient plus qu'elle n'eût voulu aux occupations des muses. Non contente toutefois, dans les loisirs d'une vie aisée, de composer à ses heures, elle étudiait les bons livres, même ceux de l'antiquité. Notre curiosité éveillée ajouterait volontiers à ces détails sur Marie de Romieu; mais nous ne connaissons rien au delà. Nous ne dirons plus qu'un mot : on nous la représente avec une physionomie aussi agréable que son esprit, et comme ayant uni aux talents et à la beauté de l'âme celle du corps, avantages qu'on aimerait à trouver toujours inséparables.

Une autre femme poëte du midi complétera le groupe que nous avons considéré en premier lieu, et qui, à raison du voisinage de l'Italie, avait en quelque sorte mieux emprunté à cette terre, alors favorisée pour l'imagination et le savoir les rayons de civilisation, dont s'échauffèrent aussi de plus en plus, vers cette époque, le centre et même le nord de la France.

Gabrielle de Coignard, tel est son nom, naquit à Toulouse. Elle-même a rappelé sa patrie dans un de ses sonnets, où elle fait mention de la Garonne,

Fleuve coulant par ce pays fertile...

Issue d'une noble famille, elle épousa un président au parlement de Toulouse, le sieur de Miremont, avec lequel elle vécut heureuse un assez grand nombre d'années, en se livrant à son goût naturel pour les lettres et la poésie. Devenue veuve, elle y chercha une consolation. Dans sa maison, où elle se retira, entièrement

occupée de donner aux deux filles qu'elle avait eues de son mariage une éducation fondée sur la piété, elle charmait sa solitude en composant des pièces religieuses, dont l'accent grave offre un frappant contraste avec la fougue passionnée de Louise Labé. Tandis que celle-ci, toute aux joies des sens et de la terre, semble n'avoir de voix que pour les chanter et pour convier à en jouir, l'autre, comme inspirée d'un esprit nouveau, représente cet élément spiritualiste qui a déjà une large place dans le seizième siècle, et qui devait dominer dans le suivant. L'objet unique de presque toutes ses poésies est d'exprimer les pensées chrétiennes qui remplissaient en effet son cœur. La contemplation de la sagesse et de la bonté de Dieu, la méditation de ses commandements, telle est la source qui les alimente.

La modestie de cette dame égalait d'ailleurs son mérite : loin de se prétendre supérieure aux autres, elle disait souvent qu'il n'y avait qu'une science véritable, celle du salut et des moyens de le faire; ou plutôt que c'était tout connaître que de ne pas les ignorer. D'après cela, on ne peut être surpris que ses ouvrages n'aient paru qu'après sa mort et par les soins de ses enfants[1]. C'est un recueil d'odes, de stances, de sonnets et autres poëmes plus étendus, tous également tirés des livres saints. L'une de ces pièces a pour sujet le dévouement de Judith; voici l'invocation qui en forme le début :

1. *Œuvres chrétiennes de feue dame de Gabrielle de Coignard*, in-12, 1595.

Sous la sainte faveur je veux prendre carrière
A chanter les exploits d'une belle guerrière,
Étoile de son temps, qui sans cesse reluit
D'un éclat flamboyant dans la plus sombre nuit.
Toi, par qui sont toujours sous divers tons unies
De ce grand univers les hautes harmonies,
Accorde mon esprit aux célestes accords;
Seigneur, fais que ma voix puisse pousser dehors
Et mille et mille vers, saints concerts de ta gloire,
Chantant avec Judith l'hymne de la victoire.
Tu t'es voulu servir de son bras délicat,
Toi qui pouvais chercher un foudroyant éclat.

« Et le reste va du même air chez Gabrielle de Coignard, » ajoute son biographe Colletet, qui se plaît à louer ses compositions comme bien imaginées, pathétiques, remarquables par la douceur et la beauté du langage. Quelques-uns des accents qui précèdent rappellent en effet la pensée et la langue de Malherbe.

Quant aux sonnets, qui dépassent le nombre de cent cinquante, le suivant donnera une idée du ton qui y domine et de leur versification :

Cheminant lentement j'erre par un bocage,
Cherchant pour mon repos quelque ombrageux hallier
D'aubépin fleurissant, de chêne ou de peuplier [1],
Où le gai rossignol fredonne son ramage.

Là je veux arroser de larmes mon visage,
Pour adoucir le mal que je veux oublier;
Aux vivants je ne veux ma douleur publier;
Je la veux enterrer en ce désert sauvage.

1. La finale *ier* dans ces noms, ainsi qu'on l'a vu déjà plus haut, ne formait qu'une syllabe et se prononçait comme dans *altier*.

Mais qui sera témoin de l'ennui que je sens?
Ce sera toi, Seigneur, espoir des innocents,
Support des orphelins et l'appui de la veuve!

Tu daigneras sécher les larmes de mes yeux,
Apaisant de mon cœur les regrets soucieux,
Donnant à mes combats ou la paix ou la trêve [1].

Ce fut en 1594 que mourut Gabrielle de Coignard, vers le moment où Paris ouvrait ses portes à Henri IV, et à la veille du dix-septième siècle, dont ses vers, en plus d'une rencontre, annoncent la gravité noble et soutenue. En somme, un style sain et d'une élévation naturelle recommande généralement les productions de cette dame, que le P. Hilarion de Coste et le P. Jacob n'ont eu garde d'omettre dans leurs Histoires des femmes illustres, mais dont les recueils plus modernes ont injustement, ce nous semble, négligé le nom. Ses œuvres, comme son nom, ont mérité de survivre ; et il est permis d'y voir un curieux témoignage de cet esprit calme et posé qui allait succéder aux agitations de la renaissance, et pacifier, pour quelque temps du moins, les domaines de la politique comme ceux de l'intelligence.

1. On écrivait alors *vefve* et *trefve :* pour les yeux comme pour l'oreille cette rime était donc régulière.

II

Femmes poëtes du centre et du nord de la France. — École de la raison, inspiration du foyer domestique, etc. — Madeleine Neveu et Catherine des Roches, Antoinette de Loynes, Camille de Morel, Anne de Marquets, Jacqueline de Miremont, etc.

Revenons maintenant sur nos pas, en nous reportant à la première partie du seizième siècle, afin d'y étudier cette veine de notre poésie qui puise ses principales inspirations dans un ordre de sentiments plus graves que ceux qui avaient dicté les vers de Pétrarque ou de Louise Labé. Ces sentiments marquent en particulier de leur empreinte les ouvrages de quelques femmes poëtes qui ont habité le centre de la France ou qui s'en rapprochaient. Chez elles les affections du foyer domestique dominent avec les accents de la piété, non sans qu'elles offrent aussi à d'autres égards un reflet plus ou moins vif des goûts et des préoccupations de leur temps.

Dans cette école de la raison, plutôt que de la passion, figurent au premier rang les dames des Roches, ou, pour les désigner comme l'ont fait souvent leurs contemporains, Madeleine Neveu et Catherine de Fradonnet; noms différents sous lesquels il faut reconnaître la mère et la fille, qui se ressemblèrent sur tant de points. Le caractère commun de leur talent, et celui de

leur vie, ce fut en effet la régularité ; leur inspiration commune eut sa source dans les sentiments les plus purs, dans les affections les plus légitimes du cœur humain. L'une paraît n'avoir connu qu'un seul amour et le plus saint de tous, l'amour maternel, tandis que la muse de l'autre fut surtout sa piété filiale.

La capitale du Poitou, qui se piquait de partager avec la Touraine et l'Orléanais le goût des lettres, fut la patrie de Madeleine Neveu. Elle naquit en 1530, au sein d'une famille assez considérable ; et cet avantage, uni chez elle à celui de la beauté, la fit rechercher de bonne heure en mariage. Très-jeune encore, elle devint la femme d'un gentilhomme breton estimé pour son savoir, François de Fradonnet, seigneur des Roches, qui s'établit à Poitiers. Il avait trente ans, et mourut dans sa cinquante-huitième année : c'est ce qu'on apprend par des vers funèbres que sa veuve composa en son honneur.

Malgré la convenance et la paix de cette union, Madeleine ne devait pas, à en juger par ses poésies, connaître tout le bonheur dont elle était digne. Le désenchantement y perce en plusieurs endroits, et le souvenir même de la jeunesse réveille en elle des pensées de déception et d'amertume ; témoin ces paroles :

Les plus beaux jours de nos vertes années
Semblent les fleurs d'un printemps gracieux...
Pressé d'orage et de vent pluvieux...

La vive sensibilité qui explique ces plaintes se

peint dans ce sonnet, où elle regrette une amie qu'elle a perdue :

Las! où est maintenant ta jeune bonne grâce
Et ton gentil esprit plus beau que la beauté [1] ?
Où est ton doux maintien, ta douce privauté ?
Tu les avais du ciel, ils y ont repris place.

O misérable, hélas ! toute l'humaine race
Qui n'a rien de certain que l'infélicité!
O triste que je suis! ô grande adversité!
Je n'ai qu'un seul appui en cette terre basse.

O ma chère compagne et douceur de ma vie,
Puisque les cieux ont eu sur mon bonheur envie,
Et que tel a été des Parques le décret,

Si, après notre amour, le vrai amour demeure,
Abaisse un peu tes yeux de leur claire demeure,
Pour voir quel est mon pleur, ma plainte et mon regret!

A défaut de bonheur, Madeleine Neveu eut du moins une réputation sans tache, qui, de sa province, passa dans toute la France. Prononcer son nom, dit Colletet, « c'était non-seulement prononcer un nom vertueux, mais le nom même de la vertu. » Aux qualités du cœur se réunissaient chez elle de rares facultés d'esprit, que le travail et l'instruction ne contribuèrent pas peu à fortifier. Elle savait, ce qui était d'ailleurs ordinaire à la plupart des femmes qui ont cultivé les lettres de son

1. La Fontaine, qui prenait, comme son ami Molière, son bien où il le trouvait et qui le prenait en maître, c'est-à-dire qui perfectionnait tout ce qu'il empruntait, a dit dans son poëme d'*Adonis :*

Et la grâce, plus belle encor que la beauté.

temps, le grec, le latin, enfin l'italien, cet idiome si moderne, que les grands génies qui s'en étaient servi avaient déjà élevé à la dignité de langue classique. Jointe à celle de l'étude, une consolation qui ne lui manqua pas fut d'avoir une fille qui répondit à sa tendresse, à ses soins, à son ambition. Elle-même avait veillé sur son éducation avec la plus active et la plus heureuse sollicitude. Aussi pouvait-elle s'applaudir de retrouver dans cette fille chérie, comme le témoignent quelques-uns de ses vers, avec son maintien, sa taille, et jusqu'à l'accent de sa voix, ses goûts, ses mœurs, son caractère, en sorte que c'était son portrait tout entier,

Et l'âge seul faisait la différence.

Surtout elle se félicitait de leur accord étroit et de l'appui qu'elles se prêtaient l'une à l'autre :

Tu as, enfant, apporté un cœur fort
Pour résister au violent effort
Qui m'accablait ; et m'offris, dès enfance,
Amour, conseil, support, obéissance.
Le Tout-Puissant, à qui j'eus mon recours,
A fait de toi naître mon seul secours.

Dans la communauté d'idées qui régnait entre elles, l'amour des vers était un trésor aux yeux de la mère, dont elle s'était empressée de faire part à sa fille :

Or je ne puis de plus grands bénéfices
Récompenser tes louables offices,
Que te prier de faire ton devoir
Envers la muse et le divin savoir.

On ne sera pas dès lors surpris que, « aimant mieux écrire que filer, » comme elle l'avoue, Madeleine ait combattu avec un esprit piquant et de fort bon aloi le vieux préjugé qui condamnait le savoir chez les femmes. Il n'en fallait redouter, selon elle, que l'exagération et l'abus. Quant à ses avantages, ils étaient des plus manifestes. En premier lieu, les dames n'avaient pas de plus cher intérêt que de remplacer désormais la suprématie de l'amour, qu'elles exerçaient à l'époque chevaleresque, par l'empire plus solide des connaissances et de l'esprit. Dans le noble désir de relever son sexe, dont l'ascendant s'était affaibli avec l'enthousiasme du moyen âge, elle accusait donc la tyrannie que les parents exerçaient sur leurs filles,

> Là les tenant closes dans la maison
> Et leur donnant le fuseau pour la plume.

Elle n'épargnait pas non plus la jalouse appréhension des maris, qui, curieux d'emprisonner leurs femmes dans leur ménage, ne faisaient résonner à leurs oreilles que les mots d'obéissance, de soin, d'avarice :

> Quelqu'un d'entre eux, ayant fermé la porte
> A la vertu, nourrice du savoir,
> En nous voyant, craint de la recevoir ;
> Pour ce qu'ell' porte habit de notre sorte.

Non contente de vouloir réconcilier avec la science ceux qui la dédaignaient ou la soupçonnaient sans raison, Madeleine Neveu la célébrait ensuite dans une ode fort étendue, dont je me bornerai à citer la première strophe :

Ainsi que la lumière
Dompte l'obscurité,
La science est première ;
Mais tout est vanité.

On sait que le seizième siècle n'était pas mûr pour ce genre, et que *le maître du chœur* lui-même, comme on nommait Ronsard, n'a pu atteindre aux beautés qu'il comporte. Plus sage qu'enthousiaste, Madeleine Neveu y réussit moins encore ; ses odes, assez nombreuses, ne se recommandent guère que par l'intérêt qui s'attache parfois à leurs sujets. Tel est le mérite de celle qu'elle a composée

Dessus le siége de Poitiers
Où tant de braves chevaliers
Chargèrent la fatale barque ;

pièce qui nous apprendrait au besoin combien ce siége, fait par l'amiral Coligny en 1569, et soutenu contre lui par le duc de Guise, fut meurtrier pour les deux partis, surtout pour celui des protestants, qui furent contraints de l'abandonner. Cet intérêt historique, à défaut de qualités plus saillantes, se retrouve dans quelques autres morceaux de madame des Roches, spécialement dans celui qu'elle adressa au roi Henri III, sous le nom de la ville de Poitiers, qu'elle fait parler pour demander un parlement qui y fît résidence. Une difficulté de prosodie que s'est imposée l'auteur, et qui paraît digne de mention à Colletet, dans ce *gentil* passage, est celle qui ramène le mot de parlement à la fin de tous les couplets :

Sire, si mon obéissance
Et mon loyal déportement
Méritent quelque récompense,
Je vous demande un parlement.

A vous, mon roi, je me veux plaindre
Et vous conter ici comment
Je crains ceux qui me devraient craindre
A faute d'un bon parlement.

Mes voisins me font tant d'injure
Que je désire incessamment
Guérir la peine que j'endure
Par le moyen d'un parlement...

En l'absence de ce parlement désiré, il avait fallu recourir, et on en verra la preuve, à ces assises extraordinaires que l'on appelait les *Grands jours.* Au reste, Poitiers n'avait pas toujours manqué de parlement; et la faveur que sollicitait madame des Roches pour sa ville natale n'était, suivant elle, que le rétablissement d'une ancienne institution :

Je l'eus du roi Charles septième,
Et le gardai heureusement;
Qu'il vous plaise en faire de même
Et me rendez mon parlement.

Cette assertion finale n'était pas toutefois d'une complète exactitude. Seulement ce qui est vrai, c'est qu'en 1422, lorsque les Anglais étaient maîtres des premières villes du royaume et de la capitale, les membres du parlement de Paris, chassés de leurs siéges par les vainqueurs, s'étaient réfugiés à Poitiers, où le roi

Charles VII, l'année même où il succédait à son père, trouva bon qu'ils rendissent la justice. Ils ne séjournèrent pas moins de quatorze ans dans cette ville fidèle à son roi, et que protégeait le patriotisme de ses habitants autant que la force de sa position. Mais c'était réellement le parlement de Paris en résidence momentanée dans la capitale du Poitou, non pas le parlement de Poitiers. Ainsi vit-on un peu plus tard, et sous la menace d'autres dangers, le même parlement de Paris transféré à Tours, lorsque Henri III eut fui devant les troubles de la Ligue. Témoignage frappant du respect de nos anciens rois pour la justice, qu'ils entraînaient en quelque sorte à leur suite, comme la sauvegarde, ou plutôt comme le dernier emblème de leur puissance. Là-dessus on comprend que la confusion de madame des Roches fût très-volontaire. Quant à son refrain, objet pour Colletet d'un singulier rapprochement, il lui remettait en mémoire ce passage où, « dans nôtre Lucien français, certain personnage finit toutes ses demandes et tous ses arguments par cette conclusion ; *Ergo, rendez-nous nos cloches.* » Et ce souvenir, il l'alléguait d'autant plus volontiers, ajoutait-il, « que Chinon, le pays de Rabelais, n'est pas loin de Poitiers. »

Pour avoir échoué dans sa requête, madame des Roches n'en garda pas rancune à Henri III, qu'elle a loué très-souvent, pénétrée de ce culte respectueux que les vieux Français professaient pour leurs souverains; elle n'a pas craint même, dans un de ses sonnets, de le comparer à Trajan :

Sire, Trajan le Bon vous égale en prudence,
Mais vous le surpassez en sainte piété;
Vous avez, jeune d'ans, sur le sceptre porté
Des plus rares vertus la plus digne excellence.

Plutarque prit Trajan dès sa première enfance;
Le Phénix [1] Amyot vous a presque allaité :
Son nom est immortel pour sa grande bonté;
Vous êtes admirable en douceur, en clémence.

Par malheur, Henri III ne mérita pas toujours cet éloge; mais il y a quelque chose de touchant dans l'hommage où sont réunis le maître et l'élève, où l'éloge du traducteur de Longus et de Plutarque est associé à celui d'un prince que sa faiblesse seule entraîna au vice et même au crime. Ami des lettres et s'y connaissant, il était d'ailleurs prompt à encourager par ses largesses ceux qui les cultivaient. On peut croire que madame des Roches ressentit les effets de son humeur libérale : au moins ne nous laisse-t-elle pas ignorer qu'elle en éprouvait le besoin; car beaucoup de ses sonnets ne sont que des complaintes sur sa mauvaise fortune; et son ton, nous l'avons déjà indiqué, est le plus souvent celui de la douleur. Il est certain que dans l'époque agitée où elle vécut, elle ne put échapper aux coups de l'adversité. Les guerres civiles troublèrent sa vie comme celle de tant d'autres. Dans une de ses épîtres, madame des Roches nous entretient des dommages qu'elles lui avaient causés :

1. On n'ignore pas que Phœnix est, dans Homère, le nom du précepteur d'Achille. Quant à la tradition qui fait de Plutarque le précepteur de Trajan, elle n'est pas conforme à la vérité historique.

Pendant que ma triste pensée
De tant de maux publics grièvement [1] offensée,
Allait sur les autels, j'aperçus deux maisons,
Que j'avais au faubourg, n'être plus que tisons...
Ces maisons pouvaient bien valoir deux mille livres,
Plus que ne m'ont valu ma plume ni mes livres...

Ainsi avait-elle vu périr en un moment *son peu de bien*, et, par une *humble requête*, elle priait le roi de lui venir en aide dans ses traverses.

Son patriotisme lui donnait bien droit à cette protection royale : car plusieurs de ses pièces attestent qu'elle n'était étrangère à aucun des sentiments et des intérêts du pays, à aucune des gloires de son temps. Là elle s'attaque aux Anglais, dont on n'avait pas oublié les ravages; elle les appelle *le fléau capital du repos de la France, les contempteurs du vrai Dieu, les meurtriers de leurs rois.*

Organe de l'opinion publique, elle admire avec la France le *grand duc* François de Guise, leur vainqueur. Mais peu après, lorsque la lutte s'est engagée entre la maison royale et celle de ce puissant seigneur, elle déplore les discordes qui déchirent la nation, livrée à l'esprit de révolte. Un de ses poëmes a pour sujet la perte d'un des chefs les plus illustres de nos armées, le comte de Brissac, poëme où Colletet a signalé le mérite d'un style *assez fleuri et assez relevé*, mais où il faut louer surtout les plus honorables sentiments. C'est ce qui fait qu'un des contemporains de madame des Ro-

1. On prononçait *grévement.*

ches, Scévole de Sainte-Marthe, qui dans ses Éloges latins lui a donné une belle place, ainsi qu'à sa fille, mentionne cette espèce d'épitaphe de la manière la plus flatteuse, en adressant la parole à l'auteur :

Brissac d'un tel plaisir aura l'âme ravie,
Voyant en vos beaux vers reluire son beau nom,
Qu'il ne plaindra pas tant la perte de sa vie
Comme il estimera le gain de ce renom.

C'est à Scévole de Sainte-Marthe, qui passa une partie considérable de sa vie à Poitiers, que nous devons aussi, sur les dames des Roches, des détails du plus vif intérêt. Il nous apprend que leur maison hospitalière s'ouvrait à la meilleure compagnie de cette ville, et que tout étranger de distinction recherchait la faveur d'y être présenté. Au seizième siècle, elle était une sorte d'hôtel de Rambouillet, *une académie de vertu et de science*, presque aussi célèbre que le salon où se réunissaient, dans l'âge suivant, Corneille, Molière, La Rochefoucauld. Comme Julie d'Angennes et sa mère, Madeleine Neveu et sa fille recueillaient les hommages des savants et des littérateurs. Dans la compagnie dont elles étaient le centre on lisait, on jugeait les livres nouveaux, surtout on applaudissait leurs vers, et l'on admirait leurs qualités morales, qui rehaussaient la supériorité de leurs talents. C'était en sortant de leur demeure qu'Étienne Pasquier écrivait ce distique :

Felices, virgo tali quæ nata parente,
Mater cui talis nata superstes erit.

Mais ces vers, on le reconnaîtra bientôt, devaient recevoir leur démenti de la destinée.

Avec une renommée contemporaine si brillante, on ne s'étonnera pas que les œuvres de madame des Roches aient été souvent reproduites. Elles avaient paru d'abord à Poitiers; mais, enrichies d'additions successives, elles ne tardèrent pas à être publiées à Paris même, et par l'imprimeur alors en vogue, l'Angelier. Aux poésies on y trouve jointes des *Lettres* en prose écrites d'un ton familier et sur des sujets très-divers. Il en est qui traitent de questions de morale; il en est même d'un intérêt purement philologique : l'une, par exemple, roule sur le mot *proterve*, dont l'emploi lui avait été reproché comme celui d'un terme *écorché du latin*. Madame des Roches le défend dans une discussion *pleine*, dit Colletet, *de bonnes et gentilles pensées*, où elle allègue notamment qu'elle l'a emprunté au premier chant de l'Arioste, « petit larcin, ajoute-t-elle, qui doit être d'autant plus justement permis qu'au temps de guerre où elle écrivait, le pillage était presque pratiqué de tous.»

L'édition la plus complète, celle de 1604[1], se termine par des stances composées à l'occasion de ce tournoi de beaux esprits, dont le grave jurisconsulte Étienne Pasquier fut, dans un de ses moments de gaieté, le principal tenant, et dont mademoiselle des Roches fut l'héroïne. Une puce aperçue, dans une visite de l'avocat,

1. Elle est de Rouen; et c'est une preuve, entre beaucoup d'autres, que la vie littéraire était bien loin d'être alors, comme de nos jours, concentrée presque entièrement à Paris.

sur le fichu de cette jeune personne, devint un sujet inépuisable de traits ingénieux et de vers badins, dont le recueil se trouve dans les *Œuvres* de Pasquier : car « cette fameuse puce avait, disait-il, mis la puce à l'oreille de tous les beaux esprits. » C'est pour répondre à ce concours de plaisanteries et d'éloges que la mère, fêtée à l'envi avec sa fille, célébra « *les poëtes chante-puce*; » et cette pièce de madame des Roches a été placée par erreur sous le nom de Catherine, comme nous en avertit Colletet. A elle seule, si l'on croit La Monnoie, elle vaut mieux que toutes les autres du même recueil.

La mère et la fille s'appliquèrent ensemble à traduire, en vers français, le poëme de l'enlèvement de Proserpine, par Claudien. On comprend donc sans peine, d'après la sympathie qui confondait même leurs études, qu'il y ait eu quelques méprises semblables à celle que nous venons d'indiquer. L'unique ambition de Catherine des Roches était, d'ailleurs, d'ajouter quelque chose à la gloire de Madeleine et d'être nommée après elle, comme son unique passion fut l'amour filial. Héritière des agréments et des vertus de sa mère, objet de sa tendresse exclusive, sa consolation dans le veuvage, elle voulut lui réserver tout son amour, et, par ce touchant motif, elle ne consentit point à prendre d'époux, bien que sa main fût briguée par beaucoup de prétendants. Leur attachement inaltérable sembla être respecté par la mort : car elles succombèrent toutes deux, le même jour, au même fléau, à la peste qui ravageait, en 1587, leur ville natale : heureuses, selon le vœu

qu'elles avaient formé souvent, d'être réunies dans le tombeau comme elles l'avaient été durant leur vie. Par une inspiration prophétique, Catherine avait déclaré plus d'une fois qu'il ne serait pas même au pouvoir de la mort de les séparer l'une de l'autre.

Sous l'influence de ces tendres sentiments, elle échappa au pédantisme, cet écueil ordinaire des femmes auteurs; elle demeura simple, malgré sa forte éducation, et, même dans un genre faux, elle ne manqua pas de naturel.

Nous la voyons en effet, par un singulier tribut payé au goût dominant, composer des vers d'amour, et s'ingénier à peindre une passion qu'elle n'a point connue. Dans la bouche de deux personnages romanesques de sa création, Sincéro et Charite, dont les noms indiquent assez les sentiments, elle a mis un grand nombre de chansons et de sonnets, où l'on trouve plus de naïveté que de mouvement et d'ardeur. Tel est ce langage de Sincéro à l'objet de son affection :

Ce qui me rend pour vous le cœur tout allumé,
Charite, mon doux feu, c'est qu'une même flamme
Embrase votre cœur, votre esprit et votre âme,
Et que je suis de vous uniquement aimé.

Je me sens très-heureux de me voir estimé
Par vos doctes écrits, et connais bien, ma dame,
Que vous pouvez ourdir une excellente trame
Qui rendra par vos vers mon renom animé.

Alceste racheta de son mari la vie,
Voulant mourir pour lui; mais vous avez envie
De racheter la mienne avec plus heureux sort :

Pour ce que, sans mourir, chaste, savante et belle,
Vous filez pour nous deux une vie immortelle
Qui vaincra les efforts du temps et de la mort.

Voici comme s'exprime à son tour Charite, sous les traits de laquelle il n'est pas difficile de reconnaître mademoiselle des Roches :

Sincéro, mon désir et mon cœur et ma vie,
Excusez-moi de grâce et ne vous offensez,
Si, poursuivant le cours de mes vers commencés,
J'accompagne l'amour avec la jalousie.

Sincéro, mon désir, je n'eus jamais envie
D'aimer autre que vous; mais aussi ne pensez
D'aimer autre que moi, et ne vous avisez
De chercher autre nœud que celui qui nous lie.

Ne vous arrêtez point aux propos envieux
Qui veulent réformer la grâce de vos yeux :
Leur finesse et douceur ne sont dignes de blâme.

Leur finesse démontre une sincérité,
Leur douceur représente une simplicité;
Car les yeux, Sincéro, sont fenêtres de l'âme.

La fin de ce sonnet rappelle un peu le raffinement des *Pétrarquistes,* dont se raillait du Bellay vers cette époque; et, avec plus de simplicité, il y a aussi plus de grâce dans une autre pièce du même genre où Catherine des Roches, à l'imitation des églogues de l'antiquité, et sur les pas de Remi Belleau, peignait un berger et une bergère :

Cependant qu'ils contaient d'agréables discours,
Témoignant la douceur du feu qui les enflamme :

A l'entour voletaient mille petits Amours ;
L'amour est dans leurs yeux ainsi que dans leur âme.

Mais ce qui vaut mieux, chez cette sage fille, que ces émotions factices et ces contrefaçons assez froides, c'est la veine d'inspiration du foyer, dont la pièce suivante, *A sa quenouille*, sujet déjà traité par Théocrite, nous offre un échantillon :

Quenouille, mon souci, je vous promets et jure
De vous aimer toujours, et jamais ne changer
Votre honneur domestic pour un bien étranger,
Qui erre inconstamment et fort peu de temps dure.

Vous ayant au côté, je suis beaucoup plus sûre
Que si encre et papier se venaient arranger
Tout à l'entour de moi ; car, pour me revenger,
Vous pouvez bien plutôt repousser une injure.

Mais, quenouille m'amie, il ne faut pas pourtant
Que, pour vous estimer et pour vous aimer tant,
Je délaisse du tout cette honnête coutume

D'écrire quelquefois ; en écrivant ainsi,
J'écris de vos valeurs, quenouille mon souci,
Ayant dedans la main le fuseau et la plume.

Par là on voit que Catherine n'avait nullement abandonné ses *pelotons*, « ni laissé de mettre en œuvre la laine, la soie et l'or, quand il était besoin ; » en sorte que c'était à la fois, d'après l'observation de Colletet, « une femme d'étude et une femme de ménage. » Ses ouvrages reproduisent le plus souvent, du reste, le ton et la pensée de ceux de sa mère. (Les uns et les autres parurent réunis, et, par une réciprocité touchante, elles se les

étaient dédiés entre elles.) Catherine, elle aussi, dans son culte de la royauté, fait un pompeux éloge de Henri III. Quand il revint de la Pologne, elle s'empressa de lui adresser des vers, qui furent traduits en grec par Scaliger, et en latin par Sainte-Marthe, où elle le félicitait

> De changer, d'un agréable échange,
> Pour le sceptre gaulois, une couronne étrange,
> Et un peuple sans âme à un peuple animé.

C'était traiter avec peu d'égard les Polonais, que le duc d'Anjou avait, tout le premier, mal récompensés de leur dévouement, le royaume que l'élection lui avait donné n'ayant été à ses yeux qu'un lieu d'exil. Un plus juste hommage est celui qu'elle rend à cette reine qui traversa pure et presque inaperçue, telle fut sa parfaite modestie, le palais des Valois, à Louise de Vaudemont, la femme de Henri III. Dans cette pièce, où l'accent d'un tendre attachement se mêle à celui du respect, non contente de célébrer ses vertus, elle vante, avec la prédilection de son sexe, tout ce qu'avait d'aimable et d'attirant cette princesse, « phénix de beauté, » ses lèvres, ses cheveux, son doux et brillant regard, son front poli et ce teint vermeil

> Qui la fraîcheur des lis et des roses efface.

Elle n'oublie pas non plus la mère du roi, Catherine de Médicis, à qui elle offre spécialement une Imitation des préceptes contenus dans les livres saints attribués à

Salomon, où l'on remarque le portrait de la femme forte :

Heureux qui trouvera la femme vertueuse,
Surpassant de valeur la perle précieuse...
Fuyant le doux languir du paresseux sommeil,
Matin elle se lève, avant que le soleil
Montre ses beaux rayons, et puis fait un ouvrage
Ou de laine ou de lin, pour servir son ménage,
Tirant de son labeur un utile plaisir.
Ses servantes aussi, qu'elle a bien su choisir,
Chassant l'oisiveté, sont toutes amusées
A charpir [1], à peigner, à tourner leurs fusées [2]...

Un autre goût que Catherine des Roches partagea avec sa mère fut celui de l'antiquité païenne : elle l'étudiait avec ardeur, et n'aspirait à rien moins qu'à imiter Pindare. En revenant des chefs-d'œuvre de notre littérature à ces simples essais où l'érudition s'efforçait d'ajouter à l'élan de l'inspiration native, il est curieux de voir une jeune fille, passionnée pour l'étude du grec comme les poëtes de la pléïade, rappeler par son *Hymne de l'eau*, l'une des plus belles odes du lyrique thébain [3]. Mais qu'il nous suffise de dire que ce morceau fut fort admiré de son temps, au lieu de citer la longue suite d'hexamètres où sont énumérées avec complaisance toutes les qualités de ces nymphes

Qui punissent l'orgueil et corrigent le vin,

1. *Faire de la charpie.*
2. Aujourd'hui *fuseaux.*
3. Première olympique.

en épanchant avec leurs ondes tant de biens aux mortels.

Gardons-nous de faire succéder, dans l'appréciation de ces ébauches plus ou moins heureuses, un dénigrement trop sévère au trop facile enthousiasme de nos ancêtres, et ratifions plutôt encore avec indulgence les suffrages qu'ils ont décernés à Catherine des Roches pour cette *Antithèse de la mort et du sommeil*, qui réveille le souvenir de sa fin prématurée :

Rien n'est plus différent que le somme et la mort,
Combien qu'ils soient issus de même parentage :
L'un profite beaucoup, l'autre fait grand dommage ;
De l'un on veut l'effet, de l'autre on craint l'effort.

Le sommeil, respirant mille petits zéphyrs,
Caresse doucement le dormant en sa couche ;
Et la mort, ternissant une vermeille bouche,
Étouffe pour jamais ses gracieux soupirs.

Ne m'abandonne point, ô bienheureux sommeil !
Mais viens toutes les nuits abaisser la paupière
De ma mère et de moi : fais que la nuit dernière
Ne ferme de longtemps nos yeux au clair soleil !

Ainsi soit pour jamais le silence sacré
Fidèle avant-coureur de ta douce présence !
Ainsi l'ombreuse nuit révère ta puissance,
Ainsi les beaux pavots fleurissent à ton gré !

On applaudira également au tableau que mademoiselle des Roches a tracé de l'envie et des envieux dans son poëme intitulé l'*Agnodice*, dont voici les premières lignes :

Il n'y a passion qui tourmente la vie
Avec plus de fureur que l'impiteuse [1] envie.
De tous les autres maux on tire quelque bien :
L'avare enchaîné d'or se plaît en son lien
Le superbe se fond d'une douce allégresse
S'il voit un grand seigneur qui l'honore et caresse.
Le voleur, épiant sa proie par les champs,
Sourit à son espoir, attendant les marchands ;
Le gourmand prend plaisir au manger qu'il dévore
Et semble par les yeux le dévorer encore...
Mais, ô cruelle envie, on ne reçoit par toi
Sinon le déplaisir, la douleur et l'émoi!
A celui qui te loge, ingrate et fière hôtesse,
Tu laisses pour paîment le deuil et la tristesse.

Aux vers assez bien tournés, qui continuent à marcher ainsi, se mêle un certain intérêt dramatique; car Agnodice (mot composé du grec, comme on les aimait alors) est le nom d'une jeune personne accomplie qui s'est dévouée au service de son sexe et que l'envie furieuse a, par ce motif, voulu rendre sa victime. Ses coupables efforts ont été heureusement frappés d'impuissance; mais la méchante, pour se consoler de ce qu'Agnodice avait échappé à ses coups,

A poursuivi depuis, d'une haine immortelle,
Les dames qui étaient vertueuses comme elle.

Si, en continuant la mention des œuvres de mademoiselle des Roches, on joint aux précédentes quelques

1. Nous avons substitué *impitoyable* à *impiteux*, que l'on trouve aussi dans Marot, Montaigne, Régnier, etc. Mais il est d'un emploi moins commode dans la poésie.

scènes d'une *Tragicomédie* [1] (ce fut, jusqu'au *Cid*, le nom des tragédies dont le dénoûment était heureux), une traduction des vers dorés de Pythagore; des poésies légères, où ce noble et sérieux esprit ne plaisante pas sans agrément; une mascarade et une chanson des Amazones, genre de divertissement fort en faveur à la cour des Valois et qui avait conservé une partie de sa vogue à celle de Louis XIV; des quatrains moraux qui nous remettent en mémoire ceux de Pibrac, etc., on reconnaîtra aisément que la fille a plus écrit que la mère; ajoutons qu'elle a mieux écrit. D'une part, le progrès naturel de la langue, à une époque où elle était si activement maniée, tourne au profit de Catherine des Roches, dont l'expression est plus nette et plus régulière; de l'autre, un souffle plus poétique semble avoir animé sa jeunesse et se refléter dans ses ouvrages. Telle fut l'opinion des contemporains, dont l'un a dit, en l'honorant d'une mention toute spéciale, « qu'elle reluisait à bien écrire entre les dames, comme la lune entre les étoiles [2]. » Et ce n'était pas seulement en vers; elle s'est exercée aussi en prose, surtout dans le genre des dialogues. On passera vite néanmoins sur les deux premiers, où elle veut prouver, en soutenant une thèse qui lui tenait fort à cœur, que les femmes peuvent retirer les fruits les plus précieux de l'étude, et sur un troisième où figurent l'Amour, la Beauté et Physis (*la bonne mère Nature, fille aînée du Créateur*), modèle de ce faux es-

1. *Les amours et les noces du jeune Tobie et de Sara, fille de Raguel*, fragment dramatique mêlé de chœurs.

2. Pasquier, *Recherches de la France*, VII, 6.

prit, froidement quintessencié, qui florissait alors en Italie. Plusieurs autres sont philosophiques et d'un plus grand intérêt. Dans des espèces de scènes allégoriques, on voit d'abord converser la Vieillesse et la Jeunesse, qui disputent de leurs avantages. Après s'être exaltée en dépréciant sa rivale, qui lui rend la pareille, la Vieillesse finit toutefois par convenir, sans trop de peine, de ses inconvénients et de ses disgrâces. Dans les propos qui s'échangent, l'auteur a reproduit quelque chose de l'agrément que l'antiquité savait mêler à ce genre. C'est ensuite la Fortune qui, dans une assez longue discussion avec la Vertu, prétend contester sa prééminence, jusqu'à ce qu'elle lui déclare « que la douceur de son langage l'a si bien gagnée, qu'elle voudrait n'être jamais séparée d'elle. » Plus loin, trois parties du corps humain, la main, le pied et la bouche, exposent tour à tour leurs services, non sans récriminer et sans gémir sur leur sort. La main, par exemple, se plaint d'être nue, tandis que ce *vilain pied* est si bien couvert. Leur sage conclusion est cependant qu'il vaut mieux cesser leurs débats et vivre, pour s'entr'aider, en bonne intelligence. Enfin mademoiselle des Roches fait converser deux ennemies de l'homme, la Pauvreté avec la Faim, et une peinture expressive du temps se montre dans ce dialogue, où l'on remarque ces paroles de la Faim, annonçant qu'elle retourne dans *ses logis ordinaires :* « Je m'en vais chez les paysans du Poitou; il semble qu'ils vivent de faim comme les autres en meurent : depuis que la guerre m'y mena, je n'en ai guère bougé. » Témoignage trop

réel de la misère créée dans ces pays par les discordes civiles!

Ni l'invention ni l'esprit, nous l'avons assez montré, n'ont donc manqué à Catherine et à sa mère, qui personnifient pour nous cette école où l'imagination, plus tempérée, est aussi plus réglée dans sa marche que chez quelques-unes des femmes du Midi : avec moins de vivacité et de couleur que sous la plume de Louise Labé et de Marie de Romieu, le langage semble également avoir, chez les dames des Roches, plus de clarté et de correction. Telle était la prétention hautement avouée du centre et du nord de la France, en particulier de l'Ile-de-France, dont la capitale sera réputée le siége du beau langage, non sans titre, comme le déclarait Henri Estienne; et cette idée continuant à s'accréditer, le docte et judicieux Vaugelas proclamera bientôt, au dix-septième siècle, cette vérité passée à l'état d'axiome littéraire, c'est que les femmes d'une part, et de l'autre Paris, ont eu sur nos progrès intellectuels, et principalement sur ceux de notre idiome, l'influence la plus salutaire.

Parmi les femmes poëtes natives de Paris et qui y florissaient alors, Antoinette de Loynes, l'une des plus renommées, se recommande en outre à notre attention par un trait de conformité avec Madeleine des Roches; elle eut en effet trois filles que l'on a surnommées les *trois perles du seizième siècle*, en sorte que ses goûts et ses talents furent comme un patrimoine qui se conserva dans sa famille. Elle avait épousé Jean de Morel, poëte lui-même et orateur. Belle et ingénieuse, digne

de figurer dans cette élite qui a honoré notre pays, Antoinette de Loynes rivalisa sans trop de désavantage, comme l'attestent ses contemporains, avec tous les coryphées de la littérature, les d'Aurat, les Binet, les Mondoré, les Saint-Gelais, etc. Il ne nous reste d'ailleurs, pour la juger, que bien peu de pièces, entre lesquelles un sonnet mystique adressé à Jeanne Seymour et aux sœurs de cette princesse, avec quelques vers relatifs à la mort de Marguerite de Navarre. Quel est le peintre, demandait-elle, qui réussira mieux que ne l'a fait sa plume, à tracer d'elle une image accomplie? Elle ajoutait ensuite naïvement, les yeux fixés sur son tombeau :

Avec saint Paul je dirai
Et croirai
Que la reine ici sommeille,
Et que son corps n'est point mort,
Ains qu'il dort
Jusqu'au jour qu'il se réveille.

Quant aux filles d'Antoinette, Camille, Lucrèce et Diane de Morel, Scévole de Sainte-Marthe a célébré leur talent poétique, dont, par malheur, les témoignages ont aussi presque tous disparu. Il s'est plu notamment à les montrer dans leur maison, qui semblait, nous dit-il, *un temple des muses*, et où se pressait une foule sympathique, lorsque, groupées autour de leur mère et de leur père, qui rappelaient Latone et Apollon, elles récitaient avec eux les vers latins ou français qu'elles venaient de composer. L'enthousiasme qu'excitèrent leurs productions est encore attesté par les suffrages de L'Hô-

pital[1]. L'aînée, Camille, était surtout en renom, ce dont le P. Hilarion de Coste nous a laissé une singulière preuve, en disant « qu'il l'aurait louée bien volontiers si elle n'était pas morte hors de la vraie Église [2]. » Elle méritait cependant de l'être, outre ses vers, par l'étendue de son savoir, car elle possédait à fond les langues latine, grecque, italienne, espagnole, et par son extrême modestie, qui lui fit redouter pour ses œuvres le grand jour de la publicité. Ajoutons, à son éloge, que sa meilleure pièce fut celle qu'elle consacra, en 1583, à la mémoire de son père.

Mais ce n'était pas seulement dans le monde que l'on cultivait la poésie. Elle était en honneur jusque dans les couvents, et la religieuse Anne de Marquets a son rang parmi nos femmes poëtes. Bien qu'elle appartînt par sa naissance au comté d'Eu, qui faisait partie du Vexin français, on peut la placer au nombre des Parisiennes, puisque sa vie se passa et que ses ouvrages furent composés aux portes de Paris. Issue d'une famille noble, elle trouva dans le monastère de Poissy, à défaut d'établissement que lui eût offert un mariage digne d'elle, cet asile qui demeurait toujours ouvert aux jeunes filles de qualité, et qui n'excluait, en somme,

1. Voyez *Hospitalii Carmina*, p. 432 de l'édition d'Amsterdam, in-8°, 1732.

2. *Éloges et Vies des dames illustres*, in-4°, 1630, p. 403. — Sainte-Marthe lui a consacré une pièce de vers latins dont voici le début :

Rara tui sexus et nostri rarior ævi
Gloria, quas olim ductore parente camœnas
Nosse datum, aerii juga dum celsissima Pindi,
Vix paucis adeunda viris, ascendere virgo
Non dubitas, sacrasque manu decerpere lauros, etc.

ni les distractions ni les plaisirs permis. Les cellules ne se fermaient nullement aux visites; celle d'Anne de Marquets, en particulier, n'était presque jamais solitaire; les nouvelles de la ville et de la cour y avaient leur écho. On y plaisantait avec un enjouement sans malice; telle était la société d'élite qui s'y réunissait et dont elle se trouvait le centre.

Cet empressement, qui n'échappa point, il est vrai, aux traits de la satire [1], s'expliquait très-naturellement par la réputation de la *belle religieuse;* ainsi parlaient les contemporains, car à ses qualités sérieuses se joignaient tous les agréments de la personne. La vivacité, la grâce de son entretien, n'étaient pas douteuses; son savoir l'eût été davantage, si l'on admettait sur elle l'opinion d'un très-habile connaisseur, mais aussi d'un très-malin critique, de Henri Estienne. Celui-ci prétendait qu'elle n'avait qu'une teinture médiocre du latin et plus encore du grec, s'étant vu obligé, disait-il, de prendre une peine extrême pour lui faire entendre son bréviaire. Mais est-il besoin de rappeler que l'auteur de l'*Apologie d'Hérodote* n'était pas toujours et pour tous également digne de foi?

Son temps, en tout cas, lui accorda le mérite d'exceller dans la poésie française; et lors même qu'à l'exemple de Colletet, assez sévère pour les dames auteurs, et particulièrement pour Anne de Marquets, on

1. Dans une épître *aux candides lecteurs,* Anne de Marquets s'est fort bien défendue contre les propos d'un *anonyme* qui l'accusait de ne vivre séquestrée ni du monde ni des lettres, et dont elle s'attachait à prouver par représaille « que l'opuscule était dépourvu de savoir et de grâce. »

restreindrait beaucoup la valeur de cet éloge, on ne contestera pas qu'elle n'ait fait un usage très-bienséant de ses talents, puisqu'ils ne servirent qu'à l'expression du sentiment religieux. Ce fut surtout durant le colloque de Poissy qu'ils se déployèrent. Dans cette assemblée, tenue en 1561, et où se réunirent les principaux prélats et docteurs pour régler les différends qui agitaient le monde chrétien, elle composa plusieurs prières et devises en vers, sous forme d'hommages adressés aux représentants les plus considérables du catholicisme. Le tout fut imprimé à Paris en 1562 et dédié au cardinal de Lorraine, qu'elle félicitait, dans un sonnet placé au début de son recueil, d'avoir assuré le triomphe de la vérité sur l'erreur. C'était ce même personnage qu'elle célébrait encore peu après dans un autre mètre et en ces termes :

Prince vertueux et sage,
Qui avez reçu des cieux
Le riche et noble partage
De leurs dons plus précieux,
Combien fut cette journée
Bienheureuse et fortunée
En laquelle j'entrepris
De sacrer à la mémoire
Cette célèbre victoire
Dont vous gagnâtes le prix...

Tout le reste, ajoute l'historien de nos anciens poëtes, après avoir cité ce début, « va du même air à peu près et témoigne clairement que, contre la créance de quelques-uns, la cadence et la mesure de cette forme d'odes

ne sont pas de l'invention de Malherbe, qui depuis en a fait de si belles et de si pompeuses, mais qu'elles étaient en usage longtemps avant lui. »

Par un autre travail, Anne de Marquets a payé tribut à la suprématie dont jouissait parmi nous la littérature italienne; c'est en traduisant les œuvres sacrées du célèbre Flaminio, qui, avec le goût enthousiaste du siècle pour les souvenirs et les noms romains, se faisait appeler Marcus Antonius Flaminius [1]. Elle publia en 1569 cette traduction en vers, et l'offrit, suivie d'un choix de ses propres poésies, à Marguerite, la sœur du roi Charles IX. Enfin à sa mort, qui arriva en 1588, elle laissa, sur les dimanches et sur les principales fêtes, des sonnets spirituels qui furent imprimés en 1605, à Paris, avec une préface d'une de ses compagnes en religion, Marie de Fortia. Ce n'était d'ailleurs qu'une traduction des collectes qui se lisent dans l'église, et cette application singulière de la poésie suffit pour caractériser l'époque. Temps d'heureuse naïveté, où la reconnaissance d'un lecteur facile était assurée à l'auteur, où les veilles, les tentatives des poëtes, inspirés ou non, trouvaient toujours des mains prêtes à les applaudir et des bouches pour les répéter, où la critique, avec ses exigences et ses malveillances, n'était pas née, où presque tous les efforts étaient récompensés par la gloire !

Deux ans avant de mourir, Anne de Marquets était

1. Il a été déjà question de ce poëte dans l'étude sur Scévole de Sainte Marthe, *Caractères et portraits littéraires du seizième siècle*, tome I, page 445.

devenue aveugle, et Gilles Durant, l'un des littérateurs les plus en crédit, l'un de ceux qui jouèrent dans la Ligue le rôle le plus efficace et le plus français, faisait ainsi, dans son épitaphe, allusion à cette circonstance :

Le jour lui refusa sa clarté coutumière,
Ingrat, ne daignant plus s'épandre sur ses yeux;
Mais elle par dépit s'envola dans les cieux,
Laissant le monde veuf de sa belle lumière.

Déjà Ronsard, dans un de ses sonnets, avait jadis salué *cette fleur nouvelle qui apparaissait à ses yeux,* et aux suffrages de ce juge sans appel s'étaient joints, entre beaucoup d'autres, ceux de d'Aurat et de Scévole de Sainte-Marthe. Tel fut l'éclat de cette existence vouée aux lettres tout autant qu'à la prière, témoignage frappant du mouvement général qui, dans cette période féconde, emportait les esprits, non sans faux pas et sans chutes, vers un avenir certain de progrès. L'amour de l'étude avait pénétré partout, et, comme le silence du cloître, le tumulte des camps n'avait pu fermer accès à cette pacifique invasion. Mais, sous l'influence des querelles et des guerres de religion, les sujets qu'on s'appliquait à traiter rentraient le plus souvent dans les idées qui dominaient la société, je veux dire le cercle d'aspirations pieuses où s'était renfermée Anne de Marquets, où devait se renfermer aussi Jacqueline de Miremont, l'une des femmes poëtes qui ont le plus honoré Paris.

Nous savons par Guillaume Colletet que sa vie s'écoula, vers la fin du seizième siècle, dans cette ville, dont elle

était originaire. L'article qu'il lui a consacré dans son manuscrit est du reste un des plus courts. On y voit seulement qu'elle appartenait à une maison noble, et que, douée d'autant de science que d'esprit, elle composa un assez bon nombre de vers. Son premier livre parut avec ce titre bizarre : *le Petit nain qui combat le monde*. Il fut suivi d'un poëme de plus longue haleine, *la Part de Marie, sœur de Marthe*[1], formé de quatrains héroïques, où Jacqueline de Miremont faisait tout à la fois l'éloge de la vie contemplative et attaquait non sans agrément, par l'arme du ridicule, les vices de tous les siècles et ceux de son temps en particulier. Ainsi débutait cette œuvre éminemment morale :

Le maître parle ici : Fuyez, soins inutiles,
Pensers soigneux du corps, délogez d'avec moi;
Emportez vos pouvoirs dans les âmes débiles :
J'ai pour vous trop d'honneur; j'ai pour vous trop de foi.

Le maître parle ici : Qui faut-il que j'écoute ?
Où doit viser mon œil? où doit tendre mon cœur?
Frivoles vanités, je vous fais banqueroute :
Montrez vos faux éclats au profane moqueur.

C'est avec ce ton mêlé de fermeté et d'aisance que l'auteur poursuit la corruption des mœurs, et plusieurs de ses quatrains ne sont dépourvus ni de véhémence ni d'effet. On en jugera par ceux où sont signalés deux vices, contraires en apparence, mais qui, comme le remarquait déjà Aristote, profond scrutateur de la nature

1. Allusion à ces paroles de la sainte Écriture : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.*

et du cœur humain, se rapprochent plus souvent qu'on ne pense, l'avarice et la prodigalité. Elle s'adresse d'abord à l'avare :

Tu es haï de tous comme un champ infertile,
Infracteur des édits que nature a dressés.
Qui peut aimer celui qui rend tout inutile,
Et quels biens a celui qui n'a jamais assez?

Ensuite elle apostrophe le dissipateur :

S'il advient que, séduit par un dessein contraire,
Tu prodigues tes biens d'une excessive main,
Pauvret, c'est un métier qu'on ne peut longtemps faire :
Ce que l'on donne au soir manque le lendemain.

Tu ne peux pratiquer longtemps cet exercice :
Prodigue, ton état soi-même se détruit;
Et, qui pis est, souvent c'est l'homme plein de vice
Qui de tes fous excès cueille le plus de fruit.

Tout l'heur que tu prétends par ta folle dépense
Cesse tout aussitôt que tu cesses d'avoir :
Donc, perdant par tes dons le don et la puissance,
Tu n'as plus de plaisir, n'ayant plus de pouvoir...

Avec quelques défauts du temps, surtout la recherche du trait, se montre çà et là dans ces vers une touche virile. Et ce mérite ne manque pas aux autres œuvres de l'auteur, parmi lesquelles il faut mentionner une pièce qui se trouve en tête d'un panégyrique du roi d'Écosse et d'Angleterre, Jacques VI.

A côté de Jacqueline de Miremont se rangent plusieurs dames, natives comme elle de Paris, et dont les talents s'y déployèrent, particulièrement Anne de Lau-

tier, connue aussi sous le nom de dame de Champ-Baudouin, qui *douée*, suivant l'expression naïve d'un ancien auteur [1], *des grâces de la vertu et du savoir*, possédait, avec la connaissance des langues, celle des mathématiques, et, de plus, écrivait fort bien en prose ou en vers. Là-dessus, il est vrai, nous devons en croire les témoignages contemporains, car elle ne paraît point avoir publié les œuvres qui l'avaient mise en possession, vers 1584, d'une réputation florissante. C'est que les femmes du seizième siècle, on croit devoir le rappeler, loin de chercher la lumière, la fuient; elles se dérobent à la publicité, loin d'y faire appel. Le prix de leur mérite s'accroît de leur modestie. Ce trait significatif, qui témoigne que cette grâce suprême des femmes était restée en honneur parmi elles, se retrouve à tout moment chez nos vieux bibliographes; à tout moment nous les voyons exprimer un regret, c'est que les productions dont ils parlent soient demeurées manuscrites.

Il en fut de même pour Diane Symon, dont les compositions non imprimées, qui circulaient vers 1570 à Paris, étaient fort recherchées des connaisseurs. Signalons encore dans la capitale, où les lettres avaient leur plus brillant foyer, Artuse de Vernon, dame de Téligny, renommée pour ses poésies; et, à une date antérieure, madame d'Entragues, qui avait charmé par ses rondeaux et ses ballades la cour de Louis XII, l'une des femmes qui y introduisirent le goût de la culture de l'esprit; Catherine de Clermont, qui épousa le maréchal

1. La Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque française*.

Albert de Gondi, duc de Retz, et qui fut gouvernante des enfants de France, capable non-seulement de bien tourner les vers, mais initiée à l'étude des mathématiques, de la philosophie, de l'histoire ; elle s'exprimait avec éloquence en latin ainsi qu'en français, et lorsque les ambassadeurs de Pologne, en 1573, se présentèrent à Charles IX, elle traduisit à ce prince leur harangue latine et leur répondit dans la même langue ; Anne Séguier, mariée une première fois au petit-fils du chancelier Duprat, puis, en secondes noces, au sieur de Lavergne, nom qui devait être mêlé aux célébrités du grand siècle [1], et qu'elle illustrait dès lors par ses *Poésies chrétiennes* ; ses filles, Anne et Philippine Duprat, marchaient sur ses traces, *accomplies comme elle d'esprit et de corps,* selon La Croix du Maine [2] : ornements des cercles des Valois par cette instruction solide qui n'ôtait rien de leur agrément aux dames de la cour de France, elles n'excellaient pas moins que leur mère à parler leur langue ou à l'écrire.

Les femmes, comme on voit, disputaient avec ardeur aux hommes le prix du savoir ; elles briguaient surtout, et non sans succès, le prix de la poésie. Tandis que l'auteur dramatique Garnier se distinguait à Paris par ses tragédies imitées de l'antiquité classique, sa femme, Françoise Hubert, bien qu'elle ne publiât pas ses œuvres,

1. Mademoiselle de Lavergne, qui devint madame de Lafayette.

2. « Je m'assure, disait-il de l'une d'elles notamment (d'Anne Duprat), que tous ceux qui ont eu cet heur de la voir et de l'entretenir seront d'accord que la nature s'est étudiée en elle à produire ce qu'elle avait de plus beau et de plus recommandable. »

se plaçait pourtant au rang des personnes les plus considérables par leur mérite, et spécialement, d'après le langage de l'époque, « les plus versées dans notre poésie. » Madeleine Deschamps, qui épousa le contrôleur général Servin et fut la mère du célèbre avocat général de ce nom, rimait avec autant de bonheur en français qu'elle écrivait en latin et en grec. A Paris également, Anne de Graville, dont le père avait été amiral de France, mettait en vers la *Théséide* de Boccace[1], qui, dans la vogue déjà signalée de l'Italie et de ses productions, trouvait encore, on le verra plus loin, une autre femme pour interprète[2]. La dame de Villeroi, née de l'Aubespine, renommée pour son esprit et pour sa beauté,

1. C'était par ordre de la reine Claude, épouse de François Ier, qu'elle avait entrepris ce travail, qui est conservé manuscrit à la bibliothèque impériale. Sa devise elliptique était ainsi conçue : *Musas natura, lacrymas fortuna.* Elle fut, du côté paternel, la bisaïeule d'Honoré d'Urfé.

2. Voici l'argument de cette œuvre, alors si célèbre, qui tira son nom de Thésée. Deux illustres Thébains, Arcite et Palémon, amis et rivaux, sont épris ensemble d'Émilie. Arcite est préféré; mais lorsqu'il vient de remporter le prix d'un tournoi, son cheval se cabre, le renverse, et cette chute est mortelle. Toutefois, avant qu'il meure, Thésée, instruit de la passion partagée qu'il ressentait, lui fait épouser sa maîtresse, qui presque aussitôt lui ferme les yeux. Dans le désespoir qu'Émilie et Palémon éprouvent, l'une d'avoir perdu son amant, l'autre son ami, Thésée intervient encore; touché de leur malheur et plein d'estime pour l'un et pour l'autre, il leur laisse un temps raisonnable pour épuiser la violence de leur douleur, en lui donnant un libre cours; ensuite il représente à Emilie qu'elle retrouverait un autre Arcite dans la personne de Palémon, et finit par le lui faire accepter pour époux. — Ajoutons que, comme tant d'autres prétendues inventions de l'Italie à cette époque, cette œuvre de Boccace, divisée en douze livres, et la première qui ait été composée en rimes octaves, était tirée d'un vieux roman français que Chaucer traduisit en vers anglais (1400).

traduisait les Epîtres d'Ovide. Henriette de Clèves, fille du duc de Nevers, ajoutait aussi l'éclat du talent littéraire à celui qu'elle tirait de sa naissance et de sa vertu. On citait, parmi ses œuvres inédites, sa traduction de l'*Aminte* du Tasse. A ces noms, les plus brillants de notre aristocratie, des noms plébéiens ne laissent pas d'être mêlés, par exemple ceux de Suzanne Habert, de Nicole Estienne, de Modeste Dupuis. La première a donné des *Œuvres poétiques* d'un ton facile, qui furent imprimées en 1582. La seconde appartient à cette famille docte et ingénieuse qui n'a pas moins marqué sa trace dans les lettres que dans l'industrie. Sa *Défense pour les femmes contre ceux qui les méprisent* et ses *Misères de la femme mariée* témoignent d'un esprit sage et délicat, qui renouvelle ce qu'il y a d'usé dans le fond par l'élégance et par l'agrément des détails[1]. Quant à Modeste Dupuis, s'attachant comme elle à présenter l'apologie de son sexe, elle prenait dès ce moment pour son sujet le *Mérite des femmes*. Curieux indice du courant d'idées qui, dans notre société polie du dix-septième siècle, allait rétablir sur un fondement plus solide que par le passé, sur l'esprit, ce noble ascendant des femmes, dont l'influence a été incontestable, nous l'avons indiqué, sur la culture de la langue et du génie français.

Cependant la fécondité de la province, dans cet âge de mouvement et de progrès, n'était guère au-dessous

1. Elle avait épousé le médecin Liébaut, dont la fortune ne fut pas en rapport avec le mérite très-réel. (Voyez les *Lettres* de Gui Patin, t. III, p. 444 de l'édition Réveillé-Parise.)

de celle de Paris. Là encore nous avons beaucoup de travaux à énumérer, beaucoup de femmes à citer, honneur de leur sexe et des lettres. C'est, dans le Mâconnais, Philiberte de Fleurs, pour ses *Soupirs de la viduité;* dans le Poitou, Madeleine Chémeraut, qui montra que par les dons de l'esprit elle n'était pas indigne de la parenté des dames des Roches; dans l'Anjou, Esther de Beauvais, dont les opuscules ne déparent pas les œuvres de Béroalde de Verville, auxquelles ils ont été joints; dans la Provence, la dame Desjardins, estimée de Joachim du Bellay, qui a mêlé plusieurs sonnets dont elle est l'auteur au recueil de ses propres poésies; dans le Dauphiné, Marie Delahaye, que Claude de Boissière, son compatriote, mentionne dans son *Art poétique*, au nombre des modèles; dans le Languedoc, Marguerite de Cambis, qui, pour se consoler dans son veuvage, après avoir perdu son mari, le baron d'Aigremont, enrichissait notre littérature de quelques traductions en vers d'ouvrages italiens; dans le Bourbonnais, Marie de Brame; ce sont enfin, dans d'autres provinces, Anne Tulonne, Jeanne Flore, Elisène de Crenne, etc., chacune de ces provinces et même la plupart de nos villes importantes s'honorant à l'envi de posséder des talents qu'elles considéraient comme leur patrimoine public, et se montrant jalouses de conserver le culte de ceux qui les avaient illustrées. A Bourges, dès la première partie du seizième siècle, Jeanne de La Fontaine inaugurait un nom destiné à la gloire en traduiduisant, comme Anne de Graville, en vers français la *Théséide* de Boccace. Sa mémoire a eu pour panégy-

riste l'auteur des *Baisers*, Jean Second, qui, non content de la louer au sujet de ce qui fut son principal titre à la réputation, n'hésitait pas à déclarer que rien, dans le domaine littéraire, ne lui avait été étranger [1]. Ailleurs, vers la même époque, Marie Dentiers, réveillant des haines un peu assoupies, écrivait une épître contre les Turcs, les juifs et les infidèles. Par une autre inspiration du zèle religieux, Anne Bins, un peu plus tard, poursuivait dans ses poésies les hérétiques, tandis que, animées de passions rivales, des femmes reflétaient dans leurs ouvrages les doctrines de la réforme, qu'elles avaient embrassée. Telle fut Georgette de Montenay, qui vivait à la cour de Navarre et y écrivit, dit un contemporain [2], « un fort beau livre en vers français intitulé : *Emblèmes chrétiens.* » Telles furent surtout Anne et Catherine de Parthenay, dont le nom se mêla à celui des Rohan, maison féconde, au seizième et au dix-septième siècle, en hommes comme en femmes illustres.

Anne de Parthenay, si l'on en croit les vers de Marot faits à son honneur, excellait dans la poésie et dans la musique. Elle joignait au charme de la voix et aux ta-

1. Voyez, parmi les *Élégies* de Jean Second, la pièce qui commence ainsi :

Hospes, Joannæ hoc Fontanæ habet ossa sepulchrum ;

Et une autre qui a pour titre : *In historiam de rebus a Theseo gestis, duorumque rivalium certamine, gallicis numeris ab illustri quadam matrona suavissime conscriptam.*

2. La Croix du Maine. — Le livre que nous mentionnons, après avoir paru à Lyon en 1571, fut reproduit à Zurich en 1583, avec l'accompagnement d'une version latine.

lents qui captivent la société les plus solides connaissances, nourrie dans l'étude des langues classiques et même de la théologie, ainsi que l'en a félicitée Théodore de Bèze. Nièce de la précédente, Catherine de Parthenay, dont la vie romanesque fut étroitement liée à divers événements de notre histoire, eut encore plus de réputation dans les lettres. Ce fut en outre l'une des fermes colonnes du parti protestant; le cœur chez elle était au niveau de l'intelligence. Fille du seigneur de Soubise, elle devint en 1568, vers l'âge de quinze ans, la femme du baron de Pont, qui périt enveloppé comme calviniste dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Il suffirait de dire, pour l'honneur de l'éducation sérieuse qu'on donnait aux dames à cette époque, que la jeune baronne, en vue de déguiser un commerce de lettres qu'elle entretenait avec sa mère, lui écrivait en latin et la priait de lui répondre dans cette langue. D'un second mariage, contracté en 1575 avec le vicomte René de Rohan, prince de Léon, elle eut deux fils, dont l'un fut le fameux Henri de Rohan, et trois filles, entre lesquelles l'une, que le duc des Deux-Ponts épousa, avait fait à Henri IV, qui l'aimait, cette fière réponse : « Je suis trop pauvre pour être votre femme et de trop bonne maison pour être votre maîtresse. » Une autre lisait l'Écriture dans le texte hébreu et avait pour la poésie de rares dispositions, que sa piété seule l'empêcha de cultiver. Quant à Catherine de Parthenay, la digne mère de ces nobles enfants, en butte aux discordes civiles et calviniste convaincue, elle soutint le siége de la Rochelle avec la plus mâle intrépidité. Elle avait défendu qu'on

fît rien pour la délivrer au préjudice de son parti, aimant mieux rester prisonnière que de subir une capitulation. Par la suite elle fut enfermée au château de Niort, et en 1631 elle mourut dans la captivité, au Parc, en Poitou.

Ce qui doit ici d'ailleurs nous préoccuper plus spécialement, ce sont ses titres littéraires. Car après son dévouement à la réforme et l'éducation de ses enfants, qui fut l'objet de ses principaux soins (elle fut veuve de bonne heure pour la seconde fois), ce qui lui tenait surtout à cœur, c'était l'étude : la plus grande partie de ses loisirs elle la consacrait à la composition. Avec ses malheurs domestiques, les élégies qu'elle a laissées rappellent les coups qui frappèrent les calvinistes. Dans l'une elle a déploré la mort de son premier mari, qui, au dire de l'historien Varillas, déploya un courage héroïque en disputant sa vie à ses assassins; dans d'autres elle a regretté la triste fin de l'amiral de Coligny et de tant de personnages illustres. Parmi ses pièces de théâtre, sa tragédie de *Judith et Holopherne*, représentée à la Rochelle en 1573, mérite notamment un souvenir. Unissant à une brillante imagination un profond savoir, elle avait traduit le Discours d'Isocrate à Démonique. Elle maniait de plus la raillerie avec beaucoup d'esprit; on lui a attribué, non sans vraisemblance, la satire connue sous le nom d'*Apologie de Henri IV*[1]. Toutefois, lorsqu'un coup soudain le frappa, à ce moment suprême

1. Voy. Fontette, *Bibliothèque historique de la France*, t. II, nº 19673. — On trouvera cette satire dans le *Journal de Henri III*.

où se taisent les mécontentements et les haines, elle n'en célébra pas moins par les strophes suivantes la mémoire de ce grand prince :

Regrettons, soupirons cette sage prudence,
Cette extrême bonté, cette rare vaillance,
Ce cœur qui se pouvait fléchir et non dompter;
Vertus, de qui la perte est pour nous tant amère,
Et que je puis plutôt admirer que chanter,
Puisqu'à ce grand Achille il faudrait un Homère.

Jadis par ses hauts faits nous élevions nos têtes :
L'ombre de ses lauriers nous gardait des tempêtes;
Qui combattait sous lui méconnaissait l'effroi.
Alors nous nous prisions, nous méprisions les autres,
Étant plus glorieux d'être sujets du roi,
Que si les autres rois eussent été les nôtres [1].

Maintenant notre gloire est pour jamais ternie;
Maintenant notre joie est pour jamais finie :
Près du tombeau sacré de ce roi valeureux
Les lis sont abattus, et nos fronts avec eux.

Mais parmi nos douleurs, parmi tant de misères,
Reine, au moins gardez-nous ces reliques [2] si chères,
Gage de votre amour, espoir en nos malheurs :
Etouffez vos soupirs, séchez votre œil humide,
Et pour calmer un jour l'orage de nos pleurs,
Soyez de cet État le secours et le guide.

O Muses, dans l'ennui qui nous accable tous,
Ainsi que nos malheurs, vos regrets sont extrêmes :

1. C'est-à-dire nos sujets.

2. C'est le sens du latin *reliquiæ*. André Chénier, dans ses notes sur Malherbe, a regretté la désuétude de ce mot.

Vous pleurez de pitié quand vous songez à nous,
Vous pleurez de douleur en pensant à vous-mêmes.

Hélas! puisqu'il est vrai qu'il a cessé de vivre,
Ce prince glorieux, l'amour de ses sujets,
Que rien n'arrête au moins le cours de nos regrets :
Ou vivons pour le plaindre, ou mourons pour le suivre.

Près de cette femme d'un héroïsme antique et qui joua un rôle tout viril, se place par la date, sans lui ressembler par aucun autre trait, Marseille d'Altouvitis. Et d'abord, ce fut une catholique, car elle tint de près aux Valois : c'était la fille d'une maîtresse de Henri III, Renée de Rieux, et du descendant d'une noble maison de Florence, Philippe d'Altouvitis. De fort bonne heure privée de son père, qui était venu occuper à Aix une position éminente, et à qui une querelle coûta la vie, elle dut son prénom à la ville de Marseille, qui fut sa patrie et qui la présenta sur les fonts baptismaux. Des vers d'un poëte, son compatriote, en nous apprenant qu'elle mourut à un âge peu avancé (elle fut ensevelie dans une des églises de cette ville), témoignent des regrets qu'elle y laissa et des sentiments de sympathie que ses productions excitèrent parmi ses contemporains. De ces petites pièces qui, nées des circonstances, passent avec elles, il ne nous est resté qu'une ode où elle célébrait deux restaurateurs de la poésie provençale, entourée jadis d'un si vif éclat, et plaignait la mort de l'un d'entre eux.

Nul n'aura dans le ciel partage,
S'il n'a chanté par l'univers

Le rare phénix de notre âge,
Paul et Bellaud unis en vers.

Mercuriens, diserts poëtes,
Enfants des neuf Muses chéris,
Je sacre aux lauriers de vos têtes
Deux fleurons de myrte choisis.

Atropos a voulu dissoudre
Un couple d'amis si très-beau,
Ayant mis Louis Bellaud en poudre
Sous le froid marbre du tombeau.

Mais de quoi lui sert son envie?
L'amour a dompté son effort;
Car Paul lui redonne la vie
Malgré le destin et le sort.

III

Faveur et culture des lettres dans les premiers rangs de l'aristocratie française. — La poésie en honneur jusque sur le trône ou les marches du trône. — Marie Stuart, Jeanne d'Albret, Catherine de Bourbon, etc.

Revenons à Paris, où, dans les classes élevées surtout, la vie littéraire était si florissante et si active. Un précieux manuscrit de vers, que conserve la bibliothèque impériale, en montrant combien la famille de François Ier s'appliquait aux lettres avec ardeur et souvent avec succès, ne contribue pas peu à nous faire comprendre la renaissance du pays et les progrès de la langue, grâce au salutaire empire de l'exemple que nous avons signalé, à ce principe fécond d'émulation qui, des hautes régions sociales où l'esprit français a déployé tant d'éclat, se répandait dans tous les rangs. De la race de François Ier, cette tradition de culture intellectuelle et de reproduction littéraire devait passer presque aussitôt aux Bourbons. Parmi les femmes de cette famille signalons déjà, à ce titre, Gabrielle de Bourbon, dame de La Trimouille, dont la sensibilité, cette âme du vrai talent, trancha prématurément l'existence : la douleur qu'elle éprouva de la perte de son fils unique, Charles de la Trimouille, filleul de Charles VIII, et qui fut tué à Marignan, la conduisit

6

au tombeau en 1516. Son *Voyage du pénitent* et son *Instruction des jeunes pucelles* attestent, entre autres ouvrages, la facilité de son esprit aussi bien que l'ardeur de sa piété. La femme du premier Henri de Bourbon, prince de Condé, morte en 1586, mérite pareillement d'avoir sa place dans l'histoire de notre littérature. Nous nommions tout à l'heure Charles VIII : une princesse qui lui fut fiancée et qui n'est pas étrangère à la France (c'était la fille de Marie de Bourgogne), Marguerite d'Autriche, n'écrivit pas avec moins de distinction en prose et en vers; c'est dans notre langue qu'elle a composé le *Discours de ses infortunes et de sa vie*, car elle eut une carrière marquée par beaucoup de traverses. Après que Charles VIII lui eût préféré, en 1491, Anne de Bretagne, elle était sur le point d'épouser l'infant d'Espagne, fils de Ferdinand et d'Isabelle, lorsqu'il mourut tout à coup. Aussi, quand un nouveau projet d'union lui destina pour mari Philibert le Beau, duc de Savoie, et qu'elle allait le joindre par mer, assaillie d'une tempête qui menaçait ses jours, se faisait-elle avec une naïveté mélancolique cette épitaphe souvent citée [1] :

Ci gît Margot, la gente damoiselle,
Qu'eut deux maris et si mourut pucelle.

Il n'en fut rien toutefois; mais bien et dûment mariée au duc de Savoie, elle devint trop tôt veuve pour son bonheur. Elle se consola de la perte d'un époux

1. Notamment par Fontenelle, dans l'un de ses *Dialogues des morts*.

justement aimé, en assurant, par les qualités d'une grande et sage princesse, la prospérité des peuples confiés à ses soins. Gouvernante des Pays-Bas, elle mérita particulièrement la reconnaissance de cette contrée, où son administration, qui y développa toutes les sources de la fortune publique, a laissé d'excellents souvenirs.

Comme Marguerite d'Autriche, Marie Stuart, quoique née en pays étranger, fut Française par sa mère autant que par les mœurs et la langue : elle nous touche même de plus près, puisqu'elle s'est assise sur le trône de France. Nous n'avons ici ni à discuter sa vie ni à raconter ses malheurs, fruits de sa fatale beauté vantée de tous ses contemporains, mais que sa résignation héroïque a rendus si dignes de compassion. Qu'il nous suffise, en rappelant quelques détails qui se lient à son éducation, de montrer quel fut son rôle ou plutôt son influence littéraire, et par les poésies qu'on lui attribue et par celles qu'elle a inspirées autour d'elle.

Fille unique du roi d'Écosse, Jacques V, elle perdit son père huit jours après sa naissance, en 1542 ; et à peu d'années de là sa mère, Marie de Guise, l'envoya en France, où elle fut élevée avec ce soin et ce goût d'érudition classique qui étaient alors en honneur. Marie Stuart, douée d'une intelligence précoce, saisit plutôt qu'elle ne reçut les leçons de ses maîtres, et, à l'âge où l'on ne songe qu'à être belle, elle se fit un jeu de devenir savante. La Croix du Maine rapporte qu'en présence de Henri II, entouré de sa cour, on la vit,

âgée de quatorze ans, prononcer une harangue latine dans le but d'établir « combien il sied aux femmes de connaître les lettres et les arts libéraux. » Semblable en quelques points à Christine de Suède, Marie Stuart possédait six langues outre le français; elle excellait surtout à parler et à écrire la nôtre : heureuse si elle avait pu commander toujours à son imagination et à son cœur! La troupe alors nombreuse des poëtes, captivée par l'attrait piquant et sérieux de son esprit, vit en elle une divinité protectrice ; et Ronsard s'écriait en la saluant de ses hommages :

. . . . . Toute beauté
Près de la sienne est laide, et la mère nature
Ne composa jamais si belle créature.

Plus tard, ce souvenir des triomphes de sa jeunesse, lorsqu'on applaudissait à son printemps, comme on l'a si bien dit, plus qu'à l'éclat de sa fortune, inspirait au cardinal du Perron ces paroles d'un douloureux contraste :

Ainsi serve et captive en triomphe est menée
Celle que tant de pompe et de gloire suivait,
Quand sa jeune beauté les peuples captivait,
Célébrant dans nos murs son premier hyménée.

Et peu après le même du Perron vouait à l'opprobre l'auteur de la mort de cette princesse, Élisabeth, sa parente, qui l'avait immolée

Contre tout droit divin et toute humaine loi [1].

1. Au seizième siècle, fort ami des anagrammes, on découvrit celle-ci dans le nom de Marie Stuart à l'époque de son supplice : *Tu as martire.*

Mais reportons nos yeux aux jours où Marie Stuart animait les fêtes de sa présence et recueillait l'admiration d'une foule enthousiaste. Ce temps fut court; et presque aussitôt dans cette destinée tragique, les nuages s'amoncelant, l'avenir s'assombrit. Dès l'instant où son époux, François II, eut rendu le dernier soupir, elle sembla entrevoir qu'il n'y aurait plus pour elle ici-bas de paix ni de bonheur. Entendons ses plaintes touchantes :

Fut-il un tel malheur
De dure destinée,
Ni si triste douleur
De dame infortunée,
Qui mon cœur et mon œil
Vois en bière et cercueil;

Qui en mon doux printemps
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extrême tristesse;
Et en rien n'ai plaisir
Qu'en regret et désir?

Soit en quelque séjour
Ou en bois ou en prée,
Soit à l'aube du jour
Ou bien sur la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent.

Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'ois qu'il me tient propos,
Je le sens qui me touche :

En labeur, en recoi [1],
Toujours est près de moi.

Telles sont, si l'on en croit la tradition, les paroles qu'elle accompagnait de son luth, en pleurant sur son veuvage. Mais bientôt il fallut quitter cette terre où elle avait trouvé une hospitalité si empressée; il fallut voguer vers l'Écosse, à l'aspect sauvage, aux rudes et farouches habitants; et tandis que Ronsard, s'associant à sa douleur, gémissait sur l'éloignement de Marie, elle répétait, dit-on, ces accents, en voyant nos rivages disparaître à ses regards[2] :

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance!
Adieu, France, adieu mes beaux jours!
La nef qui disjoint nos amours
N'a si [3] de moi que la moitié :
Une part te reste, elle est tienne;
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souvienne.

A côté de cette catholique sincère, dont le cœur fut celui d'une femme, plaçons une calviniste fervente et à l'âme vraiment virile, Jeanne d'Albret, la mère du meilleur de nos rois, cette princesse qui, suivant le

1. *Requies*, repos.

2. Il faut bien avouer que ces vers paraissent un souvenir des sentiments de Marie Stuart plus que leur expression véritable. (Voyez ce qu'en dit M. Rathery dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, t. XVII, p. 342.)

3. Pourtant, toutefois.

parler naïf d'un de nos annalistes[1], « s'est plu grandement en la poésie. » Quelques-uns de ses vers ont vu le jour; mais l'auteur que nous citons nous apprend, et c'était l'usage, « qu'une infinité d'autres n'ont point été imprimés. »

Dans une visite qu'elle fit en mars 1566 au célèbre imprimeur Robert Estienne, que François I[er] ne dédaignait pas non plus d'aller entretenir, elle improvisa un quatrain qui témoigne de son admiration pour la plus grande invention des temps modernes, aussi bien que de son zèle religieux :

> Art singulier, d'ici aux derniers ans
> Représentez aux enfants de ma race
> Que j'ai suivi des craignants [2] Dieu la trace,
> Afin qu'ils soient les mêmes pas suivants.

On aime à rappeler, comme une preuve du goût de ce ferme esprit pour les jeux de la poésie, que Jeanne d'Albret chantait un refrain béarnais au moment où Henri IV reçut la vie; et il semble que cette franche et courageuse gaieté ait tout d'abord passé chez son fils. Compatissante pour les autres, autant que sévère pour elle-même, on n'oubliera pas qu'elle lui a donné l'exemple de ce gouvernement populaire qui rendit Henri si cher à ses sujets. Son caractère s'était trempé de bonne heure dans les circonstances difficiles contre lesquelles elle dut lutter. Ayant épousé à vingt ans, en 1548, Antoine de Bourbon, prince faible et irrésolu,

1. Du Verdier.
2. Le participe présent n'était pas indéclinable au seizième siècle.

dont elle formait le parfait contraste, ses qualités naturelles et acquises trouvèrent pour s'exercer une libre carrière : car elle eut à jouer dans sa maison et dans son parti le rôle de l'homme et du chef. A son énergie et à sa constance, elle joignait les qualités les plus aimables. Belle, mais d'une beauté noble qui n'empruntait rien à la recherche, spirituelle, éloquente, elle fut à la fois la bienfaitrice et l'émule des savants, et surtout des poëtes. Il faut voir dans cette époque, où les gens d'esprit, préludant à l'égalité moderne, commençaient à hanter les princes et même à être courtisés par eux, Jeanne d'Albret répondre à une épître de l'un des chefs de la pléiade, de Joachim du Bellay :

Que mériter on ne puisse l'honneur
Qu'avez écrit, je n'en suis ignorante,
Et si ne suis pour cela moins contente
Que ce soit moi à qui appartient l'heur.

Je connais bien le prix et la valeur
De ma louange, et cela ne me tente
D'en croire plus que ce qui se présente,
Et n'en sera de gloire enflé mon cœur.

Mais qu'un Bellay ait daigné de l'écrire,
Honte je n'ai à vous et chacun dire
Que je me tiens plus contente du tiers,

Plus satisfaite et encor glorieuse;
Sans mériter me trouve si heureuse
Qu'on puisse voir mon nom en vos papiers [1].

1. On prononçait alors *papières,* et ce mot rimait avec *tiers* d'une manière parfaite pour l'oreille comme pour les yeux. Ainsi *foyers* (foyères) rimait avec *fiers,* même au temps de Racine.

A ce sonnet ajoutons-en un autre adressé au même poëte ; c'est encore un compliment ou plutôt un remercîment de Jeanne d'Albret :

De leurs grands faits les rares anciens
Sont maintenant contents et glorieux,
Ayant trouvé poëtes curieux
Les faire vivre, et pour tels je les tiens.

Mais j'ose dire, et cela je maintiens,
Qu'encore ils ont un regret ennuyeux,
Dont ils seront sur moi-même envieux,
En gémissant aux champs Elysiens.

C'est qu'ils voudraient, pour certain je le sais [1],
Revivre ici et avoir un Bellay,
Ou qu'un Bellay de leur temps eût été ;

Car ce qui n'est savez si dextrement
Feindre et parer, que trop plus aisément
Le bien du bien serait par vous chanté [2].

Ainsi se jouait, en vers un peu embarrassés et subtils, d'après le goût du temps, cette reine énergique qui fut enlevée à son parti dans la force de l'âge : elle succomba en 1572, deux mois avant la Saint-Barthélemy, d'une maladie instantanée, dont l'issue terrible parut suspecte. Avec une crédulité passionnée, qu'excu-

1. On écrivait alors *sçay*, ce qui rendait la rime meilleure.

2. Ce sonnet, où l'alternative des rimes masculines et féminines ne se retrouve plus comme dans le précédent, atteste que cette règle n'était pas encore établie d'une manière définitive. — Au reste, Jeanne d'Albret n'avait pas délaissé, par attachement pour le langage de la cour, son idiome natal, puisqu'elle fit traduire le *Nouveau Testament* en langue basque, à l'usage de ses sujets.

saient ou que justifiaient tant de perfidies et de crimes, on voulut, dans cet accident, peut-être fort naturel, reconnaître la main de Catherine de Médicis.

Saluons au passage la fille de Jeanne d'Albret, Catherine de Bourbon, née en 1558 et morte en 1604, qui composait des vers à peine âgée de douze ans [1]; et arrêtons-nous enfin à cette famille où la culture de l'intelligence et la supériorité des talents, unie à celle du rang, se produisirent dans cette époque avec le plus d'éclat et de grâce, à la dynastie des Valois, spécialement aux princesses qui illustrèrent le nom de Marguerite.

Fille de Henri II et sœur de François II, de Charles IX et de Henri III, Marguerite de Valois, qui naquit en 1552, fut mariée en 1572 à Henri de Navarre, premier prince du sang, destiné à être plus tard un héros et un grand roi. Elle parut dès sa première jeunesse, d'après les témoignages contemporains [2], « ornée d'un tel et si divin esprit, si docte et si éloquent, qu'elle surpassait toutes celles qui avaient réputation d'être bien nourries aux lettres : » avantage qu'elle devait à la nature beaucoup plus qu'à l'étude ; car, ennemie d'une application opiniâtre et de la constance en toute chose, elle ne sut jamais échapper à la douce sujétion du plaisir. Sous ce rapport comme sous celui de l'esprit, elle représenta dignement une maison plus habile, par malheur, à bien dire qu'à bien faire. Ses *Mémoires*

1. Le *Bulletin de la société du protestantisme* a publié (juillet et août 1853) des vers de cette princesse.

2. Voyez La Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque*.

sont un modèle de cette langue d'Amyot, au tour naïf et facile, qu'elle assaisonna d'enjouement et de finesse. Mais, laissant de côté sa prose, bornons-nous à rappeler le petit nombre de poésies où elle nous a rendus confidents de ses faiblesses. On y trouve la touche de Marot, avec une teinte gracieuse de sentiment.

Détenue pour ses écarts de conduite au château d'Usson en Auvergne, elle apprend la mort de son amant Aubiac, pendu à Aigueperse, et soudain l'inspiration de sa douleur lui dicte ces vers :

Rigoureux souvenirs d'une joie passée,
Qui logez les ennuis du cœur en la pensée,
Vous savez que le ciel, me privant de plaisir,
M'a privé [1] de désir.

Si quelque curieux, informé de ma plainte,
S'étonne de me voir si vivement atteinte,
Répondez seulement, pour prouver qu'il a tort :
Le bel Atys est mort;

Atys, de qui la perte attriste mes années,
Atys, digne des vœux de tant d'âmes bien nées,
Que j'avais élevé pour montrer aux humains
Une œuvre de mes mains...

Si je cesse d'aimer, qu'on cesse de prétendre :
Je ne veux désormais être prise ni prendre,
Et consens que le ciel puisse éteindre mes feux;
Car rien n'est digne d'eux.

1. Comme pour les participes présents, les règles n'ont été bien fixées pour les participes passés que dans la seconde partie du dix-septième siècle.

Cet amant de mon cœur, qu'une éternelle absence
Éloigne de mes yeux, non de ma souvenance,
A tiré quant et soi, sans espoir de retour,
Ce que j'avais d'amour.

Mais Marguerite oubliait vite. Elle devait souvent encore prendre et même être prise. Bientôt le gouverneur du château d'Usson éprouva l'empire de ses charmes, et, de prisonnière, elle y devint maîtresse. Prompte à la chute et au changement, dans ce siècle où les intrigues amoureuses étaient brusquement interrompues par le bourreau ou tranchées par des coups de poignard, elle devait trouver plus d'un Atys à célébrer ou à déplorer. Quand La Mole eut péri comme Aubiac, victime d'une mort tragique, Marguerite consacra des vers à la mémoire de celui qu'elle appelait « le bel Hyacinthe. » Quand Date, « ce petit valet de Provence, qu'elle avait anobli avec six aunes d'étoffe » (ainsi s'expriment les Mémoires du temps), eut été tué à la portière de son carrosse, elle soupira de nouveau et en ces termes ses regrets :

Atys, l'objet de cette cour,
Bel Atys, mon dernier amour,
De qui le souvenir me tue,
Dois-je point espérer de te revoir un jour,
Afin que cette attente encore m'évertue?

Ces beaux yeux de moi tant chantés,
Me seront-ils toujours cachés?
Faut-il pour jamais m'y résoudre?
Nos cœurs et nos désirs, par le ciel attachés,
Peuvent-ils par le temps être réduits en poudre?

Les pleurs sur la tombe épandus
Et les cris de tous entendus
Témoignent si ma plainte est feinte;
Et les plaisirs qui sont si chèrement vendus
Font que tous mes plaisirs me donnent de la crainte.

Aux tristes accents de ma voix
Tes amis pleurent quelquefois;
Mais c'est quand j'attire leurs larmes :
Je suis seule qui rends l'amour au même poids,
Et qui, pour bien aimer, me fais quitter les armes.

Pour me donner allégement
Mes yeux vont cherchant vainement
Quelque chose qui te ressemble :
Ils en trouvent les traits, mais c'est figurément;
Car le ciel ne joint plus tant de beautés ensemble.

Malgré ces vers, la longue liste des amants de Marguerite n'était pas finie; sans entreprendre de la compléter, contentons-nous de recueillir, dans cette cour trop relâchée, les traces et les monuments de l'esprit ingénieux qui y régnait. Nous le répétons, presque tous les membres de la famille des Valois, princes ou princesses indifféremment, tournaient des vers avec bonheur. On en a retenu de Charles IX, qui sont des meilleurs de ce temps. A son fougueux amour de la chasse il mêlait le goût éclairé des arts et de la poésie, apanage de cette race demi-florentine. Il a tenu même à peu de chose que l'Académie française, cette institution éminemment nationale dont s'honore le règne de Louis XIII, ne remontât jusqu'au triste héros de la Saint-Barthélemy. Au moins a-t-il été auteur d'une

fondation de ce genre qui, avec celle de Conrart, fut un essai et un prélude de l'académie de Richelieu. Charles IX avait établi que dans la sienne, où l'on ne s'occupait pas seulement de littérature, mais de musique, les deux sexes seraient admis sur le pied d'égalité; et l'on ne peut douter qu'à côté des principaux membres de cette compagnie, Baïf, d'Aubigné, Pibrac, n'aient siégé plusieurs des dames les plus distinguées de la cour.

Marguerite de Valois conserva, même descendue du trône et dans une position privée, le goût de ces nobles divertissements. Étienne Pasquier[1], qu'elle avait reçu dans sa société à titre de savant et d'homme d'esprit, nous a laissé un piquant tableau des soirées où elle réunissait le monde élégant par l'attrait de jouissances toutes modernes : son salon, ouvert à de nombreux hôtes, leur offrait, outre les plaisirs de la conversation, ceux du bal et du concert. Henri IV, indulgent, comme il lui convenait de l'être, pour les nombreuses aventures de Marguerite, s'était borné à demander la rupture de son mariage, et elle y avait consenti. Depuis lors elle continua à tenir une petite cour à Paris, dans un hôtel qu'elle avait acquis au faubourg Saint-Germain, près de la Seine et du pré aux Clercs, où elle se livra, indépendamment de ses autres goûts, à celui des bâtiments et des jardins. Prodigue dans ses dépenses de ce genre et aussi, empressons-nous de le marquer à son honneur, dans ses libéralités pour les gens de

1. Voyez les *Lettres* de cet écrivain, XXII, 5.

lettres et pour les pauvres, elle mourut fort obérée en 1615. Nous ne saurions mieux terminer, pour ce qui la concerne, qu'en citant cet éloge de Brantôme, celui de tous les éloges qui était le plus propre à la charmer : « S'il y eût jamais au monde une parfaite beauté, c'est Marguerite de Valois ; je crois que toutes celles qui sont, qui seront et jamais ont été près de la sienne, sont laides. » Il ajoutait « qu'elle était la dame la plus éloquente et la mieux disante. » Et ce n'était pas seulement en français : pour elle encore l'étude du latin et de l'italien avait été un jeu, grâce à sa facilité d'apprendre. Ces langues, on l'a déjà vu, étaient pour les deux sexes également la base d'une éducation libérale, et les dames spécialement se piquaient de parler avec pureté l'idiome de Dante et de Pétrarque, alors illustré par Vittoria Colonna, par Olympia Morata et par Cassandra Fedèle.

Une seconde Marguerite, dans cette même maison, n'a pas été indigne d'un souvenir[1] : c'est la fille de François Ier, Marguerite de France, née à Saint-Germain en 1523, qui dans l'âge le plus tendre embrassa avec ardeur les goûts de la renaissance. Ni le latin ni le grec ne lui étaient inconnus, et elle n'eut garde de négliger sa propre langue au milieu des exemples qui l'entouraient. Les poëtes érudits, tels que d'Aurat et Ronsard, étaient sa compagnie habituelle, et, plus persévérante que son père, alors même qu'il se fut un peu

1. Voyez la lettre déjà citée de Pasquier, XXII, 5, où il est question des trois Marguerites.

refroidi à l'égard des lettres, elle ne se ralentit nullement dans la protection qu'elle leur accordait. Mariée au duc de Berry, elle fit fleurir à Bourges, sa capitale, les études qu'elle aimait, et, en réunissant à ses côtés beaucoup d'hommes distingués par leur esprit et par leur science, elle mit le comble à l'ancienne renommée de l'Université de cette ville. Plus tard, quand elle fut devenue, après la mort de son premier époux, la femme du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, elle transporta à Turin, où elle mourut en 1574, âgée de cinquante-sept ans, sa cour spirituelle et savante; elle fit fleurir surtout dans ses États, en y appelant les plus fameux jurisconsultes, l'enseignement du droit. Ce qui doit ajouter aux hommages de la postérité, ou plutôt ce qui en est vraiment digne, c'est qu'elle joignait un fonds solide de piété et de vertu à ses rares connaissances. Par sa charitable bonté, elle mérita de ses sujets, dont elle assura le bonheur dans un temps de troubles et de guerres, le nom de *Mère des peuples.*

Ainsi les princesses de France, à cette époque, portaient dans les pays voisins les goûts éclairés et nobles, principes actifs de civilisation, qu'elles avaient sucés dès l'enfance au milieu de la cour des Valois. Pour leur gloire, il n'est pas inutile de constater que, dans un intervalle de trente ans, on les vit, par un rôle des plus heureusement efficace, encourager tour à tour et couvrir de leurs sympathies les hommes qui, pour les lumières et les talents, marchaient à la tête de leur siècle, Érasme, Budé, Paul de Foix, Ramus, L'Hôpital, etc.

La princesse de Ferrare, sœur de la duchesse de Berry, partageait avec elle la passion des lettres et l'honneur de ce patronage. Mais il fut notamment exercé avec éclat par la sœur de François Ier, tante des précédentes, par la Marguerite de Navarre, la Marguerite des Marguerites[1], ainsi que l'appelait le roi son frère, celle qui donna à ce nom sa principale illustration. C'est par elle, et pour rendre hommage à sa célébrité même, que nous avons voulu achever cette revue des femmes poëtes que la France a produites dans l'un de ses âges les plus mémorables.

1. C'est-à-dire *la perle des Marguerites,* d'après le sens du mot latin *margarita.*

IV

Œuvres de Marguerite de Navarre. — Conclusion.

Arrière-petite-fille de l'Italienne Valentine de Milan et petite-fille du poëte Charles d'Orléans, cette Marguerite, née en 1492, posséda l'esprit gracieux de Marguerite de Valois et ses avantages extérieurs, en demeurant beaucoup plus irréprochable dans sa conduite. Douée à la fois des qualités les plus séduisantes et des vertus les plus solides, elle avait, suivant le langage du bibliographe du Verdier, « en un corps féminin un cœur héroïque et viril. » D'une piété sincère, mais, par un progrès sur son temps, éprise des idées de modération et de tolérance, elle mérita de plus que son nom ne fût pas moins cher à la philosophie qu'aux lettres.

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil sur ses ouvrages en prose : ce sont les Nouvelles désignées par le nom d'*Heptaméron,* qui parurent dix ans après sa mort, en 1559, et ses *Lettres*, que la curiosité de notre temps a mises au jour[1]. Ces dernières ne manquent ni d'intérêt

1. C'est une des publications faites par la société de l'histoire de France : leur éditeur a été M. Génin (1841). — Mentionnons encore de Marguerite une autre œuvre en prose et intitulée : *Brève doctrine pour*

dans les matières, ni d'agrément dans le style; et, quant au recueil de ses contes, qu'elle a empruntés pour la plupart à Boccace, qui les avait tirés lui-même de nos anciens fabliaux, ils attestent une imagination facile sans doute, mais par trop libre. Cette circonstance, qui n'a pas nui à leur publicité, bien au contraire (car ce livre a été des plus reproduits), trouvera son excuse dans les mœurs naïves de nos ancêtres. Chose singulière pour notre civilisation raffinée, dans cette époque dont nous avons déjà noté ce trait caractéristique, la candeur, les auteurs dont les productions nous semblent d'une hardiesse condamnable avaient souvent la conduite la plus réglée et les principes de religion les plus fermes. N'hésitons pas néanmoins à blâmer hautement la licence de quelques-uns de leurs ouvrages, puisque, des jeux de l'imagination, cette licence allait passer dans la réalité, c'est-à-dire la vie, et envahir toutes les parties du corps social.

Marguerite, par une contradiction frappante avec ses contes, avait reçu une éducation simple et sévère comme le gouvernement du bon Louis XII; mais elle ne s'en montra pas moins captivée de très-bonne heure, comme elle nous l'apprend :

Par le plaisir de la douce Écriture
Où tant je fus encline de nature.

dûment écrire selon la propriété du langage français; curieux symptôme du goût de rénovation et de progrès particulier à cette époque. Ce morceau n'a d'ailleurs rien d'ambitieux pour les idées, et ne renferme même que de pures observations grammaticales.

Dans tout l'éclat de sa jeunesse, elle épousa le duc d'Alençon, six ans avant que son frère montât sur le trône de France. Ce frère, objet de sa plus vive affection, lui rendait la pareille : il l'appelait sa *mignonne;* et voici comme elle traçait son portrait, dans l'exaltation d'une tendresse dont on verra plus d'une preuve :

De sa beauté, il est blanc et vermeil,
Les cheveux bruns, de grande et belle taille.
En terre il est comme au ciel le soleil;
Hardi, vaillant, sage et preux en bataille,
Fort et puissant, qui ne peut avoir peur :
Que prince nul, tant soit-il grand, l'assaille.
Il est bénin, doux, humble en sa grandeur,
Fort et constant et plein de patience,
Soit en prison, en tristesse ou malheur.
Il a de Dieu la parfaite science
Que doit avoir un roi tout plein de foi,
Bon jugement et bonne conscience.

Au moment où Marguerite peignait ainsi son frère dans le *Débat d'amour,* œuvre de 1532, François Ier était encore dans toute la vigueur de l'âge, et malgré sa défaite de Pavie, dans tout le prestige de cette gloire *spécieuse* qui a un peu trop ébloui la postérité. Marguerite elle-même était devenue en 1527 reine de Navarre, par un second mariage[1], d'où naquit Jeanne d'Albret, la mère de Henri IV. Et, à vrai dire, chez ce prince on

1. Elle-même disait qu'en épousant le roi de Navarre, ce roi sans royaume et sans mérite, « elle avait épousé l'exil, la pauvreté, la ruine, et elle en pleurait à creuser le caillou. » — Là était cependant l'espoir de notre monarchie.

se plaît à reconnaître les qualités de l'aïeule autant que de la mère : l'enjouement d'humeur, la promptitude d'esprit, l'expression colorée et pittoresque, la dignité unie à la grâce. Il n'est pas jusqu'à un certain amour de la poésie que Henri de Navarre dût au côté maternel, et qui se reflète avec charme dans les couplets passionnés qu'il adressait à la belle Gabrielle.

Telle n'est pas en général la nature des poésies de Marguerite, dont le genre, d'ailleurs très-mélangé, offre le plus souvent cette association bizarre du sacré et du profane, qui est un des caractères de l'époque[1]. Il est temps d'en présenter l'analyse. Mais, pour n'être pas injustes à l'égard de cette *Dixième muse*, comme la proclamait l'admiration contemporaine, reportons-nous d'abord par la pensée à cette première partie du seizième siècle où les modèles, ainsi que les règles, manquaient presque absolument à la poésie française. Peu amis du travail, nos vieux rimeurs s'accordaient d'étranges priviléges, acceptés par leurs complaisants lecteurs : ils changeaient la finale des mots, au risque de les dénaturer[2] : ils y supprimaient ou multipliaient

1. Elles furent imprimées, la plupart pour la première fois, en 1547, par les soins de son valet de chambre Delahaye : Lyon, Jean de Tournes, petit in-8°. — Mais plusieurs de ses œuvres demeurèrent inédites; et de nos jours il a paru plusieurs fois des poésies qui lui appartiennent ou qui lui ont été du moins attribuées. Parmi elles on signalera la publication que vient de faire M. Louis Lacour, de deux *farces* intitulées : *la Fille abhorrant mariage* et *la Vierge repentie*.

2. *Remède* devenait *remide*, pour rimer avec timide; de *propos* on faisait *propous*, etc. C'était imiter les Italiens, fort peu soucieux de ces changements de voyelles ; et La Fontaine quelquefois ne s'est pas refusé d'imiter en cela ses devanciers.

les syllabes, suivant leur besoin et leur caprice[1]. On modifiait avec encore moins de scrupule les usages très-peu arrêtés de l'orthographe et de la grammaire[2] : circonstances communes au début des littératures, dont le progrès restreint de plus en plus ces tolérances primitives.

Commençons par l'examen du théâtre de Marguerite, si l'on peut donner ce nom à ces modestes productions qui témoignent de l'enfance de l'art, et rappellent pour la plupart ces mystères si goûtés de nos ancêtres. Dans quatre pièces, qui n'en font pour ainsi dire qu'une, dont elles sont comme les actes successifs, elle a raconté, elle a mis en action la naissance et l'enfance du Christ[3]. Voici le cadre très-simple de la première de ces *comédies*, celle de la *Nativité de Jésus-Christ :* Joseph et Marie se sont adressés vainement à plusieurs hôtes inhumains, cupides ou amis du plaisir : tous ils ont refusé de les recevoir. Le Sauveur vient au monde dans

1. Marguerite écrit tour à tour *esprit* et *esperit :*

> Noble d'*esprit* et serf suis de nature ;

Et plus loin :

> O *esperit*, immortelle étincelle...

2. Témoin cette suppression de l'*s*, qui n'a pas cessé tout à fait d'être en usage, du moins à l'égard de certains temps :

> Après il faut qu'en l'histoire tu *entre*
> Du bon David.....

3. C'est la trilogie antique avec une pièce supplémentaire. — Ajoutons que, dans sa trilogie de l'*Enfance du Christ*, dont il a composé les paroles et la musique (1854), M. Berlioz ne semble pas avoir peu profité des drames naïfs de Marguerite.

une étable. Dieu le père et les anges apparaissent à sa naissance. Viennent ensuite des bergers et des bergères pour l'adorer. Satan gémit en voyant le genre humain lui échapper, et les plaintes qu'il exhale sur sa défaite terminent la pièce.

De l'honnêteté et de la douceur dans les sentiments, une transcription fidèle des livres saints, une candeur ingénue dans les détails et les paroles, voilà les caractères généraux de cette composition et des suivantes, dont on peut juger le ton par ce mot de l'une des bergères qui accourent autour de Marie :

De bon cœur servirons la mère ;
Je crois qu'elle est belle commère.

Mais, à côté de ces vulgarités plaisantes, quelques passages ne sont pas dénués d'un certain charme : celui-ci, par exemple, où les bergers et les bergères rivalisent d'ardeur à honorer par leurs offrandes le Sauveur et sa mère :

DOROTHÉE.

Je lui porterai mon fromage
Dans cette vaisselle de jon [1].

CRISTILLA.

Et moi, ce grand pot de laitage :
Marie le trouvera bon.

PHILETINE.

Je lui donn'rai ma belle cage
Où est mon petit oisillon.

1. *De jonc*, c'est-à-dire dans ce panier.

ELPISON.

Ce fagot aura pour chauffage :
Il fait froid en cette saison.

NÉPHALLE.

Mon flageolet pour son usage :
L'enfant en aimera le son.

A cette suite de scènes sans péripétie, mêlées de chants du chœur, succède la *Comédie de l'Adoration des trois rois à Jésus-Christ*, où figurent Dieu et ses anges; divers personnages allégoriques : Philosophie, Tribulation, Inspiration, Intelligence divine; les rois qui adorent le Christ; Balthasar, le type des ambitieux déçus et repentants; Melchior, atteint par l'infortune au sein des grandeurs de la terre; Gaspard, conduit par la pureté de son cœur au-devant de la parole divine; enfin Hérode, avec ses docteurs et ses serviteurs. Ici l'on remarque d'abord, pour la conception comme pour le langage, ce goût d'abstraction qui, depuis le *Roman de la Rose*, régnait dans notre littérature; en même temps, et ce qui vaut mieux, on y trouve en foule des maximes de morale ou de philosophie chrétienne, et des lambeaux de l'Écriture reproduits dans un style diffus, qui plaît néanmoins par la naïveté de son accent. Tel est ce passage que Joseph adresse à ceux qui saluent le Christ dans son berceau :

Bien soyez-vous venus, sages seigneurs,
Des autres rois l'exemple, et enseigneurs
Du sûr chemin qui au vrai salut mène.
Souffert avez grands travaux et douleurs :
Car tel chemin ne se fait sans labeurs.

De loin venez ; l'Écriture certaine
L'avait prédit, ce n'est pas chose vaine,
Que vous viendriez du côté d'Orient :
Si au venir avez eu de la peine,
Foi vous fera retourner en riant.

Tel est aussi le chant placé dans la bouche des rois qui célèbrent le nouveau-né :

Ce petit bras d'enfance
De frapper a puissance
Jusqu'aux fins de la terre.
Celui qui mot ne sonne
Parle haut quand il tonne
Par éclairs et tonnerre...

Le drame se termine par l'intervention de Dieu : « Criez dans tous les cieux, dit-il aux anges, que mon fils,

Par les tyrans, pleins de faux jugement,
Ne peut périr, mais sans fin durera;
Et mes élus en lui semblablement.

Cette protection de l'Enfant divin contre les sinistres projets d'Hérode se manifeste ensuite dans la *Comédie des Innocents.* Lorsque instruit de l'arrêt de mort qui frappe les nouveaux-nés, Joseph a réveillé Marie pour l'engager à sauver son fils par un prompt départ, elle se hâte de répondre :

Ami, sans attendre à demain,
Tous deux nous faut mettre la main
Pour emporter notre bagage;
Et l'enfant tant doux et humain,
Le sauvant du roi inhumain,
Porterai : c'est mon héritage.

Ses forces vaincues la contraignent toutefois bientôt à s'arrêter, et dans ces vers elle peint, avec la confiance qui l'anime, l'endroit où elle prend son repos :

Ce lieu est désert et sauvage,
Sans blé, sans vigne, sans fruitage;
Mais nous possédons le vrai pain
Qui nous donne force et courage,
La vigne aussi, dont le breuvage
Est à tous fidèles bien sain...

Cependant les satellites du tyran se livrent à leurs vaines fureurs, et l'on entend à la fin les plaintes de Rachel, privée de ses enfants égorgés :

O Bethléem, doux héritage,
Tu nourrissais ce beau lignage...
Point consoler je ne me veux,
Quand tous mes enfants et neveux
Je ne vois plus; car plus ne sont...

La *Comédie du Désert*, cette dernière partie du drame, nous montre Joseph en quête de vivres pour Marie et pour l'enfant. Mais presque aussitôt, Dieu faisant connaître qu'il veille sur l'un et sur l'autre, le désert se transforme pour subvenir à leurs besoins :

Il est plus beau que paradis terrestre.

Les anges, à cet aspect, s'empressent de célébrer la bonté divine et le Sauveur, sur l'invitation du Tout-Puissant lui-même :

Soyez joyeux, prenez vos instruments,
Harpes et luths, orgues, cymbales, flûtes, etc.

et la morale de cette comédie, où manque également l'action, est résumée dans ce conseil donné par Joseph :

> De prendre enfin, contre l'horrible mort
> Que chacun craint, cette vie immortelle !

Aux pièces religieuses de Marguerite, il faut, pour continuer l'analyse de son théâtre, en joindre d'autres beaucoup moins sérieuses, et qui reflètent aussi un côté des idées du temps, ces idées romanesques sur l'amour qui n'avaient pas cessé d'être en vogue. Une de ces pièces, récemment mise en lumière [1], est intitulée *la Ruelle mal assortie.* Ce sont, pour développer e titre et l'expliquer, « des entretiens amoureux d'une dame éloquente avec un cavalier gascon plus beau de corps que d'esprit, et qui a autant d'ignorance qu'elle a de savoir. » Un autre de ces petits drames, dont la contexture est tout à fait élémentaire et qui ne sont que des dialogues animés, offre les personnages suivants : « deux filles, deux mariées, la vieille, le vieillard, les quatre hommes. » La première des mariées nous met en peu de mots au fait de la situation délicate où elle se trouve :

> J'ai un mari indigne d'être aimé ;
> Je l'aime autant que Dieu me le commande.
> Un serviteur, d'autre part estimé,
> Sans fin me cherche et ma grâce demande.

Elle ne nous laisse pas ignorer ses motifs d'être mécontente de son époux :

1. Par M. Ludovic Lalanne, dans le *Trésor des pièces rares ou inédites.*

Il n'a repos que de me voir marrie,
Et mon repos augmente sa fureur.
Cent mille noms, pour croître ma douleur,
Me va nommant, dont le moindre est méchante.
Hélas! c'est bien sans raison ni couleur.

Pour la seconde mariée, elle s'afflige de l'infidélité dont elle est victime :

..... Plus parfait ne saurait soutenir,
Que mon mari, cette mortelle terre :
Je le pensais toute seule tenir.
Las! je vois bien que trop follement j'erre.
Il aime ailleurs : voilà ma mort, ma guerre.
Je ne le puis souffrir ne comporter;
Je prie à Dieu qu'un éclat de tonnerre
Sa dame ou moi puisse tôt emporter.

Dans la vivacité et l'ardeur de ses illusions, une des jeunes filles, contredisant sa compagne, ennemie déclarée de l'amour, entreprend de le défendre et d'en relever ainsi les séduisants avantages :

Quand amour s'attache
Au cœur qui n'a tache
De méchanceté,
Il lui donne grâce,
Parole et audace
Pour être accepté.
Amour en tournois
Fait porter harnois
Et rompre les lances,
Piquer les chevaux,
Faire les grands sauts [1]

1. Allusion aux tournois et carrousels, alors si fort en vogue.

Et tenir les danses.
J'aime et suis aimée...
Loin de lui, j'écris;
Et quand le revoi
Assis près de moi,
Écoutant ses dits,
J'y prends tel plaisir
Que je n'ai désir
D'être en paradis.
Mon cœur n'est plus mien :
Il s'en court au sien...
Amour je soutiens
Cause de tous biens
Jusques à la mort :
Car la servitude,
La peine ou l'étude,
Qui est en amours,
M'est liberté, joie,
Pourvu que je voie
Mon ami toujours.

Ces propos continuent tour à tour dans un certain nombre de scènes, qui se succèdent plus qu'elles ne se lient; ils finissent par une contredanse où se réunissent vieilles et vieillards, hommes, femmes et jeunes filles.

La pièce des *Quatre dames et des quatre gentilshommes* ne présente guère non plus que de longs monologues où ces personnages expriment successivement les sentiments divers qu'ils éprouvent. La première dame, qui affecte l'insensibilité, déclare qu'elle ne peut rendre passion pour passion à celui qui l'aime, bien qu'elle se plaise à reconnaître tout son mérite. La seconde, plus tendre et plus franche, ne dissimule pas les atteintes

que son cœur a reçues et même les blessures cruelles que lui a faites la jalousie. La troisième dame s'indigne d'être soupçonnée d'avoir trahi sa foi, et proteste de sa loyauté. Pour la quatrième, qui a cru aux promesses de l'amour, l'amour n'a été que la source d'amères déceptions ; l'unique port qu'elle cherche dans son malheur est le trépas. Après les dames vient le tour des gentilshommes, qui nous entretiennent de leur sort, en accusant ou bénissant l'amour, selon les impressions qui les dominent. Dans la bouche de l'un se reflètent les sentiments de l'abnégation chevaleresque, heureuse de se prosterner avec un muet respect devant l'objet d'un culte passionné. Un autre, qui a trouvé merci devant sa dame, vante son bonheur et proclame avec reconnaissance les perfections de sa maîtresse, mais sans s'écarter jamais de la pureté platonique ou plutôt chrétienne. Tout au contraire le troisième amant exhale d'humbles doléances sur un honneur orgueilleux, une rigueur insensible, que rien ne semble pouvoir fléchir; une seule consolation le soutient, c'est que jamais dame n'a été plus renommée que la sienne et plus digne d'estime. Le dernier gentilhomme gémit aussi sur son *martyre :* vainement sa conduite a été pleine de réserve et l'*honnêteté* de ses pensées constante ; il supplie celle qu'il aime de lui rendre son affection qu'il a perdue.

Pour la bonhomie de nos ancêtres, qui n'étaient pas encore blasés sur les plaisirs de l'esprit, mais qu'une jouissance nouvelle commençait à séduire, celle de la conversation, qui devait fonder en partie notre suprématie sociale, ces jeux de l'imagination, en réalité si

simples, avaient un attrait des plus vifs, qu'il ne faut pas perdre de vue pour les apprécier avec justice. Marguerite, sur les sujets frivoles qui l'occupent, ne fait pas même difficulté de se répéter. Ainsi le voit-on dans la comédie de *la Coche*[1], qui n'est guère qu'une variante de celle qui a précédé. Néanmoins, outre le mérite d'un ton habituellement facile, on y peut relever un sentiment assez vif de la nature, qu'annonce notamment cette description du lieu de la scène, lorsque Marguerite nous dépeint

..... Le pré plein d'espérance,
Environné de ses courtines vertes,
Où mille fleurs, à faces découvertes,
Leurs grand's beautés étalaient au soleil,
Qui, se couchant, à l'heure était vermeil
Et faisait l'air, sans chaud ni froid, si doux
Que je ne sais cœur si plein de courroux
D'ire et d'ennui, qui n'eût eu guérison
En un tel lieu.....

Dans ce séjour *très-plaisant* se sont réunies plusieurs dames victimes d'une passion ou inquiète ou trahie, qui, avec une subtilité verbeuse, étalent leur douleur en prétendant à l'envi qu'elle n'a point d'égale. Heureusement que, pour tirer d'embarras celle que les plaignantes ont prise pour confidente et arbitre de leurs chagrins, un orage survient, qui met fort à pro-

1. Le *coche*, disait-on aussi vers cette époque (voyez les *Commentaires* de Montluc, in-folio, 1592, p. 112), et a-t-on dit généralement depuis : c'était une voiture. On trouve encore ce mot avec ce sens chez La Fontaine; de là *cocher*.

pos un terme à leurs discours en les forçant à remonter dans leur coche. Nous résumerons le débat par cette juste conclusion : c'est qu'il n'est possible de se prononcer avec une parfaite équité sur la mesure de telles peines qu'à celui « que le ciel, la terre et la mer contemplent et devant lequel ils s'abaissent. » Mais ce n'est pas Dieu qu'il faut, d'après la pensée de l'auteur, reconnaître dans ces paroles; c'est François Ier, qui

> De son Dieu garde et l'honneur et la loi,
> A ses sujets, doux, support et justice :
> Bref, lui seul est bien digne d'être roi.

A défaut de ce juge, trop élevé et trop parfait pour qu'on ose affronter son arrêt, il est encore une princesse, modèle de vertu et de bonté, dont on pourra invoquer la sentence; et Marguerite termine par une dédicace conçue en ces termes :

> C'est donc à vous, ma cousine et maîtresse,
> Que mon labeur et mon honneur j'adresse,
> Vous requérant, comme amie parfaite,
> Que vous teniez cette œuvre par moi faite
> Ainsi que vôtre; et ainsi en usez
> Et la montrez, célez ou excusez [1].

Tous ces *débats* d'amour, quoi qu'il en soit, ne semblent qu'un écho bien affaibli, une froide contrefaçon

1. Est-ce à Claude de France, première femme de François Ier, laquelle mourut en 1524 à vingt-cinq ans, que s'adresse cette dédicace? Cela ne paraît pas être. Est-ce à Éléonore d'Autriche, devenue en 1530 la deuxième femme de son frère? Le mot de *cousine* permet d'en douter également.

du *Chantre de Laure*. On sent que, chez Marguerite, le cœur resté libre ne répète que des sons qui lui sont étrangers. C'est la femme d'esprit qui, pour rivaliser avec les beaux esprits de son temps, s'ingénie à traiter le sujet en vogue; mais l'afféterie, il faut l'avouer, règne plus que la grâce dans cette partie de ses œuvres. Ainsi en est-il de ses autres poésies légères, et notamment de sa « réponse pour une dame à un amant qui ne s'exprimait que par ses yeux. » Avec la vérité de l'émotion, il y manque le relief de style nécessaire pour renouveler l'intérêt de ce thème traditionnel, et l'auteur tombe souvent dans l'écueil des genres faux, la bizarrerie, lorsqu'il s'agit par exemple d'oreilles blanches, ouvertes et un peu vermeilles :

Sarbacanes d'amour, pleines de sa leçon,
Qui les gardait d'ouïr autre parole et son.

ou qu'il est question

..... De doigts longs et subtils,
Desquels soulait amour faire ses fins outils
Pour arracher les cœurs du plus profond des corps.

Joignez-y que par un choquant mélange, dans ce style inégal et trop peu poli par le soin, à côté d'une recherche pointilleuse, se rencontrent fréquemment des termes grossiers ou plutôt devenus tels[1] : c'est qu'il n'y avait encore qu'une délicatesse factice dans les sentiments,

1. A côté de belles images telles que la suivante :

..... Jusqu'à ce que l'âme, pour partir,
Aura repris ses ailes immortelles,

on y rencontre des expressions de ce genre : une dame *crevée* de douleur, etc.

et il n'en existait point du tout dans la langue, où n'avait pas été faite la distinction essentielle du bon et du mauvais usage.

Une comédie d'un genre tout différent des précédentes, qu'il nous reste à mentionner, c'est la *farce* (ainsi l'a nommée l'auteur), qui a ce titre bizarre : *Trop, prou, peu, moins* [1]. Pour la bien comprendre, il nous faudrait la clef, aujourd'hui perdue, des personnages fantastiques que ces mots expriment. Nous n'y voyons plus qu'une plaisanterie obscure autant que prolongée, où il est surtout question de cornes et de longues oreilles qui font penser à celles de Midas. Dans le langage comme dans les idées, on n'y peut d'ailleurs retrouver ni la distinction de la princesse, ni même l'élégance et la délicatesse de la femme : c'est tout au plus l'esprit grivois et le gros sel des enfants de la basoche.

Plus d'intérêt réside dans les poésies détachées qui retracent, avec les goûts de son temps et des incidents de sa vie journalière, les sentiments de Marguerite, qui sont même parfois un écho des événements de son époque. Ici l'aimable protectrice des lettres répond en vers à Clément Marot « qui s'était plaint du nombre de ses créanciers [2]. » Là, dans une pièce mythologique,

1. *Prou* voulait dire *assez;* quant à *trop* il avait alors fréquemment l'acception de *beaucoup*.

2. Cette pièce ayant été citée avec quelques autres de Marguerite par M. Auguis, dans son intéressante publication des *Poëtes français depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe*, je me borne à y renvoyer les curieux, t. II, p. 411 et suiv.

imitée de Sannazar, l'*Histoire des satyres et des nymphes de Diane*, se montrent l'étude de l'antiquité classique et l'imitation de l'Italie. Des satyres, feignant d'être éloignés de tout désir coupable, ont entrepris de tromper les compagnes de Diane par leurs faux dehors d'indifférence. Les chants et la musique qu'ils font entendre attirent vers eux les nymphes trop peu défiantes, qui, avant d'avoir songé à se défendre de leur atteinte, sont près de tomber aux mains de ces séducteurs; mais Diane transforme les jeunes filles en saules pour les sauver. Cette fiction, dont les détails ne manquent pas d'agrément, renferme une leçon facile à saisir et que Marguerite s'est en outre chargée de dégager :

> ... Je prétends peindre en votre mémoire,
> Dames d'honneur, des hommes la malice,
> Et leurs regrets, quand par vertu leur vice
> Est surmonté; joint aussi qu'ignorance
> Du mal, couvert sous honnête apparence,
> Souvent déçoit celles qui n'ont appris
> Que prendre peut celui que l'on a pris.

Ailleurs, et très-souvent, se déploie la vive affection de Marguerite pour le roi son frère : l'une de ses épîtres à François Ier atteste surtout ce dévouement bien connu. Dans l'ardeur de son zèle ou plutôt dans son espèce de culte, on ne sera point surpris qu'elle assure au pouvoir royal pour origine et pour sanction la puissance divine, ce qu'elle ne laisse pas de concilier avec les idées d'une humilité toute chrétienne :

Du Roi de paradis
Les ennemis du roi sont tous maudits...

A cette époque Catherine de Médicis venait de donner son premier enfant au Dauphin Henri, fils de François Ier, comme l'annoncent ces vers :

O fils heureux, joie du jeune père,
Souverain bien de la contente mère,
Fils que chacun Français va bénissant,
Le bien venu tu es.....

Des vœux formés pour l'unité de la foi, et qui accompagnent ses espérances, témoignent, dans la pièce qui concerne cette naissance royale, de l'orthodoxie contestée de Marguerite :

Alors sera la foi partout plantée
Et sainte Église saintement augmentée;
Un seul pasteur et seule bergerie
Sera lors vu en vraie confrérie.

Dans une autre épître qu'elle envoie « à son frère, avec un David pour ses étrennes, » la reine de Navarre, en vue de rendre hommage à la piété de François Ier, rappelle quelles forces et quelles consolations il y a puisées au jour du malheur :

..... Voyez comme en prison,
Iniquement détenu à grand tort,
En son Dieu seul a eu son reconfort,
En remettant à son divin plaisir
Sa liberté, sa santé, son désir.

Les griefs du captif contre le vainqueur de Pavie, Charles-Quint, percent dans les paroles de Marguerite,

qui finit par supposer que David lui a remis son psautier avec cette recommandation :

Garde-toi bien que jamais tu ne failles,
Tant que le roi aura guerre ou batailles,
Lire en pleurant incessamment ce livre
Jusque qu'il soit de l'ennemi délivre [1].

A son tour François Ier répondait à cet envoi par celui « d'une sainte Catherine [2], pour les étrennes de sa sœur ; » il l'accompagnait de vers qui offrent le même luxe de souvenirs des saintes Écritures, bizarrement accouplés à ceux de l'antiquité profane.

Plus loin Marguerite exprime les vives appréhensions de sa tendresse, au moment où « son roi, son tout, celui qu'elle avait seul devant les yeux, » est prêt à s'exposer aux chances de la guerre. Elle appelle sur sa tête chérie toutes les bénédictions du ciel :

..... Seigneur, ne l'abandonne;
Frappe pour lui, confonds ses ennemis,
Vu qu'en toi seul tout son espoir est mis.
Montre à chacun que, de ta créature
En connaissant la fragile nature,
Tu n'en demandes autre perfection
Que l'humble cœur aimant sans fiction ..

François Ier vient-il à tomber malade, tout entière à la pensée de celui qu'elle n'a pas craint d'appeler le

1. Aujourd'hui *libre, délivré. Délivre,* employé aussi comme substantif, était, au propre, la libération d'une personne emprisonnée.

2. Sans doute les ouvrages de sainte Catherine *de Sienne,* qui vécut dans le quatorzième siècle.

Christ de Dieu, Marguerite, dans sa litière même où elle a reçu cette funeste nouvelle, fait éclater ses alarmes par cette strophe :

Oh! qu'il sera le bien venu
Celui qui, frappant à ma porte,
Dira : le roi est revenu
En sa santé très-bonne et forte!
Alors sa sœur, plus mal que morte,
Courra baiser le messager,
Qui telles nouvelles apporte
Que son frère est hors de danger...

Ce fut à la religion que Marguerite, privée de ce frère bien-aimé, emprunta sa consolation, comme le prouvent ces vers qu'elle écrivait un mois après l'avoir perdu :

Tandis qu'il était sain et fort,
La foi était son reconfort;
Son Dieu possédait par créance.
En cette foi vive il est mort,
Qui l'a conduit au très-sûr port
Où il a de Dieu jouissance.

Ces sentiments de piété respirent, au reste, dans la plupart des compositions de Marguerite; ils forment en particulier le fond de ses *Chansons spirituelles*. Beaucoup de ces dernières sont demeurées inédites; mais il en a été publié assez pour que l'on ne puisse mettre en doute à cet égard la fécondité de sa veine. L'une des plus caractéristiques, sinon des mieux tournées, parce que le mysticisme de la pensée s'y allie au plus haut degré à la subtilité allégorique du langage,

est le *Triomphe de l'agneau*, épître sacrée du genre de celles qui florissaient au temps de Pétrarque, comme on le voit par ses *Triomphes de l'amour*, *de la chasteté*, *de la mort*. Par malheur notre langue et l'auteur étaient trop faibles pour lutter avec la sublimité des textes saints ; on en jugera par cette imitation :

Or es-tu, Mort, par tes armures morte,
Or n'es-tu plus maintenant la plus forte.
Dis maintenant : qu'est ton bras devenu?
Ton grand pouvoir, que t'est-il advenu ?
Où est le bruit de ta fière victoire,
Ton aiguillon, ta puissance et ta gloire?

Il y a, ce semble, plus d'effet dans ce passage qui rapporte à sa véritable cause la chute de Rome : cet État devenu, dit Marguerite,

Si grand, si haut, si puissant et si fort
Qu'il ne craignait des étrangers l'effort,
Secrètement sous ses ailes couvait
Sédition; et ainsi se mouvait
En peu de temps la tempête civile,
Qui fit déchoir cette superbe ville.
Ainsi le nom et l'empire romain,
Jadis fondé par tant de sang humain,
Après avoir le monde combattu,
Fut à la fin de sa force abattu :
Le tout venant par divine ordonnance,
Par le conseil et haute providence
Du souverain, qui de rien agrandit
L'homme abaissé et le grand amoindrit.

On ne perdra pas de vue que ce vers de dix syllabes, qu'on appelait l'alexandrin, était alors le vers

héroïque par excellence, celui qui devait être, d'après les règles des maîtres, affecté aux grands sujets. Joignant l'exemple au précepte, Ronsard en fit usage dans sa *Franciade*.

Le *Portrait du vrai chrétien* et la *Complainte pour un détenu prisonnier*, remplis de pures aspirations et de souvenirs bibliques, méritent encore d'être signalés parmi les poésies religieuses de Marguerite, dont plusieurs ont été rassemblées sous ce titre singulier : *Le Miroir de Marguerite de France, reine de Navarre*, « auquel elle voit son néant et son tout. » Elle-même sollicitait au début l'indulgence du lecteur, qu'elle invitait

> A s'arrêter sans plus à la matière,
> En excusant la rime et le langage,
> Voyant que c'est d'une femme l'ouvrage;

Et il est vrai que cette partie est plus riche en bons mouvements et plus édifiante qu'elle n'est remarquable sous le rapport littéraire. Ce ne sont guère que centons composés de fragments des psaumes, des prophéties et de l'Ancien comme du Nouveau Testament. A peine en peut-on extraire çà et là quelques vers; telle est cette apostrophe à la Mort :

> O Mort, par vous j'espère tant d'honneur
> Qu'à deux genoux, en cri, soupir et pleur,
> Je vous requiers : venez hâtivement
> Et mettez fin à mon gémissement...
> O douce Mort, par cette amour venez
> Et, par amour, à mon Dieu me menez...

Mentionnons encore comme assez bien frappés ces vers que, selon le poëte, l'*Arbre de la croix* semble faire entendre :

Je suis la vérité et la vie et la voie;
Mort n'a plus de pouvoir en quelque part que soie.
Les pécheurs seulement la trouveront cruelle,
Mais les miens l'aimeront et la trouveront belle.
Par moi l'horrible mort est belle devenue,
Et les portes d'enfer n'ont contre moi tenue;
Car au milieu d'enfer me trouve le fidèle.
Qui suis son paradis et sa joie éternelle.

Nous terminerons nos citations par la pièce de ce recueil la meilleure à notre gré; et, comme elle exprime parfaitement le goût de spiritualité et d'allégorie propre au temps et à l'auteur, nous la donnerons presque en entier :

Un jeune veneur demandait
A une femme heureuse et sage
Si la chasse qu'il prétendait
Pourrait trouver, n'en quel bocage,
Et qu'il avait bien bon courage
De gagner cette venaison
Par douleur, mérite et raison.
Elle lui a dit : Mon seigneur,
De la prendre il est bien saison;
Mais vous êtes mauvais chasseur.

Elle ne se prend par courir,
Ne par vouloir d'homme du monde.
Ne pour tourment, ne pour mourir;
Et si ne faut point que l'on fonde
Son salut, fors qu'au Créateur.

Vertu peu vaut, s'il n'y abonde
Par son esprit force et valeur :
Las, vous en seriez possesseur,
Si de David aviez la fronde;
Mais vous êtes mauvais chasseur.

Ce que cherchez est dans le bois
Où ne va personne infidèle;
C'est l'âpre buisson de la croix,
Qui est chose au méchant cruelle :
Les bons veneurs la trouvent belle ;
Son tourment est leur vrai plaisir.
Or, si vous aviez le désir
D'oublier tout pour cet honneur,
Autre bien ne voudriez choisir;
Mais vous êtes mauvais chasseur.

Lors quand le veneur l'entendit,
Il mua [1] toute contenance;
Et, comme courroucé, lui dit :
Vous parlez par grande ignorance.
Il faut que je détourne et lance
Le cerf, et que je coure après;
Et vous me dites par exprès
Qu'il ne s'acquiert par mon labeur.
Seigneur, le cerf est de vous près ;
Mais vous êtes mauvais chasseur.

S'il vous plaisait seoir et poser
Dessus le bord d'une fontaine
Et corps et esprit reposer,
Puisant de l'eau très-vive et saine,
Certes, sans y prendre autre peine,
Le cerf viendrait tout droit à vous;

1. Muer, *mutare*, changer. Il changea de contenance...

Et pour l'arrêter ne faudrait
Que le rets de votre humble cœur,
Où par charité se prendrait;
Mais vous êtes mauvais chasseur.

Or, ma dame, je ne crois pas
Que l'on acquière ou bien ou gloire
Sans travailler ne faire un pas,
Seulement par aimer et croire.
De l'eau vive ne veux point boire;
Pour travailler le vin vaut mieux.
La dame a dit : De terre et cieux
Serez seigneur et possesseur,
Si la foi vous ouvre les yeux;
Mais vous êtes mauvais chasseur.

. . . .

Le veneur entendit la gamme
Et découvrit la poésie,
Et soudain lui a dit : ma dame,
J'abandonne ma fantaisie;
De la foi mon âme est saisie,

. . . .

Croyant la voix de mon sauveur :
Autre cerf je ne veux chasser,
Pour n'être plus mauvais chasseur.

Empereurs, rois, princes, seigneurs,
A vous ma parole j'adresse :
Vous tous, piqueurs, chasseurs, veneurs,
Renoncez travail et détresse,
Dont, en lieu de plaisir, tristesse
Vous rapportez le plus souvent :
Las, votre plaisir n'est que vent;
Laissez comme moi ce malheur :
Autre je suis qu'auparavant,
Pour n'être plus mauvais chasseur.

Ainsi se déployait, dans le genre ingénu de nos vieux rondeaux, la ferveur de cette princesse qui pouvait se féliciter d'avoir, conformément à sa devise [1], aspiré à un noble but. La multiplicité même de ses œuvres témoigne des directions entre lesquelles se partageait ou hésitait l'esprit français, dans la première partie du seizième siècle, dont Marguerite est à beaucoup d'égards la plus complète expression. Chez elle se sont montrées surtout les deux principales sources de notre veine nationale. On la voit d'un côté, par ces compositions dont l'accent rappelait les *minnesaengers* de l'Allemagne, s'associer à ce caractère ancien de notre poésie, qui faisait que Muret la traitait, comme on l'a dit, de poésie de dames (*muliercularum*), mais qui a certainement poli notre esprit en adoucissant nos mœurs. D'autre part, éprise du goût sévère qu'avait introduit la réforme et qu'accepta avec empressement le catholicisme, elle se livre à cette imitation des chants sacrés, tels que les hymnes et les psaumes, qui allait préoccuper à l'envi nos poëtes en offrant à leur génie une inspiration plus pure et plus élevée. Désormais il n'en est presque aucun qui ne s'exerce dans la traduction de ces poésies saintes, dont on peut dire qu'elles ne contribuèrent pas faiblement à mûrir et à fortifier la nôtre. C'est la pénitence obligée de ceux qui ont cultivé une autre muse, et La Fontaine, lui aussi, s'y soumettra après ses contes. Noble tradition qui ne sera pas

1. Une fleur de souci, regardant le soleil, avec ces mots : *Non inferiora secuta.*

étrangère aux belles stances de *Polyeucte* et aux chœurs sublimes d'*Esther* ou d'*Athalie :* comme si, par un heureux concours de circonstances, les influences les plus diverses et en apparence les plus opposées avaient dû se concilier et conspirer en quelque sorte pour le progrès social de la France et pour sa gloire littéraire.

En réalité nous aurions pu commencer par Marguerite la série des femmes poëtes, que nous avons mieux aimé terminer par elle à cause de sa célébrité même et de l'importance qu'elle avait à nos yeux. Nous n'en sommes pas moins arrivé, en parcourant avec exactitude tous les anneaux de cette chaîne qui embrasse presque l'étendue d'un siècle, jusqu'à la fille d'adoption de Montaigne, mademoiselle de Gournay, dont nous nous abstiendrons de parler ici, parce que nous allons lui consacrer une étude spéciale. Encore mademoiselle de Gournay qui mourut fort âgée, en 1645, n'appartient-elle pas plus au seizième siècle qu'au dix-septième, dont elle put connaître les principales gloires, où elle put voir notamment ces futurs ornements de leur sexe, destinés à en être l'honneur immortel, madame de La Fayette, madame de Sévigné, madame Deshoulières, qui ont mérité d'avoir une belle place parmi les écrivains du règne de Louis XIV. C'est à ce seuil de l'âge classique du pays que notre but était de conduire en ce moment le lecteur et que nous devons le laisser.

Rassasiés des chefs-d'œuvre du grand siècle, nous ne ramènerons pas sans fruit notre pensée reconnaissante vers ceux qui en ont été les précurseurs. C'est à

l'arrière-saison des littératures qu'il appartient surtout de renouer ou d'entretenir le fil salutaire des traditions. Ainsi, quand la jeunesse s'enfuit, retrouve-t-on dans le passé en s'y reportant par le souvenir, comme un souffle vivifiant qui nous charme et nous régénère. Au moins m'excusera-t-on par ce motif d'avoir prêté, trop longtemps peut-être, une oreille indulgente aux bégayements de l'esprit français.

MADEMOISELLE DE GOURNAY

ÉTUDE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES

On ne saurait nier que, depuis des époques fort reculées, les femmes n'aient en France cultivé les lettres avec succès et rendu de grands services à la langue. Pour le prouver, il suffit de rappeler les noms de Christine de Pisan, de Louise Labé, des deux reines Marguerite; et cependant, parmi nous plus que chez aucun autre peuple, les hommes, par un sentiment de méfiance et de jalousie, accueillent difficilement la renommée des femmes auteurs. Bien différents des Gaulois et des Germains, nos ancêtres, qui croyaient volontiers que l'inspiration divine résidait dans le sein des femmes, nous ne payons souvent leurs efforts que par la raillerie et le dédain. La personne très-distinguée qui est le sujet de cette étude a pu l'éprouver. Mais si elle n'a pas eu peu à souffrir des préventions de son temps, la postérité, qui est impartiale, ne doit la juger que sur les titres qu'elle a laissés : c'est là du moins ce que nous allons entreprendre.

Les biographes de mademoiselle Le Jars de Gournay

ne sont pas d'accord sur la date de sa naissance. Elle-même, très-explicite en général sur ce qui la concerne, ne nous a transmis là-dessus aucune indication positive. En réalité, il paraît constant qu'elle naquit dans les derniers jours de septembre 1565. C'était au moment où Montaigne, dont la destinée se trouva par la suite étroitement liée à la sienne, venait d'atteindre l'âge de trente-deux ans et demi. Après avoir perdu l'ami qu'il ne cessa de pleurer, celui-ci avait cherché dans une autre affection un allégement à ses vifs regrets, et tout récemment il avait épousé Françoise de Chassaigne, la fille d'un conseiller de Bordeaux.

Mademoiselle de Gournay était l'aînée d'une famille assez nombreuse. Plusieurs de ses six frères et sœurs sont mentionnés dans ses ouvrages. Elle nous apprend notamment qu'une de ses sœurs, Léonor de Jars, religieuse à Chanteloup, la précéda de beaucoup d'années au tombeau. Un de ses frères, Augustin de Jars, sieur de Neufvi, à qui son courage promettait un brillant avenir, périt très-jeune sur le champ de bataille. Quant à son père, il appartenait à une de ces races de gentilshommes campagnardes et guerrières, fortes par l'éducation et les exemples, que la politique de nos ministres et de nos rois devait à l'envi abâtardir. La guerre qu'elles faisaient à leurs dépens, pour la gloire du suzerain, en avait appauvri ou ruiné la plupart : de là ce famélique désir d'emplois qui naquit parmi elles au seizième siècle, et dépeupla, pour le séjour des villes, les champs et les manoirs, émoussant la rudesse des façons et aussi la trempe des caractères.

La noblesse, détachée du sol où elle avait sa racine et puisait sa vigueur, s'abaissa sous le niveau commun. Comme tant d'autres descendants de bonne maison qui n'avaient plus guère que leur épée, le père de mademoiselle de Gournay, Guillaume de Jars, fut contraint de quitter le *ménage* de ses champs, pour chercher un office et des ressources à la cour. Là on allait voir, de plus en plus, trafiquant de leur liberté, les fils de nos fiers chevaliers devenir de souples courtisans : transformation qui ne tourna ni au profit de la couronne ni à la gloire du pays.

Nous savons, au reste, par mademoiselle de Gournay, que son père, qui tirait son origine et son nom du bourg de Jars vers Sancerre, était « un personnage d'honneur et d'entendement : » elle a vanté « sa candeur, sa bonté et sa prudence. » Il est certain que son mérite et son dévouement au prince ne demeurèrent pas sans récompense. Assez libéralement traité, il fut trésorier de la maison du roi; en outre, il eut sous son commandement divers châteaux jadis bâtis par les Anglais sur notre territoire : on l'appelait, à raison de deux d'entre eux, seigneur de Gournay et de Neufvi. Il posséda d'autres charges plus belles encore, si l'on en croit sa fille, mais seulement par commission, c'est-à-dire pour un temps déterminé; ce qui fait qu'elle s'abstient de les désigner. Quoi qu'il en soit, il aurait réussi sans doute, grâce à son activité laborieuse et aux biens que lui avait apportés sa femme, à placer sa maison dans un brillant état de prospérité, si la mort ne l'eût arrêté au milieu de sa carrière.

Marie de Gournay, car « la sainte Vierge daigna l'honorer de son nom, » n'était encore qu'une enfant, et, suivant son expression, elle florissait à l'ombre de tendres soins, lorsque sa mère devint veuve. Celle-ci s'appelait Jeanne de Hacqueville. Des vers consacrés à sa mémoire célèbrent la chasteté de cette dame, « que Diane avait élevée dans son temple. » C'était une vocation manquée, que devait réaliser sa fille. De bonne noblesse comme son mari, sœur d'un président au grand conseil, et comptant d'autres proches dans les hautes fonctions de la robe, Jeanne de Hacqueville avait eu, nous venons de l'indiquer, un assez beau patrimoine. Mais laissée avec six enfants en bas âge, elle fut appauvrie par les frais d'une maison onéreuse, surtout par les discordes et les guerres qui épuisaient la substance du pays. Dans les luttes sans cesse renaissantes des protestants et des catholiques, le faible était alors également pillé et ruiné par les soldats indisciplinés des deux partis. Pour s'abriter contre leurs déprédations, madame de Gournay s'était retirée en Picardie, dans la petite ville qui portait son nom, et qui, peu distante de Compiègne, n'est plus guère qu'un bourg aujourd'hui. Là se passa la première jeunesse de sa fille aînée, dont l'âge mûr devait voir des jours plus calmes et plus prospères.

Un penchant spontané ou plutôt une véritable passion innée entraînait mademoiselle de Gournay vers l'étude, la localité, comme on le présume aisément, n'offrant que de minces ressources pour le développement des esprits. A la pénurie des maîtres se joignait

la disette des conversations. De plus, avec une ignorance qu'elle prenait pour du bon sens, madame de Gournay, peu touchée des besoins de l'intelligence, considérait volontiers comme perdu le temps qui n'était pas donné aux soins du ménage. Mal secondés ou même combattus, les goûts de sa fille pour d'autres occupations que celles de son sexe n'en n'éclatèrent que plus fortement; ses progrès solitaires n'en furent que plus réels. A des heures pour la plupart adroitement dérobées aux travaux de l'aiguille, la jeune Marie, comme elle le rapporte, « apprit le latin seule, sans grammaire et sans maître. » Par une sorte de divination, elle se familiarisa avec cette langue, en confrontant dans quelques traductions d'anciens auteurs, débris de la bibliothèque paternelle, le texte original à la version française. Cette insuffisance des moyens d'instruction, en la faisant beaucoup chercher et comparer, eut un effet heureux, celui de fortifier en elle la réflexion, plus précieuse que tous les livres. Non contente d'être devenue une assez bonne latiniste, elle voulut pareillement aborder la connaissance du grec: toutefois les difficultés qu'elle rencontra la contraignirent à lâcher prise, désespérant d'y pénétrer assez avant; elle n'en posséda guère que les éléments, et dans la suite elle nous dit « qu'elle les avait presque totalement oubliés. » Néanmoins, à la prière d'un gentilhomme, elle traduisit, dans Diogène de Laërce, la vie de Socrate. On le remarquera d'ailleurs à son éloge : elle préférait à l'étude des mots celle des choses; et, dans ses lectures multipliées, elle s'attachait prin-

cipalement aux écrivains qui traitaient de la philosophie et de la morale.

Elle avait atteint, dans cette éducation toute personnelle, dix-neuf ou vingt ans, lorsque les *Essais*, dont les deux premiers livres avaient paru en 1580, à Bordeaux, tombèrent par hasard entre ses mains. Elle éprouva de leur lecture cette commotion électrique, qu'à son jour et à son heure tout esprit d'avenir reçoit d'un livre ou d'une idée qui l'illumine et le révèle à lui-même. Elle a peint avec feu l'enthousiasme dont elle fut saisie par cette œuvre qui offrait un monde nouveau à ses regards. Ce fut pour elle l'étincelle de passion nécessaire au talent pour le faire éclore, ou comme le choc qui donne à l'âme oisive l'impulsion secrète. Peu s'en fallut, dit-elle, qu'à son transport on ne la prît pour une visionnaire. Son goût, plus que la réputation naissante et indécise des *Essais*, lui en avait découvert l'excellence. Il lui sembla qu'ils l'initiaient tout d'abord à des pensées qu'elle n'avait jusque-là que pressenties, et qu'une *sympathie fatale* attirait invinciblement son génie vers celui de Montaigne.

Mademoiselle de Gournay n'eut pas dès lors de plus vif désir que celui de lier connaissance avec l'auteur du chef-d'œuvre aimé : ce vœu ne devait se réaliser toutefois qu'environ trois ans après, dans un voyage qu'elle fit avec sa mère à Paris, lorsque Montaigne s'y trouvait lui-même pour réimprimer son ouvrage qu'il avait récemment complété. C'était en 1588 : instruite de cette heureuse rencontre, mademoiselle de Gournay envoya aussitôt un exprès le saluer et lui déclarer

l'estime qu'elle avait conçue pour sa personne et pour son livre. L'écrivain, en réponse à un message si flatteur, vint dès le lendemain la voir et la remercier, « lui présentant, dit-elle, l'affection et l'alliance de père à fille : » l'un avait atteint sa cinquante-cinquième année; l'autre touchait à peine à sa vingt-troisième. L'offre fut, comme on pense, acceptée de grand cœur, et de nombreuses visites, durant les huit ou neuf mois de séjour de Montaigne dans la capitale, cimentèrent cette union intellectuelle. Il consentit, en outre, à suivre les deux dames et à demeurer assez longtemps auprès d'elles dans leur maison de Gournay. C'était de retour dans son château que, plein du souvenir des tendres attentions dont il avait été l'objet, il écrivait les lignes suivantes, en revoyant le deuxième livre des *Essais* :

« J'ai pris plaisir à publier en plusieurs lieux l'espérance que j'ai de Marie de Gournay le Jars, ma fille d'alliance, et certes aimée de moi beaucoup plus que paternellement, et enveloppée en ma retraite et solitude comme l'une des meilleures parties de mon propre être. Je ne regarde plus qu'elle au monde. Si l'adolescence peut donner présage, cette âme sera quelque jour capable des plus belles choses, et entre autres de la perfection de cette très-sainte amitié, où nous ne lisons point que son sexe ait pu monter encore [1]... »

Différents passages de mademoiselle de Gournay attestent que ses rapports avec le *Sénèque français*,

1. Fin du dix-septième chapitre.

comme Juste Lipse appelait Montaigne, n'avaient pas laissé chez elle de moins chers souvenirs. Son admiration et sa reconnaissance y sont vivement empreintes : car de ce titre de *fille d'alliance,* elle n'était pas, selon ses propres termes, moins glorieuse « qu'elle ne l'eût été d'être mère des Muses mêmes. » Ailleurs elle se félicite de devoir « à ce second père l'instruction de son esprit : » il est certain qu'il put en goûter et contribua à en mûrir les premiers fruits. En d'autres termes, elle lui soumit les essais de sa plume, et il ne lui refusa ni ses encouragements ni ses conseils. Le *Promenoir de Montaigne* paraît en effet dater de l'époque où celui-ci reçut l'hospitalité à Gournay; et tout annonce que cet opuscule est la plus ancienne production de notre auteur.

Cette histoire romanesque, rééditée plusieurs fois, tire son nom de ce qu'elle la raconta, nous dit-elle, à son père adoptif, en se promenant avec lui, un jour qu'ils devisaient des funestes effets qu'entraînent les passions : elle la lui adressa ensuite, peut-être imprimée, en 1589. C'est un accident tragique, tel que l'amour en a souvent causé, comme le rapporte Plutarque : elle en a puisé l'idée dans un livre « dont le nom lui a échappé. » Voici la fable :

« Un roi des Parthes, après avoir triomphé de la Perse, demanda au souverain de ce dernier pays, comme gage et condition de la paix, qu'il lui donnât en mariage une de ses parentes, aussi belle que bien née. Alinda, c'était le nom de cette princesse, fille du satrape Orondatès, l'oncle du monarque persan et le

second personnage de l'empire, répugnait beaucoup à l'idée de quitter le sol natal et de contracter un hymen étranger ; cependant elle se soumit par patriotisme et par affection filiale ; elle partit sous la conduite de son père. Dès le premier gîte, ils s'arrêtèrent chez un vieux seigneur, qui avait jadis habité la cour et qui se consolait dans la retraite en élevant un fils, appelé Léontin, doué de l'extérieur le plus séduisant : rencontre périlleuse, dont mademoiselle de Gournay prend occasion pour disserter sur les caractères de l'amour et sur ses causes, ainsi que ses espèces et ses résultats. La digression est un peu prolongée, et l'auteur, qui s'en aperçoit, allègue pour son excuse la puissance même de l'amour. Cette puissance devait être éprouvée par Alinda et Léontin. Le jeune homme, comme on le pense, n'avait pu voir la belle fiancée sans une vive admiration, à laquelle se mêla presque aussitôt un sentiment plus tendre. Un accident vint seconder le développement de cette passion et la rendre insurmontable. Le satrape fut retenu dans ce séjour par une maladie soudaine. A la faveur de ce délai, Léontin, de plus en plus épris, fit partager son amour à la jeune fille, qui consentit, après de longs combats, à s'enfuir avec lui. Une barque arrêtée dans le port voisin reçut les fugitifs. Mais la colère des dieux ne tarda pas à les poursuivre. Une tempête affreuse éclata et les jeta sur une plage lointaine, dans une contrée sauvage de la Thrace, où l'un des plus riches et des principaux habitants du pays leur offrit une hospitalité destinée à leur être funeste. »

Ici le roman se complique :

« En effet ce seigneur, bien qu'il n'eût connu jusque-là d'autre goût que celui de la guerre et de la chasse, fut d'abord troublé, ensuite subjugué par la beauté d'Alinda : dès lors il ne songea plus qu'à remplacer son ravisseur auprès d'elle. Il saisit l'occasion d'un moment où elle était seule pour lui découvrir sa passion. Celle-ci le repoussa avec une douceur prudente : le cœur plein d'amour pour Léontin, elle comprenait qu'elle était, ainsi que lui, au pouvoir du barbare ; elle s'abstint donc de l'irriter, de le désespérer. Othalque, tel était son nom, put se méprendre par ce motif sur les dispositions où elle était à son égard. Plus charmé que jamais, il redoubla de soins, et s'empressa de tout mettre en œuvre pour éloigner son rival. Un moyen facile de succès se présentait à lui : il avait une sœur dont la grâce avait captivé Léontin, et qui de son côté n'était pas insensible aux charmes de l'étranger ; il imagina de les unir, et ne rencontra des deux côtés aucun obstacle à son projet. Restait Alinda trahie, dont il se préparait à être le consolateur ; mais celle-ci, dès qu'elle eut acquis la certitude de ce cruel abandon, résolut de ne pas y survivre. Loin de se plaindre d'être sacrifiée, elle feignit toutefois de prêter l'oreille aux sollicitations d'Othalque, qui venait lui renouveler l'offre de sa main. Elle le flatta même de l'espoir d'un prompt bonheur ; seulement elle réclamait de lui une complaisance : c'était qu'il donnât l'ordre de tuer dans son lit une vieille servante, dont la langue téméraire, disait-elle, ne l'avait pas épargnée. Il ne coûtait guère à un Thrace d'accor-

der une telle grâce : l'exécution fut commandée pour la nuit prochaine. Cependant une autre victime s'apprêtait à périr. Après avoir écrit au perfide Léontin une lettre touchante qui devait lui apprendre le lendemain pourquoi elle avait voulu mourir, elle prit la place de celle qui était désignée aux coups de l'aveugle Othalque. Les satellites l'égorgèrent effectivement : puis, s'apercevant de leur méprise, ils s'enfuirent épouvantés. En ce moment le barbare accourait, impatient de savoir le meurtre accompli, pour en porter à celle qu'il aimait la première nouvelle ; à la vue de ce corps ensanglanté, quelle fut sa stupeur! Léontin, au même instant, troublé du message qu'il avait reçu, cherchait de tous côtés Alinda. Attiré par les cris qui retentissaient autour du cadavre, il se précipite, la reconnaît, la serre dans ses bras, tente de la réchauffer contre son sein, et presque aussitôt, lassé de ses impuissants efforts, il tire son poignard et se punit, en se perçant le cœur, du crime d'avoir causé ce trépas. Un tombeau, élevé par les soins du Thrace et de sa sœur désespérés, réunit les cendres des deux époux. »

Par la variété et par la nature de ses incidents, cette histoire était très-propre à plaire au seizième siècle : elle eut assez de vogue pour ne pas manquer de critiques. Les rigoureux du temps reprochèrent à mademoiselle de Gournay d'avoir traité *un sujet amoureux*. C'est ce qu'elle nous apprend en reproduisant cette œuvre de sa jeunesse, sur l'invitation expresse *de quelques dames du premier rang ;* et à cette occasion, pour réfuter ses censeurs, elle se couvre de l'exemple d'Hé-

liodore, qui n'avait pas craint, disait-elle, aussi éminent prélat qu'illustre écrivain, d'aborder de telles matières; de saint Augustin, qui avait pleuré sur la Didon de Virgile; enfin de du Perron (le rapprochement paraîtra singulier), qui avait traduit, *en mourant*, les plaintes de la reine de Carthage. Il eût été plus juste de blâmer dans cet opuscule, qui vise trop aux grands mouvements, une absence presque continue de vérité et de naturel. Mademoiselle de Gournay n'a garde d'être simple dans ce récit, qui, naïvement tracé, eût été plus touchant. Elle s'applique à tout orner, à tout embellir; elle ne saurait permettre que ses personnages se désolent sans agrément : aux éclats de la douleur, aux plaintes du désespoir se mêlent en abondance des traits d'esprit et des pointes. Les discours sont d'ailleurs aussi multipliés qu'étendus; même avant de se donner la mort, les deux héros prennent le temps de parler beaucoup, avec infiniment de soin et d'étude. Leur passion s'analyse et raisonne fort bien : chacun d'eux prouve en règle qu'il doit mourir. Cette rhétorique prétentieuse ne laisse pas que d'être pour le lecteur assez fatigante; mais ce défaut n'était nullement particulier à l'auteur du *Promenoir*. On ne savait pas alors se hâter vers le dénoûment, on s'attardait dans les détours, on mêlait, on troublait à plaisir les fils du récit : la recherche des beautés de détail étouffait l'effet de l'ensemble.

La composition de mademoiselle de Gournay n'est pas néanmoins dénuée de qualités louables : on y trouve de l'intérêt et un certain feu d'imagination.

L'intrigue, quoique compliquée à l'excès, n'est pas sans art; le style, musqué et mignard, n'est pas sans vivacité et sans souplesse. Trop chargée de réflexions, la narration offre par intervalles des traits bien sentis. Ce n'est pas l'œuvre d'un esprit vulgaire. A côté de la manière et de l'effort se rencontrent la facilité et la grâce : si en subtilisant sur la nature et l'effet des passions, l'auteur tombe souvent dans le faux, la femme a quelquefois aussi des aperçus justes et des accents vrais. On peut encore recommander cette lecture, curieuse à plus d'un titre, aux studieux qui ne dédaignent pas de sortir des chefs-d'œuvre.

Deux ans après avoir terminé cet ouvrage, mademoiselle de Gournay perdit sa mère, en 1591 : elle avait alors vingt-six ans. Le besoin des affaires que lui causa ce décès l'ayant conduite à Paris, elle ne tarda pas à s'y fixer. On ne sera point surpris que le séjour de la petite ville où sa jeunesse s'était passée obscurément eût conservé peu d'attrait pour elle; mais on a dit que le malheur des temps, après la mort de son père, avait bien resserré l'aisance de la veuve et des orphelins : l'héritage sauvé par la prudence de la mère n'assura aux quatre enfants qui lui survivaient que des ressources très-restreintes, eu égard à leur naissance. Là-dessus mademoiselle de Gournay, accusée de s'être ruinée par sa prodigalité, comme on le verra plus loin, est entrée dans de minutieux détails. Il en résulte que la part d'un aîné prélevée (c'était, il est vrai, la part du lion), il restait à peu près pour chacun des trois enfants 2,400 livres de revenu, que diminuèrent en

outre des procès, des suppressions de rentes et divers accidents semblables dont on trouvera chez elle l'énumération.

Pendant qu'elle recueillait les débris de la fortune maternelle, un coup qui ne lui fut guère moins rude frappa encore son cœur, qui saignait d'une plaie si récente. Elle reçut à Paris, en 1592, la nouvelle de la mort de Montaigne, si bien racontée par Pasquier[1]. Une correspondance assidue avait rendu de plus en plus étroits les liens de *cette généreuse et philosophique amitié*, qui unissait la fille d'alliance à son père adoptif. Dans ses regrets amers, elle n'envisagea d'autre consolation que celle d'aller contempler les lieux qu'il avait aimés, chercher sa mémoire au séjour où elle s'était plus vivement empreinte, pleurer sur son tombeau et mêler ses larmes aux larmes de sa femme et de la fille unique qu'il avait laissée. Mais comment effectuer ce pèlerinage? La France était toute en armes : les villes, derrière leurs ponts-levis, relevaient leurs remparts; les villages étaient fermés ou déserts, les communications interrompues. L'herbe, on l'apprend par les mémoires du temps, croissait sur les grands chemins, et, répandus dans les plaines dévastées, des soldats indisciplinés pillaient les gens des deux religions, sans distinction et sans pitié. Un voyage était une campagne : mademoiselle de Gournay l'entreprit résolûment pour obéir à un devoir qu'elle jugeait sacré, et, protégée par son seul courage, elle parvint à

1. *Lettres,* XVIII, 1.

accomplir sans mésaventure cette expédition périlleuse. Elle ne demeura pas moins de quinze mois à *Montaigne*, pour soulager une douleur qu'elle partageait: touchant spectacle que de voir ces trois femmes rassemblées par le regret commun d'un grand homme et par son pieux souvenir. Cimentée ainsi, leur liaison se maintint aussi tendre que durable; elle ne cessa, de près ou de loin, d'être religieusement entretenue de part et d'autre par d'affectueux témoignages. Un attachement *plus que fraternel*, ce sont les termes que mademoiselle de Gournay emploie, l'unit surtout, depuis cette époque, à la jeune Éléonore, dont nous parlent les *Essais*, qu'elle appelait sa sœur d'alliance et qu'elle nous représente « comme touchée de quelque amour des Muses et de leurs vertus. » On aime à croire que cet éloge put s'appliquer justement à la fille de Montaigne, et qu'elle méritait l'hommage poétique qui lui fut plus tard décerné par mademoiselle de Gournay.

Une autre diversion que celle-ci trouva à son chagrin, ce fut de se dévouer à la gloire de l'ouvrage qui l'avait si fort captivée. La mort avait frappé l'auteur des *Essais*, au moment où il se préparait à donner de son livre une édition nouvelle qui devait offrir plus d'une amélioration sur celle de 1588. Les matériaux amassés à cet effet furent remis à sa fille d'adoption. Entourée de tous les secours que son intérêt pour une gloire si chère pouvait désirer, elle s'empressa d'accepter une mission que la tendresse de Montaigne semblait d'ailleurs lui avoir léguée.

Son admiration, assez manifestée par ce vers qu'elle

voulait que l'on gravât au frontispice des *Essais*, comme la seule devise qui en fut digne,

Montaigne écrit ce livre, Apollon l'a conçu,

semble garantir le zèle patient et le scrupule qu'elle apporta dans la reproduction de ce chef-d'œuvre : son respect filial lui en imposait de plus l'obligation. Cependant on a, de nos jours, accusé mademoiselle de Gournay de n'avoir pas suivi le texte original avec assez de fidélité et de rigueur : reproche qui ne doit pas rester sans examen et sans réfutation.

La vérité est que Montaigne avait laissé à sa mort deux exemplaires de la dernière édition des *Essais*, corrigés et augmentés de sa main ; l'un d'eux, déposé dans la bibliothèque de la communauté des feuillants, à Bordeaux, y dormit environ deux siècles. C'est seulement à l'époque de la révolution, et lorsque la bibliothèque des religieux devint la propriété de la ville, qu'il revit le jour et fut consulté. Quelques érudits ne l'ont pas depuis feuilleté sans profit. Livré à mademoiselle de Gournay, l'autre exemplaire a été la base du texte qu'elle a suivi. Rien de plus clairement établi, rien de plus inconstestable que cette provenance. Par malheur, la trace de cet exemplaire est présentement perdue; mais on ne saurait nier qu'il ait survécu longtemps à l'impression[1].

1. Il en est question dans le *Grand Dictionnaire* de Moréri, qui s'exprime ainsi, à l'article de mademoiselle de Gournay : « On trouve à la bibliothèque de feu M. Spanheim l'exemplaire dont se servit mademoiselle de Gournay, avec des corrections de la main et suivant la vraie

Les nombreuses éditions des *Essais* qui se sont succédé jusque aujourd'hui ont très-justement, ce semble, adopté pour modèle celle qui a été publiée par la fille d'alliance de Montaigne. Deux toutefois se sont écartées de son texte, celles de Naigeon et d'Amaury-Duval : on ne s'étonnera donc pas que ce dernier, pour être conséquent, en ait contesté l'exactitude. Avec d'excellents critiques, il n'en faut pas moins croire qu'il est digne de toute confiance, et que ceux qui ont mal à propos prétendu mieux faire méritent d'être condamnés.

Ce fut en 1595 que parut l'édition des *Essais*, commencée par mademoiselle de Gournay aussitôt après son retour à Paris. Mais à quarante ans de là, en 1635, elle donna de ce travail une réimpression perfectionnée et dont nous croyons devoir parler dès à présent.

Constatons d'abord que, malgré d'imposants suffrages déjà produits en leur faveur, les *Essais* étaient loin à cette époque d'avoir obtenu cette vogue populaire qui les a fait depuis reproduire tant de fois. L'attachement filial de mademoiselle de Gournay, on ne craindra pas de le dire, n'a certes pas été inutile à la gloire de Montaigne. Pour entreprendre cette nouvelle édition, dont le besoin n'était pas senti généralement, elle dut s'adresser à beaucoup de personnages en crédit, qu'elle sut mettre dans les intérêts de son

intention de l'auteur, comme elle s'en explique dans un billet qu'elle a collé au dedans du livre, à la couverture. »

admiration affectueuse. C'est donc bien à tort que Chapelain, au lieu de louer son dévouement courageux, lui a reproché d'avoir spéculé avidement sur une publication dont elle n'aurait pu, sans le concours bienveillant qu'elle réclama, supporter les frais considérables. Parmi les grands seigneurs dont la libéralité empêcha, comme elle nous l'apprend, que son zèle restât inutile, figurait en première ligne le cardinal premier ministre. La reconnaissance de mademoiselle de Gournay lui dédia cette magnifique édition in-folio, précédée d'une très-curieuse préface. Bayle n'en a pas sans raison recommandé la lecture, et la prédilection que mademoiselle de Gournay a témoignée elle-même pour ce morceau semblera, à qui en voudra prendre connaissance, parfaitement fondée. Après s'y être plainte du froid accueil que les *Essais* avaient trouvé près du vulgaire, elle relevait, avec un singulier jugement, dont les conclusions ont été acceptées, le mérite de cet ouvrage : suivant elle, « c'était une œuvre non à goûter d'une attention superficielle, mais à digérer avec une application profonde. » Par un de ces jeux de mots qu'affectionnait l'époque, elle ajoutait que « pour en décrire la langue, il fallait la transcrire ; » surtout elle s'arrêtait de préférence, entre les parties saillantes de Montaigne, à ce qu'il avait dit de l'amitié, « sur laquelle il a rencontré ce que les autres semblent seulement avoir cherché jusqu'ici, » comme aussi il avait parlé en maître « de la néantise et vanité de l'homme en l'apologie de Sebonde, pièce si rare en son espèce que le souhait n'y pouvait ajouter. » Il serait aisé de mul-

tiplier les citations; mentionnons plutôt une petite découverte de l'érudition contemporaine. On avait longtemps attribué à Pascal tout l'honneur de ce mot célèbre sur l'immensité de Dieu : « C'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. » Cette définition sublime est littéralement contenue dans la préface de mademoiselle de Gournay, qui l'a sans doute empruntée à l'un des plus grand docteurs de l'Église, saint Bonaventure, chez qui elle se trouve, ou qui peut-être aussi s'est contentée de la prendre à Gerson ou Rabelais, chez qui elle se lit également.[1]

Une circonstance qui ajouta encore beaucoup de prix au travail de mademoiselle de Gournay et qui mérite notre reconnaissance, c'est que, la première, elle a traduit en français les passages grecs, latins, italiens, cités par Montaigne, et qu'elle en a recherché les sources, non indiquées jusque-là : rude et laborieuse entreprise, où elle n'eut d'autre secours que sa patience et son savoir. Qu'elle se soit trompée sur l'interprétation de plusieurs de ces textes, si multipliés dans les *Essais*; qu'elle ait commis des inexactitudes en rapportant leur origine, on n'en saurait donc être surpris. Là-dessus il est très-facile sans doute de relever des fautes de détail; mais si elle a souvent failli, qui pourrait se flatter d'éviter les faux pas, en pénétrant dans une route semée d'obstacles et inexplorée? Niceron, qui ne s'abstient pas de critiques particulières,

1. D'autres écrivains ont encore reproduit cette admirable comparaison, dont Voltaire a eu tort de rapporter l'origine à Timée de Locres. Elle paraît appartenir à Empédocle.

dit qu'en somme on n'a pas songé à mieux faire pendant longtemps.

Nous avons cru devoir grouper ici tout ce qui lie le souvenir de mademoiselle de Gournay à la destinée des *Essais*. Reportons-nous au moment où elle revint à Paris après son séjour prolongé dans le château de Montaigne. On a vu que les affaires de la succession maternelle l'avaient ramenée dans la capitale, et que ses penchants littéraires l'y avaient retenue. Sa première jeunesse était passée ; elle ne paraît pas avoir eu la pensée de s'établir : on croira aisément que son goût dominant pour les travaux de l'esprit se fût peu concilié avec les occupations de la mère de famille, et qu'elle ne voulut avoir de souci que celui des lettres. « Héritière des études de ce grand homme, dit Pasquier dans sa belle lettre sur Montaigne, elle se proposa de n'avoir jamais autre mari que son honneur, enrichi par la lecture des bons livres. » Quoi qu'il en soit, elle vécut assez répandue dans le monde distingué et entourée des égards de la bonne compagnie, mais non sans attirer aussi, par quelques singularités d'humeur, la maligne attention des oisifs et des plaisants de profession. On la raillait d'abord d'être demeurée fille, ce qui a toujours été chez nous une source intarissable de facéties plus ou moins mauvaises; on raillait en outre sa qualité d'auteur : car alors, comme aujourd'hui, nous l'avons déjà indiqué, on voyait volontiers les femmes se renfermer dans le mérite suprême que leur attribue Thucydide, celui de l'obscurité et du silence. Il semble que nous éprouvions le besoin de nous ven-

ger de celles qui, non contentes d'avoir de l'esprit pour elles-mêmes, en font profiter le public, et que nous voulions punir par les quolibets la prééminence intellectuelle d'un sexe qui a sur nous tant d'autres avantages.

Cette rancune des hommes contre l'esprit des femmes se manifesta, au sujet de mademoiselle de Gournay, par quelques *niches* que racontent les mémoires du temps. Parmi elles, l'aventure des trois Racan est la plus comique. Nous en devons le récit à Tallemant des Réaux [1]. Celui-ci, fort curieux d'anecdotes malignes, et assez médisant, comme on sait, après avoir peint le poëte Racan, « qui avait la mine d'un fermier, bégayait et ne pouvait prononcer son nom (l'*r* et le *c* étaient les deux lettres qu'il articulait le plus mal), » continue en ces termes : « Étant tel que je viens de vous le dire, le chevalier de Bueil et Yvrande, sachant un jour qu'il devait aller sur les trois heures remercier mademoiselle de Gournay, qui lui avait donné son livre (il s'agit de son *Ombre*, publiée en 1626), s'avisèrent de lui faire une malice, et à la pauvre pucelle aussi. Le chevalier y va vers une heure : il heurte; Jamyn, c'était sa chambrière, annonce à la demoiselle qu'un gentilhomme la demandait. Elle faisait des vers, et elle dit en se levant : « Cette pensée était belle, mais elle pourra « revenir, et ce cavalier peut-être ne reviendrait pas. » Il dit qu'il était Racan : elle, qui ne le connaissait

1. Voyez ses *Historiettes*, tome III de l'édition de M. de Monmerqué p. 118-123.

que de réputation, le crut. Elle lui fit mille civilités à sa mode, et le remercia surtout de ce qu'étant jeune et bien fait, il ne dédaignait pas de venir visiter la vieille (elle pouvait avoir soixante ans). Le chevalier, qui avait de l'esprit, lui fit bien des contes. Elle était ravie de le voir d'aussi belle humeur, et disait à Jamyn, voyant que sa chatte miaulait : « Jamyn, faites taire « ma mie Piaillon, pour écouter M. de Racan. » Dès que celui-là fut parti, Yvrande arrive, qui, trouvant la porte entr'ouverte, dit en se glissant :

« — J'entre bien librement, mademoiselle ; mais l'illustre mademoiselle de Gournay ne doit pas être traitée comme le commun.

« — Ce compliment me plaît, s'écria la pucelle. Jamyn, mes tablettes, que je le marque.

« — Je viens vous remercier, mademoiselle, de l'honneur que vous m'avez fait de me donner votre livre.

« — Moi, monsieur, reprit-elle, je ne vous l'ai pas donné, mais je devrais l'avoir fait. Jamyn, une *Ombre* pour ce gentilhomme.

« — J'en ai une, mademoiselle ; et, pour vous montrer cela, il y a telle et telle chose en tel chapitre.

« Après, il lui dit qu'en revanche il lui apportait des vers de sa façon ; elle les prend et les lit.

« — Voilà qui est gentil, Jamyn, disait-elle ; Jamyn en peut être, monsieur : elle est fille naturelle d'Amadis Jamyn [1], page de Ronsard. Cela est gentil ; ici vous

1. Poëte français du seizième siècle, que Ronsard traita comme s'il eût été son fils.

Malherbisez, ici vous *Colombisez* [1], cela est gentil. Mais ne saurai-je point votre nom?

« — Mademoiselle, je m'appelle Racan.

« — Monsieur, vous vous moquez de moi.

« — Moi, mademoiselle, me moquer de cette héroïne, de la fille d'alliance du grand Montaigne, de cette illustre fille de qui Lipse a dit : *Videmus quid sit paritura ista virgo!*

« — Bien, bien, dit-elle, celui qui vient de sortir a donc voulu se moquer de moi, ou peut-être vous-même vous en voulez-vous moquer; mais n'importe, la jeunesse peut rire de la vieillesse. Je suis toujours bien aise d'avoir vu deux gentilshommes si bien faits et si spirituels.

« Et là-dessus, ils se séparèrent. Un moment après, voilà le vrai Racan qui entre tout essoufflé. Il était un peu asthmatique, et la demoiselle était logée au troisième étage.

« Mademoiselle, lui dit-il sans cérémonie, excusez si je prends un siége.

« Il fit tout cela de fort mauvaise grâce, et en bégayant.

« — Oh! la ridicule figure, Jamyn, dit mademoiselle de Gournay.

« — Mademoiselle, dans un quart d'heure je vous dirai pourquoi je suis venu ici, quand j'aurai repris mon haleine. Où diable vous êtes-vous venue loger si haut? Ah! disait-il en soufflant, qu'il y a haut! Made-

1. Allusion à Colomby, qui fut un des élèves distingués de Malherbe.

moiselle, je vous rends grâce de votre présent, de votre *Omble* que vous m'avez donnée, je vous en suis bien obligé.

« La pucelle cependant regardait cet homme avec un air dédaigneux.

« — Jamyn, dit-elle, désabusez ce pauvre gentilhomme; je n'en ai donné qu'à tel et à tel; qu'à M. de Malherbe et à M. de Racan.

« — Eh! mademoiselle, c'est moi.

« — Voyez, Jamyn, le joli personnage! au moins les deux autres étaient-ils plaisants. Mais celui-ci est un méchant bouffon.

« — Mademoiselle je suis le vrai Racan.

« — Je ne sais pas qui vous êtes, répondit-elle, mais vous êtes le plus sot des trois. *Merdieu!* je n'entends pas qu'on me raille.

« La voilà en fureur. Racan, ne sachant que faire, aperçoit un recueil de ses vers.

« — Mademoiselle, lui dit-il, prenez ce livre, et je vous dirai tous mes vers par cœur.

« Cela ne l'apaise point : elle crie *au voleur!* Des gens montent; Racan se pend à la corde de la montée, et se laisse couler en bas. Le jour même elle apprit toute l'histoire; la voilà au désespoir : elle emprunte un carrosse, et le lendemain, de bonne heure, elle va le trouver chez M. de Bellegarde, où il logeait. Il était encore au lit; il dormait : elle tire le rideau; il l'aperçoit et se sauve dans un cabinet. Pour l'en faire sortir il fallut capituler. Depuis ils furent les meilleurs amis du monde. Bois-Robert joue cela admirablement; on

appelle cette pièce *les Trois Racan.* Il les a joués devant Racan même, qui en riait jusqu'aux larmes, et disait : « *Il dit vlai, il dit vlai* [1]. »

Ménage a rapporté la même aventure, mais avec quelques variantes [2]. Suivant lui, la vive demoiselle, passant des paroles aux faits, mit, pour punir celui dont elle se croyait jouée, sa pantoufle à la main. Le marquis de Racan, bon homme et poëte estimable, n'avait pas, comme on a dit, la parole agile. La vue de la pantoufle levée acheva de paralyser sa langue, déjà fort entravée par le bégayement qui lui était naturel. Il tourna les talons au plus vite, et ne se crut en sûreté que lorsqu'il eut placé l'escalier entre lui et mademoiselle de Gournay. Le lecteur choisira entre ces deux versions : il faut observer seulement que Ménage, dans cette anecdote, a commis une erreur en appelant mademoiselle de Gournay une *demoiselle gasconne.* La pétulance de son humeur, ou peut-être aussi les liens qui l'unirent à Montaigne, l'ont trompé : d'origine picarde, elle était née à Paris, et, suivant l'usage des gens de lettres du temps, elle s'en faisait un titre d'honneur. Dans son *Discours à Sophrosyne*, placé en tête des dernières éditions de ses œuvres, elle se qualifie de « Parisienne, zélée à ce berceau, hui-

1. Bois-Robert fit de cette aventure sa comédie des *Trois Orontes* (Paris, Courbé, 1653, in-4°), dédiée à mademoiselle Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, et qu'il composa, dit-il dans l'épître dédicatoire, par le commandement exprès du roi. La même aventure avait été placée, sous d'autres noms, par Sorel, dans sa *Vraie histoire comique de Francion.* Voyez le dixième livre.

2. *Menagiana.* Paris, in-8°, 1693, p. 164 et 165.

tième merveille du monde; » elle s'applaudira donc, par ce motif, que « ses écrits, pour être nés à Paris, soient baptisés du nom de Parisiens. »

Le trait raconté par Tallemant et par Ménage fait bien ressortir, en tous cas, cette humeur brusque et impétueuse, ce caractère irritable dont elle s'est accusée elle-même dans des vers où elle peint ses mœurs avec une franchise qui croit n'avoir rien à déguiser :

. . . . . . Je suis d'humeur bouillante;
Je suis impatiente et sujette à courroux.

Ce n'était qu'à grand'peine, dit-elle, qu'elle parvenait à dominer la vivacité de ses impressions et à pardonner les offenses; mais elle ajoute noblement :

L'injure plus qu'à nul à mon cœur est amère :
J'aimerais mieux pourtant la souffrir que la faire.

Elle revient encore sur ce sujet, dans une *Apologie* en prose, dont nous aurons à nous occuper plus tard. On y trouvera la trace de quelques travers qui lui furent plus ou moins sérieusement reprochés, mais qui la rendirent surtout justiciable des rieurs. De là d'autres histoires qui ont défrayé les compagnies et les recueils du temps. Sa chatte, digne objet de sa passion, comme elle a pris soin de nous l'apprendre dans ses vers, n'a pas été oubliée [1]. Relevons, à cette occasion,

1. « Il n'a manqué qu'un Catulle à cette chatte, remarque Bayle, pour a rendre aussi célèbre que le moineau de Lesbie. »

une méprise de l'abbé de Marolles, qui en a fait un chat : Tallemant est mieux informé.

C'est aussi ce dernier qui rapporte les autres tours plaisants que lui jouèrent les *pestes* qui s'attachèrent à elle : « On supposa une lettre du roi Jacques d'Angleterre, par laquelle il lui demandait sa vie et son portrait. Elle fut six semaines à faire sa vie (il en sera question ailleurs); elle se fit barbouiller, et envoya tout cela en Angleterre, où l'on ne savait ce que cela voulait dire. »

Saint-Amant, dans son *Poëte crotté*, l'a maltraitée encore avec plus de méchanceté que d'esprit. Bois-Robert, on a pu le remarquer plus haut, ou, pour parler le langage du temps, l'abbé de Bois-Robert, ne se faisait pas faute de s'amuser d'elle ; mais sa malice était du moins sans amertume : elle-même l'appelait *le bon abbé*. Il est vrai que *le lieutenant d'Apollon*, ainsi qu'elle le nomme dans ses *Épigrammes*, fort goûté de Richelieu, dont il chassait la mélancolie, était souvent le canal des grâces de Son Éminence.

Les courtisans notamment lui firent une rude guerre : on peut le conjecturer par les traits que, dans ses ouvrages, elle ne cesse de leur décocher. Une pièce dirigée contre ses détracteurs, dont elle se préoccupe beaucoup trop pour son repos, renferme ce distique :

> Le monde est une cage à fous :
> *Gens de cour* le sont plus que tous.

Aussi son antipathie est-elle acquise à cette race, fort sotte effectivement à cette époque, si on la juge

sur le portrait qu'elle nous en a tracé. Bavards, oisifs et railleurs, les courtisans, d'après elle, avec l'aplomb de l'incapacité suffisante, dénigraient tout pour n'avoir besoin de rien apprendre. Ils croyaient, et pour cause, ce que Fontenelle leur reprochait encore au dix-huitième siècle [1], qu'il n'y avait rien de plus noble que de ne rien savoir. Leur fatuité et leur ineptie, ou, suivant l'expression de mademoiselle de Gournay, leur *bec jaune* [2], servent de texte inépuisable à ses moqueries. Elle leur prodigue une riche variété d'épithètes mordantes : ce sont « les intrigants du Louvre, les jolis, les frisés, les bien coiffés, les poupées de cour ; » tout leur mérite est dans la coquetterie de leurs ajustements, « dans leur aigrette et leur moustache relevée : » elle ne peut dire ce qu'il faut admirer le plus, de leur nullité ou de leur présomption. On se souvient que Montaigne et Henri Estienne ne les épargnaient pas davantage : c'est que les courtisans, censeurs téméraires et irréfléchis, s'arrogeaient alors sur les usages et sur la langue une juridiction qui pouvait nous être très-funeste ; « ils se rendaient (selon les termes de mademoiselle de Gournay) très-impertinemment précepteurs publics, tandis que chacun les eût refusés pour disciples. » Sans esprit national, sans culte pour les traditions, sans autre passion que celle du change-

1. Éloge du marquis de L'Hôpital.

2. Avoir le *bec jaune* (d'où *béjaune*), c'était manquer d'expérience et de sens. Cette locution métaphorique, empruntée à la vénerie (on sait que les jeunes oiseaux ont le bec garni d'une sorte de frange jaune), se trouve dans Molière : *Don Juan*, II, v.

ment, ils se plaisaient à effacer nos origines politiques et intellectuelles. Par un goût frivole pour tout ce qui était étranger, ils innovaient contre le génie de l'idiome français; ils émoussaient sa vivacité antique, ils énervaient sa vigueur. Ennemis de tout son rude, ces *prêcheurs de paroles miellées*, en proscrivant surtout les consonnes et les voyelles qui se heurtaient dans les mots, en préférant aux plus expressifs et aux plus forts « ceux qui semblaient graissés d'huile pour mieux couler, » appauvrissaient et mutilaient notre langage, au lieu de l'épurer et de le polir. Leur afféterie et leur ignorance élaguaient sans pitié, sous prétexte de l'adoucir, ce qu'il avait de plus pittoresque et de plus hardi.

Outre ces griefs généraux, on reconnaît facilement que mademoiselle de Gournay en a de particuliers contre les courtisans, qu'elle représente encore « comme des artisans de mensonges, tirant gloire de leurs faussetés. » Elle eut de plus l'imprudence de s'attirer d'autres inimitiés, en se mêlant aux querelles religieuses de son temps. Objets de sympathies et de haines ardentes, les jésuites étaient très-vivement assaillis et non moins chaudement défendus. Elle embrassa leur cause et composa un écrit en faveur du célèbre père Coton; ce qui lui valut, à la vérité, le beau nom d'amazone, que lui a décerné Richeome, mais ce qui l'exposa en revanche aux coups du parti hostile à la compagnie : il ne se fit pas faute de la maltraiter [1]. Avec la violence

1. La satire dont elle fut l'objet, l'une des suites de l'*Anti-Coton*, avait pour titre l'*Anti-Gournay*, ou *Remercîment des beurrières de Paris au*

grossière de la polémique en usage, ses adversaires, non contents d'injurier l'auteur, attaquèrent l'honneur de la femme; et ce fut en vain qu'elle demanda, à ce qu'il paraît, par une requête présentée au lieutenant civil, qu'on défendît la vente du libelle où elle était outragée. A ce sujet, on prêta au cardinal du Perron un propos fort peu charitable : si l'on ajoute foi au recueil d'*ana* publié sous son nom, il eût dit que la figure de la demoiselle la protégeait assez contre des accusations de ce genre. Du Perron, qui fut au nombre des protecteurs et des panégyristes de mademoiselle de Gournay, la voyait sans doute avec des yeux plus indulgents.

Que mademoiselle de Gournay ait été si disgraciée qu'on ne dût pas lui savoir gré de sa vertu, on peut d'ailleurs en douter très-sérieusement. Elle s'est peinte elle-même au physique comme au moral, et son portrait, à l'un et l'autre égard, n'a rien de si fâcheux. On voit, dans une description détaillée qu'elle nous a laissée de sa personne, que sa taille était médiocre et bien faite, qu'elle avait le teint brun, mais clair, les cheveux châtains, et que son visage, de forme ovale,

sieur de Courbouzon Montgommery, Niort, in-8°, 1610. Quelques critiques ont fait mal à propos deux ouvrages de celui-ci, qui a un double titre. Quant à l'œuvre de mademoiselle de Gournay, qui avait provoqué cette repartie, c'était l'*Adieu de l'ami du roi pour la défense des pères jésuites*, Lyon, 1610, in-8°. L'un et l'autre livre est devenu fort rare, et l'on s'en console. Pour plus de détails sur cette polémique, on peut voir d'ailleurs Bayle, dans son *Dictionnaire*, et Jolly, dans ses *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, chacun d'eux au nom de Gournay.

pouvait passer pour n'être ni beau ni laid. Ajoutez que sa physionomie ne démentait pas sa réputation de bel esprit. Elle est représentée en tête des dernières éditions de ses Œuvres[1], et ce dessin, qui remonte à 1596, époque où elle avait trente ans, répond assez bien aux paroles que nous lui avons empruntées. Sans accueillir sur ce point avec une confiance aveugle un témoignage trop intéressé, on conclura volontiers qu'elle avait en réalité moins de beauté que de mérite[2], et ainsi l'on s'expliquera que, dans ses *Épigrammes*, elle n'épargne pas ceux qui, hors d'état de sentir l'un, n'ont de regards que pour l'autre et n'apprécient que les agréments extérieurs ; mais on ne lui donnera pas, avec quelques médisants, un corps maigre et sec, une figure à l'avenant. L'affection très-vive de Montaigne semble nous garantir qu'il n'en était rien. Pour lui, chez les femmes, il nous en a fait la confidence, la beauté était une qualité fort prisée. Il est vrai qu'aux yeux de l'auteur qu'elle admire une personne jeune et distinguée ne saurait guère manquer d'être belle.

Les attaques et les calomnies, comme on voit, n'ont pas été épargnées à mademoiselle de Gournay; mais, à ceux qu'elle nomme ses *drapeurs,* elle a riposté et non pas sans avantage. Parmi eux, il en est un qu'elle poursuit en vers, sous le nom supposé de Lentin. Une réponse plus générale a pour but de montrer « ce que

1. On peut voir aussi son portrait au cabinet d'estampes de la bibliothèque impériale.

2. « Sa beauté était plus de l'esprit que du corps, » a dit l'abbé de Marolles, dans ses *Mémoires*.

les médisances et les brocards ont de vil et de honteux; » et, contre ceux qui s'en rendent coupables, elle rassemble dans ce traité spécial, écrit en prose, tous les traits que lui fournissent les anciens et les modernes. En outre elle a fait son *Apologie* pour compléter la réfutation de ses adversaires : c'est sa réplique collective aux imputations mensongères dont ils ont voulu noircir sa réputation. Par ce plaidoyer, elle prétend témoigner du moins que, « toujours suivie de l'infortune, elle était digne d'un meilleur sort. » Aux inventions des mauvaises langues elle oppose donc le langage de la vérité, et, se plaignant avec amertume d'être l'objet des froideurs du public, elle recherche la cause de cette disgrâce. C'est à sa pauvreté qu'elle l'attribue, ainsi qu'aux faux dehors que l'on prêtait à son savoir. On la raillait d'être *latine* [1]; mais la connaissance du latin l'empêchait-elle de bien posséder le français? Là-dessus, elle croyait pouvoir avec sécurité renvoyer le lecteur à ses écrits. Quant au reproche qui lui était adressé de pratiquer l'alchimie, elle ne s'en disculpait qu'avec mollesse, ou plutôt elle s'attachait à défendre cet art chimérique. Elle ne refusait pas d'ailleurs de confesser quelques torts : la vanité lui avait fait jadis avoir deux laquais et dépenser cinq cents écus de trop. Toutefois, si elle avait eu carrosse, la faute en était à *la saleté du pavé de Paris*. A l'égard des habitudes de mademoiselle de Gournay, de son mobilier

1. On dirait aujourd'hui *latiniste :* ainsi Molière, *Dépit amoureux,* II, VII : « Je vous crois grand *latin.* »

et de l'ordinaire de sa table, les curieux trouveront beaucoup d'autres renseignements dans cette pièce étendue et divisée en deux parties. La seconde permet surtout de pénétrer dans la connaissance de ses affaires. Elle s'efforce d'y établir, par de très-minutieux calculs, dont nous ferons grâce au lecteur, que ses embarras de fortune n'étaient que le résultat d'accidents et de pertes qu'on ne pouvait lui imputer ; enfin elle se console des malheurs qui l'ont frappée, en citant ces paroles de l'*Ecclésiaste*, qu'il faut répéter pour en consoler bien d'autres : *Nescio quo fato bonæ mentis soror est paupertas.*

A cette apologie[1], destinée *à un prélat,* il faut joindre une autre pièce en vers, où, revenant sur la plupart des idées qui nous ont déjà occupé, elle ne se défend pas avec moins de chaleur et ne se loue pas avec moins de complaisance. C'est la *Peinture de ses mœurs,* adressée au président d'Espagnet[2]. Elle y insiste no-

1. Elle prit grand soin de la répandre et l'adressa notamment à Balzac, comme on le voit par une lettre de celui-ci à mademoiselle de Gournay (IV, 13), datée du 30 août 1624, où il la remercie avec les grands mots qui lui sont ordinaires, et la rassure au sujet des propos publiés sur elle par la calomnie. Il trouve « que ce n'est pas un péché à une femme d'entendre le langage que parlaient autrefois les vestales, » et finit par louer chez elle « cette beauté qui donne de l'amour aux capucins et aux philosophes, et ne s'en est point allée avec sa jeunesse. »

2. Balzac, dans quelques vers latins sur mademoiselle de Gournay, paraît faire allusion à cette pièce :

Ipsa suæ pinxit se virgo coloribus artis :
Artificis petitur cur aliena manus?.....

Voyez J. L. Guezii Balzacii *Carmina,* p. 78, in-4°, 1650.

tamment, c'est là son texte favori, sur les préventions très-injustes, suivant elle, de ceux qui s'obstinent à publier qu'elle a dissipé follement une fortune considérable :

Je ne m'accuse pas du défaut de ménage.
De ce reproche en vain le vulgaire m'outrage :
Pour me voir sans moyens, sans ménage on me croit.

Sa singulière excuse de n'avoir pas conservé son patrimoine, c'est qu'il était trop peu important pour mériter qu'elle en prît soin : au reste elle a toujours été, remarque-t-elle, plus curieuse d'honneur que d'argent. On le croira sans difficulté. On pensera aussi que l'économie, si elle y prétend à bon droit, fut chez elle une qualité acquise plutôt qu'innée; elle le confesse dans les vers suivants :

L'équité, la candeur, je les tiens de nature;
L'ordre, je l'ai gagné par temps et par lecture.

Ici encore, mademoiselle de Gournay ne se fait pas faute d'avouer sa foi à l'alchimie, tout en niant qu'elle l'ait entraînée à de ruineuses folies [1]. Ce ne fut qu'avec peine, et assez tard, qu'elle se détacha de cette superstition. On le reconnaît par cette note ajoutée, dans la dernière édition de ses Œuvres, à un passage qui la montre en quête de la pierre philosophale : « Cela fut durant la première impression de mon livre, et n'est plus dès longtemps. » Curieux progrès d'une raison particulière, qui dénote le progrès des lumières publi-

1. On prétendait que l'alchimie ne lui avait pas coûté moins de cinquante mille écus; mais elle ne les avait jamais possédés.

ques. L'erreur séculaire de l'astrologie, générale sous les Valois et souveraine même à Paris, d'après le témoignage de L'Hôpital [1], commençait à se dissiper aux rayons naissants du grand siècle, bien que Bossuet n'ait pas jugé inutile de s'élever contre elle dans un ouvrage de sa vieillesse, la *Politique tirée de l'Écriture sainte* [2].

Un troisième ouvrage de mademoiselle de Gournay achève de nous éclairer sur tout ce qui la concerne; c'est sa propre *Vie* qu'elle prit soin de rédiger : on a dit précédemment en quelle occasion. Elle-même, dans une lettre au trésorier Thévenin, fait allusion à la mystification dont elle avait été victime : si on avait vu « courir sa *Vie* par les rues de Paris, c'est que deux hommes qui lui voulaient mal, lui ayant tiré cet opuscule des mains par artifice, l'avaient falsifié à leur mode; » et elle expose en effet, non sans s'écarter quelque peu du récit de Tallemant, comment on l'avait trompée. C'était donc pour protester contre la fourberie, qu'elle avait publié cette biographie abrégée que l'on trouvera à la fin de la dernière édition de ses Œuvres. Sa seule prétention était de s'y faire bien connaître, en demeurant fidèle à la vérité, pour laquelle elle a toujours professé, nous dit-elle, un religieux respect.

Quoi qu'il en soit, si les railleurs, et non sans quelque raison, comme on vient de l'entrevoir, ne manquè-

1. *Epist.*, l. III, p. 175 de l'édition d'Amsterdam.
2. V, 3, 1.

rent pas à mademoiselle de Gournay, il est juste de dire qu'elle eut aussi beaucoup de patrons, d'amis dévoués, et même de sincères admirateurs. Parmi les premiers il faut nommer d'abord Richelieu, qui, malgré le poids des affaires, avait toujours quelques moments à donner aux lettres et à ceux qui les cultivaient. Ce puissant ministre la plaisanta bien un peu, mais il la protégea en revanche très-sérieusement. Une fois qu'en sa présence elle s'était servie d'un terme suranné et bizarre qui avait excité son hilarité, loin de perdre contenance, elle s'excusa spirituellement, en témoignant sa joie d'avoir pu un instant « égayer celui dont les travaux assuraient la prospérité du pays. » Tallemant rapporte un peu différemment cette aventure; nous le laisserons parler[1] : « Bois-Robert la mena au cardinal de Richelieu, qui lui fit un compliment, tout de vieux mots qu'il avait pris dans son *Ombre*. Elle vit bien que le cardinal voulait rire : « Vous riez de la pauvre vieille, « dit-elle; mais riez, grand génie, riez : il faut que tout « le monde contribue à votre divertissement. » Le cardinal, surpris de la présence d'esprit de cette vieille fille, lui demanda pardon et dit à Bois-Robert : « Il faut faire « quelque chose pour mademoiselle de Gournay. Je « lui donne deux cents écus de pension. — Mais elle a « des domestiques, dit Bois-Robert. — Et lesquels? « reprit le cardinal. — Mademoiselle Jamyn, répliqua « Bois-Robert, bâtarde d'Amadis Jamyn, page de

1. Voyez l'édition et le passage cités plus haut. Cf. Titon du Tillet, *Parnasse français*, in-folio, 1732, p. 215.

« Ronsard. — Je lui donne cinquante livres par an, « dit le cardinal. — Il y a encore ma mie Piaillon, « ajouta Bois-Robert; c'est sa chatte. — Je lui donne « vingt livres de pension, répondit l'éminentissime. « — Mais, monseigneur, elle a chatonné, » dit Bois-Robert. Le cardinal ajouta encore une pistole pour les *chatons.* » Richelieu, par la suite, ayant voulu augmenter ce total bizarre, on prétend que mademoiselle de Gournay se refusa généreusement à rien recevoir de plus.

D'autres personnages importants de cette époque lui accordèrent une protection moins efficace sans doute, mais qui ne témoignait pas d'une opinion moins favorable. Parmi les hommes de lettres les plus distingués, elle compta de nombreux amis, tels que Balzac, le savant du Puy, Juste Lipse, etc. On raconte qu'à la naissance de l'Académie française, les membres de ce corps illustre ne dédaignèrent pas de se rassembler plusieurs fois chez elle [1]. Un auteur assez inconnu [2] nous initie, par un récit plaisant, aux entretiens qui défrayaient ces doctes réunions et aux passe-temps qui les occupaient. A son origine, comme on sait, le corps institué par Richelieu avait pour mission spéciale d'épurer et de fixer la langue : les mots ne devaient être français que par un arrêt de l'Académie, qui avait sur eux juridiction suprême, chargée qu'elle était de les confirmer ou de les abolir. L'historiette suivante, que je transcris,

1. Voyez M. de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon*. t. I, p. 101.
2. Petit, *Dialogues satiriques et moraux*. in-12, 1687.

nous apprend que mademoiselle de Gournay ne fut pas étrangère à ce minutieux travail, dont Vaugelas a été souvent, dans ses *Remarques,* le zélé rapporteur. « Il parut de son temps un livre intitulé : *le Raffinage de la cour*. Cette muse antique (il s'agit de mademoiselle de Gournay), n'ayant aucune familiarité avec ce mot, avait de la peine à le souffrir. Elle se piquait de bon goût, et d'abord *raffinage* ne put entrer dans le sien. Cependant elle était convaincue qu'il faisait assez entendre ce qu'on voulait dire. Pendant qu'elle le tournait de tous côtés, l'examinant rigoureusement et le prononçant pour se déterminer à le rejeter ou à le retenir, arrivèrent chez elle sept ou huit puristes de ce temps-là, juges souverains de la langue française. Incontinent, elle les pria de mettre à l'examen *raffinage,* qui lui paraissait un mot un peu hardi. Ces messieurs y consentirent, et, prenant leurs mines graves, le pesèrent, le sondèrent, le prononcèrent, le considérèrent en ses voyelles, en ses consonnes, en ses syllabes, en sa terminaison. Enfin jamais mot ne fut mieux ballotté; et, quand il eût été question de la chose la plus sérieuse, ils ne s'y fussent pas pris avec une plus forte application. Les uns étaient pour, les autres contre ; et les autres avaient peine à se décider. Durant leurs contestations assez violentes, le pauvre *raffinage* était dans de furieuses alarmes, et attendait son arrêt de vie ou de mort. Après une longue dispute, ceux qui doutaient dirent qu'avant de faire droit ils seraient bien aises d'entendre prononcer un peu de loin, mais ferme et plus d'une fois, ce mot qui leur semblait extraordi-

naire. Aussitôt la vieille sibylle commande à sa servante, pas plus jeune qu'elle, de s'aller planter au bout de la salle, de prononcer distinctement *Raffinage*, et d'en faire bien sonner toutes les syllabes, appuyant dessus de toute sa force. La servante obéit, fit une profonde révérence à l'antique, et prononça *raffinage* de manière à faire croire qu'elle avait un vrai gosier d'airain. Ceux qui étaient pour ce mot firent une favorable inclination de la tête ; ceux qui étaient contre, la hochèrent, et ceux qui balançaient firent un certain *hon*, en serrant les lèvres : marque qu'ils étaient à demi gagnés. Encore une fois, dit la maîtresse. La servante fit une seconde révérence et prononça derechef *Raffinage*, haussant la voix presque de deux tons. Eh bien ! dit mademoiselle de Gournay, en se tournant gracieusement vers ces messieurs, que vous semble de *raffinage?* Pour moi, je trouve qu'il ne sonne pas mal à l'oreille. Vous dites vrai, répondit un de ces vénérables juges, au nom de tous. Il fut donc conclu que *raffinage* aurait son passe-port avec un brevet de mot du bel usage. »

Cet aréopage philologique, cette singulière séance, donnent une juste idée de la manière dont fut reçu plus d'un terme : grande affaire à cette époque, et pour laquelle on se ménageait d'avance des partisans. Balzac écrivait ainsi à l'un de ses amis, au sujet d'un verbe, fort goûté depuis, qu'il a le premier mis en vogue : « Je vous *félicite* d'avoir M. de Roncières pour gouverneur... Si *féliciter* n'est pas encore français, il le sera l'année qui vient ; et M. de Vaugelas m'a pro-

mis de ne lui être pas contraire, quand nous solliciterons sa réception. »

La compagnie lettrée et savante ne cessa donc jamais, comme le prouve cette anecdote, de priser à sa valeur et de fréquenter mademoiselle de Gournay. On pourrait citer beaucoup d'autres témoignages des égards et de la haute estime que lui accordèrent ses contemporains. Grotius traduisait de ses vers; Heinsius déclarait que, femme, elle était entrée en lice avec les hommes, et qu'elle les avait vaincus [1]; Dominique Baudius [2], encore plus hyperbolique, la saluait du nom « de sirène française et dixième muse. » C'était là du baume versé sur les blessures que son amour-propre irritable dut fréquemment recevoir.

En écartant ce que l'enthousiasme naïf de cette époque leur prêtait d'exagéré pour la forme, ces hommages n'avaient d'ailleurs au fond rien que de légitime. Pour achever de le démontrer, il suffit de s'arrêter un moment sur les autres travaux de mademoiselle de Gournay, ceux dont il n'a pas encore été question dans cette étude. Ouvrons, par ce motif, les éditions de ses œuvres réunies; l'une de 1626, où se trouve déjà à peu près tout ce qu'elle devait nous laisser (il est vrai que l'auteur à cette date avait passé soixante ans), et les suivantes de 1634 et 1641, qui, si elles renferment peu de pièces nouvelles, offrent du moins, dans la reproduction des anciennes, d'importantes améliorations.

1. *Ausa virgo concurrere viris scandit supra viros.*

2. Natif de Lille, il fut célèbre, à la fin du seizième siècle, comme professeur d'éloquence et comme poëte.

On voit en effet, si l'on confère ces impressions successives, qu'animée constamment du désir de se perfectionner, elle ne cessait de corriger ses ouvrages. Dans ces changements continus, outre la preuve d'un soin patient et consciencieux, on découvre un indice frappant des progrès de la langue, qui l'entraînaient, bien qu'un peu malgré elle, ainsi que nous aurons à le remarquer. Elle s'est représentée quelque part inquiète de l'opinion d'autrui sur ses productions, et empressée à recourir aux conseils de la critique : elle paraît en avoir très-réellement profité.

Avec ce coin de singularité que nous lui connaissons, elle intitula sa première édition, l'*Ombre de la demoiselle de Gournay*, en expliquant sa pensée par cette épigraphe : « L'homme est l'ombre d'un songe, et son œuvre est son ombre. » Cette *Ombre,* quelque peu compacte, n'a pas moins de douze cents pages in-8°, scrupuleusement remplies. Les *Avis ou les présents de la demoiselle de Gournay*, tel fut le titre substitué dans les dernières éditions, de format in-4°, qui approchent beaucoup de mille pages[1]. La disposition des travaux est, dans chacune des trois, presque identique, et leur ordre y répond d'ordinaire à celui de leur

1. Mademoiselle de Gournay ne laissa pas de regretter le premier nom donné au recueil de ses œuvres. Dans un *Discours sur son livre,* ajouté aux deux dernières éditions, elle observe, au sujet de ce changement du titre d'*Ombre,* qu'il a eu pour objet « de contenter son libraire, qui craignait, ce semble, les esprits, » mais que son titre était fort bon, car ce livre « était son ombre et son image, puisqu'elle y exprimait la figure de son esprit. »

publication primitive : je m'y conformerai aussi dans l'examen que je vais en faire.

Dans une épître préliminaire adressée au lecteur, mademoiselle de Gournay commence par s'excuser de la franche simplicité de son œuvre et de son dessein. N'osait-elle pas, avec une confiance téméraire, entreprendre de réformer les mœurs et les jugements publics, à cette saison peu clémente, où « d'une part la pédanterie des savants, de l'autre l'ignorance du monde, avaient décrié les muses en France? » On sait que les écrivains, et cela très-souvent par représailles, se plaignent volontiers de leur temps. Mademoiselle de Gournay s'annonce comme attendant du sien peu de justice, mais elle a en vue la postérité, dont elle recherche la faveur ; et, fort préoccupée de ses arrêts, elle fait cette déclaration solennelle : « Si ce livre me survit, je défends à toute personne, telle qu'elle soit, d'y ajouter, diminuer, ni changer jamais aucune chose, soit aux mots ou à la substance, sous peine à ceux qui l'entreprendraient d'être tenus pour violateurs d'un sépulcre innocent. Les insolences, voire les meurtres de réputation, qui se font tous les jours en cas pareil dans ce siècle impertinent, me convient à lâcher cette imprécation. »

Reportons-nous actuellement à l'année 1600, qui vit le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis. Jusque-là mademoiselle de Gournay n'avait fait paraître que son *Promenoir,* accompagné de quelques poésies qui seront examinées en dernier lieu. A l'occasion des noces royales, elle publia, sagement prévoyante, des conseils donnés aux époux sur l'éducation future de

leurs enfants. Dans l'opuscule composé à cet effet[1], après avoir établi les avantages d'une institution bien dirigée et l'importance du choix des maîtres appelés à y présider, elle insistait sur l'étude des lettres, dont elle faisait l'apologie. Cet éloge n'a rien de neuf ni d'original. On remarquera seulement, à la suite de préceptes pédantesques, des réflexions judicieuses sur la nécessité de confier à un homme distingué par son mérite, plutôt que par sa naissance, le soin de former l'héritier du trône. Elle se demandait, et c'est à nos yeux la partie la plus saillante de ce morceau, qui pourrait remplir une mission si difficile, et il lui semblait qu'aucun n'en eût été plus digne que son père adoptif, *que le grand Montaigne,* qui se fût cru propre effectivement, il nous l'a dit lui-même [2], à parler au prince le langage de la vérité. A défaut de l'auteur des *Essais*, qui s'entendait certes en éducation [3], elle aurait volontiers choisi d'Ossat, récemment nommé cardinal, et qui relevait l'éclat solide de beaucoup de belles qualités par une singulière modestie, se plaisant sans cesse à rappeler « sa basse origine, la pauvreté de sa jeunesse et de ses parents. » Aux yeux de mademoiselle de Gournay, qui sympathise avec ces pensées libérales, la vraie noblesse, la vraie supériorité, n'est pas dans l'illustration de la race, mais dans l'excellence de l'âme, dans les lumières de l'esprit : « Un roi, a-t-elle écrit autre part, sait faire les riches, les puissants, les comtes,

1. Il a pour titre : *De l'éducation des enfants de France.*
2. *Essais*, III, 13.
3. Voyez son chapitre : *De l'institution des enfants.*

marquis, ducs et chefs d'armées; un habile homme, un homme d'honneur, il ne le peut faire : c'est l'ouvrage du souverain Créateur; autant élevé par-dessus ces autres ouvrages-là, s'il se pouvait dire, que le Créateur l'est par-dessus le prince. »

Peu après, mademoiselle de Gournay « saluait d'un autre traité la naissance des enfants de France, » en leur adressant, sous forme d'horoscope, des exhortations animées de généreux accents et d'une cordiale chaleur. Elle les avertissait de ce que la nation, fatiguée de ses longues adversités, avait droit d'attendre des rejetons de Henri le Grand. Pour se montrer dignes de leur sang, que de vertus ils auraient à déployer, que de gloire à obtenir! Par un vieux reste de l'esprit qui avait parmi nous suscité l'héroïsme aventureux des croisades, elle les invitait à tourner leurs regards vers l'empire des Turcs, riche proie qu'elle désignait à leur ambition. Mais, se reprenant ensuite, elle voulait que la sagesse contînt une ardeur trop belliqueuse. Si elle avait mis en avant cette idée de conquête, c'était, ajoutait-elle, « par un essor poétique, sachant que la prudence convie nos princes à entreprises plus utiles.» Revenue à des idées d'une application plus immédiate, elle énumérait les devoirs liés à la haute fortune des fils de France, et prononçait sur leur jeune tête des oracles que l'avenir devait peu se charger de réaliser. Le culte monarchique qui respire dans cet ouvrage n'est pas sans mélange d'un tendre amour du peuple, sur la félicité duquel elle fait reposer, à la façon de nos vieux Français, la grandeur du souverain. Le modèle

qu'elle propose au Dauphin est Titus, dont la gloire fut d'être bon, et qu'elle loue avec une certaine éloquence. A la fin, l'éloge des lettres, dont le goût la préoccupe toujours, reparaît encore sous sa plume : elle souhaite que le prince, dont elle célèbre avec enthousiasme l'illustration future, en soit tout à la fois l'ami et le protecteur, comme Alexandre, comme César, qui, par un juste sentiment de la communauté d'intérêts qu'ils avaient avec la littérature et l'histoire, n'ont cessé de confondre les beaux écrits et les beaux faits dans une égale admiration.

Quand le poignard de Ravaillac arrêta le cours des prospérités de la France, mademoiselle de Gournay se rendit l'organe des regrets du pays. Après avoir déploré cette perte irréparable, et peint en traits énergiques la fureur du peuple acharné contre le meurtrier, elle enseignait à Louis XIII enfant ce qu'il aurait à faire un jour pour consoler la France, privée de son père, et, s'adressant ensuite à la reine régente : « Tu es grande, lui disait-elle ; néanmoins ta charge l'est encore plus que toi; pour mieux parler, les princes ne sont grands que parce qu'en bien faisant leur charge, elle leur incorpore sa grandeur et son lustre. S'ils ne la font bien, elle accable leur grandeur et leur puissance. » On ne peut nier qu'il n'y ait dans ce langage de la dignité et une certaine force oratoire.

Mademoiselle de Gournay, outre ces publications de circonstance que lui inspira son patriotisme, fut auteur de traités moraux et de dissertations sur divers points de langue et de littérature. Occupons-nous des pre-

miers. On discutait alors volontiers sur la morale. Balzac, qui la revêtit des formes d'une éloquence un peu apprêtée, fit paraître ses premières *Lettres* deux ans avant le recueil de mademoiselle de Gournay. Celle-ci, d'après le goût du temps, agite plusieurs questions assez subtiles : l'une d'elles est à moitié religieuse. Il s'agit de la *fausse dévotion ou de l'hypocrisie*, contre laquelle mademoiselle de Gournay se donne carrière, en n'épargnant pas, suivant son habitude, les médisants et les railleurs : car les mauvais chrétiens sont surtout pour elle « ceux qui méprisent un des commandements principaux de Dieu, la charité envers leurs semblables. » C'est à cette espèce de pécheurs qu'elle a voué la haine la plus forte, qu'elle fait la guerre la plus obstinée. A ses yeux du reste, comme elle l'établit très-sensément, la vraie piété ne consiste pas dans l'*engloutissement des messes et chapelets* : on se flatterait vainement *d'attraper Dieu par de tels hameçons*. Ennemie jurée de l'hypocrisie, qui révolte son âme franche et droite, elle compare les faux dévots à certains hommes qui se targuent d'une générosité mensongère et ruinent de malheureux créanciers pour distribuer en fastueuses aumônes ce qu'ils devraient employer à l'extinction de leurs dettes : semblables à ce singulier homme de bien « qui allait la nuit dérober le cuir dont il faisait le jour des souliers aux pauvres, se publiant le cordonnier de Dieu. » Il faut, conclut-elle, que les vains dehors fassent place à une saine conscience, à la véritable charité, cette reine suprême des vertus; il faut vivre dans l'accomplissement loyal

de tous ses devoirs et dans la pratique désintéressée du bien, les yeux attachés sur le terme de l'existence : car quiconque a mal vécu ne saurait aboutir sans miracle à une bonne mort.

Dans un autre morceau, qui, comme quelques-uns des suivants, se rapproche davantage d'un genre de composition familier aux anciens rhéteurs, et particulièrement à Plutarque, mademoiselle de Gournay examine « si la vengeance est licite. » Son opinion est qu'il convient d'établir entre les offenses une distinction essentielle. Pour les vulgaires, on en poussera l'oubli aussi loin que possible ; mais il est des torts d'une gravité exceptionnelle, qu'il y aurait un grand inconvénient à laisser impunis. En poursuivre la réparation est, selon elle, non seulement équitable, mais nécessaire : autrement, les méchants enhardis deviendraient par trop redoutables. L'homme de bien saura donc joindre à une généreuse bonté, indulgente au repentir, une fermeté qui contiendra l'audace et servira de sauvegarde aux lois de l'éternelle justice. A beaucoup d'honnêtes gens dont la facilité, complice du mal, trahit la cause de la vertu, on peut recommander cette lecture, qui abonde en mâles sentiments. Ajoutons que de sages préceptes déterminent, à la fin de cet opuscule, la mesure et la discrétion qu'on doit observer, même dans l'exercice d'une vengeance légitime.

Parmi les causes qui en provoquent les plus fréquents et les plus funestes effets, figure la médisance. Mademoiselle de Gournay lui a consacré un traité spécial : il est dédié à la célèbre marquise de Guercheville,

dame d'honneur de la reine mère du roi. On sait comment elle avait obtenu ce poste : aimée de Henri IV, elle avait su lui résister ; et ce prince, plein de respect pour sa vertu, l'avait placée auprès de Marie de Médicis, voulant, disait-il, puisqu'elle était vraiment dame d'honneur, qu'elle en possédât le titre. C'est à cette personne distinguée que mademoiselle de Gournay adresse, suivant son langage un peu maniéré, « le combat qu'elle présente aux duels et à la médisance ; » car les duels proviennent de la médisance pour la plupart, comme elle le fait observer. Dans ce travail, divisé en trois parties, elle expose d'abord, avec les résultats déplorables du vice qu'elle attaque, les peines sévères que lui ont infligées les anciens léglsiateurs; elle s'occupe ensuite plus spécialement de la moquerie, que saint François de Sales définissait *la plus cruelle des médisances*[1]; elle insiste principalement sur ce que l'esprit frondeur, de jour en jour plus général parmi nous, a de périlleux pour le pays (idée à laquelle elle aura occasion de revenir). C'est, à l'en croire, la témérité des mauvais propos qui, depuis soixante ou soixante-dix ans, a suscité presque toutes les calamités de la France : les rencontres particulières qu'elle a causées ne lui ont pas coûté moins de soixante mille de ses généreux enfants. Il était temps, continue-t-elle, que la rigueur des édits contre le duel fût sérieusement appliquée. Jusque-

1. *Introduction à la vie dévote*, ouvrage d'un pieux chrétien et d'un excellent écrivain français, que le saint évêque composa, sur la demande de Henri IV, pour les personnes de la cour en particulier, et qui réalisa tout le bien que ce prince en avait attendu.

là on s'en était fait un jeu, parce qu'ils étaient enfreints sans péril, et Henri IV lui-même avait trop souvent enseigné à les mépriser. L'auteur, en terminant, se déchaîne avec une nouvelle colère contre les artisans de médisances, et fait voir par une conclusion morale, au moyen de nombreux exemples, qu'ils n'ont presque jamais réussi qu'à se nuire à eux-mêmes. En somme, cette composition, plus diffuse encore qu'abondante, et que recommandent trop peu l'originalité de la pensée et la netteté de l'expression, a néanmoins un côté curieux : c'est qu'échauffée d'une ardeur qui sent la passion personnelle, elle est une sorte de manifeste lancé par mademoiselle de Gournay contre ses envieux et ses censeurs.

Ailleurs elle entreprend de montrer « l'antipathie qui éloigne les âmes basses des hautes. » Celles-ci, dont le nombre n'est que trop restreint, demeurent, selon elle, au milieu de la foule des autres, isolées et solitaires. Il leur manque le plus souvent, avec une place où elles soient dans leur jour, des juges capables de les apprécier. Quels yeux assez clairvoyants, en effet, pour discerner les divins caractères qui les distinguent ? Si la perfection n'en est pas méconnue, on la suspecte : elles choquent et offensent, par leur supériorité même, celles qui ne peuvent y atteindre. Leur sort est donc pour mademoiselle de Gournay, qui ne se croit pas sans doute désintéressée dans la question, l'objet d'une sympathie douloureuse. Son inquiétude de n'être pas prisée à sa valeur perce dans ces considérations, qui ne sont pas dépourvues toutefois d'un mérite plus élevé

et plus général. L'auteur en déduit cette conséquence sensée, digne de rallier beaucoup d'assentiments, c'est que, pour notre tranquillité et notre bonheur, nous souhaiterons de ne point paraître trop au-dessus des autres hommes, de peur d'alarmer leur amour-propre et d'attirer leurs persécutions.

Des réflexions « sur quelques contes de cour, » placées après ce traité, en semblent d'abord le complément, puisqu'elles roulent, du moins au début, sur le même ordre d'idées. S'il est vrai que tout mérite supérieur ait, comme on vient de le voir, peu de chance d'être goûté, c'est principalement à la cour. Entre autres exemples cités pour le prouver, mademoiselle de Gournay allègue celui de La Boétie, que l'on n'a pas su y mettre au rang qui lui était dû, bien que « le pertinent et gentil auteur du *Contr'un* fût un si grand homme au témoignage des *Essais*. » On reconnaît là les griefs ordinaires de mademoiselle de Gournay, peu amie des courtisans : ce qu'elle leur reproche, ce n'est pas seulement d'avoir les yeux blessés de toute espèce d'éclat ; c'est d'être infectés de cet esprit de dénigrement, qui minait les ressorts du pouvoir en détendant chaque jour davantage les liens de l'autorité morale. De là une humeur indocile et une manie d'opposition effrénée (le mal n'est pas nouveau parmi nous), qui, des hautes régions, se répandaient dans le reste du pays. La noblesse inquiète et agitée affectait un dédain superbe pour le trône, toujours prête à la révolte au premier intérêt, au premier caprice qui l'y conviait ; « seule en Europe, elle avait tourné les rébellions en

coutume ; » paroles qui, pour le dire en passant, expliquent et justifient quelques-unes des rigueurs de Richelieu. Sous prétexte d'indépendance, le clergé, qui n'avait pas oublié la Ligue, s'abandonnait en chaire aux plus graves témérités. Qui parlerait dès lors avec circonspection et modestie? Encouragée par de tels exemples, la légèreté de la parole, qui s'attaquait à tout, n'avait plus de bornes : aisément répandue, plus aisément accueillie, la calomnie était dans toutes les bouches. On se jouait des réputations, on les immolait à plaisir ; enfin, par l'habitude de tout mépriser et de tout braver, on détruisait la notion du devoir, l'idée du respect, la foi même à la vertu. De là, chez les particuliers, que de haines amassées, qui aboutissaient à des vengeances meurtrières; dans le public, que d'attentats contre la loi, quel ébranlement des principes sociaux! C'était là, ce semble, toucher d'une main hardie une plaie du caractère national, une de nos blessures qui n'a pas cessé de saigner. Mademoiselle de Gournay terminait ce morceau chaleureux en faisant appel au prince, pour réprimer de tels désordres, en provoquant sa juste sévérité : car « il ne méritait point d'être appelé bon, celui qui n'était pas mauvais aux méchants. »

Les gens d'Église, qui ont eu leur part dans les critiques précédentes, reçoivent une nouvelle atteinte de mademoiselle de Gournay, dans un avis qui les concerne plus directement. Elle reproche à quelques-uns d'entre eux, non plus l'inconséquence de leur langage, mais leur sensualité, qui transformait le dîner du vendredi saint en un repas de luxe et de délices. Grâce à leur

raffinement, le festin de ce jour, disait-elle, « plus friand et plus dépensier que vingt autres ordinaires, durait trois heures au moins, sans hyperbole. » C'est ainsi que son dévouement à l'Église, « colonne et firmament de la vérité, l'engage à faire la guerre aux abus, petits ou grands, qu'elle abrite ou tolère. Elle ne se préoccupe pas seulement des pasteurs, mais de tout le troupeau des fidèles. Un grave inconvénient l'a frappée : établie pour épurer les cœurs, la confession lui semble essentiellement détournée de son but par la manière dont certaines personnes la comprennent et l'appliquent. Elles lui supposent, pour effacer toutes les fautes, sans exception, une vertu infaillible ; et, par un bénéfice anticipé de ses résultats, elles pèchent sans crainte, sûres de leur pardon futur : l'ont-elles obtenu, elles retombent, vicieuses avec prévoyance, dans la même sécurité criminelle. Cette illusion funeste dont se bercent des consciences égarées, mademoiselle de Gournay s'attache à la dissiper ; elle s'arme, pour la combattre, de scrupules salutaires, et s'ingénie à prouver que les menues pratiques de la dévotion ne suffisent pas pour sauver les âmes, et qu'il faut, pour désarmer le ciel, non un simple mouvement de déplaisir ou de crainte, mais un repentir sincère et persévérant : nobles efforts qui témoignent du moins de ses lumières autant que de son zèle religieux.

A la suite de ce traité, où mademoiselle de Gournay s'est faite théologienne par occasion, elle soutient une thèse morale ainsi énoncée : « Par nécessité, les grands esprits et les gens de bien cherchent leurs semblables. »

L'auteur a cru devoir, pour sa démonstration, s'entourer d'un formidable appareil d'arguments et d'exemples, qu'elle emprunte aux Latins et aux Grecs, aux livres sacrés comme aux profanes : de là un caractère subtil et pédantesque dans le style de ce passage, trop chargé de citations. L'une d'elles nous plaît toutefois, lorsque, amenée par son sujet à parler de l'amitié, elle s'excuse de célébrer « ce présent céleste, après les merveilles qu'en a récitées son second père. » Mais on comprend qu'elle aurait pu établir avec moins de peine qu'il nous faut ici-bas un ami pour nous aider à porter le poids de nos maux ou celui de notre bonheur, et que, si ce besoin est général, il est surtout très-vivement senti des natures supérieures : c'est qu'elles seraient comme perdues dans un désert, sans quelques compagnes dignes d'elles, à qui elles pussent se révéler et se faire comprendre.

Ces âmes d'élite se font, par malheur, de plus en plus rares, au dire de mademoiselle de Gournay. Elle s'en plaint particulièrement dans un discours sur *le peu de prix de la noblesse du temps*, où, revenant à ses critiques de prédilection, elle pose en principe que l'on pourra, presque toujours à coup sûr, baptiser du nom de fou le gentilhomme français : jugement trop vrai de cette race frivole qui, après avoir amassé tant de périls sur le pays, se montra si tristement impuissante à les repousser. Ce portrait peu flatté des jeunes nobles de la première partie du dix-septième siècle n'est pas sans intérêt historique. A en croire mademoiselle de Gournay, leur sottise n'avait d'égale que leur insolence.

Par leur *pétulance offensive*, ils ne savaient que se rendre formidables les uns aux autres. Le brelan, l'ivrognerie, les femmes, c'étaient là leurs passions; on aurait pu les appeler *cavaliers de bouteille et de cabaret*. Jadis Hercule avait eu un autel commun avec les Muses : par là on avait voulu témoigner que la prudence, la courtoisie et la bonté étaient inséparables de la véritable bravoure. Quant à la vaillance brutale, elle était le partage des animaux, et ne méritait par elle-même aucune estime. « Les gladiateurs, si courageux et si hardis, n'étaient-ils pas à Rome les plus méprisés de tous les esclaves? » Sur le privilége de la naissance, mademoiselle de Gournay répétait d'ailleurs les idées de Sénèque, de Juvénal et des autres moralistes anciens; elle montrait comme eux ce qu'il avait de futile aux yeux de la raison, ce que l'idée imaginaire qui en était le fondement avait de capricieux et de variable chez les différents peuples. A cette aristocratie, également incapable d'action et de repos, elle comparait le *gentil* peuple (c'est ainsi qu'elle le nomme), vrai soutien de nos rois, intrépide défenseur de l'État, et n'hésitait point à lui donner l'avantage. De son sein étaient sortis ceux qui avaient le plus illustré le pays; et n'était-elle pas née dans ses rangs celle que se plaisait à signaler « sa plume française et surtout féminine, » la Pucelle d'Orléans, « palladium sacré de la patrie, sans lequel la France eût été anglaise depuis plusieurs siècles? » Jamais la noblesse n'avait possédé une aussi pure, une aussi belle renommée. Il lui convenait donc de se faire pardonner son élévation par sa modestie, bien loin

d'être fière et jalouse de titres dont elle trafiquait volontiers en mariage « pour quelques écus. »

On se rappellera, à l'honneur de mademoiselle de Gournay, qu'elle appartenait à la classe privilégiée dont elle n'a pas craint, supérieure aux préjugés de naissance, d'attaquer les travers et les prérogatives injustes. La même générosité de sentiments se manifeste dans quelques pages écrites à l'effet de prouver « que l'intégrité suit la vraie suffisance. » L'intégrité, pour elle, est le synonyme de la bonté, cet attribut divin de l'homme, comme Bossuet nous l'enseigne[1], et dont Platon avait dit que « la retrancher d'un cœur humain, c'était arracher l'autel du temple. » Pénétrée de cette vérité mademoiselle de Gournay se joint à Sénèque pour blâmer Tite-Live d'avoir écrit, au sujet d'un personnage, « que son esprit avait moins de bonté que de grandeur ; » ces deux qualités ne pouvant être séparées à son avis, ce qu'elle exprime par cette proposition : « L'homme est bon ou n'est pas grand. » Le principe qu'elle développe ensuite, c'est que l'auxiliaire le plus actif de la bonté est la culture de l'intelligence, qu'élèvent et améliorent les lettres. Dans l'antiquité, les bons livres n'étaient-ils pas la nourriture ordinaire des belles âmes? Malheureusement les lettres, ajoutait mademoiselle de Gournay (mais on sait que c'est un peu l'éter-

1 « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur. » Oraison funèbre de Louis de Bourbon. Cf. Platon, dans les *Lois*, liv. V.

nelle plainte de tous les temps), avaient beaucoup perdu parmi nous de la faveur dont elles jouissaient autrefois. Il ne restait qu'un bien petit nombre de personnes pour qui vivre ce fût penser. Cependant on ne méritait le titre de galant homme qu'à la condition de connaître le prix de l'étude. Très-justes idées, sans doute, mais qui souffrent du style trop peu naturel de l'auteur.

Ce défaut d'un langage souvent métaphysique et subtil perce surtout dans un fragment d'un genre très-distinct de celui des compositions précédentes, et qui a pour titre : *Chrysante, ou Convalescence d'une petite fille.* C'est un compliment à une dame du plus haut rang et de la plus brillante fortune, sur la guérison d'un enfant « éclos en l'aurore de ses années, » et que la mort avait pensé lui ravir. Avec lui a failli périr tout son bonheur : elle la convie donc justement à une allégresse reconnaissante. Mais tandis que la vérité des émotions et l'accent de la nature auraient suffi pour émouvoir, mademoiselle de Gournay prodigue avec une affectation puérile les antithèses et s'évertue à être spirituelle. C'est à peine si à travers ces prétendus ornements de la diction se font jour quelques pensées simples, de beaucoup les meilleures, telles que celle-ci : « L'extrême douleur et l'extrême joie du monde consistent à être mère. » Par une dernière recommandation, adressée à cette mère heureuse, elle l'invite, dans un mouvement mythologique, à payer un tribut de gratitude aux Muses, protectrices de l'enfance et de la beauté, en initiant sa fille à leur commerce, malgré la barbarie des temps.

Cette petite pièce est suivie de plusieurs dissertations assez minces, qui traitent successivement *des vertus vicieuses*, *des grimaces mondaines*, *de l'impertinente amitié*, *des sottes ou présomptives*[1] *finesses*, *du grief des dames*. En premier lieu, mademoiselle de Gournay déclare la guerre à cette faible raison, qui nous *pipe* si facilement, comme l'ont dit Montaigne et Pascal. Elle démontre que le vulgaire, prompt à confondre la vertu et le vice, est déçu à tout moment, en baptisant du nom de vertueuses des actions qui *ont le vice pour racine* : presque tout ce qui se fait ici-bas n'a-t-il point sa source dans l'amour de la gloire, le désir de la renommée ou tout autre calcul d'intérêt privé? Avec cette rigueur excessive d'appréciation, elle interroge les mobiles secrets de la conduite humaine, et se plaît à la dépouiller des dehors spécieux et recommandables dont elle se pare faussement. Une humeur un peu chagrine et un peu de malignité se mêlent à cette étude du cœur, d'ailleurs superficielle et rapide. Les *Grimaces mondaines* sont une espèce de satire dirigée contre ces esprits légers qui jugent et honorent les hommes sur le prestige dont leurs richesses ou leurs dignités les entourent, non d'après leur valeur réelle ; qui, les yeux éblouis par une vaine pompe extérieure, s'arrêtent à la cérémonie et sont incapables de percer jusqu'à l'individu lui-même. L'*Impertinente amitié*, dont s'occupe ensuite mademoiselle de Gournay, lui

1. Ce sont des finesses, *présumées telles*, par lesquelles on croit tromper les autres sans y réussir.

paraît renfermer plusieurs espèces ; mais il en est deux qu'elle s'attache à examiner de préférence : l'une qui se couvre des apparences menteuses de l'affection pour contenter, à l'aide de puissants amis, ses sentiments d'envie et de haine ; l'autre, qui s'impose le devoir de louer en toute rencontre, sans équité et sans raison, ceux dont elle se déclare les séides. Comme le précédent, ce genre d'amitié, qui de nos jours a pris le nom de camaraderie, a son principe, au rapport de mademoiselle de Gournay, dans l'intérêt privé, la cupidité et les mauvaises passions. Après cette diatribe contre les faux amis et les flatteurs, en un mot contre tous ceux qui abusent, pour le faire servir à leurs mauvais desseins, du saint nom de l'amitié, elle poursuit également les *sottes finesses*, que Tibère personnifie à ses yeux. La sincérité de son caractère n'en est pas moins choquée que la justesse de son esprit. Une conduite franche et loyale lui semble en effet ce qu'il y a au monde non-seulement de plus noble, mais de plus habile. Toutes les nuances de la dissimulation, tous les déguisements de la vanité sont par elles énumérés et stigmatisés tour à tour. Dans le *Grief des dames*, mademoiselle de Gournay s'offense de l'infériorité où son sexe est retenu, pour la vie civile comme pour les lettres, et de l'opinion qui lui interdit, en quelque sorte, d'exprimer ses jugements et ses pensées. Sous prétexte de courtoisie, ne refuse-t-on pas de discuter avec les femmes, ne les avertit-on point par un sourire qu'elles ne peuvent être admises à l'honneur d'une lutte inégale? « Pour emporter le prix, il suffit dès lors à ces messieurs de fuir

les coups, et ils peuvent moissonner autant de gloire qu'ils se veulent épargner de labeur. » C'était par suite de cette disposition que plusieurs, faisant profession de mépriser les écrits des femmes, refusaient même de les lire, au grand scandale de mademoiselle de Gournay.

Une certaine chaleur de détails ne laisse pas de racheter, dans ces différentes pièces ce que le fond a de frivole ou de commun : cette observation s'applique spécialement au dernier morceau, qu'anime par intervalle le mouvement de la passion. Il en est ainsi d'un autre ouvrage de mademoiselle de Gournay, qui serait plus piquant sans la forme pédantesque dont il est hérissé, sans les citations fréquentes et les raisonnements scolastiques qui le surchargent: c'est *l'Égalité des hommes et des femmes*. Elle le dédia à la reine Anne d'Autriche, qui était alors, selon le style maniéré de l'auteur, « dans l'orient de son âge ainsi que de ses vertus, » et à qui elle recommandait, « pour en atteindre heureusement le midi, de se jeter avec ardeur sur l'étude des bons livres, précepteurs de prudence et de mœurs. »

Après s'être amèrement déchaînée contre l'outrecuidance de ceux qui renvoient son sexe *à la quenouille*, elle établit ses preuves « de la dignité et de la capacité des dames » sur l'autorité de Dieu et des Pères de l'Église, ainsi que des anciens philosophes. Les bons patrons, on peut le voir, ne manqueront pas à sa cause. Elle commence par invoquer le témoignage de Socrate, de Platon et d'Aristote, qui prétendent que les femmes ont, par leurs vertus ou par leurs talents dans les arts,

surpassé maintes fois les hommes : avantage qu'il faut d'autant plus imputer à l'excellence de leur nature que leur éducation moins soignée semble davantage le leur interdire. Plutarque et Sénèque, dans l'antiquité, Montaigne, Erasme, Politien, parmi les modernes, n'ont pas déposé avec moins de force en leur faveur. Chez nous, il est vrai, la loi salique paraît militer contre elles; mais cette loi, s'il faut l'en croire, n'a été portée qu'à raison des guerres allumées, au temps de Pharamond, entre nos ancêtres et l'empire romain, dont ils secouaient le joug. Or, pour l'exercice des armes, mademoiselle de Gournay veut bien céder la supériorité aux hommes, non sans quelques restrictions cependant ; elle la leur refuse absolument pour la science de l'administration : car, « sans l'invention des régentes, » elle ne doute pas que l'État français n'eût été perdu depuis longtemps. A combien d'autres situations élevées les femmes ont-elles su faire honneur par leur mérite? mademoiselle de Gournay le montre à loisir, en interrogeant l'histoire sacrée et profane ; et les nombreux exemples qu'elle y recueille l'amènent à conclure que si l'Écriture sainte a déclaré le mari *chef de la femme*, ce serait une grande folie à celui-ci d'entendre ce mot dans son acception littérale. Nulle part, au reste, comme elle l'affirme, l'égalité des deux sexes ne doit exister à plus juste titre que dans notre pays, où les femmes, « affilées par la conversation, » l'emportent en esprit et en grâce sur celles de toutes les autres contrées.

Abordons maintenant une nouvelle série de travaux

plus intéressante pour nous, celle qui se compose des opuscules de mademoiselle de Gournay sur divers points de notre idiome ou de notre littérature : cette partie, que l'on peut nommer philologique, a conservé quelque chose de plus vivant; on peut la consulter avec fruit pour l'histoire du goût en France, comme pour celle du langage.

A l'époque où mademoiselle de Gournay commençait à écrire, une langue florissait, la langue d'Amyot et de Montaigne, qui devait bientôt, par l'effet même des progrès que ces deux excellents maîtres de style avaient imprimés à l'esprit national, céder sa place au français définitif, à celui que les grands hommes du dix-septième siècle ont parlé et qui n'a subi jusqu'à nos jours que de faibles modifications. Le premier qui l'employa vraiment parmi nous, Balzac, publia une partie de ses lettres en 1624, et Malherbe avait déjà donné auparavant ce qu'il a laissé de durable. De là, entre le langage ancien et celui qui le dépossédait, entre la littérature qui mourait et celle qui venait de naître, une lutte curieuse dont mademoiselle de Gournay, par la passion qu'elle a mise dans la polémique soulevée à ce sujet, a été de son vivant et est demeurée la personnification [1].

S'il est vrai que nous renoncions difficilement aux sympathies et aux admirations de notre jeune âge, on trouvera, dans l'ardeur opiniâtre de mademoiselle de

1. Voyez la comédie des *Académistes* (académiciens), par Saint-Évremond, pièce où figure mademoiselle de Gournay; cf. Baillet, *Jugements des savants*, in-4°, t. II, p. 654.

Gournay à servir une cause perdue, une sorte de dévouement chevaleresque qui mérite notre indulgence; et, si elle excite un sourire, ce sourire sera doux et bienveillant. Jusqu'après le *Cid* et le *Discours de la méthode,* au milieu de l'enfantement d'un monde nouveau et des promesses d'un si brillant avenir, presque seule fidèle au culte du passé, elle ne cessa d'invoquer des dieux abandonnés. Par une singulière fortune, ses livres étaient destinés à vieillir dans le temps même qu'on les imprimait. On ne s'étonnera donc pas qu'elle ait cherché à lutter contre le torrent qui entraînait tout autour d'elle : tel est le sens de ses protestations multipliées, que nous allons passer en revue.

C'est dans le fragment intitulé : *Du langage français,* fragment de peu d'étendue, qu'elle déclare d'abord la guerre à ceux qui, par une délicatesse fort déplacée suivant elle, désertaient l'emploi des vieux termes indigènes ou des mots de dérivation latine. Elle reproche à ces scrupuleux « d'arracher de la langue l'uberté, la grâce et tout espoir d'enrichissement. » Ce grief ne cessera de reparaître sous la plume de mademoiselle de Gournay, qui réclame le maintien des anciennes libertés et du droit commode d'innovation dans le langage. En outre, l'aigreur de l'écrivain censuré se fait sentir dans quelques critiques adressées à ceux « qui veulent limiter la mesure du prix d'un auteur sur celle de leur intelligence ; » elle perce, entre autres, dans cette observation, assez juste d'ailleurs, que « menus scrupules de style, vraie chicane de collége, ne firent jamais un bon livre. »

A cette classe de publications, où le thème précédent se reproduit avec des variations de peu d'importance, appartiennent les traités de mademoiselle de Gournay sur la *Version des poëtes antiques*, ou *les Métaphores*, sur les *Rimes* et sur les *Diminutifs français*. Ce sont autant de plaidoyers pour les traditions et les franchises du vieil idiome, qu'une époque plus jeune travaillait à détrôner. Le premier de ces morceaux, qui débute par quelques considérations sur l'art de détruire les chefs-d'œuvre de l'antiquité, se rapporte ensuite presque exclusivement à l'élocution, ou plutôt à l'une de ses parties, la métaphore, dont on accusait mademoiselle de Gournay de se servir avec trop peu de sobriété. Mais, remarque l'auteur, dans un idiome « si stérile de mots magnifiques ou puissants que le nôtre, » les métaphores forment la principale richesse et comme l'élément nécessaire de la poésie; il lui semble même que, dans son développement progressif, le langage éprouve sans cesse le besoin « d'en planter et provigner de nouvelles, » en vue de se retremper à leur source vivifiante. C'est donc la cause des métaphores que mademoiselle de Gournay prend en main; elle veut les protéger contre certains poëtes contemporains, ardents à les proscrire, et dont la maladresse étrange s'attaquait surtout à celles qui avaient le plus de distinction. « Bientôt, à en juger d'après ces écrivains décharnés, il eût fallu croire que c'était ce qu'on retranchait des vers, et non pas ce qu'on y mettait, qui leur donnait du prix, en sorte que le nom d'excellent poëte eût de préférence été dû à qui n'y disait rien ou même à qui

n'en faisait point du tout. » Grâce à ces théories, la poésie, dénuée d'inspiration, ne redevenait-elle pas une œuvre de patience, comme au temps où, « par diverses mesures de vers, on représentait des œufs, des ailes, des cognées et autres fadaises? » Pour en arrêter les prétendus écarts, ces réformateurs en épuisaient la séve; ils en élaguaient les branches les plus vigoureuses et les plus florissantes; enfin ils la dépouillaient, pour retenir son expression pittoresque, « de fleur, de fruit et d'espoir. » Que penser notamment de la guerre acharnée qu'ils faisaient aux métaphores, appelées par Vida *le langage des dieux?* Les idiomes antiques les plus beaux et les plus généreux ne les offraient-ils pas en abondance? Les meilleurs écrivains, et Virgile plus qu'aucun autre, n'en étaient-ils pas partout *émaillés?* Maintenant cette locution, « le vin rit dans l'or, » et de pareilles figures, ne provoquaient plus qu'un rire moqueur. Autant valait-il dès lors, au dire de mademoiselle de Gournay, entendre jouer de l'épinette sur une planche, que d'ouïr parler, soit en vers, soit en prose, ces nouveaux docteurs, qui coloraient leur impuissance et leur sécheresse du nom de politesse et de pureté, prêchaient leurs défauts comme des règles et s'érigeaient en modèles de style : semblables au renard « qui, voyant qu'on lui avait coupé la queue, conseillait à tous ses compagnons qu'ils s'en fissent faire autant pour s'embellir et se mettre à l'aise. » C'était avec la même bonne foi, selon mademoiselle de Gournay, qu'ils dissuadaient d'écrire à la façon d'un Ronsard, d'un du Bellay, d'un Desportes,

« comme s'ils eussent voulu que chacun allât à pied, parce qu'ils n'avaient pas de cheval. »

La même polémique s'agite dans les traités sur les *Rimes* et sur les *Diminutifs français*. Dans celui-là, mademoiselle de Gournay discute les règles et l'emploi de la rime ; suivant elle, « on lui gardera religion, non superstition ; » en d'autres termes, on ne s'attachera pas rigoureusement à rimer pour l'œil, on se contentera de rimer pour l'oreille. A cet égard, certains scrupules des puristes, certaines interdictions prononcées par eux la choquent grandement, et elle les combat à outrance. Des licences jusqu'alors autorisées ne trouvent pas auprès d'elle un appui moins énergique. Dans l'autre opuscule, elle montre un tendre attachement pour les diminutifs, ce gracieux ornement de notre vieille langue, qui tombaient dans le discrédit : en considération des grands poëtes de son temps qui les ont chéris, aussi bien que pour la commodité de leur usage et la variété de leurs ressources, elle réclame leur maintien avec chaleur. Il lui semble, après en avoir produit de nombreux exemples, « qu'il y aurait violence et meurtre à sevrer notre langue de telles façons de parler ; » et loin de consentir à les perdre, elle serait prête, assure-t-elle, si on ne les possédait pas, à les aller chercher fort loin.

On se gardera sans doute d'entreprendre, par un amour paradoxal du passé, la défense des sympathies surannées de mademoiselle de Gournay : mais on ne la condamnera pas sans l'entendre ; on tirera d'ailleurs de son volumineux recueil, et de ces derniers travaux spé-

cialement, avec de sages préceptes relatifs à la composition et à la poésie, des observations pleines d'intérêt au point de vue philologique en particulier. Après nous avoir dit, par exemple, que la capitale, réputée l'école du langage et de la prononciation, était pour les provinces l'arbitre de l'usage, elle constate, mais sans l'accepter, l'ascendant de la cour, qui devait finalement prévaloir[1]. Pour la pureté de la langue, les villes de Tours et d'Orléans étaient, d'après elle, « les sœurs de Paris. » Tout avait encore, dans cette époque de transition, un caractère indécis et flottant. Le genre des substantifs était loin d'être fixé ou généralement reconnu. *Erreur* et *amour* passaient auprès des uns pour masculins, à cause de leur origine latine ; mais le féminin, pour ce dernier mot surtout, était réclamé par les dames. Beaucoup de termes utiles, en butte à de fort injustes préventions étaient menacés d'être bannis du dictionnaire. Plusieurs nous sont restés ; mais quelques-uns moins heureux ont péri, tels que *férir*, qui disait plus que *frapper* ; *affoler* et certains autres, qu'on n'a pu remplacer que par des circonlocutions. Les disciples de Malherbe et les courtisans, par l'effet d'un goût trop rigoureux ou trop délicat, contestaient pareillement *œillade*, *opportun* et les interjections en général ; ils traitaient de scolastiques nombre d'adjectifs entre lesquels était *ridicule ;* ils frappaient d'interdiction *sagacité* et *humiliation*, si nécessaires cepen-

1. Voyez les *Remarques* de Vaugelas *sur la langue française*, préface ; cf. Molière, *Critique de l'École des femmes*, scène VII.

dant et fondés sur une analogie si naturelle au gré de mademoiselle de Gournay. En protégeant ces mots contre des oreilles trop promptes à s'offenser, elle montrait une intelligence réelle de l'esprit et des besoins de notre langage. On avouera que, dans cette mesure, elle n'avait pas tort de se tenir « au français que nos bonnes nourrices avaient chanté. » C'était là non un attachement puéril à des locutions tombées en désuétude, mais une réaction légitime contre des dégoûts sans motif et sans terme. Son sentiment au sujet de quelques alliances ou emplois métaphoriques de termes n'était pas moins éclairé, lorsqu'elle soutenait les locutions suivantes qui ont prévalu ; *faire bannière d'une chose*, pour *s'en glorifier; se piquer de bonne mine*, *ambitionner une faveur*, *bien ou mal intentionné*, *détrôner un roi*, *une opinion*, etc. On la louera aussi d'avoir voulu, combattant les tendances d'une école trop compassée, « que l'on n'écrivît pas autrement que l'on parlait. » En même temps l'on saura gré à mademoiselle de Gournay de la foi qu'elle a dans le brillant avenir réservé à notre langue; il lui semble qu'au point où notre idiome est arrivé, « il peut avancer, mais non plus reculer ni vieillir : » opinion plus sensée que celle qu'exprimait du Perron vers la même époque, lorsqu'il déclarait, avec une illusion présomptueuse, « que la langue française était parvenue à sa perfection, parce qu'elle commençait à décliner[1]. »

Amyot, pour la prose, Ronsard, pour la poésie, offrent

1. *Perroniana*, in-12, 1691, p. 183.

du reste, à la vue un peu courte de mademoiselle de Gournay, le modèle idéal de la perfection. Un moment toutefois elle avait eu la pensée de rééditer les œuvres de Ronsard, en y effaçant, par une pieuse fraude, pour l'approprier au goût nouveau, les tours et les termes qui avaient vieilli. On dit que d'autres admirateurs du vieux temps la détournèrent de cette tentative comme d'un sacrilége envers le chef de la pléiade. En lui donc, ainsi que dans le traducteur de Plutarque, réside pour elle la règle suprême : son imagination ne conçoit rien au delà. A cet égard, comme pour tout ce qui se rattache à ses doctrines littéraires, si le mot n'est pas ici trop ambitieux, on trouve ses sentiments développés avec étendue dans la *Défense de la poésie et du langage des poëtes*, qui parut pour la première fois en 1619, et qui réimprimée plusieurs fois, obtint un assez grand succès contemporain[1]. Dans la dernière édition de 1641, mademoiselle de Gournay avertissait le lecteur que si cette pièce et quelques autres qui concernent notre langue n'avaient pas été publiées avant l'établissement de l'Académie française, elles n'auraient pas vu le jour, « puisque désormais l'on attendait de cette honnête et savante assemblée la correction des erreurs qu'elle avait eu pour but de réfuter. » Quant aux adversaires que mademoiselle de Gournay se proposait de combattre, c'était, disait-elle, « une cabale de gens sans nom et sans aveu, qui s'attribuaient insolemment le droit de châtier notre langue et ses bons livres. » Son

1. Il en fut donné cinq éditions du vivant de l'auteur.

œuvre reçut, en 1634 surtout, de notables accroissements, et fut partagée en trois traités, au lieu de deux qui avaient été d'abord consacrés à cette matière.

Ce discours, où la personnalité de mademoiselle de Gournay ressort plus vivement que dans aucune autre partie de ses œuvres, est dédié à Marie de Blaineau, dame des Loges, honorée au début du nom de muse, et qui, affable pour les petits, recherchée par les grands, offrait à ce qu'il paraît, aux gens de lettres, une maison hospitalière. Elle semble avoir été tendrement attachée à notre auteur et sa protectrice dévouée; car, à cette époque où une dame invitait son amie à venir coucher avec elle, comme elle la convierait aujourd'hui ou à un déjeuner ou à une matinée de travail, mademoiselle de Gournay, adressant son livre à madame des Loges, la priait de lui donner place sous son chevet, pour le cacher et sauver des mains de ses censeurs, « ainsi qu'au besoin elle donnerait place en son lit à la mère de cet ouvrage. »

Le but de ce morceau curieux, où l'on trouve, au milieu de développements diffus, d'excellentes remarques sur les changements des langues et sur ceux de la nôtre en particulier, est de défendre la réputation dès lors contestée des poëtes du seizième siècle, et au-dessus de tous, celle du *grand* Ronsard. Mademoiselle de Gournay s'indigne des attaques dont ils sont l'objet, et principalement de cette assertion colportée par leurs détracteurs, c'est « que l'on ne parle plus ainsi. » A ce moment du Perron et Bertaut, les derniers en date de nos vieux poëtes, venaient de descendre au tombeau.

L'aurore du grand siècle commençait à poindre : Corneille croissait pour la gloire de notre tragédie ; Molière et La Fontaine allaient naître ; et par une préoccupation singulière, mademoiselle de Gournay, découragée, jette l'anathème sur cet âge, « où la poésie, dit-elle, est si peu connue. » Illusion bizarre et toutefois concevable : on se résout difficilement à penser qu'après nous, si nous avons été poëtes, la poésie ne doive être en deuil et même en décadence. Comment se résigner à croire que sa jeunesse, au contraire, sera plus brillante et son essor plus vigoureux? mademoiselle de Gournay s'imagine naïvement qu'elle a vu luire les plus beaux temps des lettres; et, s'échauffant contre ceux qu'elle accuse de porter sur la couronne de nos auteurs une main coupable : « Mauvais Français sont-ils, s'écrie-t-elle, de vouloir ainsi flétrir un des plus riches fleurons de la gloire du pays. » Mais quoi ! Montaigne, cet excellent juge des choses de l'esprit, n'a-t-il pas aussi déclaré que Ronsard et du Bellay avaient élevé la poésie au plus haut point qu'elle pût atteindre ? L'Hôpital n'a-t-il pas proclamé Ronsard le *génie de la France ?* grâce à lui, la langue était parvenue, suivant mademoiselle de Gournay, téméraire cette fois dans son affirmation, à cette maturité parfaite que créent les chefs-d'œuvre et qui doit les créer à son tour.

Aux yeux de mademoiselle de Gournay, il y a impiété à troubler la cendre des illustres morts qui ont honoré la seconde partie du seizième siècle. Les observations dirigées contre eux, elle les traite de pointilleries débitées par des pédants qui veulent mordre sur

ces grandes gloires ; elle les réfute avec humeur. Les licences de ces poëtes, qui vont parfois jusqu'à rendre certains mots méconnaissables, n'ont, au jugement de leur apologiste, rien que de légitime et de naturel. En somme, toutes ces critiques ne sont, à l'en croire, que des scrupules vains de petits esprits entichés des règles de la grammaire et incapables de rien apercevoir au delà. Ces *correcteurs* qui, pour quelques nonchalances de langue ou de rime, osent s'attaquer à des œuvres si *plantureuses et si riches*, ce sont des *pauvrets* qu'elle raille de leur insuffisance ; quant à elle, son opinion est que la poésie, dont elle se fait une plus haute idée, ne doit pas s'abaisser à mendier l'approbation des fats et des ignorants ; que les suffrages des connaisseurs sont seuls dignes d'elle ; en un mot, qu'il lui convient « non de mugueter la faveur publique, mais de la ravir. »

Relativement au langage, mademoiselle de Gournay pense qu'il faut bien se garder d'en élaguer l'abondance et de vouloir, à l'imitation des censeurs raffinés qu'elle combat, resserrer le nombre des mots. Tout au contraire, comme Montaigne, elle tient à conserver tous ceux qui se trouvent chez nos poëtes, bien plus, tous ceux qui *courent par les rues de Paris*, en n'exceptant que les grossiers. N'était-ce pas l'avis de Fénelon, qui, de même que mademoiselle de Gournay, souhaitait *ne rien perdre ?* Celle-ci allègue, à l'appui de son sentiment, les témoignages de Coëffeteau, de Duplessis Mornay, de l'auteur d'*Astrée*, « ce bréviaire des dames, » Honoré d'Urfé, qui, dans leurs écrits si goûtés du public, avaient protesté par leur exemple contre la sé-

cheresse de cette langue tristement réformée, que prétendaient imposer les *aristarques grammairiens*. Mademoiselle de Gournay, ennemie de leurs exigences, ne craint rien tant que de voir s'appauvrir notre vocabulaire. Elle demande que la langue, toujours en progrès, ne cesse de conquérir de nouvelles formes, sans abandonner aucune des anciennes; ou plutôt « que l'on fasse un suc de la langue passée, présente et future. » Avec Cicéron, elle déclare enfin que, loin d'interdire à la pensée les instruments et les ressources dont elle dispose, il faut y ajouter au besoin par une généreuse hardiesse : *Ubi res postulat, verbis imperare, non servire debemus.*

Là-dessus elle est dans le vrai; mais elle cesse d'avoir raison quand elle s'obstine à repousser également toutes les améliorations d'une école qui, exclusive ou exagérée à quelques égards, tendait du moins, pour l'avantage commun, à introduire dans le style un soin, un scrupule et un fini qui n'avaient pas existé jusqu'alors. Mademoiselle de Gournay se récrie sur la *profusion de temps* qu'il faudra mettre désormais à la composition de la prose et surtout des vers. Mais cet argument n'est pas de nature à toucher beaucoup le public, maître souverain des auteurs : pour lui, on le sait, *le temps ne fait rien à l'affaire*. Vainement Régnier, peu ami du travail, décochera aussi force traits malins contre les novateurs[1] : ils ont pour eux l'avenir. La réforme de Malherbe, sauf ses rigueurs outrées et

1. Voyez notamment sa IXe satire, *le Critique outré*.

quelques minuties, est dans le sens du progrès; elle est l'expression d'un besoin qui se lie au mouvement continu des esprits et de la littérature. A mesure que la poésie marche en avant, les règles deviennent en effet plus sévères et plus étroites : les licences, d'abord multipliées, se restreignent; les exceptions s'effacent : c'est que pour le talent exercé elles ont cessé d'être nécessaires. Mademoiselle de Gournay veut donc mal à propos remonter le flot intellectuel; elle s'indigne à tort contre des entraves qui n'embarrassent que la médiocrité et n'arrêtent que la faiblesse, mais dont la contrainte salutaire, avertissement et aiguillon du génie, lui imprimera, en le forçant d'être sur ses gardes, une allure plus ferme et plus rapide. *Ces menus scrupules de grammaire et de versification*, comme parle mademoiselle de Gournay, qui en fait trop bon marché, vont justement élever notre littérature à cet accord heureux de l'imagination et de la raison, à ce point culminant et unique d'inspiration et d'exactitude qui la mettra dans le dix-septième siècle en possession de la suprématie européenne [1]. La révolte intéressée des anciens poëtes contre les prescriptions qui les gênaient sera donc impuissante; et malgré leurs clameurs on continuera d'épurer de jour en jour la versification et le style français, pour les rendre en quelque sorte de

1. Bossuet pouvait dire avec vérité, dans son discours de réception à l'Académie française (1671), que grâce aux ouvrages de son temps, « où l'on voyait la hardiesse, qui convient à la liberté, mêlée à la retenue, qui est l'effet du jugement et du choix... notre langue semblait avoir atteint la perfection qui donne la consistance. »

plus dignes instruments des génies qui florissaient ou allaient naître.

Outre ces œuvres de morale et de critique dont nous avons présenté l'analyse, nous devons encore en prose à mademoiselle de Gournay plusieurs fragments de versions d'écrivains anciens. Si l'on se souvient du rôle important de la traduction dans cette époque et de l'action bienfaisante qu'elle a exercée sur le développement de notre langue, on ne sera pas surpris que nous arrêtions un moment notre attention sur cet ordre de travaux. Ils avaient un caractère littéraire qui n'a plus existé depuis, du moins au même degré : ce qui les faisait placer par l'opinion publique presque au niveau des produits de l'imagination. On sait avec quelle faveur fut accueillie la traduction de Quinte-Curce par Vaugelas ; elle ne lui avait pas coûté moins de trente années d'efforts, et Voltaire n'a pas dédaigné de dire que c'était notre premier bon livre écrit en prose française : il est vrai qu'il oubliait le *Discours* de Descartes sur la méthode. Coëffeteau avait acquis en traduisant aussi une réputation considérable qui rappelait celle d'Amyot et de Vigenère. L'Académie naissante était peuplée de traducteurs ; ils y entraient en foule, tandis que l'auteur du *Cid* y attendait une place dix ans encore après avoir donné ce chef-d'œuvre. Mademoiselle de Gournay, entraînée par ce goût général et salutaire, expression d'un besoin public de pureté et de correction, pensait, avec son temps et ainsi qu'elle s'exprime, que la *maîtresse partie de l'âme, qui est le jugement*, n'est pas moins en jeu dans le travail de la traduction

que dans une création originale, et que, pour rendre avec convenance et justesse les pensées d'autrui, il ne faut pas moins de sens que pour être soi-même inventeur. Elle a mis en français, et non pas certes d'une manière méprisable, deux discours, dont le premier appartient à Tacite : c'est celui de Galba adoptant Pison ; le second est de Salluste, faisant parler Marius au peuple romain : ces harangues, rendues dans un style qui ne manque ni de précision ni de force, elle les adresse à M. de Gélas, évêque d'Agen, avec une lettre où elle expose ses idées sur la traduction, exercice si plein de difficultés et si périlleux, selon elle, qu'on ne saurait s'étonner justement que nous ayons si peu de bons interprètes. On compte encore parmi ses versions l'épître de Laodamie à Protésilas, empruntée aux *Héroïdes* d'Ovide, et qu'elle offre à sa cousine, Marie de Saint-Mesmin, « vrai modèle, nous dit-elle, d'esprit, de modestie, de candeur, de charité et de foi conjugale; » la deuxième philippique de Cicéron, où elle s'excuse cette fois *d'être un peu plus longue que son auteur*, mais où cependant, en reportant ce travail à sa date, on ne la trouvera pas dépourvue de mérite : la véhémence oratoire de l'original est loin d'avoir entièrement disparu dans la copie. Enfin, et ce n'est pas là son moindre titre, elle a traduit en vers français, avec une ardeur souvent heureuse, quelques parties de l'*Énéide* et quelques autres fragments poétiques.

Ce détail nous amène à considérer le poëte dans mademoiselle de Gournay: et ce n'est pas là, nous croyons pouvoir l'affirmer, le côté le moins saillant de sa phy-

sionomie. Jusqu'ici il avait été trop laissé dans l'ombre. Les productions de mademoiselle de Gournay en ce genre ont-elles donc mérité en effet l'oubli où elles sont tombées? Qu'il me soit permis de répondre à cette question en citant plusieurs de ses vers. Le lecteur puisera dans ces pièces du procès les éléments de sa conviction.

Auparavant toutefois signalons encore, comme un morceau assez important de critique, la dissertation en prose placée en tête des poésies, auxquelles elle sert de préface, et qui roule « sur la façon d'écrire de MM. le cardinal du Perron et Bertaut, évêque de Séez. » C'est une nouvelle apologie de ces deux écrivains et surtout de leur genre littéraire, dont s'éloignait le goût public, depuis que Malherbe avait commencé à régenter le Parnasse. Ce réformateur, sans être nommé, est assez clairement désigné dans cette pièce : on l'accuse « de frapper tout, à cause qu'il ne discerne rien ; » et ses doctrines sont vivement combattues. Là, mademoiselle de Gournay se montre, ainsi que d'habitude, partisan de l'indépendance capricieuse ou même du laisser-aller des anciens temps, jusqu'à défendre l'emploi de l'hiatus, dont La Fontaine, par insouciance, devait quelquefois après elle se permettre l'usage. En somme, toutes les licences poétiques sont fort autorisées à ses yeux, ou plutôt elles n'ont aucune importance : conséquente avec elle-même, elle n'avait garde de se les refuser.

Avec du Bellay, Desportes et Ronsard, dont la *Franciade*, les hymnes, les odes, les élégies excitaient son enthousiasme, du Perron et Bertaut étaient ses

modèles, et comme ils venaient tous deux de s'essayer à rendre en français quelques parties de Virgile, elle les suit dans cette carrière, tout en s'excusant fort, par une modestie sincère ou affectée, de toute pensée de rivalité avec ces *riches traductions*, spécialement avec celle du cardinal, dont il lui semble que les vers ne peuvent manquer *d'effacer les siens*. Quoi qu'il en soit, du Perron ayant commencé la version du premier et du quatrième livre de l'*Énéide*, elle compléta, vers 1616, la traduction de l'un et de l'autre; on lui dut de plus, par la suite, celle des second et sixième chants du même poëme. C'était dans celui-là qu'elle se portait pour rivale de Bertaut, non sans demander excuse « de ce qu'une quenouille attaquât une crosse, et une crosse de tant d'illustration. » Aussi, en entreprenant ces *gestes d'amazone*, avait-elle pris ce vers pour épigraphe : *Audetque viris concurrere virgo;* ce qui rappelle l'éloge que, nous l'avons dit plus haut, lui donnait le jeune Heinsius.

C'est à l'*illustrissime*, ou, comme on parla depuis, à l'*éminentissime* cardinal du Perron qu'elle adresse sa traduction du premier livre, continuation de celle du prélat; elle dédie le quatrième livre au *roi*, qu'elle exhorte à provoquer, par ses récompenses, des travaux honorables pour les lettres françaises : surtout elle exprime le désir, « que nos souverains proposent des prix à des personnes de capacité connue, pour traduire à l'envi les plus dignes orateurs et poëtes latins, en vue d'enrichir notre langue. » L'idée n'était pas mauvaise et méritait d'être accueillie par nos princes, ou,

à leur défaut, par l'Académie naissante. Le second chant fut offert en 1626 au maréchal Bassompierre, qu'elle louait « de la beauté de sa personne autant que de son esprit, de sa générosité, de son cœur français, » et dont la grande réputation, disait-elle, avait amené l'usage proverbial, familier aux dames de toute condition, « d'appeler le Bassompierre, entre elles, celui qui primait sur ses compagnons [1]. » Quant au sixième livre, il parut, en 1634, sans dédicace.

La citation suivante, empruntée au premier chant, montre déjà que cette traduction ne manque ni de mouvement ni même d'un certain éclat.

Il chante [2] du soleil les courses opportunes
Et les erreurs sans fin des successives lunes;
Quelle heureuse industrie a formé les humains,
Qui fit le feu, la pluie et les nuages vains,
Quel dessein forgea l'ourse et l'enfant qui la guide,
D'où naissent les trions, qui rend l'hyade humide,
Pourquoi Phébus, l'hiver, précipitant son cours,
Plonge sitôt en mer le blond fanal des jours,
Et d'où vient qu'un long jour les courtes nuits resserre,
Lorsqu'inspirant l'été ses rais [3] dorent la terre.
La cour des Tyriens bruit d'applaudissement,
Et celle des Troyens la suit allégrement :

1. On peut juger par le détail suivant de la vogue dont jouissait ce personnage et de sa fatuité. Il nous apprend dans ses *Mémoires* que, « la veille du jour où il fut mis à la Bastille (février 1631), il brûla six mille lettres d'amour qui lui avaient été écrites par diverses femmes. » Tome III, p. 268 de la collection Petitot.

2. Il s'agit du joueur de lyre Iopas. Voyez le texte, v. 744-753.

3. Du latin *radii*, rayons.

Mais la pauvre Didon, à son mal conjurée,
De propos en propos allonge la serée [1];
Et plus le prince parle, étincelant d'attraits,
Plus le venin d'amour elle hume à longs traits...

Le second livre, comme le premier, porte la trace d'honorables efforts, assez souvent heureux. Il y a du feu et de la vigueur dans la peinture du sac de Troie. Les deux serpents envoyés de Ténédos, par une divinité ennemie, contre Laocoon et ses enfants, sont pareillement décrits avec une énergique hardiesse [2] :

. . . . . Ils tirent vers la ville,
De grands cercles marbrés couvant la mer tranquille,
Et droit au front du port voguent de même train,
Roidissant sur les eaux l'orgueil d'un large sein :
Le chef se dresse en l'air à crête rougissante;
Le corps rase la mer, sous ses replis glissante
Et la queue effroyable en tortis s'élargit :
Le flot sonne écumeux; l'un et l'autre surgit;
La flamme éclaire en l'œil, aux menaces mêlée,
Et la langue qui roüe [3], à trois dards affilée,
Siffle dedans la gueule...

J'aime aussi la manière dont se trouve rendue la comparaison de Pyrrhus avec un serpent qui secoue la torpeur de l'hiver [4] :

Tel, au nouveau printemps, un fier serpent se voit,
Naguère enflé sous terre et tout transi de froid :

1. Soirée, du latin *serus*.
2. V. 203-211.
3. *Rotat* (*se*), s'agite.
4. V. 471-476.

Ores qu'il [1] s'est gorgé d'une herbe venimeuse,
Pour dépouiller sa peau, de vieillesse hideuse,
Repoli de jeunesse, au soleil des beaux jours,
Il sourd [2] à pas glissants et roüe en mille tours :
Son chef se dresse en l'air tressaillant d'insolence
Et sa langue à trois dards de la gueule s'élance...

Le désespoir et les fureurs de Didon abandonnée ont surtout inspiré dans le quatrième livre un langage plein de chaleur à mademoiselle de Gournay. La passion qui circule dans tout cet admirable épisode ne lui est pas restée étrangère : elle se reflète en plusieurs vers fortement frappés, par exemple, lorsque Didon adresse au guerrier troyen ces terribles adieux [3] :

Tu n'as point, déloyal, pour mère une déesse;
Dardan n'est pas le tronc de ta feinte noblesse :
Mais le mont de Caucase, affreux en âpreté,
Du flanc de ses rochers t'a jadis enfanté.
Mes pleurs ont-ils fait naître un soupir en sa bouche?
A-t-il daigné fléchir cette œillade farouche?
A verser une larme ai-je plié son cœur?
A-t-il plaint son amante en si triste langueur?...

Cette véhémence ne se dément pas dans le reste du discours : il suffirait seul pour prouver que mademoiselle de Gournay sentait la poésie et n'était pas incapable d'en rencontrer l'accent.

Ajoutons encore quelques vers, empruntés aux dernières plaintes de Didon qui va mourir, passsage où

1. Alors qu'il...
2. Du verbe *sourdre,* sortir.
3. V. 365-371.

l'éclatante beauté de l'original ne semble pas avoir été entièrement ternie [1] :

La nuit ouvrait son sein : les animaux et l'homme
S'enivraient, tous lassés, au doux oubli du somme...
Elle éclate en ces cris : Ah ! monarque du monde,
Il s'en va donc sans peine et sans crainte de toi :
Un étranger bafoue et mon royaume et moi !
Le poursuivrai-je point, ce perfide volage ?
Ne dois-je point armer pour courir au carnage ?
Dois-je pas envoyer navires et flambeaux,
Saccager et brûler ses corsaires vaisseaux ?
Des feux, peuple, des feux : matons cette insolence,
Tends les voiles au vent, que le rameur s'avance !
Que dis-je ? où suis-je, hélas ! quelle aveugle fureur
Te précipite, ô reine, en si profonde erreur ?
Pauvrette, il faut mourir : la sentence éternelle
De ton fatal destin au dernier jour t'appelle...
Voici doncques la main si saintement donnée,
Voici doncques la foi de ce fameux Énée,
Qu'on dit avoir sauvé ses domestiques dieux
Et chargé sur son cou le faix d'un père vieux.
Que n'ai-je par tronçons déchiré ce perfide,
Que n'ai-je des tronçons gorgé la mer avide,
Que n'ai-je, entre ses bras, Iule assassiné !...
Mais la victoire eût pu se tourner de sa part :
Et que m'importait-il d'affronter ce hasard ?
Quel sort eussé-je craint, de mourir désireuse ?...
Soleil, source du jour, qui sans fin tournoyant,
Vois les actes humains de ton œil flamboyant,
Vous, troupe des enfers, aux vengeances commise,
Et vous, les dieux plus chers de la mourante Elise,
Prenez pitié de moi, puissantes déités,
Exaucez ma prière et ma plainte écoutez...

1. V. 522 et suiv.

On devra le reconnaître sur ces vers et d'autres qu'il serait aisé de citer, malgré la grande réputation contemporaine de du Perron et de Bertaut, mademoiselle de Gournay est loin de leur avoir cédé l'avantage. Tout au contraire. Plus harmonieuse et moins tendue que le premier, elle a plus de concision et de justesse que le second; elle l'emporte sur l'un et l'autre en vigueur et en éclat poétique. Si on peut lui reprocher, avec l'abus de métaphores hardies à l'excès, celui de mots vieillis ou de grands mots qu'elle avait retenus de Ronsard et de du Bartas, il faut y louer aussi des beautés d'un ordre élevé. Quant à la traduction du sixième chant de l'Énéide [1], elle offre également, bien que mademoiselle de Gournay n'y ait travaillé que dans un âge avancé, plusieurs fragments pleins de verve. Bon nombre de vers s'y font remarquer par des traits vifs et brillants : on trouve surtout dans les discours un tour nerveux et une allure animée.

Mademoiselle de Gournay a fait encore d'autres excursions dans l'antiquité. Parmi quelques pièces gracieuses qu'elle en a reproduites, se trouve le dialogue d'Horace et de Lydie, où son style a plus de recherche maniérée que de véritable élégance. Elle a été plus simple et plus heureuse dans la traduction de la seconde idylle de Bion.

Un enfant aperçoit, traversant un bocage,
Un autre enfant qui fuit de ramage en ramage :

1. Ce chant, comme le quatrième, avait été traduit par Joachim du Bellay, en vers de dix syllabes, réputés alors, on le voit par la *Franciade* de Ronsard, plus propres à la poésie héroïque.

Il va, les bras ouverts, tout autour sautelant,
Pour happer ce poupon à deux ailes volant;
Enfin, las et vaincu de sa fuite importune,
A quelque vieux pasteur il conte sa fortune.
Le bon pasteur sourit, par les ans raffiné,
Consolant de ces mots le garçon mutiné :
Attends, attends, mon fils, qu'un poil follet menace
De ceindre à demi-tour le vermeil de ta face;
Et lors je te promets que cet enfant hautain,
Qui dédaigne aujourd'hui de tomber en ta main,
Volera de son gré, pour t'abréger ces peines,
En tes yeux, en ton sein, en tes bouillantes veines,
Si bien que le mignon, quittant ce vol léger,
Se nichera chez toi, sans vouloir déloger.

Mademoiselle de Gournay traduisait même parfois ses contemporains : c'est ainsi qu'elle mit en vers français deux fragments d'une tragédie sacrée, écrite en latin par Daniel Heinsius, et une inscription, pareillement latine, composée par le président d'Espagnet pour la statue de Henri IV, qui dès cette époque ornait le pont Neuf. Mais, après ses versions de Virgile, ce qu'elle a laissé de plus remarquable dans ce genre de travaux, ce sont ses versions de plusieurs psaumes et cantiques où elle est soutenue, en quelque sorte, par la grandeur du texte saint. Elle y montre certainement plus d'inspiration que dans ses poésies originales.

Ces poésies, généralement de peu d'importance au point de vue littéraire, ne laissent pas d'avoir pour nous un intérêt spécial, puisqu'elles éclairent à la fois la physionomie de mademoiselle de Gournay et celle de son temps.

Nous avons d'abord, de mademoiselle de Gournay, un livre d'épigrammes ; mais il ne faut pas s'attendre à y rencontrer cette piquante malice, assaisonnement du genre chez les modernes. Elle-même nous avertit qu'à la manière des anciens elle y a recherché la naïveté plus que la subtilité : il est certain que, pour eux, le trait final, la saillie mordante, n'en formait pas un caractère essentiel; c'est ce que nous apprendrait au besoin l'anecdote que voici: Un jour qu'elle avait montré à Racan, devenu son ami, certaines épigrammes de sa façon, celui-ci, bonhomme et sans détour, en fut peu charmé et le lui avoua, alléguant qu'elles n'avaient pas de pointe. « Sans doute, répliqua l'auteur, elles sont à la grecque. » Racan, à peu de jours de là, était à un dîner auprès de mademoiselle de Gournay, qui trouva sans goût le potage qu'on leur servait, et le lui dit : « Oui, reprit l'autre, il est à la grecque. » Le mot fut entendu et fit fortune. Un méchant repas, un mauvais cuisinier, un poëme insipide, ce fut dès lors pour les rieurs, un repas, un cuisinier, un poëme à la grecque [1].

Toutes les épigrammes de mademoiselle de Gournay ne manquent pas néanmoins d'aiguillon; on en jugera par les suivantes, dirigées, l'une contre un faux dévot, l'autre contre un auteur médisant:

1. *Menagiana*, in 8°, 1693, p. 164. — Dans la préface de ses *Épigrammes* mademoiselle de Gournay déclare qu'elle ne veut pas, « à la façon de son siècle, les aiguiser de pointe affilée, » et elle appuie son opinion de celles de Muret et de Montaigne : par suite de ce principe, elle donne de beaucoup l'avantage *au judicieux Catulle sur le pointu Martial*.

Pierre, étant douze mois méchant,
A Pâques est saint comme un ange :
Dont le peuple, qui prend le change,
Homme de bien le va prêchant.
Pierre, la vie est condamnée
Par le crime d'un seul moment;
Et tu te crois juste une année,
Si tu l'es un jour seulement.

Colin, qui n'a vu que son livre,
Veut faire le drapeur [1] de cour [2];
Or, Colin, pour le faire court,
La cervelle d'un sot t'enivre.
Un savant qui fait l'impudent
N'est pas certes, comme il te semble,
Courtisan et savant ensemble,
Mais il est pédant et pédant.

Mais la plupart paraîtront trop inoffensives. Le malheur est que souvent elles n'ont pas plus de naïveté que de piquant, et qu'elles sont, en d'autres termes, ou vulgaires ou prétentieuses. Là en effet se montre très-fréquemment l'affectation du bel esprit, accréditée dans la cour de Louis XIII par le cavalier Marin. Rien de plus frivole que quelques-uns des sujets : il n'est pas jusqu'au « petit chien de la reine régente » qui n'ait son tribut poétique. Beaucoup de pièces sont d'ailleurs de simples distiques ou quatrains. On y trouve, en outre, des compliments adressés par mademoiselle de Gournay à des personnages d'un rang élevé, et ce n'est

1. Il ne nous reste que le verbe *draper* : railler quelqu'un, en dire du mal.

2. Nous avons vu qu'on écrivait alors *court*.

pas sans dignité qu'elle parle à à ces derniers. Par exemple, transmet-elle à Henri IV, en guise de placet, des vers sur la pucelle d'Orléans; après avoir dit au prince que cette héroïne fut suscitée pour le salut de son roi comme pour la gloire des lis, elle ajoute :

Mais le ciel, désireux d'illustrer la mémoire
Des actes généreux qui signalent ta gloire,
Une autre dame encore a fait naître en tes jours
Qui pût, de si beaux faits, ourdir un beau discours,
Si ta faveur promise à ses vœux ne refuse
Le calme et le repos nourriciers de la muse [1].

Le cardinal de Richelieu est pareillement célébré dans les *Épigrammes*. On sait, du reste, qu'il fut son bienfaiteur. Elle comble en lui, d'éloges hyperboliques, le vainqueur de la Rochelle. Quelques-uns de ces vers ont ainsi l'avantage de nous rappeler des noms ou des faits liés à notre histoire, et appartenant surtout au règne de Louis XIII : témoin les suivants, qui ne manquent pas d'élévation et de force, « sur l'heureuse guérison de ce prince à Lyon [2]. »

O rois, brisez l'orgueil de vos hautes couronnes,
Augustes majestés, portez le sceptre bas,
Si la grandeur permet que vos frêles personnes
Fondent comme le peuple au gouffre du trépas.

1. La mort empêcha Henri IV d'accorder à mademoiselle de Gournay la pension qu'il lui avait fait espérer et qui ne devait lui être accordée qu'ultérieurement.

2. 1630.

Mon roi, l'honneur des rois, gisait en l'agonie :
La beauté, la jeunesse et la ferme vigueur
Séchaient comme une fleur que la bise a ternie...

Mais un ange apparut, enflammé de lumière :
Le ciel n'a point, dit-il, votre vœu rejeté ;
Dieu rappelle son oint en sa santé première,
Non pour ses grands exploits, mais pour sa piété...

Nous devons encore à ce recueil des renseignements biographiques sur mademoiselle de Gournay et sur sa famille : elle adresse des vers à un de ses oncles, président au grand conseil, à un de ses neveux, président au parlement de Paris, à un autre, évêque de Soissons, tous trois nommés d'Hacqueville. Elle dit, en parlant aux deux premiers, qui furent des magistrats éminents :

Vous luisez ainsi tour à tour,
Père et fils, astres de justice [1].

Sous le nom de *Bouquet du Pinde* (c'est un bouquet, nous dit l'auteur, assorti de fleurs cueillies sur cette montagne des Muses), d'autres pièces de diverse étendue sont dédiées à la fille unique de Montaigne, Léonor, la sœur d'alliance de mademoiselle de Gournay. Leur étroite liaison, célébrée dès le début du recueil, ne fut interrompue que par la mort prématurée de Léonor, qui en 1626 avait déjà cessé de vivre. Au

1. Nous avons lieu de croire que ce bon d'Hacqueville, qui fatiguait un peu de son affection et de ses soins madame de Sévigné (*les d'Hacqueville,* dont elle exprimait par ce pluriel l'*ubiquité* curieuse et obligeante), était un petit neveu de mademoiselle de Gournay.

premier rang de ces morceaux, qui lui sont offerts pour resserrer les liens d'une tendre amitié, on remarque un sonnet en l'honneur du père adoptif de mademoiselle de Gournay, expression de sa piété et de son admiration. Il y a ensuite des églogues et des idylles, compositions éphémères qui ont eu leur jour de succès, et où respire une certaine grâce, enfouie sous beaucoup d'affectation. Même dans les tombeaux ou épitaphes en vers, consacrés par mademoiselle de Gournay, selon le goût de son temps, à des membres de sa famille, à de grands seigneurs ou à des célébrités de l'époque, la douleur parle trop généralement un langage apprêté et semé de traits d'esprit.

Mademoiselle de Gournay, dans deux pièces plus importantes pour nous, et qui ont plus de valeur littéraire, nous a donné sur sa personne et son caractère des détails dont nous avons déjà eu occasion de profiter. L'une est adressée à une amie, compagne de ses jeunes années, et avec qui elle s'applaudit d'avoir plusieurs traits de ressemblance :

Paris fut ton berceau qui fut aussi le mien ;

l'autre au président d'Espagnet, et nous l'avons précédemment citée. Dans la première, elle dit qu'elle a la taille moyenne et l'esprit modeste et ouvert, en rapport avec l'air de sa figure :

Nos deux esprits sont ronds, et ronds nos deux visages.

Elle ajoute qu'elle est charitable et qu'elle pratique ses devoirs religieux avec exactitude, tout en aimant la

conversation et la gaieté : portrait que rien ne nous autorise à croire peu fidèle. Dans la seconde pièce, qu'elle composa, après l'âge de trente-cinq ans, avec un accent plus ferme encore, parce qu'elle répondait aux insinuations de la calomnie, elle s'est rendu ce témoignage :

J'ai le cœur noble et franc, je hais toute feintise,
Je suis inviolable en l'amitié promise ;
Les faibles je respecte à l'égal des puissants...
Je ne sème discord, je ne couve l'envie :
Nul prix ne flétrirait l'équité de ma vie ;
Nulle nécessité n'usurpe le pouvoir
De me faire offenser le proche ou le devoir.

Tallemant des Réaux, fort peu louangeur d'habitude, rend effectivement hommage à la noblesse de son caractère, à sa force d'âme et à son humeur reconnaissante : « Car, pour peu qu'on l'eût obligée, elle ne l'oubliait jamais. » Un autre contemporain, Sorel, met fort au-dessus de son savoir « sa générosité, sa bonté et ses autres vertus, qui n'avaient point leurs pareilles[1]. » L'abbé de Marolles lui a payé aussi, dans ses *Mémoires*[2], un tribut d'estime, qui montre qu'elle n'a dit sur elle que la vérité. « Cette bonne fille, que j'ai toujours beaucoup estimée et que je visitais souvent,

1. *De la connaissance des bons livres*, p. 418.

2. P. 58, à l'année 1623. — Parmi les cantiques dont mademoiselle de Gournay a laissé la version, il en est un, celui de Zacharie, qu'elle nous atteste « avoir traduit en faveur des muses, des mœurs et de la piété de M. de Marolles, abbé de Villeloin : » c'est l'auteur des *Mémoires* cités.

lit-on dans ce naïf écrivain, avait l'âme candide et généreuse. » Il remarque de plus « qu'elle savait force choses qui ne sont pas ordinaires aux personnes de son sexe[1], et que ceux qui l'ont voulu railler n'ont pas trouvé sujet de s'en glorifier. »

La critique de nos jours doit partager ces sentiments. En rendant justice à ses qualités morales, à ce que son cœur avait d'élevé et de viril, à son désintéressement (sur ce point, en effet, nous avons opposé un fait à des accusations peu réfléchies : c'est qu'après avoir obtenu une petite pension qui lui assurait seulement le nécessaire, elle ne souffrit pas qu'on l'augmentât en aucune façon), on ne négligera pas, au point de vue littéraire, de revendiquer pour elle, dans son époque, le rang qu'elle a mérité par ses efforts. Sans doute la plupart de ses œuvres ont beaucoup vieilli ; mais on a pu apercevoir que, pour l'histoire de la société et de l'esprit en France, qui est encore à faire, on ne la consulterait pas sans fruit. Si elle a plus d'érudition que de goût, lorsque, se rappelant par exemple le *frigidulos singultus* de Catulle, elle parle d'une dame qui pousse de son sein « maint sanglot froidelet ; » si elle s'embarrasse dans des raisonnements compliqués et des distinctions subtiles ou multiplie à l'excès les digressions, alléguant comme excuse que « son sexe aime à causer ; » enfin, si, pour la facilité et l'agrément du style, elle retarde, par une conséquence de ses princi-

1. Il est certain qu'elle cite d'habitude non-seulement les plus grands, mais aussi les plus rares monuments de l'antiquité classique. Elle possédait aussi parfaitement la littérature italienne, etc.

pes, sur l'élite de ses contemporains, elle est loin cependant de manquer d'originalité et de valeur. Son âme, ouverte à tous les sentiments généreux, lui suggère de nobles accents. Avec un riche fonds d'instruction, il y a du cœur dans ce qu'elle écrit. Elle envisageait dans les lettres, ainsi qu'elle nous l'apprend, un enseignement pour les mœurs, et elle n'hésite pas à condamner « toute capacité où ne domine point, avec le jugement, la probité, sa compagne inséparable. » C'est assez dire qu'elle était digne de rencontrer parfois l'éloquence, et l'éloquence ne lui a pas toujours manqué. On peut ajouter que dans sa prose elle manie en général avec assez de bonheur la période oratoire. L'émotion dont elle est capable respire aussi dans quelques-uns de ses vers : on a souvent cité son quatrain sur Jeanne d'Arc, « représentée l'épée nue au poing : »

Peux-tu bien accorder, vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité? —
La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et ce glaive en fureur lui rend sa liberté.

C'était une inscription préparée pour une statue de la Pucelle, qui ornait le pont d'Orléans. Pasquier nous apprend[1] que, sur la base, il avait été question, de son temps, d'inscrire quelques vers, et qu'à cette occasion un descendant de la famille de Jeanne avait invité tous les poëtes à célébrer cette illustre victime. Le re-

1. *Lettres*, XXI, 4, 5.

cueil de ces pièces existe encore [1] ; mais parmi elles il n'en est aucune qui égale la brièveté expressive de celle de mademoiselle de Gournay. Avec autant de bonheur une jeune princesse, trop tôt enlevée aux arts, a reproduit de nos jours, par le ciseau, la physionomie tendre et fière de cette fille héroïque du peuple. Il semble que ce quatrain ait été une définition anticipée du touchant chef-d'œuvre de Marie d'Orléans.

Frappée, au reste, de la gloire nationale attachée au nom de Jeanne d'Arc, mademoiselle de Gournay lui à fréquemment rendu d'autres hommages, et l'on peut citer encore ce quatrain, empreint d'énergie et de noblesse, qu'elle a composé en l'honneur de cette *amazone :*

Les grands peuples lointains, de gloire ambitieux,
Accouraient au secours de la France opprimée ;
Soudain, comme un tonnerre, on oit ce cri des cieux :
Peuples, reposez-vous ; la pucelle est armée.

Ces vers, au dire de mademoiselle de Gournay, étaient comme *une aurore du soleil* qui allait enfin éclairer, grâce au poëme de Chapelain, une mémoire doublement sûre de vivre. En exprimant cet espoir, elle appelait de ses vœux l'œuvre longuement attendue : on sait toutefois que la réputation de Jeanne devait être peu servie par ceux qui l'ont chantée, et notamment par le poëme de la *Pucelle*.

On peut juger, d'après ses sympathies littéraires, que

1. Imprimé à Paris, in-4°, 1613 et 1628.

mademoiselle de Gournay, si elle eût vécu jusqu'aux satires de Boileau, n'eût pas manqué d'être, contre lui, du parti de Chapelain. Mais si le succès de la cause qu'elle soutenait était impossible, la justice et la raison, on a pu le reconnaître, ne manquaient pas absolument à sa défense du passé. Lorsque des novateurs hardis, donnant le signal de l'ingratitude, *jetaient aux vents*, suivant son expression, *les vénérables restes de tous les poëtes de la renaissance,* n'y avait-il pas lieu de protester? De nos jours on l'a fait et à bon droit. Le dix-septième siècle, dans l'ivresse de son triomphe, s'était persuadé trop aisément que notre littérature commençait à lui, et il avait fait trop bon marché de vieux titres qui devaient être revendiqués par la suite. Mademoiselle de Gournay n'a pas été non plus inutile à notre langue, et ici on nous permettra de revenir encore un moment sur ce point précédemment abordé. A part les exagérations qui l'ont compromise, elle luttait pour des priviléges qu'il convenait de restreindre plutôt qu'il ne fallait les anéantir. Or, dans la réaction outrée qui se manifesta au sujet des négligences d'autrefois, on redoutait jusqu'à la simple rencontre des voyelles, et mademoiselle de Gournay n'a pas de peine à établir que de cette rencontre même on pouvait tirer d'heureux effets. Joachim du Bellay avait déjà interdit la suppression de l'article, souvent gracieuse et commode : depuis lui, la rigueur de cette prohibition et d'autres semblables avait toujours été croissant. Avec les diminutifs, qui nuançaient et variaient si agréablement l'expression, l'ellipse, l'un des traits les plus sail-

lants de la physionomie du vieux français, ami des *propos abrégés*, avait également été proscrite. A force d'être logique, régulier et grammatical, notre langage, sans quelques protestations opportunes, n'eût-il donc pas été froid, compassé et roide, marqué de cette justesse géométrique qui n'a rien de commun, dit Pascal, avec celle du goût? Pour la poésie pareillement, son essor semblait comprimé par d'insignifiantes prescriptions : mademoiselle de Gournay pouvait, avec quelque raison ce semble, traiter de *badauds* ceux qui condamnaient les rimes de *hautain* et de *butin*, de *main* et de *chemin;* et n'était-ce pas, comme elle le dit encore, un scrupule puéril qui défendait d'omettre *pas* ou *point* dans ce vers :

Ne soyez sans pitié non plus que sans justice.

Si, par calcul personnel autant que par système, mademoiselle de Gournay a résisté aux doctrines qui rompaient avec le passé, on voit que ce n'était pas toujours mal à propos. Ennemie de ce qu'elle appelait des *pointilleries de diction*, elle voulait que l'esprit se préoccupât principalement des choses, et en cela elle s'accordait avec tous les maîtres de l'art. Seulement elle ne comprenait pas assez tout ce que la propriété des termes et la pureté du langage ont d'essentiel pour le développement même de la pensée ; mais son attachement aux mots de notre vieil idiome n'était pas sans excuse et sans avantage. On sait en effet combien le dix-septième siècle a fait main basse sur les

trésors amassés par nos pères. « A l'égard de ces retranchements, remarque Sorel dans un morceau curieux sur les progrès de notre langue[1], si l'on veut citer une personne qui s'est mise fort en colère, ce sera la bonne demoiselle de Gournay; elle pourrait donner grande matière de discourir touchant le langage, autant pour ce qu'on lui en a ouï dire que pour ce qu'elle en a écrit. » De là le rôle que lui a prêté Ménage, en supposant qu'elle avait adressé une supplique à MM. de l'Académie, qui proscrivaient :

> Ces nobles mots, *moult, ains, jaçoit,*
> *Ores, adonc, maint, ainsi soit,*
> *A tant, si que, piteux, icelle,*
> *Trop plus, trop mieux, blandice, isnelle,*
> *Pièçà, tollir, illec, ainçois,*
> Comme étant de mauvais françois [2].

N'était-il pas possible de produire, pour la défense et le maintien de plusieurs d'entre eux, des arguments assez solides? *Moult*, *ains*[3], *maint*, d'une prononciation facile et douce, *si que*, tour nerveux autant que rapide, ont été regrettés par La Bruyère[4]; Corneille n'a pas dédaigné *piteux*, que la poésie n'a point remplacé; *blandice* était harmonieux; *isnel* (agile), d'une

1. *De la connaissance des bons livres*, p. 418. — Cf. le même auteur, dans sa *Bibliothèque française*, p. 234.

2. Voy. la *Requête des dictionnaires*, t. III, p. 259 du *Menagiana*, pièce qui, suivant Voltaire, empêcha Ménage d'entrer à l'Académie.

3. « Cet ains, dit mademoiselle de Gournay, si nécessaire cependant pour remplacer çà et là *mais*, trop fréquent sur le papier. »

4. Voy. la fin du c. XIV de ses *Caractères*.

vivacité gracieuse, imitative; *icelui*, très-favorable à la clarté et à l'agrément du langage. On devra louer, ce semble, mademoiselle de Gournay, d'avoir voulu, comme elle l'indique, « user de ces termes au besoin, malgré les visions grammaticales de son siècle. » Mais il en est bien d'autres qu'elle s'est efforcée de retenir : c'est ainsi qu'elle réclame pour *susdit, voire, aucunefois*, malsonnants à l'oreille des puristes; elle soutient contre leurs antipathies *sauf*, *en outre* et *car*, si utiles pour la netteté qu'exige l'esprit français; elle lutte avec moins de succès pour *se douloir*, *impugner*, *contraimer* et *bienheurer*, qui méritaient de survivre. L'adjectif *alme*, plein de charme et de bienséance suivant elle, lui paraît digne d'être conservé, de même que *rouer*, dont *tournoyer* n'a point l'énergie, et *jà*, *ost*, que leur brièveté, disait-elle, rendait précieux pour nos poëtes. Il lui arrive de justifier par des notes plus d'un mot dont elle se sert : dans un morceau de poésie religieuse où elle emploie le mot *liesse*, elle a soin d'avertir le lecteur « qu'il est des plus propres au génie des sujets sacrés, bien que rebuté de certains esprits. »

En parcourant la longue série des plaintes et des réclamations de mademoiselle de Gournay, on ne peut remarquer sans surprise combien la sévérité impitoyable des réformateurs a failli nous ravir de locutions qui sont de première nécessité. Mademoiselle de Gournay, outre ces particules, liens naturels du discours, qu'elle a contribué à sauver, leur dispute, parmi les verbes, *desservir*, *allécher*, *larmoyer*, *grommeler*, *boursoufler*, *agencer*,

raviver, *égayer*, *épanouir;* parmi les adjectifs, *intrépide*, *preux*, *tragique*, *inepte*, *ardu;* parmi les substantifs, *pensers*, *imaginations*, *conceptions*, *obsèques*, *allégresse*, qui tous, en durant, ont fait honneur à son patronage. Dans cette liste de noms menacés et maintenus, il faut placer *cependant* et *extrêmement*, « qui recevaient quelque œillade de travers; » *rougissant* et *verdissant; lionceau* et plusieurs diminutifs de ce genre; *poitrine*, que les délicats refusaient de prononcer, « parce que l'on disait poitrine de veau; » *griefs*, *sanglots*, *angoisse*, *carquois*, *cohorte*, *fâcherie*, *précaution*, etc. Joignons-y beaucoup d'acceptions métaphoriques qui ajoutaient, ainsi qu'on l'a fait observer, aux ressources et à la puissance du langage, et bon nombre de proverbes nationaux, traités de vulgaires, et en qui mademoiselle de Gournay voit « les images des siècles antiques. » Encore ne se borne-t-elle pas aux richesses que nous ont léguées nos ancêtres : dans son désir de les augmenter, elle accrédite à leur naissance *adolescent*, contesté par *la cabale,* et *pétulance*, récemment introduit par Amyot : « car quelle personne de jugement rejetterait un terme employé par cet auteur? » En revanche, elle s'oppose aux fâcheuses tendances d'une autre classe de novateurs, qui, par un excès contraire à l'excès du scrupule, troublaient et défiguraient notre langue en s'affranchissant de toutes les règles; elle combat ces formes barbares, *j'allis*, *je donnis*, et autres corruptions semblables que la manie de changer mettait en vogue; elle proteste enfin contre les vices d'une prononciation affectée qui rendait les mots mé-

connaissables[1], et contre les imprécations, les jurements, de jour en jour plus communs dans la société, qu'elle signale comme une des causes de l'altération de notre idiome.

Pour être juste envers mademoiselle de Gournay, il faut donc avouer que ses travaux sur notre langue renferment des vues sages et utiles : entre les termes dont elle a pris la défense, il en est qui nous sont restés ou revenus; on peut même être fâché que son autorité n'ait pas prévalu pour un plus grand nombre. A cet égard, sa cause est jointe, nous l'avons dit, à celle de très-bons esprits auxquels notre langue a été personnellement redevable. Montaigne prescrivait dans les *Essais* de retenir *du bec et des ongles* les mots anciens qu'on voulait nous enlever. L'énergique d'Aubigné, d'accord en cela avec le *bonhomme Ronsard*, affectionnait grandement « maints vocables naturels qui sentaient le vieux, mais le libre et le français : » en dépouiller notre langue, c'eût été, à son avis, « faire servante une demoiselle de bonne maison. » Ces mêmes termes, dans la suite, étaient l'objet des regrets de Chapelle, qui se plaignait de l'épuration excessive soufferte par notre idiome. Ils trouvaient un patron non moins décidé dans La Fontaine, fort assidu aux séan-

1. Ce ridicule était surtout celui des courtisans; un poëte satirique de cette époque (Auvray, *Banquet des Muses*, vers adressés à la France, 1628) signale, à l'exemple de Henri Estienne, comme un trait caractéristique de la jeune noblesse française, l'affectation qu'elle mettait à altérer l'ancienne prononciation des mots :

> Dire chouse pour chose et courtez pour courtois,
> Paresse pour paroisse...

ces de l'Académie où s'élaborait le dictionnaire, en vue d'y solliciter une place pour les *mots de sa connaissance*, et assez mécontent d'ordinaire du peu d'accueil qu'ils recevaient. Voltaire plaidait aussi en leur faveur ; et Bayle était du parti de mademoiselle de Gournay, comme l'attestent ces paroles : « Tout bien considéré, cette demoiselle n'avait pas autant de tort qu'on se l'imagine, et il serait à souhaiter que les auteurs les plus illustres de ce temps-là se fussent vigoureusement opposés à la proscription de plusieurs mots qui n'ont rien de rude et qui serviraient à varier l'expression, à éviter les consonnances et les équivoques. La fausse délicatesse, ajoutait-il, a fort appauvri notre langue. »

Vers cette époque, en effet, les précieuses, dont l'influence incontestable sur notre littérature a été mêlée de bien et de mal, commençaient à fleurir. Quoique mademoiselle de Gournay, les désignant par leur nom, leur fasse volontiers la guerre sur *leurs regratteries de la langue*, elle est de leur bord à certains égards. Sans avoir toutes leurs réserves et leurs affectations de modestie, elle leur ressemble par le défaut de naïveté : comme son style, surchargé de science, est souvent pédantesque, il est permis de croire qu'elle prétendait, en parlant non moins qu'en écrivant, au mérite du beau langage. Elle-même nous dit que dans le monde on l'appelait *dame Sapience*. Mais ce qui, à nos yeux, la distingue des précieuses, ce qui communique à sa figure son principal intérêt, c'est qu'elle a conservé la franche nature gauloise et cette veine en quelque sorte indigène, qui lui fait représenter un autre âge

à la veille de la grande époque des lettres françaises. La dernière édition qu'elle a donnée de ses œuvres est très-voisine du milieu du dix-septième siècle[1]. Elle était alors d'une vieillesse avancée, et cependant, comme dans l'édition précédente, on la voit augmenter et retoucher encore ses travaux[2]. Toutefois, elle prie le lecteur de considérer que s'il trouve des fautes typographiques, il ne faut pas en faire tomber le blâme sur elle, « sur une pauvre vieille qui, corrigeant son propre ouvrage lorsqu'il est sous presse, croit toujours lire ce qu'elle a écrit ; » et, recommandant son livre au public, elle se compare « à une mère qui est prête à quitter son enfant orphelin et veuf de toute assistance. » En réalité, elle ne survécut que très-peu d'années à cette impression finale. Agée de près de quatre-vingts ans, elle mourut le 13 juillet 1645, et fut inhumée à Saint-Eustache. Elle disparaissait du milieu d'une société qui ne la connaissait plus et qu'elle ne connaissait guère davantage. Les yeux tournés en arrière, par l'effet de sa préoccupation trop constante, elle n'avait aperçu

1. 1641, in-4° de 995 pages.

2. Le discours préliminaire, consacré par mademoiselle de Gournay à un examen rapide ou plutôt à une apologie sommaire de ses œuvres, a particulièrement été modifié et amélioré assez sensiblement. En s'appréciant elle-même, elle réclame l'indulgence : « Car l'esprit, dit-elle avec assez de finesse, semble autant incapable de juger précisément le fruit qu'il a conçu, puisque c'est à vrai dire une partie de sa propre essence, que l'œil, quoiqu'il voie toutes choses, est impuissant à se voir soi-même. » — De nombreuses corrections dans ses vers, généralement bien faites, témoignent aussi, en dépit des principes qu'elle a parfois exposés, de sa difficulté à se contenter elle-même et de son travail persévérant.

que peu le mouvement d'idées et l'immense progrès qui s'accomplissait, les germes puissants qui s'élaboraient, que dis-je? les chefs-d'œuvre qui naissaient devant elle. Il semblait qu'une baguette magique l'eût endormie au sein du triomphe de la Pléiade, dont elle s'était obstinée ensuite à porter le drapeau délaissé. Mais les opinions humaines se détrônent entre elles; et, dans leur cercle mobile, on revient souvent à celles dont on s'était éloigné. De nos jours il y a eu, par la lassitude du genre classique (je veux parler du mauvais), un retour vers quelques idées de la renaissance. M. Sainte-Beuve, à la fin de son intéressant travail sur la poésie du seizième siècle, cite d'Aubigné, Régnier et aussi mademoiselle de Gournay, outre les poëtes de la Pléiade, comme offrant, dans certains passages de leurs écrits, des points généraux de ressemblance avec les doctrines qui ont caractérisé la jeune école littéraire de 1830.

La longue carrière de mademoiselle de Gournay l'avait fait survivre à presque tous ses amis et ses illustres protecteurs. A ceux que nous avons déjà nommés il faut ajouter le chancelier de France Séguier, Louis de Chasteigner, les présidents de Grammont et Jeannin, les évêques de Poitiers et de Nantes, La Rochepozai et Godeau, les ducs de Mantoue et de Biron, enfin plusieurs princes et princesses. Car jadis, comme nous l'avons rappelé d'après Tallemant des Réaux, « elle avait vu le beau monde. » Elle nous a même fait savoir que Henri IV, fort bienveillant à son égard, relevait vivement ceux qui se permettaient de

plaisanter sur elle, « à cause de son latin et de sa mauvaise fortune ; » il voulait qu'elle fréquentât sa cour, quoiqu'elle y eût peu d'inclination. En outre, elle avait entretenu longtemps une correspondance active avec tout ce qu'il y avait de personnes distinguées non-seulement en France, mais à l'étranger. Dans son cabinet l'on trouva parmi ses papiers des lettres de Richelieu, du cardinal Bentivoglio, de saint François de Sales, de mademoiselle de Schurmann, « le prodige de la Hollande[1], » de Balzac, etc. Il nous est toutefois resté fort peu de ses lettres. L'une d'elles, qui est adressée à Henri Du Puy[2], renferme de curieux renseignements. On y lit, entre autres détails, qu'elle s'efforce de favoriser l'écoulement, un peu lent à son gré, de sa première édition des *Essais*, dont le prix était de vingt-huit sous : on y apprend aussi que sa demeure était à Paris, rue de l'Arbre-Sec, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Plusieurs écrivains, de style un peu arriéré comme elle, Adrien de Valois, le prieur Ogier, Malleville, Gui Patin, Ménage et Guillaume Colletet lui consacrèrent, suivant le vieil usage, des épitaphes en vers latins et français. Ce dernier, par un hommage dont elle eût sans doute été peu flattée, établissait

1. Cette *académicienne d'Utrecht* écrivait en français, en latin, en grec, en hébreu, etc., et dans sa thèse qui a pour objet d'établir « que l'étude des lettres ne messied pas à une femme chrétienne, » mademoiselle de Gournay était citée et alléguée comme exemple. On trouve aussi dans le recueil de ses œuvres des vers qu'elle a composés en son honneur :

Ipsæ, Gornacense decus, tua signa sequemur...

2. Savant de l'époque : en latin, *Puteanus*. Elle est du 16 mai 1627

entre elle et les sibylles une comparaison qu'il finissait ainsi :

Tu remportes, Gournay, cet illustre avantage
D'égaler en mourant les sibylles en âge
Et d'avoir en vivant surmonté leur vertu [1].

Par son testament elle désigna pour l'exécuteur de ses dernières volontés et l'héritier de sa bibliothèque, La Mothe le Vayer, l'un de ses meilleurs amis et de ses plus chauds partisans, de pur sang gaulois comme elle, et, quoique académicien, grand ennemi des réformes de Vaugelas. Elle laissa en outre quelques gages de souvenir à d'autres littérateurs, et notamment son *Ronsard* à Claude de l'Étoile, le fils de l'historiographe, l'un des *cinq auteurs* qu'avait jadis employés Richelieu.

Les Mémoires contemporains, d'accord avec le *Journal de Henri IV*, qui a mentionné plus d'une fois mademoiselle de Gournay, ont constaté l'importance et la

1. Le nom de sibylle se retrouve appliqué à mademoiselle de Gournay. dans les poésies latines de Balzac :

Montani soboles et Phœbo plena sacerdos,
Filia digna patre est, digna sibylla Deo.

On trouvera plusieurs autres épitaphes de mademoiselle de Gournay dans le *Jardin d'épitaphes choisies*, par Pierre de Saint-Romuald, in-12, 1648, p. 24 et suiv. Voici l'une d'elles :

Quæ prius eximiæ sub virginis ore latebat,
Nunc repetit sedes dia Minerva suas.

Il en est une aussi qui permet de déterminer exactement l'époque controversée de sa naissance, en constatant qu'elle vécut soixante-dix-neuf ans, neuf mois et sept jours.

réputation qu'elle posséda de son vivant. Après elle, son souvenir fut conservé dans des compilations érudites : Hilarion de Coste et Louis Jacob, dans leurs ouvrages sur les femmes célèbres ; Niceron, dans son volumineux recueil littéraire ; Pierre de Saint-Romuald, dans son *Trésor chronologique*, ont fait son éloge. L'abbé Goujet lui a consacré un article dans sa *Bibliothèque française*, ainsi que Titon du Tillet, dans son *Parnasse français ;* le père Bouhours, dans ses *Entretiens*, l'a mise au rang des illustrations de son siècle. Mais ces respectables auteurs ne devaient la protéger qu'imparfaitement contre l'oubli. C'est un intervalle critique et ingrat pour les écrivains que celui où, dans l'ordre des choses intellectuelles, un monde s'achève et un autre monde commence à naître. Or mademoiselle de Gournay avait marqué la fin d'une école littéraire; il s'en levait une autre dont l'éclat éblouissant allait, pour le moment du moins, couvrir de ténèbres tout le passé, et Boileau, qui porta à la littérature surannée le coup suprême, était né en 1636.

Mademoiselle de Gournay, qui touche d'une main aux hommes illustres de la renaissance, et qui de l'autre atteint ceux du grand siècle, avait pu assister à presque tous les chefs d'œuvre de Corneille ; elle avait pu entendre Marguerite de Valois, l'Amyot de son sexe, et lire mademoiselle de Scudéri, avec qui elle a plus d'un trait de ressemblance. On supposera volontiers, quoique nous manquions de renseignements certains à ce sujet, qu'elle fut une des habituées de l'hôtel Rambouillet, sur lequel l'opinion a été, par plu-

sieurs publications de nos jours, très-justement redressée[1]. De quelle révolution dans le goût et dans les mœurs, de combien d'événements elle fut témoin! Elle avait vu le jour sous Charles IX, et traversé le règne de Henri III, dévouée à son roi, mais non sans éprouver quelque inclination pour les brillants chefs de la Ligue; au sentiment de l'amour, sous Henri IV, elle avait ajouté celui de l'admiration; elle avait célébré Louis XIII, lorsque ce prince se montra roi, du moins à la tête de ses armées; en dernier lieu, comme un débris de la France ancienne au milieu de la nouvelle, elle saluait l'avénement du jeune Louis XIV à un trône qui devait être entouré de tant de gloire.

Cette fidélité touchante aux personnes et aux choses du passé, cette innocente et candide opiniâtreté d'affection suffisaient déjà pour nous intéresser à la mémoire de mademoiselle de Gournay. A ceux qui ont la religion du souvenir, fût-ce même jusqu'au ridicule, nous ne saurions refuser notre sympathie. Mais il nous a été facile de montrer qu'indépendamment de ce trait de caractère, elle était à bon droit le sujet de notre étude. Elle a uni des qualités littéraires non méprisables à une grande richesse de séve nationale et d'inspiration patriotique : dans l'in-quarto poudreux qui recèle ses œuvres, il y avait quelques pages à sauver de l'oubli. Aux talents d'un esprit distingué elle a joint de plus l'élévation d'un noble cœur. Enfin, n'eût-

1. Voyez surtout à ce sujet les derniers ouvrages de M. V. Cousin : *la Société française au XVII*e *siècle*, *Madame de Sablé*, etc., et M. de Noailles, dans son *Histoire de madame de Maintenon*, t. I, p. 87-99.

elle que mérité, par son culte pieux pour une de nos plus grandes gloires littéraires, le titre de fille d'alliance de Montaigne, son nom, lié à la mémoire de l'auteur des *Essais*, nous semblerait devoir survivre. Elle a su admirer. Le sentiment de l'admiration est le cachet des âmes d'élite ; et, à notre grand regret, nous le voyons s'affaiblir de jour en jour. On dédaigne beaucoup, et l'on croirait s'abaisser en témoignant pour les talents et les vertus supérieurs un généreux enthousiasme. C'est là l'une des plaies de notre état social. Comment travailler à conquérir des hommages que l'on ne voudrait rendre à personne? Nos ancêtres, avec une noble ingénuité, qui n'ôtait rien à la dignité et à la vigueur de leur caractère, marchandaient moins aux autres ce tribut d'admiration qui élève ceux qui le payent comme ceux à qui il s'adresse. Aussi ardente dans ses sympathies que dans ses haines, mademoiselle de Gournay exerça largement cette faculté de l'admiration qui est l'une des forces et l'un des plus beaux priviléges de notre nature. Qu'il lui en soit tenu compte. Elle s'est par là montrée digne de sa bonne fortune : heureux en effet ceux à qui il est donné de s'associer, par une rencontre privilégiée, aux existences glorieuses des hommes de génie ; heureux ceux qu'ils entraînent dans une immortalité fraternelle !

HONORÉ D'URFÉ [1]

Les très-spirituelles causeries du cours de M. Saint-Marc Girardin ont rappelé, il y a quelques années, l'attention sur d'Urfé et sur l'*Astrée*. Cette circonstance n'a peut-être pas été étrangère au choix du sujet traité par M. Bonafous, professeur de littérature ancienne à la faculté d'Aix. Il y avait là certainement une question très-curieuse à résoudre : quelle place doit-on accorder, dans notre époque, à cette production qui excita, au seizième et même au dix-septième siècle, un si vif enthousiasme ? Faut-il l'admirer encore ou la condamner avec La Harpe, qui a déclaré qu'il n'en avait jamais pu achever la lecture? Il est vrai que l'*Astrée* ne renferme pas moins de cinq gros volumes, tout près de six mille pages.

Avant de réhabiliter l'œuvre, M. Bonafous a voulu d'abord nous en faire bien connaître l'auteur. Les premiers chapitres présentent non-seulement la biographie de d'Urfé, mais de curieux détails sur sa

1. *Études sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé,* par M. Bonafous, in-8°, 1846.

maison, de bonne et ancienne noblesse [1], qui ne s'éteignit qu'à la fin du dix-huitième siècle. Elle compta plusieurs hommes distingués dans les armes comme dans les lettres, et l'on rapporte qu'un membre de cette famille se remaria à cent ans, eut un fils à cet âge, et prolongea sa carrière jusqu'à sa cent seizième année.

Quant à Honoré, il n'était pas destiné, bien loin de là, à une longévité aussi extraordinaire. Né à Marseille, en 1568, il passa, nous dit-il lui-même, ses premières années dans le Forez et sur les bords du Lignon [2]. Sans doute il dut aux impressions de ce séjour heureux cet amour de la nature où il puisa plus tard son inspiration et son talent. Au sortir de l'enfance, placé dans le collége de Tournon, alors très-célèbre et très-fréquenté, il y termina ses études avec succès vers 1584. Ensuite il revint au château de son père, où s'était écoulé son plus jeune âge, chercher les loisirs champêtres dont il était épris ; mais son repos fut bientôt troublé par les guerres civiles, auxquelles il fut forcé de se mêler. La Ligue, très-puissante autour de lui, avait surtout la sympathie de la plupart de ses proches, qui combattaient pour elle. Dans ce parti, où il se trouva ainsi jeté, il se distingua par son courage, comme il déploya aussi son habileté en qualité de négociateur. Deux fois il fut fait prisonnier, et les lettres, qu'il cultivait dans les camps, furent sa consolation ; il

1. Il est question dans les *Lettres* de Pasquier, XVIII, 8, « de l'ancienne et illustre maison d'Urfé en Forez. »

2. Cette rivière sort des monts du Forez et se joint à la Loire au-dessus de Feurs.

écrivit dans sa captivité des épîtres et des poésies. Rendu plus complétement à ses goûts par le retour de la paix publique, mais, comme on le remarquera encore plus loin, mal vu de Henri IV, à cause de son passé, il alla résider dans les États du duc de Savoie, pour lequel il porta même les armes en quelques occasions. Il ne laissait pas de visiter parfois ses terres du Forez, où il possédait le comté de Châteauneuf et le marquisat de Valromey; il venait aussi à Paris et à la cour. Néanmoins ce n'était qu'à d'assez rares intervalles, sa résidence habituelle étant une campagne des environs de Turin. Ce fut dans cette paisible habitation qu'il composa la longue suite de ces fictions qui ont illustré son nom et charmé nos pères. Une chute de cheval, qui se joignit à une santé prématurément affaiblie, le conduisit au tombeau en 1625, lorsqu'il n'avait encore que cinquante-sept ans[1].

Son secrétaire, Baro, eut soin, après sa mort, de faire imprimer la quatrième édition du roman de d'Urfé, et il en publia de plus la cinquième et dernière, sur les mémoires laissés entre ses mains.

Les vertus d'Honoré d'Urfé, ses contemporains l'attestent, n'étaient pas au-dessous de son mérite. Un des épisodes les plus touchants de sa vie est le tableau de la tendre amitié qui l'unit à Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours. Il fut son compagnon d'armes et lui demeura fidèle dans la bonne comme

1. On croit que le corps de cet homme illustre fut transporté en France et enseveli à Bonlieu, sépulture ordinaire de la famille d'Urfé, c'est-à-dire sur les bords du Lignon.

dans la mauvaise fortune ; il ne l'abandonna pas au lit de mort : nous avons de d'Urfé un récit plein d'émotion et de grandeur, des derniers moments de son ami.

M. Bonafous, pour toute cette partie, s'est beaucoup aidé, comme il le confesse loyalement, des recherches de M. Bernard sur les *d'Urfé*[1] : riche mine qu'il n'a pas épuisée. De là passant à l'écrivain, il s'est efforcé de nous le montrer sous le jour le plus favorable à l'appréciation de son talent. Le premier de ses ouvrages, le premier du moins qui mérite l'attention de la critique, ce sont ses *Épîtres morales*, qu'il composa en prison. M. Bonafous leur accorde une importance sans doute motivée ; mais ne va-t-il pas trop loin quand il leur attribue une haute influence sur les développements de la prose française ? Il ne serait pas éloigné de placer les *Epîtres* à côté des immortels *Essais* : exagération malheureuse ! En acceptant les passages que M. Bonafous cite comme les plus remarquables, il nous serait trop aisé de réfuter par d'accablantes comparaisons l'opinion de cet écrivain[2]. L'intérêt réel de ce

1. 1 vol. in-8°, Paris, imprimerie royale, 1839.

2. Je me bornerai à un exemple; je lis dans les *Épîtres morales*, II, 7 : « Les passions et les affections ont leurs effets selon l'âme où elles se rencontrent. Proprement, la forme des passions et des affections, c'est la perfection ou l'imperfection de l'âme. C'est pourquoi, ni au bien ni au mal, on ne doit ni louer ni blâmer que l'âme seule. » Opposons à ces mots les suivants, qui sont de Montaigne, I, 50 : « Les choses, à part elles, ont peut-être leurs poids, mesures et conditions ; mais au dedans, en nous, l'âme les leur taille comme elle l'entend... La santé, la conscience, l'autorité, la science, la richesse, la beauté et leurs contraires, se dépouillent à l'entrée et reçoivent de l'âme nouvelle vêture et la

livre réside dans l'application des théories philosophiques aux événements de la vie réelle : de là son grand succès, attesté par la publication de huit éditions dans l'espace de quelques années. On n'y trouve d'ailleurs ni la netteté lucide et le charme des traductions d'Amyot, ni la verve de la Ménippée, ni la physionomie vivante et hardie de la langue de Montaigne, ni la régularité soutenue de Charron.

Il vaut mieux juger d'Urfé dans l'*Astrée*. Là, il est incontestable qu'il n'a pas été sans action sur les destinées de notre idiome. On a prétendu qu'il avait été le précurseur de Fénelon : cette assertion flatteuse n'est pas sans quelque vérité. Fleuri et gracieux comme l'auteur de Télémaque, il a certainement la molle allure de sa phrase si limpide et si aisée, *encore qu'un peu traînante*, comme disait Voltaire. On se rappelle que notre langue, alors indécise, cherchait sa voie, tantôt imitant l'antiquité grecque et romaine, tantôt l'Espagne, tantôt l'Italie. Le style franco-italien de l'*Astrée* se déploie d'un mouvement calme et continu, avec assez de largeur, mais aussi sans beaucoup d'éclat, sans ce coloris que l'âme émue de Fénelon répandra sur son langage. Non cependant que l'amour de d'Urfé pour le Forez ne se reflète dans plus d'une peinture, non qu'il ne parle avec une sensibilité vraie de ces rives fortunées où la beauté des âmes s'unissait à celle de la nature ; que ce Lignon qu'il a rendu célèbre

teinture qu'il lui plaît... Notre bien et notre mal ne tiennent qu'à nous. » Comme ce dernier langage peint à notre imagination ce que l'autre se borne à nous faire entendre !

ne devienne quelquefois pour lui, selon l'observation d'un contemporain, un *fleuve du Parnasse* [1]; mais l'imagination du style, le génie de l'expression, ces cachets qui marquent les œuvres durables, lui font défaut d'ordinaire. Peut-être même une des causes de la vogue immense dont a joui son roman, c'est qu'il ne dépassait pas, en général, le niveau commun des esprits, c'est qu'il ne devançait pas le goût des lecteurs contemporains.

Bien des circonstances se réunissent d'ailleurs pour expliquer le succès de l'*Astrée*. Cet ouvrage, où respire la félicité de la campagne, et que les plus douces émotions remplissent tout entier, venait à point après les agitations des partis, les clameurs de la controverse violente, les crimes des guerres de religion. On se réfugiait avec délices dans de calmes solitudes, pour y entendre parler de paix et de bonheur, pour assister à d'innocentes conversations où s'échangeaient de tendres propos. La galanterie du roi de Navarre, qui mêlait la passion aux goûts voluptueux de la cour des Valois, avait en outre renouvelé le règne des grands sentiments, et rendu à l'amour, jadis épuré au foyer de la foi chevaleresque, quelque chose de sa dignité ou du moins de sa poésie.

Au premier abord, ce pêle-mêle de noms historiques et mythologiques, d'aventures romanesques et burlesques, de fictions et d'événements réels, étonne dans l'*Astrée* et trouble l'esprit. Cependant, une fois initié

1. Etienne Pasquier : voy. ses *Lettres*, XVIII, 10.

à ce monde de chevaliers, de bergères, d'enchanteurs, on finit par y circuler avec aisance, et même avec un certain plaisir. La composition, fort compliquée sans doute, ne manque pas d'unité. Le sujet principal et l'intérêt dominant cheminent, sans trop d'encombre, à travers le dédale de nombreux épisodes accessoires : l'auteur tient d'une main habile le fil délié qui nous peut guider dans ce labyrinthe. De plus il possède une connaissance assez profonde du cœur humain, quoique chez lui, comme le remarquait Fontenelle, moins judicieux dans ses *Pastorales* que dans cette critique, les bergers se montrent parfois de *pointilleux sophistes* [1] ; il comprend le jeu des passions, et surtout analyse avec finesse le sentiment de l'amour. Des contrastes piquants résultent de deux caractères très-bien soutenus qu'il a su opposer l'un à l'autre : celui de Sylvanire, qui représente la tendresse fidèle dont la langueur se nourrit de soupirs, et celui d'Hylas, type de l'humeur volage, toujours prête à courir librement après de nouvelles jouissances. Dans la physionomie de ce dernier personnage, où éclate une vivacité toute française, perce le scepticisme, qui devait plus tard discréditer la passion en la rendant ridicule. Honoré d'Urfé a tracé ce portrait en maître, et sa complaisance à l'achever me permettrait peu de croire que les soucis d'une tendresse éternelle aient trouvé place dans son cœur. Il semble qu'il ait voulu nous offrir lui-même la contre-partie du

1. Fontenelle a d'ailleurs célébré par de jolis vers l'*Astrée* et son auteur.

roman sérieux[1]. Son bon sens moqueur, sa plume élégante et légère, donnent alors un avant-goût du dix-huitième siècle.

Au reste, pour apprécier justement l'*Astrée*, on sentira le besoin d'accepter les habitudes du monde où a vécu d'Urfé. Sans doute, on serait aujourd'hui fort choqué d'entendre, au milieu et aux dépens de l'action, disserter si longuement à tout propos, parler de tout et faire intervenir Platon lui-même avec sa philosophie, assez peu comprise, assez mal exposée. Mais ces interminables dialogues répondaient au goût de la société française, douée à un degré si éminent de l'esprit de conversation. Ces discussions subtiles, qui excitent notre impatience, allaient à la curiosité d'une époque empressée de tout examiner, qui, lasse d'agir, se reposait dans ce raffinement de la pensée. Sur ces considérations on peut insister avec pleine raison. Un point plus contestable, c'est la parfaite moralité de l'œuvre[2]. Pour l'établir, on alléguera, il est vrai, des autorités fort respectables. De saints évêques, entre lesquels on remarque saint François de Sales, n'ont pas refusé à l'*Astrée* leur approbation[3]. Lingendes, l'un des pre-

1. C'est le but que se proposa depuis Sorel, qui, dans son *Berger extravagant,* semble avoir eu particulièrement en vue de critiquer la partie sentimentale de l'*Astrée.*

2. M. Bonafous, en louant d'Urfé d'avoir, dans son roman, « multiplié les caractères généreux, » lui donne l'avantage, à cet égard, sur la Fontaine, qui, au contraire, « a prodigué dans ses fables les caractères méchants. » Le rapprochement est au moins bizarre.

3. Voyez l'*Esprit de saint François de Sales,* par Camus, évêque de Belley, t. VI, p. 119. Cf. Huet, *Lettre à mademoiselle de Scudéri.*

miers qui aient illustré la chaire chrétienne parmi nous, ne craignait pas de citer, entre les livres qu'il aimait le mieux, l'*Astrée* à côté de la Bible.

J'oserai le dire, toutefois : malgré ces témoignages imposants, le roman de d'Urfé, considéré dans son ensemble, ne me semble pas beaucoup plus moral que les autres ouvrages de ce genre qui exaltent la passion par le tableau des égarements du cœur. Fussent-ils destinés à les combattre, ce sont des antidotes dangereux, qui se tournent souvent en poisons. Dans l'*Astrée*, on ne saurait sans illusion voir une école de vertu. Çà et là, au contraire, on y trouve, comme le fait observer Bayle, un langage ou même des peintures trop libres ; et en général les femmes y paraissent moins attachées aux lois de la pudeur et du devoir qu'elles ne sont pleines de l'idée fastueuse d'une dignité voisine de l'orgueil : elles sont plutôt hautaines qu'ennemies du vice.

Ces opinions ne sont pas tout à fait celles de M. Bonafous. Avec une prédilection qui s'explique par son long commerce avec d'Urfé, il a eu pour lui les yeux de ses contemporains. La critique moderne a le droit d'être plus sévère : elle le sera, pour être équitable. Néanmoins, en jugeant une réhabilitation complète de l'*Astrée* et des autres livres de cette école tout à fait impossible, en déclarant même que de nos jours la curiosité littéraire fera seule pousser jusqu'au bout cette lecture, elle se gardera aussi de l'écueil d'une sévérité outrée et dédaigneuse. A un succès si prolongé, même auprès de connaisseurs habiles, ne doit-on pas assigner des

motifs sérieux? En lisant ce roman, Henri IV, à qui en furent dédiées les deux premières parties, quoiqu'il n'aimât pas l'auteur, ancien soldat de la Ligue, oubliait les douleurs de la goutte et les fatigues de l'insomnie [1]. Patru l'admirait dès le collége ; et dans ses *Historiettes* Tallemant des Réaux nous apprend que, chez le cardinal de Retz, l'on tenait à honneur *de bien savoir son Astrée.* Longtemps après cette époque, on puisait à cette source presque tous les sujets traités au théâtre : de là, pour désigner une comédie, on disait une *pastorale* [2]. La Fontaine, qui en tira un opéra assez maigre, jugeait *exquise* l'œuvre de d'Urfé. Il nous raconte qu'il l'avait lue, *étant petit garçon*, et que, *sa barbe grisonnant*, il y revenait encore. Pellisson nommait d'Urfé « l'un des plus rares et des plus merveilleux esprits de la France. » La Rochefoucauld était, lui aussi, grand partisan de l'*Astrée.* Le suffrage du rigide Boileau ne lui a pas non plus été refusé [3]. Ce roman faisait rêver J. J. Rousseau, jeune et confiant dans l'avenir [4]; il le consolait vieux, mécontent de lui-même et des autres, en proie aux chimères d'une imagination égarée.

C'est que d'Urfé sait en effet parfois attendrir ou

1. Voyez les *Mémoires de Bassompierre,* année 1609. — D'Urfé ne donna la troisième partie qu'après un assez long intervalle de temps, comme pour laisser le loisir d'admirer, et cette partie fut dédiée à Louis XIII (1619).

2. *Segraisiana,* 1721, in-8°, p. 145.

3. *Discours sur les héros de roman.* — On peut voir sur d'autres suffrages importants que cet ouvrage a recueillis, Dunlop, *History of fiction,* t. III, p. 484.

4. Voyez les *Confessions,* 1re partie, livre IV.

élever nos âmes. Il offre quelques situations dont l'intérêt est durable, parce qu'il a sa source dans la nature du cœur humain. De ce nombre est le combat de générosité que se livrent, à l'exemple d'Oreste et Pylade, Céladon et Astrée, lorsque tous deux, placés entre les mains d'un ennemi maître de leurs jours, se disputent l'avantage de mourir l'un pour l'autre. Dans ses nombreuses fictions, il en est aussi qui ne manquent ni de poésie ni de grandeur. Telle est celle où, sous les yeux étonnés du chevalier Alcidon, les ondes de la fontaine de Vaucluse se soulèvent tout à coup, et le dieu qui préside aux destinées de la Sorgues paraît pour annoncer la gloire future de Pétrarque. Des souvenirs de notre ancienne histoire sont en outre heureusement évoqués. D'Urfé, nourri des traditions de nos ancêtres, en traçant des peintures animées de plusieurs beaux faits dont la Gaule a été le théâtre, n'omet aucune occasion d'ajouter aux titres d'illustration qui font le patrimoine du pays.

Une autre circonstance ne fait pas moins d'honneur à cet écrivain : l'*Astrée* est un genre nouveau qu'il a introduit dans notre littérature. Il ne rencontra pas chez nous ses modèles ; il les chercha dans deux contrées voisines qui avaient jusque-là tenu en Europe le sceptre des arts. C'est ce que nous montre M. Bonafous par une savante discussion sur les sources de l'*Astrée*. On sait de quelle vogue jouissait alors l'*Aminte*, si admirée par tous les beaux esprits du temps, et par le sévère Malherbe lui-même ; on ne sera donc pas surpris que l'*Astrée* réfléchisse en plusieurs endroits une teinte

affaiblie de la tendre et brillante imagination du Tasse. Le *Pastor fido* a marqué également de son empreinte la composition de d'Urfé ; celui-ci, dans la peinture des caractères et dans les situations de son roman, s'est visiblement souvenu de Guarini. Il a fait encore quelques emprunts à d'autres poëtes italiens, en particulier à Sannazar, célèbre par son *Arcadie*. De plus, il n'a pas peu mis à contribution la littérature espagnole, dont la pastorale est, comme on ne l'ignore pas, le genre classique; nous y trouvons même son guide le plus habituel, l'auteur de *Diane*, Montemayor, que, suivant l'opinion de M. Bonafous, il a complétement surpassé.

On ne saurait nier cependant que, malgré ces imitations incontestables, un riche fonds d'invention personnelle n appartienne à d'Urfé ; et ici une question se présente, qui a fort préoccupé ses contemporains, qui, même pour notre époque, n'a pas perdu tout son intérêt : quelle est la part, dans l'*Astrée*, de la fiction et de la vérité historique ; en d'autres termes, quels faits ou quels hommes y sont cachés sous des voiles plus ou moins transparents? C'est là une recherche délicate et pleine de difficultés, mais piquante. Que d'Urfé, dont la vie fut longtemps si active, se soit isolé de tout ce qui était autour de lui, qu'il ait négligé de s'inspirer des événements placés sous ses yeux, que son pinceau n'ait pas reproduit quelques traits des physionomies les plus saillantes de son siècle, on ne peut nullement le supposer. Comment ne pas voir, dans la chevaleresque figure du roi des Visigoths Euric, notre belliqueux et

galant Henri IV? D'autres allusions et d'autres portraits ne seraient pas beaucoup plus difficiles à reconnaître. Mais il faut se garder aussi de vouloir appliquer sans restriction cette clef historique à l'intelligence de tout le roman. D'Urfé lui-même a protesté contre ces interprétations forcées, en s'adressant ainsi au lecteur dans la préface de son premier volume : « Si tu en trouves qui assurent que Céladon est un tel homme et Astrée une telle femme, ne leur réponds rien ; car ils savent assez qu'ils ne savent ce qu'ils disent. »

L'admiration du temps, avec le goût du merveilleux qui s'y mêle d'ordinaire, n'en publia pas moins, comme nous l'apprend un morceau curieux de Patru [1], que l'*Astrée* n'était autre chose que l'histoire *romancée* de son auteur : supposition aussi vite accueillie par l'enthouthousiasme et accréditée par la vogue, qu'elle était peu conforme à la vérité. En premier lieu, d'Urfé ne fut pas un Céladon; surtout il ne trouva pas d'Astrée; mais il épousa Diane de Châteaumorand, qui avait été mariée en première noces à son frère aîné [2]; et ce fut dans des vues de fortune qu'il s'unit à cette femme bizarre et dédaigneuse à l'excès, dont la compagnie lui devint bientôt insupportable. Voilà, nonobstant les *clefs de*

1. Voyez, dans le tome II de ses *Œuvres*, les *Éclaircissements sur l'histoire de l'Astrée*.

2. En 1600, après que celui-ci se fut voué à la vie religieuse. D'Urfé obtint, pour contracter cette union, une double dispense de Rome. Ajoutons que les d'Urfé ne laissaient pas d'avoir assez souvent besoin de dispense pour qu'un pape (Urbain VIII) ait dit avec humeur « qu'ils auraient besoin pour eux seuls d'une chancellerie pontificale et d'un pape tout entier. »

l'Astrée, la réalité un peu triste et nue, qu'un historien véridique doit substituer à de séduisantes, mais très-mensongères fictions.

Après qu'il a porté dans cette question la lumière d'une critique intelligente, M. Bonafous, pour nous faire connaître tout ce qui est relatif au roman aussi bien qu'à son auteur, se demande quelle en a été l'influence, et il ne craint pas d'affirmer qu'elle a été immense. A l'entendre même, « l'urbanité française daterait de l'*Astrée;* » mais ce serait lui assigner une origine trop rapprochée de nous. N'était-elle pas en honneur dans ces cercles séducteurs et brillants auxquels présidait Catherine de Médicis, *la Junon de la cour*, ainsi que l'appelait Brantôme? Reportons plus loin nos souvenirs : au temps des tournois et des croisades, nos pères l'ont-ils donc ignorée? Certes, chez les compagnons de Joinville et de saint Louis, s'il y avait moins de cette politesse factice qui règne de nos jours, combien ne florissait-elle pas avec plus d'éclat cette urbanité, qui, naissant du respect de soi et des autres, se confond avec l'honneur, et resserre si étroitement les liens de la société?

Non content d'étudier dans d'Urfé le prosateur et le romancier, M. Bonafous a encore envisagé le poëte. A vrai dire, en le lisant, on comprend mieux tout le mérite de Malherbe, qui mourut trois ans avant lui et qui d'ailleurs encourageait peu ses efforts, l'avertissant avec une rude franchise « qu'il était trop bon gentilhomme pour s'exposer à faire de mauvais vers. » Malgré ce grave témoignage, on doit féliciter M. Bona-

fous d'avoir revisé des titres trop complétement oubliés. L'œuvre ne demandait pas peu de dévouement et de patience : car la *Sylvanire* seule de d'Urfé contient neuf mille vers ; et l'on jugera sans doute que le critique a montré un rare courage en étudiant jusqu'au bout cette pastorale, écrite en vers non rimés, puisqu'à raison de cette dernière circonstance elle lui a fait éprouver, comme il l'atteste, *neuf mille déceptions.* D'Urfé a chanté en outre dans le *Sireine* [1] un amour constant et malheureux. Des paraphrases de psaumes et d'autres poésies sacrées sont enfin, avec quelques pièces inédites d'un genre différent [2], sorties de sa plume féconde.

Ces travaux, quoiqu'ils aient paru assez tard, datent pour la plupart de la jeunesse de d'Urfé. Combien alors les destinées de la poésie n'étaient-elles pas parmi nous incertaines et flottantes ? On s'égarait par défaut de naturel : Amour, s'écrie d'Urfé, en commençant le récit des malheurs de son berger :

Amour, qui seul en fus l'auteur,
Laisse pour quelque temps *mon cœur,*
Et viens *sur ma langue* les dire ;

On ne s'égarait pas moins par une recherche minutieuse et peu intelligente des effets de la nature. M. Bonafous nous offre de cette prétention malheu-

1. Et non *la Syreine,* comme le dit la *Biographie universelle : Sireine* est le nom d'un berger.

2. Notamment *la Savoysiade,* poëme que l'auteur n'eut pas le loisir de terminer et qui est resté manuscrit.

reuse un singulier exemple, lorsqu'il cite, dans le *Sireine*, une réticence ou plutôt une abréviation, qui, pour exprimer un accident possible, n'en est pas moins ridicule :

> Ce papier pour qui j'ai pleuré,
> Tu le donneras à Siré...
> Et le reste du mot s'arrête
> Pris au palais...

Le poëte dramatique, Jacques de La Taille, avait vers ce temps recouru au même moyen dans la tragédie de *Darius :*

> Ma mère et mes enfants aie en recommanda...[1]
> Il ne put achever ; car la mort l'engarda [2].

L'*Astrée* renferme aussi un assez grand nombre de vers. Avec les précédents ils n'assignent certes pas à d'Urfé un rang distingué sur le Parnasse. Toutefois je ne serai pas aussi sévère que Malherbe, et même que M. Bonafous : je ne refuserai pas de reconnaître dans d'Urfé les germes du génie poétique. Je n'en veux pour preuve que le passage suivant, où l'on trouve, avec un tour facile, un abandon qui n'est pas sans grâce. Il roule sur un thème fort usité, l'inconstance des femmes ; c'est un berger qui se plaint en ces termes :

> Mais devais-je prétendre en cet esprit léger
> Amour moins passagère ?
> Car, puisqu'elle était femme, il fallait bien juger
> Qu'elle serait légère.

1. *Recommandation.*
2. *L'empêcha.*

L'onde est moins agitée et moins léger le vent,
Moins volage la flamme,
Moins prompt est le penser que l'on va concevant,
Que le cœur d'une femme.

Nous avons jugé d'Urfé en partie sur les pièces du procès que nous fournit M. Bonafous. Il ne nous reste qu'à nous résumer sur le rapporteur lui-même. On ne lui contestera pas une étude scrupuleuse de son sujet. Aux qualités essentielles que suppose une saine critique, il joint une érudition peu commune. Non-seulement il connaît à fond nos auteurs de toutes les époques; il possède encore la littérature des principales contrées de l'Europe, et particulièrement de l'Italie. Mais on regrette chez lui l'absence de quelques-unes de ces qualités qui donnent aux productions de l'esprit de la saillie et du relief, qui leur assignent véritablement un rang à part. En d'autres termes, l'originalité manque trop à son travail, qui, le plus souvent, n'est qu'une simple exposition historique. Le style clair et généralement correct pourrait aussi offrir plus de vie et de concision, parfois plus de distinction et de finesse. Mais, au lieu d'insister sur ces imperfections de la forme, je relèverai de préférence dans ce livre quelques assertions, qui, pour avoir été fréquemment reproduites, n'en sont pas moins des erreurs. Par exemple, je n'aime pas qu'un humaniste distingué répète contre Euripide des imputations dont justice devrait être faite depuis longtemps. A propos de ce peintre éminent des passions, qu'il est convenu d'attaquer sur des points où il serait si aisé de le défendre, M. Bona-

fous exprime la pensée que le *chœur* était une institution républicaine et ne pouvait par ce motif fleurir sous le despotisme impérial. En cela le *chœur* ne fit qu'éprouver le sort commun aux lettres et aux arts, tout s'affaissant à la fois par la décadence des mœurs et de l'esprit public. Ce que l'on peut affirmer plus sûrement, c'est que le *chœur* n'était ni romain ni français, mais essentiellement grec, ou plutôt qu'il n'est propre qu'aux époques héroïques et théocratiques.

Par une autre concession aux opinions reçues, M. Bonafous accuse la faiblesse de nos poésies religieuses, et veut la prouver en s'autorisant « de l'exemple du grand Corneille, » dans sa *Paraphrase de l'Imitation de Jésus-Christ.* Mais si l'on considère l'époque où elle a paru, on reconnaîtra qu'il serait injuste de lui refuser tout mérite. On peut aisément y signaler de belles strophes et même des passages dignes de prendre place parmi les odes qui honorent notre littérature. Malheureusement fort peu lisent cette traduction, et beaucoup la condamnent. Les propos que l'on a entendu tenir, on les tient à son tour; ils passent dans l'usage et s'accréditent sans examen. C'est ainsi que chacun médit de son temps : M. Bonafous obéit à cet entraînement quand il parle « de notre siècle efféminé auquel la lecture des romans est devenue nécessaire, » et, un peu plus loin, « de notre société corrompue. » Mais il ne songe pas que la fiction, sous des formes naturellement différentes, est un besoin impérissable de l'esprit humain, qu'elle n'a peut-être jamais obtenu plus de vogue que dans les époques les plus rudes et

les plus belliqueuses de notre histoire; et quant à la *corruption* de nos jours, prétendre que celle du passé ne l'a pas égalée pour le moins, n'est-ce pas nous calomnier?

M. Bonafous, par une disposition contraire à cette sévérité dont il nous accable, entreprend de réhabiliter les mœurs de Marguerite de Valois. Qu'Antoine d'Urfé [1] lui ait dédié une épître *sur la beauté*, nous ne voyons là rien d'injuste; qu'il ait célébré son *entendement*, les grâces de son esprit, c'était là encore un hommage fort légitime; mais qu'aujourd'hui M. Bonafous aille plus loin, on peut s'en étonner. Il est curieux d'opposer l'apologie de cette moralité fort suspecte, à ce que nous en dit, sur la foi des mémoires du temps, l'auteur des *Études historiques* [2].

Quelle que soit d'ailleurs la valeur de ces critiques de détail, le public ne refusera pas à l'ouvrage que nous avons apprécié l'estime dont il honore les travaux sérieux. Il aime qu'on l'entretienne de nos vieilles gloires, que l'on revise les arrêts de l'école classique, longtemps outrée dans ses dédains; surtout il saura gré à M. Bonafous de lui avoir ménagé l'occasion d'une étude aussi agréable que facile. Chacun, par une

1. C'était le plus jeune des frères d'Honoré d'Urfé.

2. Voy. M. de Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'histoire de France,* règne de Henri III. — M. Bonafous aurait pu lire dans des auteurs graves (voy. en particulier Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres,* t. VI, p. 222) qu'Honoré d'Urfé lui-même fut un des adorateurs heureux de Marguerite.

lecture rapide, pourra désormais, grâce à son livre, connaître un roman qui a jadis excité, au milieu d'une société élégante et spirituelle, de si passionnées, de si durables sympathies, et dont plusieurs mots, reçus dans notre langue, rappelleront toujours l'antique popularité.

LE MARÉCHAL DE MONTLUC

> « D'Aubigné, calviniste opiniâtre; Montluc, catholique cruel, nous peignent les deux camps opposés. »
>
> (M. Sainte-Beuve, article sur Étienne Pasquier.)

Déjà, en traitant de d'Aubigné, nous avons abordé cette race d'écrivains guerriers que chez nous le seizième siècle peut, à l'égal de l'antiquité, se vanter d'avoir produits. Notre but étant, dans cette partie de notre histoire littéraire, de chercher des types et d'étudier en eux l'époque entière qu'ils personnifient, considérons maintenant Montluc. Loin de nous d'ailleurs la pensée, quand nous mettons en saillie leurs traits caractéristiques, de vouloir ériger de tels hommes en modèles. Loin de nous aussi de chercher dans ces esquisses sincères des arguments ou des parallèles au détriment ou au profit des opinions qui ont partagé nos pères et qui nous partagent encore. Déprimer ou exalter le passé, le regretter ou le maudire, est chose également superflue. Le peindre avec impartialité pour

s'éclairer et s'instruire, c'est là ce qui est vraiment utile.

Mâle dans ses vertus comme dans ses vices, Montluc offre en tout cas une face importante du siècle que nous avons entrepris de considérer dans quelques-uns de ses représentants les plus remarquables. C'est un type de l'époque guerroyante où il a vécu, que cet homme de lutte qui, après avoir traversé tant d'épreuves et de dangers, mourut tranquillement dans son lit; capitaine héroïque devant l'ennemi, mais aussi fanatique implacable, et, comme on l'a dit, croisé pour son Dieu et pour son roi, lorsque les dissidents avaient, par malheur pour la France livrée aux factions, remplacé les infidèles. Opposons donc, pour mieux comprendre ce temps de transformation où les passions du moyen âge n'étaient pas encore éteintes, au protestant d'Aubigné le catholique Montluc, hommes bien dignes d'être rapprochés, malgré l'intervalle assez marqué qui les a séparés l'un de l'autre. Tous deux, fort différents par la croyance, ont du reste bien des points de rapport : mêlés avec activité, avec passion, aux guerres civiles, dont ils ont consigné le souvenir dans leurs ouvrages, tous deux, tempéraments de feu et de fer, en dépit des hasards et des périls journaliers qui ont rempli leur époque et surtout leur existence, ont fourni une longue carrière et l'ont terminée en paix dans leur maison.

Chacun d'eux, à beaucoup d'égards, offre un caractère non pas seulement individuel, mais général, celui d'un pays et d'une période; en sorte que des biogra-

phies de cette espèce, par l'intérêt qu'elles sont susceptibles de recevoir et la multiplicité des faits qui s'y rattachent, peuvent s'élever, comme on l'a dit, à l'importance et à la dignité de l'histoire. Qu'il nous soit permis d'ajouter que dans ces personnages à la rude figure, au milieu des violences et des désordres, revit un côté héroïque de notre ancienne France. C'est à de telles natures, incomplètes sans doute, mais pleines de séve, qu'allaient succéder, dans une époque plus calme et mieux réglée, les vrais grands hommes du pays.

Comme d'Aubigné, Montluc était originaire de ces contrées du midi, dont le terroir n'a pas été médiocrement fertile en personnages marquants à tous les temps de notre histoire. Il était, et plusieurs fois il s'en est flatté, de la Gascogne, dont l'air subtil, pour parler avec Montaigne, explique assez la vivacité naturelle des esprits, heureusement efficace quand elle se concilie avec une certaine dose de raison. Aussi un autre contemporain, d'Aubigné lui-même, dans les *Aventures du baron de Fœneste*, faisait dès lors remarquer que « de l'écume des cerveaux bouillants de Gascogne se tiraient plus de capitaines et de maréchaux de France que d'aucun autre lieu. » Observation qui a pu être répétée depuis et avec non moins de justesse.

On avait jusqu'ici néanmoins fait naître Montluc à Condom, qui devait avoir l'honneur de donner quelque temps son nom à un grand évêque, à Bossuet. Mais il paraît plus certain aujourd'hui qu'il naquit, non à Condom même, mais dans l'arrondissement de cette ville, à Sainte-Gemme, lieu situé dans la commune du Saint-

Puy, canton de Valence. Ce fut vers 1503 et au sein d'une famille noble, mais nombreuse, qui était une branche cadette des Montesquiou. Son grand-père, sous l'empire de douloureuses nécessités sans doute (car on sait quelle idée de honte nos sages ancêtres attachaient à la vente des biens qui formaient le patrimoine de la famille), avait aliéné tout son bien, ou plutôt il n'en avait conservé qu'un revenu de huit cents ou mille livres.

Le jeune Montluc, qui était l'aîné de six frères, comprit donc de bonne heure qu'il ne devait attendre que de lui son avenir et sa fortune. A peine sorti d'une enfance qui s'écoula dans le manoir paternel, et fut selon toute apparence assez négligée (lui-même ne nous a pas laissé ignorer que son éducation première avait été à peu près nulle), il devint page dans la maison de Lorraine, et le souvenir reconnaissant qu'il conserva de ce patronage explique les sentiments de dévouement et de haute estime qu'il a professés pour les Guises, en particulier pour le duc François. Au sortir de page il fut pourvu d'une place d'archer sous les ordres de Bayard : c'était entrer dans la carrière des armes sous les meilleurs auspices. On peut seulement regretter dès ce moment qu'en prenant modèle, pour le courage, sur le chevalier sans peur et sans reproche, il ne lui ait pas emprunté quelques-unes de ses vertus civiles.

La renommée des guerres d'Italie ne tarda pas à attirer le jeune Montluc vers ce champ de bataille, alors recherché de tous les esprits aventureux. Il passa

donc à Milan, comme archer, dans la compagnie de M. de Lescun, depuis le maréchal de Foix. Le spectacle de cette Italie, sillonnée alors en tous sens par des bandes indisciplinées, parla tout d'abord à son âme et lui inspira quelques-uns de ces grands sentiments qu'il ne devait pas, on l'a vu, à une culture classique; il les puisait donc dans une sorte d'affinité naturelle avec les héros des temps antiques, ou plutôt la pratique de la vie, comme il arrive chez les hommes d'avenir, avait suppléé bien vite chez lui au défaut de l'éducation des livres. « Il me semblait, a-t-il dit quelque part, lorsque je me faisais lire Tite Live, que je voyais en vie ces braves Scipion, Caton et César; et quand j'étais à Rome, voyant le Capitole, me ressouvenant de ce que j'avais ouï dire (car, de moi, j'étais un mauvais lecteur), il me semblait que je devais trouver là ces anciens Romains. »

Mais ces belles pensées n'avaient que quelques-uns des moments perdus de Montluc : c'était l'action qui l'absorbait presque tout entier. Il s'y précipita avec fureur, résolu dès le principe à faire fortune ou à mourir : je me trompe, ce qu'il voulait par-dessus tout, c'était acquérir de l'honneur, dût-il le payer de son sang et de sa vie. Un poëte bordelais, de Brach, en réputation au seizième siècle, a rappelé ainsi son impétueux début militaire :

La guerre était partout vivement échauffée;
Là doncques j'accourus; et sous Odet de Foix
J'appris, jeune soldat, à porter le harnois;

Et ores en Espagne et ore en Angleterre,
Jeune, je m'adextrai au métier de la guerre.
Je traversai les monts suivant l'espoir de tous,
Qui pensaient que Milan serait gardé par nous :
Mais, comme bien souvent la fortune se moque,
Nous fûmes d'un malheur suivis à la Bicoque;
Là où comme un piéton, tout de poudre noirci,
Je vis combattre à pied le grand Montmorenci,
Que j'allai coudoyant au milieu du carnage,
Faisant sentir l'effort de mon jeune courage.

Il paya bien, au reste, ses premiers succès, en homme qui devait, à toutes les époques de sa vie, chèrement acheter la gloire, ou plutôt il faillit tout d'abord être victime de son courage : Il commença par avoir cinq chevaux tués sous lui, et par être blessé à la jambe droite d'un coup d'arquebuse, qui le rendit boiteux fort longtemps. Et ce rude apprentissage de la souffrance, il n'eut guère occasion de l'oublier dans sa longue carrière ; car, comme il le dit lui-même, « il ne fut jamais exempt de grandes blessures et de grandes maladies ; mais il en eut autant qu'homme du monde saurait en avoir sans mourir. » Aussi pouvait-il se vanter que tous ses grades eussent été la récompense de ses services et de n'avoir rien dû à la faveur et à la fortune, « n'étant parvenu que de degré en degré, et comme le plus pauvre soldat du royaume. »

Lautrec, capitaine des plus distingués, mais plus brave qu'heureux, qui commandait dans le Milanais, fut frappé du courage qu'il déploya, notamment à la funeste affaire de la Bicoque (1522), et il le récompensa peu après, quoiqu'il n'eût encore que vingt ans,

en le mettant à la tête d'une compagnie avec le titre de capitaine. Dans ce commandement, le jeune Montluc continua à mériter les éloges de son général, dont la bienveillance lui fut pour toujours acquise, quoique, suivant son observation, « ce seigneur ne fût guère accoutumé à caresser personne ». Ensuite, sous les ordres de Brissac, lors de la prise de Quiers, après s'être exposé aux plus grands périls, il fit une chute qui lui démit la hanche, et, par suite de cet accident, « il demeura deux mois et demi sans pouvoir bouger de son lit. » Bien plus, il lui en resta un mal de cuisse fort douloureux, dont il ne put se délivrer pendant plusieurs années et qui ne réussit pas cependant à entraver sa vie active.

Le repos était en effet, lui-même il nous l'a dit, et nous l'en croirons sans peine, *son ennemi capital*, et il avait quelque droit de demander que l'on gravât ce distique sur son tombeau :

Ci-dessous reposent les os
De Montluc qui n'eut onc repos.

En dépit de tous les contre-temps et de ses souffrances, il ne voulut abandonner ni « ce grand guerrier, » le maréchal de Brissac, ni le Piémont, « la plus belle école de guerre » qui fût alors en Europe. Peu après, s'étant enfermé à Casale, ville sans fortifications, il fit face à tous les besoins de la résistance par un mélange heureux de bonté et de rigueur, surtout par une activité sans relâche qui le rendit l'âme de la défense commune, tout en étant, grâce à lui, « une même vo-

lonté, un même désir et un même courage, en sorte que la peine aussi leur était un même plaisir. » Il prit ensuite une part très-efficace à l'attaque de Lans et à celle de Courteville, toujours prêt à payer de sa personne, et homme de main autant que de conseil, habitué à réussir là où il semblait à tout autre que le succès fût impossible.

Bientôt son audace fut assez connue pour qu'on s'accordât à lui confier toute entreprise hasardeuse qui eût échoué en d'autres mains et qu'il savait conduire à bonne fin. Mais quels étaient les moyens dont il disposait à cet effet et qui ne lui firent jamais défaut? Nous les énumérerons d'après lui. Ce qu'il recommandait ou ce qu'il interdisait aux autres, il se le commandait ou se le défendait à lui-même plus encore, jugeant que l'exemple était plus efficace que toutes les paroles. Dans ce but et dès sa première jeunesse, aussitôt qu'il avait porté enseigne, pour se rendre digne d'être obéi, il avait voulu être son propre maître, et les passions qui usurpent sur nous un pouvoir si tyrannique l'avaient trouvé prêt à les combattre. Avec l'énergie de son langage militaire, il nous dit qu'il avait dès lors appris « à se châtrer du jeu, du vin et de l'avarice, » bien persuadé, ajoute-t-il noblement, « que tout capitaine qui serait de complexion adonnée à ces vices n'était pas pour parvenir à être un grand homme. » Pour l'amour des femmes, il jugeait aussi qu'aux hommes qui s'y laissent asservir « il faut une quenouille et non une épée. » Il fuyait donc et conseillait de fuir ces plaisirs comme autant d'obstacles à l'avan-

cement du gentilhomme. Une renommée intacte était à ses yeux le moyen le plus efficace de fortune, et il préserva par ce motif sa réputation de tous les reproches qu'encourt imprudemment la jeunesse, tout se rapportant d'ailleurs chez lui au point de vue militaire bien plus que moral.

S'il ne veut pas, par exemple, « que l'on pipe les cartes ou les dés, » c'est qu'on en serait beaucoup moins propre, selon lui, « à piper son ennemi. » S'il professe, en un mot, une aversion générale pour tous les vices, c'est « qu'il les a vus causer la ruine de plusieurs non-seulement en leur bien, mais en leur honneur et réputation. » De là ces idées d'honneur, patrimoine de notre ancienne noblesse française, qu'il a noblement exprimées : « Voulez-vous enrichir vos enfants de mauvaise renommée ? Oh ! le mauvais héritage que vous leur laissez ! » Au contraire, en vous comportant avec désintéressement, sagesse et vaillance, vous acquerrez le droit, pour vous et les vôtres, « de lever la tête devant tout le monde. » Enfin, et pour le moins, aurez-vous, ajoute-t-il, la consolation de mourir en gens de bien, ce qui est « la récompense de la guerre et ce que l'on doit désirer. »

Fidèle à ces principes, il pouvait se féliciter, dans un âge avancé, « de n'avoir jamais été en séjour, ains toujours prêt au premier son du tabourin, » et cela « parce que les jours de paix lui étaient années. » « Je ne haïssais rien tant que ma maison, » dit-il encore ailleurs. Aussi à peine y était-il rentré, qu'il aspirait à en sortir. Mais son art souverain était de faire passer l'es-

prit qui l'animait dans le cœur de tous ses soldats. Mêlé à leur vie, à leurs sentiments, je n'ai pas besoin d'ajouter à leurs dangers, il était tout pour eux, parce qu'il était tout à eux. Comment eussent-ils donc hésité à le suivre? Il avait le droit de ne pas les ménager, puisqu'il ne se ménageait pas lui-même, incapable qu'il était de distinguer son intérêt du leur, et de se tirer d'un péril sans les en tirer avec lui. On cherchait un jour à lui persuader, dans un moment critique, de se sauver, et on lui en offrait les moyens. Mais lui, refusant d'accepter un salut qui n'eût pas été commun à tous les siens. « Jusqu'ici Dieu m'a conservé, dit-il, et mes soldats aussi ; je ne les abandonnerai pas jusqu'à ce que je les aie mis en lieu de sûreté. »

Cette action souveraine du chef sur les soldats qui caractérise, suivant Xénophon [1], le véritable capitaine, ne s'est donc jamais rencontrée plus complète que chez Montluc, qui ne négligeait aucun moyen pour la conserver [2]. Dans une époque ignorante et près d'un vulgaire volontiers superstitieux, il n'hésitait pas à se donner pour un homme qui lisait infailliblement dans l'avenir. « J'ai toujours fait entendre aux soldats, dit-il, que j'avais certain présage, que, quand cela m'advenait, j'étais sûr de vaincre. » Par cette confiance apparente, il répandait autour de lui une véritable confiance, gage certain du triomphe, et il s'en félicitait. « Mon assurance rendait assurés les plus timides, » en sorte « qu'ils tenaient déjà la victoire pour gagnée. »

1. Voy. son *Économique,* vers la fin.

2. « Un bon et sage capitaine rendra bons et sages les soldats. »

Des liens si étroits ne pouvaient manquer de créer entre le capitaine et les soldats un attachement réciproque, et l'on comprend quelle force y puisait Montluc, traînant toujours à sa suite des compagnons non moins déterminés que lui-même. Mais fallait-il manier et gouverner leurs esprits, il trouvait en lui, comme il s'en applaudit, « le don de Dieu, encore qu'il ne fût pas grand clerc, de se savoir bien exprimer quand il en avait besoin. » En réalité, il avait le don spontané de cette éloquence militaire qui réside dans les mouvements, les gestes, l'accent autant que dans la parole. Et la persuasion n'était pas le seul moyen dont il usât pour mener ses gens à la victoire. Malheur à qui d'entre eux eût lâché pied devant l'ennemi ; car il s'est montré, « encourageant les uns et menaçant les autres, avec l'épée nue au poing, pour faire quelques mauvais coups, s'il eût vu des poltrons. » C'est assez dire que la discipline dans sa troupe était aussi exacte que sévère ; car il y voyait le plus sûr garant du succès, en même temps que l'obéissance était ennoblie par cette considération, que seule elle rendait digne de commander. Selon lui, « il n'y a rien de plus pernicieux en une campagne que les mutins. » Ils n'avaient donc aucun droit à l'indulgence. Toutefois Montluc recommande de ne pas châtier les sofdats sans juste raison ; mais de distribuer avec équité le blâme et les peines autant que l'éloge et les récompenses. Ainsi se fût-il flatté « de faire donner à ses hommes de la tête contre une muraille. » Que le chef, par un discernement nécessaire et que Montluc possédait au plus haut degré,

prenne donc d'abord la peine de juger la portée de ceux qu'il conduit ; « car tous ne sont pas propres à toutes choses, » et « qu'il discerne surtout les bons des mauvais. » A l'égard de ces derniers, il juge même que l'on doit procéder d'abord « par remontrances et menaces un peu aigres, » et les avertir, « avant d'en venir aux coups, que, s'ils y retournent, il ne leur faudra plus espérer autre chose que le châtiment. » Mais, en se montrant fermes, que les capitaines se gardent d'abuser de leur autorité; avec des soldats qui haïssent leurs chefs, la victoire est impossible, et la vie est courte pour qui est entouré de la sorte. N'a-t-il pas « vu mourir quatre capitaines par la main de leurs soldats, les assassinant par derrière, pour les mauvais traitements qu'ils avaient reçus d'eux? » Et après tout, Montluc ne saurait s'en étonner; car « ils sont hommes comme nous et non pas bêtes ; si nous sommes gentilshommes, ils sont soldats ; ils ont les armes en main, lesquelles mettent le cœur au ventre à celui qui les porte. » Il est curieux d'entendre Montluc faire l'apologie de cette justice éclairée et même bienveillante.

Mais poursuivons son histoire. A Pavie, en 1525, la fortune lui fut contraire, ainsi qu'à son roi. Comme François Ier, il tomba au pouvoir de l'ennemi ; mais sa réputation fondée de pauvreté lui fut très-profitable, en ce que l'on ne tarda pas à le mettre en liberté, sur ce qu'on jugea « qu'on n'aurait pas de lui grand finance. » Hors des mains de ses ennemis, il ne songea qu'à les faire repentir de l'avoir délivré, et il y réussit en leur emportant une ville. Ce qu'il avait demandé

à Dieu jusque-là, « c'était de se trouver à l'assaut d'une place pour y entrer le premier ou mourir. » Il ne mourut pas; mais il paya sa conquête de quatre blessures, et son bras, notamment, fut brisé en plusieurs endroits. Son obstination seule empêcha qu'il ne le perdît; car on ne voyait pour lui d'autre moyen de salut que de le lui couper. Mais, à force de se roidir contre la douleur, il le conserva. Ce ne fut pas cependant sans être condamné à un repos trop prolongé pour son impatience; et, comme il l'a dit, ce dont il souffrait le plus sur son lit de douleur, c'était de la pensée des siéges et des combats où il ne pouvait accompagner ses camarades. A peine put-il porter son bras en écharpe qu'il y revola, et rejoignant Lautrec au siége mis devant Naples en 1528, il ne laissa pas d'y signaler sa présence, quoiqu'il fût loin d'être rétabli. Mais sa captivité antérieure d'une part, jointe à ce mauvais état de santé, de l'autre les revers qui suivirent la mort de Lautrec, amenèrent pour lui un temps d'arrêt forcé qui ne dura pas moins de deux ou trois ans, après lesquels il dut en quelque sorte recommencer sa carrière.

Ses services, sa réputation interrompue, avaient besoin d'être rappelés ou plutôt renoués par une action d'éclat. Montluc, qui n'avait jamais marchandé sa vie, n'eut donc rien de plus pressé que de l'exposer de nouveau. On cherchait un chef pour une entreprise que plusieurs capitaines, et des plus braves, avaient refusée comme trop hasardeuse. Il s'offrit de la conduire, décidé, suivant son langage soldatesque, « à l'exécuter ou à crever. » Contre l'attente générale, il revint victo-

rieux, en pouvant dire de lui : « Je m'étonne que je n'y demeurai, mais mon heure n'était pas venue. »

Il serait trop long de suivre dès lors Montluc dans ses expéditions journalières, dont ses commentaires n'ont pu même nous offrir le récit en détail[1]. Bornons-nous, sans nous attacher à tous ses pas, aux principaux événements de sa vie militaire : à cet égard encore nous aurons beaucoup de peine, dans une carrière si remplie, à ne pas paraître trop incomplet; mais dans des récits si multiples, cherchons du moins à saisir les caractères généraux, les traits distinctifs de cette puissante nature, qui a son rang marqué dans notre histoire.

« Bien que le naturel de Montluc, ainsi qu'il s'est exprimé lui-même, tendît spécialement à remuer les mains, » et qu'il aimât par-dessus tout « à frapper et jouer des couteaux, » on aurait tort de se le représenter uniquement dans cette attitude de lutte et de violence. Il n'était pas incapable, tant s'en faut, d'une réflexion circonspecte qui lui liait les mains « quand les affaires du maître le demandaient. » En un mot, ce qu'il exécutait avec fougue, il le concevait avec prudence. S'il devenait téméraire, c'était donc à bon escient et à propos, tout prêt, dans un intérêt différent, à changer de conduite. Il n'hésita pas à dire, avec le dévouement loyal du bon serviteur, que, « selon lui, il valait mieux faire les affaires de son maître sans se

1. « Ce ne serait jamais fait, a-t-il dit, si je voulais écrire tous les combats où je me suis trouvé. »

mettre sur le point de l'honneur, » pourvu, s'empressait-il d'ajouter, « qu'il n'y eût honte toute découverte. » Singulier mélange d'emportement, de calme et d'astuce, qui convenait à merveille au genre de guerre en usage à cette époque. Dans ses rapports avec ses soldats et ses subordonnés en général, il joignait aussi, de la manière la plus efficace, à la brusquerie et à la violence, l'adresse et l'insinuation, malmenant ou caressant tour à tour, suivant l'occasion, ceux qu'il avait sous ses ordres; ne se laissant jamais d'ailleurs, on l'a déjà vu, détourner de ce qui était utile par ce qui pouvait être agréable, et n'écoutant l'amour et toute autre passion que *quand il était de loisir*.

Avec ce courage intelligent on ne sera pas surpris qu'il aimât les *braves retraites* presque à l'égal des marches triomphantes. Lui-même s'est félicité d'en avoir accompli qui ne méritaient pas moins d'éloges que des victoires. Et dans les unes et les autres, en effet, il faisait preuve des mêmes qualités; en premier lieu, d'une volonté indomptable servie par un corps de fer; car en dépit des maladies, qui ne laissèrent pas pour lui d'être graves et nombreuses, il l'avait plié à la patience de toutes les fatigues. A plus de cinquante ans il était homme à marcher encore au besoin et jour et nuit; on le voit faire vingt-sept milles sans s'arrêter. Aussi a-t-il renfermé en peu de mots le secret de tous ses succès : « Le plus souvent je veillais lorsque les autres étaient en repos, sans crainte du froid ni du chaud; j'étais endurci à la peine. » Et dans sa vie des camps il lui est arrivé bien souvent, dit-il

ailleurs, « de passer trois nuits de suite et trois jours sans dormir... Il lui a donc bien servi d'être fort et robuste, car il a mis son corps à l'épreuve autant que soldat ait fait de son temps. »

Indépendamment de ce mérite général, que rien ne peut suppléer à la guerre, il s'en attribue trois autres plus particuliers, qui témoignent également d'une vocation spéciale pour le métier des armes. C'était d'être doué d'un coup d'œil militaire d'une rare justesse, qui lui permettait « de bien nombrer les gens, » c'est-à-dire de reconnaître avec promptitude, avec sûreté, le chiffre approchant d'une troupe ou d'un corps d'armée. « Je n'ai trouvé, remarque à ce sujet Montluc, sergent-major ni autre qui m'ait surpassé en cela... Encore que le bataillon fût grand, je le nombrais à cinquante hommes près, de la distance d'un demi-mille. » C'était ensuite de bien juger à quels hommes il avait affaire, en reconnaissant « s'ils avaient peur, à leur façon de faire ou de tirer, à leur train, à leur démarche. » Enfin de les combattre sans délai ou forts ou faibles, en les déconcertant par la brusquerie de l'attaque : « Après l'aide de Dieu, ajoute finalement Montluc, toutes les bonnes fortunes que j'ai eues m'ont procédé de ces trois choses. »

Ces bonnes fortunes ne s'étaient jamais démenties, d'après l'observation de Montluc lui-même, qui s'attribue l'honneur de n'avoir pas subi de défaite. On n'a pas oublié toutefois que quelques-uns de nos généraux les plus consommés ne faisaient pas difficulté d'avouer qu'ils avaient été vaincus, et même par leur faute.

« J'ai ouï dire à de grands capitaines, observe Montluc lui-même, qu'il est besoin d'être quelquefois battu; car on se fait sage par sa perte. Quant à moi, je me suis bien trouvé de ne l'avoir pas été, et j'aime mieux m'être fait avisé aux dépens d'autrui qu'aux miens. » Mais nous n'avons pas perdu de vue le secret de ses victoires, qu'il rappelle à tout moment. C'est « qu'il était résolu de mourir ou de repousser les ennemis, » et qu'il identifiait ses soldats à sa pensée en les rendant tous semblables à lui-même. C'est aussi, comme on l'a dit déjà, que le sang-froid qui combine et l'emportement qui exécute s'associaient chez lui dans cette juste et sage mesure qui rend une troupe et son chef invincibles. Ce témoignage, il a pu se le rendre à lui-même en racontant un des exploits auxquels il avait entraîné ses soldats : « Je connus bien à cette heure, dit-il comme j'ai fait d'autres fois, qu'est-ce que peut le chef quand il se met devant, montrant le chemin aux autres. »

Ainsi, à la faveur de ces qualités et de ces circonstances, la réputation de Montluc s'accroissait-elle de jour en jour; elle devint bientôt générale, aussi bien que celle des gens qu'il commandait, en sorte que, selon son rapport, un autre capitaine lui disait, réclamant ses secours, « qu'il voudrait lui avoir coûté la moitié de son bien et que ma compagnie y fût. »

Montluc, dont le caractère n'est pas précisément celui de la réserve, n'a garde de nous laisser ignorer ces brevets d'honneur qu'il a reçus, et l'on voit même qu'en vertu de ce prestige qui s'attache aux héros,

selon le propre de la renommée, on grossissait encore celle de ses faits de guerre : « Pour une chose que j'avais faite, on m'en voulait faire accroire quatre. » Mais cette réputation, par combien de fatigues et de périls l'avait-il achetée? « Jamais homme, a-t-il pu dire, n'en eut à pire marché que moi. » Il cite un autre cavalier et lui-même comme « les deux gentilshommes vivants qui se sont trouvés en plus de combats ; » et il ajoute : « Jamais il ne fut blessé qu'on sache, qu'à la bataille de Saint-Denis ; je n'ai pas été si heureux en cela que lui. »

Nous franchissons quelques années pour arriver à l'une de celles qui ont été les plus actives dans la vie de Montluc. En 1536, il possédait le titre de lieutenant de la compagnie légionnaire du Languedoc, lorsque Charles-Quint envahit la Provence. La circonstance était critique. Par plusieurs *factions* (ainsi appelait-on les prouesses) il incommoda notablement les troupes de l'empereur en détruisant les moulins d'Auriole, situés entre Aix et Marseille, dont on avait besoin pour l'approvisionnement du pain. Ces hardis coups de main, dont le succès était difficile, et que Montluc a racontés avec beaucoup de détails dans le premier livre de ses commentaires, eurent pour effet heureux d'affamer les ennemis et de les faire songer à la retraite.

A quelques années de là, en 1543, la présence du comte d'Enghien dans le Piémont fournit à Montluc une nouvelle occasion de se signaler. Le jeune général jugeait l'occasion favorable pour en venir aux mains avec l'ennemi : mais les ordres précis de la cour arrê-

taient sa belliqueuse ardeur. Ce n'était plus le temps où le roi chevalier ne rêvait qu'actions d'éclat et batailles, plein de confiance dans sa destinée et dans l'avenir. François Ier, vieilli et découragé par des infirmités précoces, n'appréhendait plus guère que des malheurs au souvenir de ceux qui l'avaient déjà frappé. Il avait donc prescrit à son lieutenant d'éviter toute action décisive, et pour faire révoquer cette décision qui enchaînait son courage et celui de ses troupes, le comte d'Enghien envoya Montluc à Paris.

Certes il ne pouvait choisir un plus digne avocat d'une telle cause, ni qui la plaidât avec plus d'ardeur; et cette députation nous a valu l'une des pages les plus vives et les plus attachantes qui figurent dans nos anciens mémoires. C'est au début du deuxième livre qu'il faut lire ce passage, animé d'un souffle tout militaire. Il faut y voir comment ce simple capitaine, beaucoup plus connu dans les camps qu'à la cour, arracha par la force de sa conviction et l'élan de ses paroles, au roi et aux principaux de l'État, presque tous opposés à son avis, une permission de combattre qui donna une victoire de plus à la France.

Rappelons donc en quelques mots cette scène pittoresque, qui est tracée dans l'original avec une singulière énergie. Ce triomphe, remporté par la fière assurance de l'homme de guerre et par une éloquence toute martiale, a quelque chose d'antique. On se croirait transporté dans une assemblée publique de Rome ou d'Athènes. Mais auparavant qu'on nous permette une remarque : ce tableau si vivement coloré,

si plein de trait et de vigueur, est en même temps un tableau frappant des mœurs de l'époque. On y voit quel esprit de loyauté et d'honneur animait alors la noblesse française. Les gentilshommes accouraient en foule au premier mot de combat, et les rois avaient toujours dans leur noblesse une élite dévouée, prête à donner ses biens et son sang à leur service. « Un petit souris du maître, disait Montluc, échauffe les plus refroidis : sans crainte de changer prés, vignes et moulins en chevaux et armes, on va mourir au lit que nous appelons le lit d'honneur. » De quels exploits cette noblesse, bien commandée, ce qui lui a manqué presque toujours, n'eût-elle donc pas été capable?

Le souverain lui-même présidait au conseil assemblé pour repousser bien plus que pour examiner les propositions qui lui étaient faites. La volonté du maître, comme des ministres et des grands officiers ses assesseurs, semblait ne pouvoir subir de modification ni rencontrer d'obstacle. Malgré de nombreuses et violentes interruptions qui la proclamaient hautement, Montluc ne se laissa pas troubler. Presque seul contre tous, encouragé à peine par quelques sourires bienveillants du Dauphin (depuis Henri II), il exposa avec une netteté si lumineuse la situation des deux armées, tout a l'avantage de celle de France, il parla avec tant de chaleur du désir impatient de vaincre qui embrasait nos soldats, il se porta avec tant d'émotion garant du succès, qu'il fit à la fin passer ses espérances dans l'âme de ses auditeurs et leur imposa sa volonté. *Qu'ils combattent*, *qu'ils combattent*, s'écria le souve-

rain, électrisé par ses paroles. Et Montluc se précipita hors de la salle du conseil, emportant ce cri que mille voix répétaient avec enthousiasme et qu'il alla aussitôt redire en personne au comte d'Enghien.

Les Français, sur le champ de bataille de Cérisoles, remplirent l'engagement de Montluc (11 avril 1544) : ils triomphèrent ; non que le terrain ne leur ait été vaillamment disputé ; mais, pour n'avoir pas été sans alternative et pour avoir coûté beaucoup de sang, le triomphe n'en fut que plus glorieux. Par malheur il ne nous rapporta qu'un stérile honneur, au lieu des avantages sérieux qui eussent dû en être la suite.

Le comte d'Enghien, qui avait eu la résolution de vouloir vaincre, n'eut pas celle de poursuivre son succès, comme s'il devait toujours être dans la destinée des Français de savoir vaincre plutôt qu'user de leurs victoires. « Si on eût su faire profit de cette bataille, disait déjà à cette occasion Montluc lui-même, Milan était bien ébranlé ; mais nous ne saurons jamais faire valoir nos victoires. »

Après s'être si heureusement acquitté du rôle de conseiller, Montluc ne joua pas moins bien le rôle du soldat. Certes il méritait l'honneur qui lui fut déféré le jour de l'action, « celui de conduire toute l'arquebuserie, » et il n'hésita point, en remerciant ses chefs du choix dont il était l'objet, à leur déclarer « qu'il espérait, avec l'aide de Dieu, s'en acquitter de telle sorte qu'ils auraient occasion d'être contents. » Il tint parole, ayant essuyé tout l'effort du combat. « Je ne fus jamais, dit-il, si habile et si dispos, et me fut bon be-

soin ; car je donnai plus de trois fois du genou à terre. »
Ce qui est certain, c'est que par l'élan de sa vaillance personnelle autant que par celle qu'il communiqua aux autres, il ne contribua pas peu au gain de la journée ; et il en fut dignement récompensé par le comte d'Enghien, qui le créa chevalier, de sa main, sur le champ même de bataille.

Quel que soit sur ce théâtre le noble aspect sous lequel Montluc se montre à nos yeux, là n'est pas toutefois sa véritable supériorité. Il excelle non pas tant à conduire un corps d'armée qu'une compagnie, une bande : partout enfin où l'ascendant appartient d'une manière plus marquée à l'intelligence, à la force individuelle. Il est de ceux qui ont leur prix principal isolément et par eux-mêmes, dont l'influence est d'autant plus grande qu'elle est plus dégagée de toute circonstance extérieure. Reconnaissances hardies et coups de main, surprises, embuscades, *camisades*, comme on disait alors par un terme collectif, c'est là qu'il se montre en maître. Dans une escarmouche ou dans un assaut il n'a pas non plus son égal. Fertilité inouïe de ressources, stratagèmes qui se renouvellent chaque jour, présence d'esprit qui fait face à tout, tels sont les caractères saillants de Montluc, qui gagne moins encore à être considéré dans une campagne régulière que dans une guerre de partisans. Tel était aussi le trait distinctif de ces temps où les traditions des condottieri subsistaient dans toute leur force. L'époque de la grande guerre et des hautes combinaisons stratégiques n'était pas encore arrivée.

Quoi qu'il en soit, la mission de Montluc et la part qu'il avait prise à la victoire de Cérisolles n'avaient pu manquer de demeurer présentes à l'esprit de François Ier. C'est à ce souvenir sans doute qu'il faut attribuer un poste de *gentilhomme servant* qu'il obtint près de ce prince, alors, comme il nous le représente, « vieux et pensif et qui ne caressait plus les hommes comme autrefois. » Il nous apprend même qu'un jour le roi voulut entendre de sa bouche le récit de cette bataille. En tout cas, le bouillant guerrier, un moment flatté d'un poste honorifique qui avait succédé, d'après sa remarque chagrine, à un injuste oubli, ne pouvait se plaire longtemps dans cette vie de brillante sujétion. Il nous le dit, et nous l'en croirons sans peine : son tempérament répugnait à la vie uniforme et à l'oisiveté élégante des cours ; il était né pour l'agitation et l'indépendance des camps. Vainement pendant la paix, comme il l'atteste, voulut-il faire plus d'une fois l'apprentissage utile du métier de courtisan ; il dut reconnaître « qu'il était mal propre pour ce métier, trop franc et trop libre. »

A la fin de 1544 nous retrouvons Montluc, avec le titre de mestre de camp, au siége de Boulogne sur Mer. Ce siége s'étant terminé par un blocus, on eut un nouvel exemple de l'action habile et absolue qu'il exerçait sur ses soldats. Ceux-ci refusaient de se prêter à ce travail, qu'ils déclaraient indigne d'eux et ne convenir qu'à des manœuvres. Que la truelle eût remplacé l'épée dans leurs mains, c'était chose dont ils croyaient devoir rougir. Au lieu de recourir, pour les contraindre,

à une indiscrète rigueur, il prêcha d'exemple en maniant le premier la pioche et la pelle. Ce fut à qui l'imiterait, et, chacun de ses hommes rivalisant d'ardeur, un mur d'enceinte s'éleva comme par enchantement autour de la ville assiégée.

Ici se révèle un côté de notre héros, que nous voudrions avoir le droit de mettre davantage en relief. Mais à ce moment de sa carrière il ne nous est pas interdit du moins de le toucher en passant. Vif et colère, comme il l'avoue, « car il ne fallait guère le piquer pour le faire partir de la main, » il n'était pas incapable de bonté pour les derniers de ses compagnons d'armes, il ne croyait pas s'abaisser en descendant jusqu'à eux. Il s'est rendu ce témoignage d'avoir « maintes fois, étant capitaine, donné ses armes et ses habits pour quelqu'un qui en avait besoin; sa bourse non plus n'était pas serrée à la nécessité des compagnons. » Aussi, malgré ses *rigueurs*, si on l'en croit, jamais homme ne fut plus aimé que lui : « On portait ses imperfections, sachant bien qu'il ne faisait rien de malice. » Nous voudrions qu'il nous fût permis sur ce point de ne pas nous séparer de lui.

Mais, grâce à Dieu, nous ne sommes pas encore arrivés au moment où, pour accomplir notre devoir de biographe, nous n'aurons plus qu'à condamner Montluc. Bien plus, nous touchons à l'époque la plus irréprochable, la plus glorieuse même de sa vie. Théâtre de son début dans les armes et de ses premiers succès, ce fut encore l'Italie qui lui offrit l'occasion d'illustrer son nom et sa patrie. Il y fut chargé de divers

commandements dont il s'acquitta avec beaucoup d'habileté et d'honneur, faisant, ce qui était trop rare pour les Français, pardonner sa domination en la rendant utile aux villes soumises. Ramener aux mêmes principes, aux mêmes affections, à des plans de conduite analogues et régis par l'ascendant moral d'une autorité commune, des populations si diverses de constitution, d'humeur, de goûts, ce n'était pas là pourtant une œuvre facile ; mais son application persévérante y réussit à merveille. Chose aussi singulière que vraie : l'étranger le trouva plus clément qu'il ne le devait être dans la suite pour les Français. Déjà dans le royaume de Naples, lors de la conquête momentanée de ce pays, en 1527, une petite part des dépouilles lui était justement échue. On lui avait attribué un bien confisqué sur l'ennemi ; mais il ne le garda pas plus longtemps que cette proie, aussi fugitive que convoitée de nos rois, ne resta sous leur dépendance. Plus tard il fut appelé dans le Piémont et chargé du gouvernement d'Albe et de Montcalier. Ce fut même la première faveur qu'il reçut, avec le grade de maréchal de camp, du roi Henri II, à peine monté sur le trône, et qui montra toujours pour lui les sentiments les plus favorables. Le séjour de l'Italie plaisait à Montluc, et à juste titre. L'aspect de cette terre où dorment tant de héros parlait à son âme, comme on l'a vu, et semblait, en l'élevant, lui suggérer de bonnes et salutaires inspirations. Il ne se dissimulait pas d'ailleurs à qui il avait à faire, jugeant que chez les Italiens modernes « il y avait trop de délices et voluptés pour produire grand

nombre d'hommes de guerre, et que ce n'était plus la race des César, Caton, Scipion et autres. »

Le rôle de Montluc consistait à les défendre. Ce fut ainsi qu'il défendit Casale en 1552. Il montra de plus, deux ans après, qu'un chef tel que lui pouvait, avec des soldats quels qu'ils fussent, accomplir de véritables prodiges.

On ne craindra pas de donner ce nom à l'héroïque défense de Sienne; et si l'on a pu dire de nos jours que cette défense avait été pour lui ce que fut pour Masséna la défense de Gênes, on ajoutera justement que cet exploit n'honore pas seulement la vie de Montluc, mais la France et le seizième siècle lui-même.

On ne saurait donc nous blâmer de nous arrêter avec quelque complaisance sur ce moment héroïque de l'existence de notre héros [1].

Le début du règne de Henri II, nul ne l'ignore, fit naître des espérances que la suite et la fin surtout, nous aurons l'occasion de le voir, ne devaient pas réaliser. Nos armées reprirent de plusieurs côtés l'ascendant qui leur était échappé; en Piémont, notamment, le maréchal de Brissac faisait la guerre avec succès, lorsque la ville de Sienne, en Toscane, chassa les Espagnols qui l'occupaient et sollicita l'appui des Français pour conserver son indépendance.

Le maréchal de Strozzi, homme de guerre admiré de Montaigne [2], fut chargé de protéger les Siennois;

1. La défense de Sienne est racontée en détail dans le IIIe livre des *Commentaires*.

2. *Essais*, II, 17.

mais ses instruction lui prescrivaient d'occuper la campagne pour tenir l'ennemi en échec. Sur son avis il parut donc nécessaire de nommer en outre, pour commander à Sienne même, un lieutenant du roi. Pour ce poste aussi délicat que grave, à raison des circonstances, Montluc fut désigné, malgré plusieurs oppositions très-vives, en particulier celle de Montmorency.

Quel soutien assez efficace réussit à vaincre ces oppositions? Celui du souverain lui-même, qui n'avait pas oublié Cérisoles. Vainement l'accusait-on auprès de lui, et Montluc lui-même s'en est accusé avec une honorable franchise, « de ce méchant naturel, âpre, fâcheux et colère qui sentait un peu et par trop le terroir de Gascogne. » Henri II tint bon dans sa préférence. Seulement, en transmettant l'ordre du départ au chef qu'il honorait de son choix direct, il l'avertissait « de laisser un peu sa colère en Gascogne, s'accommodant à l'humeur du peuple de Sienne. »

Montluc, alors malade à Agen, ne songea pas même à décliner cette preuve de la confiance royale. Huit jours après ses préparatifs étaient achevés, et surmontant sa faiblesse physique, *il se traînait* jusqu'à Montpellier, ensuite jusqu'à Marseille, d'où il s'embarqua pour sa destination.

La fièvre *qui le travaillait* n'avait fait cependant que redoubler d'intensité; mais il était habitué à faire taire la maladie et la douleur devant le devoir. Aussi dès son arrivée sut-il se faire connaître pour ce qu'il était; et à la première alerte il montra aux habitants

« que ce n'était pas la centième escarmouche où il s'était trouvé. »

Aussitôt, malgré son déplorable état de santé, il pourvut à tout et il organisa un excellent système de défense, montrant déjà, suivant la belle expression que Bossuet appliquait plus tard au valeureux comte de Fontaines, « qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. » L'attente de Henri II ne fut donc nullement trompée, et il eut d'autant plus sujet de se féliciter de son choix que la situation de Sienne s'aggrava bientôt de la manière la plus alarmante. Ce fut à la suite de la défaite de Strozzi, qui, comme on l'a vu, couvrait Sienne, et qui, en s'efforçant de rallier ses troupes, fut si grièvement blessé lui-même qu'on le tint quelque temps pour mort.

Le général de l'armée espagnole vainqueur, le marquis de Marignan, marchant sur Sienne, ne semblait pas devoir rencontrer d'obstacles sérieux pour y pénétrer, lorsqu'il trouva en face de lui un ennemi dont il n'avait pu soupçonner ni les forces ni la résistance obstinée.

A la vue de Montluc se traînant sur les remparts, le premier sentiment qui le saisit ce fut celui de la pitié ; car c'était à peine s'il paraissait avoir encore quelques jours à vivre. Ce fut donc par la courtoisie qu'il crut devoir d'abord l'attaquer, en lui envoyant quelques-uns de ces mets délicats par lesquels Pompée, malade, avait jadis refusé, dit-on, de recouvrer la santé. Mais Montluc, qui n'affectait nullement la sévérité d'un Romain, acceptait, nous dit-il, avec de grands mercis

les pains blancs, le gibier et le vin grec qui lui étaient offerts. Et pour se montrer digne de ces présents, il n'en était que plus décidé à bien défendre la ville.

Il ne lui fallait pas seulement à cet effet payer de sa personne comme d'habitude, et, par la force de sa volonté, faire taire les plus justes exigences de la nature : il fallait qu'il fît passer son âme dans celle de tous les assiégés, ou du moins qu'il se rendît complétement maître des esprits non-seulement de la garnison, mais de tous les habitants. Dans ce but il déploya des qualités nouvelles pour lui, un art singulier des ménagements, beaucoup de circonspection et d'adresse : lui, si impatient et si fougueux, comprit qu'il fallait obtenir par la persuasion l'adhésion complète des volontés. On découvrit, dans cette nature qu'on avait crue exclusivement guerrière, les qualités d'un politique. « Ce n'est pas tout, a-t-il dit lui-même, d'être vaillant et sage : il faut être fin et avisé. » Et jamais on ne joignit mieux la pratique au précepte. Loin de choquer les usages des Siennois, il s'accommoda à leurs habitudes ; au lieu de commander, il conseillait, se prêtant aux circonstances, et bien lui prit à cette occasion de connaître les langues étrangères, en particulier l'italien et l'espagnol : ce qui l'a porté, et très-sagement, à faire entrer cette étude comme des plus nécessaires dans le plan d'éducation de la jeune noblesse. « Messieurs, dit-il en s'adressant à *ceux qui ont le moyen*, vous qui voulez pousser vos enfants, croyez que c'est une bonne chose de leur faire apprendre, s'il est possible, les langues étrangères. Cela sert fort, soit pour passer, soit

pour se sauver, soit pour négocier. » Plus d'une fois, avec ce talent d'orateur qu'on ne saurait lui contester, Montluc harangua les Siennois dans leur propre langue et de la manière la plus efficace [1]. Pour le succès, en véritable Gascon qu'il demeurait toujours, même dans ses moments les plus sérieux, il ne négligeait aucun détail de mise en scène. Pour réparer son délabrement physique, il se couvrait de riches vêtements, il frottait ses joues pour simuler le coloris de la santé; il voulait par-dessus tout faire illusion sur son état à ceux qui lui avaient donné leur confiance.

Tel était toutefois son affaiblissement graduel, que les médecins, ne pouvant obtenir qu'il prît aucun repos, ne tardèrent pas à désespérer de lui, et qu'à plusieurs reprises on répandit le bruit de sa mort. Mais des prodiges nouveaux de dévouement, d'habileté, d'héroïsme, attestaient bientôt qu'il avait conservé la vie. Présent lorsqu'on l'attendait le moins, et toujours inépuisable en ressources, il jouait à la fois le rôle de soldat, de capitaine, de général. Et l'on reconnut que là comme ailleurs aucun ne savait mieux que lui entraîner ses compagnons au combat, ramener et décider la fortune.

Sa vigilance était en outre infaillible, de sorte que la ruse n'avait pas plus chance de prévaloir auprès de lui que la force ouverte. Pour éviter d'être trompé, son principe constant était de croire que son ennemi

1. A l'entendre parler en public, dit-il, on pouvait s'étonner « qu'un Gascon fût devenu si bon Italien. »

était aussi actif et aussi habile qu'il l'était lui-même, en se demandant ce qu'un intérêt éclairé pouvait inspirer à celui-ci la pensée de faire. « Toutes mes intelligences étaient à songer, et jour et nuit : Qu'est-ce que je ferais si j'étais à la place de mon ennemi? » Par là il se tenait toujours sur ses gardes, ne cessant de veiller d'une part pour être au fait, par l'entremise de ses émissaires, de toutes les démarches, de tous les projets de l'ennemi; de l'autre, pour empêcher qu'aucun traître ne surprît ses propres desseins et ne vendît ses secrets.

L'efficacité de son secours, sa supériorité furent bientôt tellement avérées pour tous, que les assiégés, qui n'étaient pas soumis à son autorité, furent les premiers à briguer cette soumission comme leur sauvegarde. Jusque-là en effet, comme Montluc n'était que le lieutenant d'un roi allié, ils ne relevaient pas directement de lui. Les brillants services qu'il ne cessait de leur rendre firent naître la pensée de réunir tous les pouvoirs entre ses mains. Tout récemment encore, une escalade tentée la nuit pour enlever la citadelle et un fort qui donnait accès dans la ville avait été repoussée au grand détriment de l'ennemi. On annonçait que, pour réparer cet échec, le marquis de Marignan faisait venir de Florence une artillerie complète. C'était le 20 janvier 1555. Dès le commencement de février il était proclamé *dictateur* par les Siennois [1] : comme tel, il n'avait plus, ainsi que par le passé, à s'entendre

1. Cette nomination était d'ailleurs réduite au délai d'un mois.

avec la seigneurie, c'est-à-dire la magistrature suprême de la république.

Dégagée de toute entrave (si l'on excepte celle de sa santé toujours gravement affectée), l'action de Montluc a dès lors encore quelque chose de plus personnel et de plus efficace. Avec sa responsabilité croissent sa prudence et, ce que l'on attendrait peu de lui, sa modération. Les vivres s'épuisaient; les ressources de tout genre diminuaient d'une manière sensible : il fallut se résoudre à faire sortir de Sienne tous ceux qui étaient inutiles pour la défendre; mais on sait gré à Montluc de déplorer cette nécessité imposée par la loi du salut commun, en rappelant que plus des trois quarts de ces malheureux moururent : « Ce sont des lois de la guerre, observe-t-il; il faut être cruel bien souvent pour venir à bout de son ennemi. Dieu doit bien être miséricordieux en notre endroit, qui faisons tant de maux. »

Sans exagération de rigueur comme de puissance, Montluc n'eut donc qu'un but : celui de resserrer en un seul faisceau et de diriger dans un sens unique toutes les forces de Sienne, tous ses moyens de défense. Et jamais concert de mesures ne fut en effet plus minutieux, mieux entendu et plus parfait Si le triomphe eût dû rester à l'habileté et au courage, celui de Sienne n'était pas douteux : tant Montluc avisait à tout, repoussant d'une part les assauts de l'ennemi; de l'autre, combattant toutes les factions intérieures. Par les suggestions des Espagnols, qui ne croyaient pas inutile d'appeler l'intrigue à leur secours, des dé-

fiances réciproques, des divisions avaient éclaté entre les citoyens, et leur sang avait été près de couler par leurs propres mains. Montluc en prévint l'effusion sans violence, en se bornant à leur faire voir le bras qui les poussait au carnage. Connaissant le pouvoir de la religion sur les esprits italiens, il n'eut garde d'en négliger les démonstrations extérieures; il recourut notamment à la pratique populaire des superstitions. C'est assez marquer que, par une transformation aussi complète qu'inattendue, ce n'est plus ce fougueux, ce bouillant, cet indomptable guerrier que nous connaissions; c'est le plus circonspect, le plus fin, le plus adroit, le plus prudent des gouverneurs. Revêtu par son titre d'un pouvoir absolu, loin de devenir tyran, ce qu'il demande aux Siennois, « les mains jointes et au nom de Dieu, c'est qu'ils se gardent sur toutes choses de mettre la main au sang de leurs concitoyens. » Par la suite il s'étonnait lui-même d'avoir pu dépouiller sa nature au point d'être « si sage et si modéré. »

Au milieu de ce dévouement commun au bien public, les Siennoises ne furent pas les dernières à partager l'enthousiasme belliqueux inspiré par Montluc. Animées de ses paroles et remplies de sa résolution, ces femmes, oubliant leur faiblesse, prirent part à la défense; et l'auteur s'écria avec un enthousiasme bien légitime : « Il ne sera jamais, dames siennoises, que je n'immortalise votre nom, tant que le livre de Montluc vivra; car, à la vérité, vous êtes dignes d'immortelle louange, si jamais femmes le furent. » Et il cite en effet trois escadrons de dames, qui s'étaient for-

més et qui combattaient pour leur liberté sous des devises et avec des costumes différents, au nombre de « trois mille dames, gentilles femmes ou bourgeoises, » les unes avec accoutrement en façon de nymphe, court et montrant le brodequin, les autres vêtues de satin incarnat, les autres tout de blanc. Et elles allaient aux fortifications en faisant entendre un chant en l'honneur de la France. Montluc s'en veut beaucoup de n'en avoir pas gardé le souvenir, et pour se le rappeler il aurait volontiers, nous dit-il, « donné son meilleur cheval. » C'était pour Montluc donner beauconp ; car il était tel de ses chevaux qu'il mettait au premier rang de ses affections même domestiques. Il nous l'apprend lui-même en ces termes : « Dans une rencontre avec les protestants je perdis, dit-il, mon cheval turc, que j'aimais après mes enfants plus que chose de ce monde ; car il m'avait sauvé la vie ou la prison trois fois. Le duc de Palliane me l'avait donné à Rome. Je n'eus ni n'espère jamais avoir un si bon cheval que celui-là. »

Cependant l'ennemi ne tarda pas à reconnaître qu'il ne triompherait jamais par la force des obstacles qui, à peine surmontés, renaissaient aussitôt sur ses pas. Il ne songea plus qu'à réduire les assiégés par la famine; et à la vérité tout le conviait à l'entreprendre, car les vivres y étaient en très-petite quantité. Bientôt même, en fait de provisions, il n'y eut plus que du cheval et de l'âne, et non point à discrétion. Ce qui ajoutait aux embarras de cette situation, c'est qu'une partie de la garnison était composée d'Allemands, *gens qui ne peuvent pâtir*, c'est-à-dire se rési-

gner à peu manger et surtout à peu boire, parce qu'ils « aiment trop leur ventre, » observe naïvement notre auteur. Comme il était à craindre qu'ils ne se rendissent pour ne pas supporter une plus longue abstinence, on les fit sortir de la ville, et ce fut alors qu'on prit le même parti à l'égard des bouches inutiles, c'est-à-dire de plusieurs milliers de personnes vouées ainsi à la mort, ce qui amena des scènes de pitié et de désolation telles que Montluc lui-même déclare n'en avoir jamais vu. Quant aux vrais défenseurs de Sienne, leur ration de pain fut fixée à quatorze onces. Ces mesures précédèrent seulement d'un mois la décision qui fit de Montluc un vrai dictateur romain.

Néanmoins au milieu de février 1555 il n'y avait plus une goutte de vin dans la ville, et dès le commencement de mars l'épuisement des autres provisions était le même. « On avait mangé tous les chevaux, ânes, mulets, chats et rats qui étaient dans la ville... » La ration du soldat est réduite à douze onces de pain, celle des habitants à neuf; et l'on ne pouvait y ajouter que quelques herbes. Aussi beaucoup des uns et des autres, par l'insuffisance de la nourriture, « tombaient-ils morts sur la place en cheminant et sans maladie. »

Ce fut ainsi que l'on se traîna jusqu'en avril, où sans ressource et sans espoir de secours, il fallut songer à échapper aux horreurs de la famine, lorsqu'il n'y avait plus de remède pour les Siennois, au dire de Montluc, *que de se manger entre eux*. De mercredi à dimanche (jour où l'on fit encore une sortie), on était resté sans manger autre chose que six onces de biscuit par homme

chaque jour, et Montluc avait fait tuer ses deux derniers chevaux.

Le marquis de Marignan, qui de son côté n'avait guère moins souffert que les assiégés, fut prompt à recevoir leurs ouvertures, et, par appréhension de leur désespoir, à leur accorder composition.

Quant à Montluc, qui s'était réduit au régime de simple soldat, il ne mangeait qu'une fois le jour; mais ce maigre repas (telle était son ardeur de faire son devoir et d'acquérir de l'honneur) était, nous dit-il, *un banquet* pour lui toutes les fois qu'il revenait d'une escarmouche heureuse. Au comble de sa détresse on lui offrait de capituler avec les Siennois; mais il répondit *qu'il aimerait mieux perdre cent vies que de perdre un seul doigt de son honneur et réputation.* Le nom de Montluc, ajoutait-il, *ne se trouverait jamais en capitulation*, et il aimait mieux *mettre le tout au hasard de l'épée.* Frappé d'admiration par sa constance et aussi d'effroi, parce qu'il connaissait son ennemi, le marquis de Marignan s'empressa de déclarer « qu'il sortirait de la ville en toute assurance et comme il lui plairait, » et il fut le premier, avec ses généraux et ses capitaines, à lui témoigner toute son estime. Ce fut donc le 22 avril que Montluc sortit de la ville, qu'il ne put quitter sans larmes, « parce qu'elle s'était montrée si dévotieuse à sauver sa liberté. » A quelque distance il trouva le général espagnol qui l'embrassa et avec qui il s'entretint fort amicalement. Par une attention généreuse de l'ennemi, au-devant de ces nobles soldats avaient été portés des pains qui ne contribuèrent

pas peu à ranimer les restes de leur vie. Quand ils s'étaient présentés aux avant-postes de la ville, à Montalchin, on avait frémi à l'aspect de ces hommes, « tout décharnés et ressemblant à des morts. »

Telle fut l'issue de ce siége célèbre, qui avait duré huit mois, à la gloire des Siennois, transformés sous le commandement d'un Français. Nul n'y joua un plus noble rôle que Montluc, qui d'abord ne voulut pas souffrir de capitulation où les bannis de Florence ne fussent compris; qui ensuite, et à aucun prix, ne voulut ni pour lui ni pour les siens souscrire aucun engagement de cette espèce. Son honneur jaloux ne négligea aucune précaution à cet égard; car il exigea qu'une déclaration de Sienne, sauvegarde de sa réputation, fût rédigée : cette pièce avait été renfermée dans le trésor royal [1]. Par la suite, Montluc regrettait très-vivement de ne l'avoir point à sa disposition pour en reproduire le texte : « Il eût voulu donner cinq cents écus d'un double, pour laisser mémoire de lui et l'insérer dans son livre. » Dans ce document en tout cas, on voyait « qu'il était sorti de Sienne sans capitulation aucune, enseignes déployées, les armes sur le cou et tabourin sonnant. »

Henri II, juste appréciateur de Montluc, ne laissa pas son héroïque courage sans de justes récompenses; mais on devait craindre qu'elles ne fussent que l'ornement de son tombeau, tant il semblait impossible qu'il survécût à tant de fatigues qui avaient mis le comble à

1. On dirait aujourd'hui : dans les archives de l'État.

son état de maladie. Mais que ne peut-on attendre de la passion dans ces natures d'élite ? Elle est la flamme qui soutient et ranime les restes d'une vie qui s'éteint. Montluc, qui vit si souvent les approches de la mort, y devait encore échapper pour longtemps. En premier lieu le roi lui conféra l'ordre de Saint-Michel, « chose en ce temps-là si digne et si recherchée... et non profanée, ajoute-t-il, comme à présent. » D'autres faveurs plus solides furent jointes à cette distinction honorifique. Et là-dessus il faut rendre hommage à la vive reconnaissance de Montluc, qui, « depuis la mort de ce bon prince son maître, eût souhaité la sienne cent fois, vu les grandes traverses qu'on lui a données. »

Ces preuves de la munificence de Henri II étaient d'abord « trois mille livres de pension, prises à l'épargne (ce qui était considérable pour l'époque) ; en outre trois mille livres de rente sur son domaine, où la comté de Guare, où j'ai partie de mon bien, dit Montluc, était comprise. » Il est vrai qu'à cette époque les dons de nos rois, et des Valois en particulier, étaient plus splendides que durables. Montluc ne jouit que deux ans *de la comté*, et encore d'une manière incomplète. Ajoutez à ces dons dix mille écus d'argent comptant. Et Henri ayant voulu que Montluc lui témoignât encore quelque autre désir, il demanda et obtint deux places de conseiller au parlement de Toulouse, « pour aider à payer le mariage de sa fille. » C'est qu'alors, suivant une remarque qui témoigne de l'ardeur du temps à poursuivre les charges de judicature, « on retirait de là argent plutôt que de toute autre chose. » Enfin il lui

fut promis la première compagnie de gendarmes qui vaquerait; et s'il n'eut pas la première ni même la seconde, il eut du moins la troisième. D'après la liste de ces bienfaits, on comprendra mieux encore les regrets que Montluc donne à la mort de ce *bon prince*.

Les témoignages de l'estime publique ne lui furent pas moins prodigués; et Montluc n'a pu s'empêcher de les énumérer avec quelque complaisance. Le pape le reçut avec toute espèce de déférence et le combla de félicitations; il put jouir en outre de cette notoriété non moins flatteuse que la multitude décerne à ceux dont les noms ou les actes l'ont frappée. Quand il allait par les rues de Rome et au château Saint-Ange, « tout le monde courait aux fenêtres et sur les portes pour voir celui qui avait si longuement défendu Sienne. » Et son souvenir ne devait pas périr dans la capitale du monde chrétien, puisqu'y étant retourné de longues années après, il put s'applaudir encore d'être l'objet du même empressement. Son passage par les autres villes d'Italie fut accompagné de semblables démonstrations; ce qui lui fit oublier qu'il était sans ressources pour se rendre dans son pays; mais, peu soucieux de l'avenir, au milieu de ces témoignages d'honneur, « il lui semblait qu'il était plus riche que seigneur de France. »

Le maréchal de Strozzi s'empressa d'ailleurs de mettre à sa disposition une galère pour le ramener dans sa patrie, où son retour ne fut pas moins une suite de triomphes. Mais il suffit de rappeler la manière dont il fut accueilli par le roi, dont les largesses

à son égard ont déjà assez marqué les sentiments. Le duc François de Guise le lui ayant présenté, il le serra dans ses bras et le tint longtemps pressé contre sa poitrine, déclarant qu'il l'avait cru *un homme perdu*. La conversation la plus affectueuse s'établit ensuite entre le prince, qui voulut entendre le récit détaillé de sa défense, et le capitaine, qui se retira charmé *du bon visage de son maître*. Celui-ci disait en effet partout « qu'il s'émerveillait de la fortune de Montluc et qu'il le croyait le plus heureux homme du monde, » pour être sorti avec tant d'honneur d'un si long siége et sans espérance de secours.

Montluc, comblé de gloire, mais à bout de forces, depuis près d'un an miné par la maladie, et qui n'avait eu pour se soutenir contre elle que les forces factices d'un courage presque surhumain, avait grand besoin d'un long repos. Mais sa réputation ne lui permit pas d'en jouir. Il n'était que depuis très-peu de temps en Gascogne, auprès de sa famille, lorsque Henri II le rappela par un courrier : c'était pour lui donner l'ordre de se rendre en Piémont, où le maréchal de Brissac l'avait demandé pour le mettre à la tête des gens de pied. Montluc, qui *n'avait presque vu ni sa maison ni ses amis*, s'en consola par sa considération ordinaire ; c'est qu'il fallait avant tout obéir *au puissant aiguillon de l'honneur*. Et que pouvait-il refuser au roi, qui lui donna au départ un de ses meilleurs coursiers? Il ne songea plus qu'à déployer, dès son arrivée en Italie, cette résolution téméraire qui l'avait si bien servi jusque-là : « voulant montrer à

l'ennemi que, pour avoir vu sa femme, il n'avait rien oublié de ce qu'il soulait faire. » En outre, au siége de Vulpian (1555), il fit preuve des qualités d'un excellent officier de génie, fort habile à choisir pour l'artillerie le meilleur emplacement possible et le côté faible des places ; n'épargnant nullement sa personne pour aller s'en assurer par lui-même, et d'une expérience aussi consommée que son courage était intrépide.

De ce théâtre il ne tarda pas à passer sur un autre, d'ailleurs tout voisin, et cela encore par ordre de Henri II, qui prouvait assez en l'employant à tout moment qu'il eût voulu avoir beaucoup de chefs comme lui. C'étaient les Siennois qui, ne pouvant s'habituer à voir leur ville au pouvoir de l'ennemi, invoquaient de nouveau Montluc comme un sauveur. Il fut donc envoyé pour les secourir avec le titre de *lieutenant du roi*. Et dans ce but il fallait, en portant la guerre sur différents points, inquiéter l'ennemi, diviser ses forces, le fatiguer et l'affaiblir en détail. Au siége de Piance, Montluc conduisit l'escalade avec tant de vigueur, marchant à la tête de ses soldats, qui avaient été repoussés trois fois, que tous, Français et Italiens indifféremment, ne craignaient pas de déclarer « qu'il avait pris lui seul la ville. » Ce brillant exploit mit le comble à la réputation de Montluc en Italie. Il continua à y faire cette petite guerre de partisan, mêlée de marches et contre-marches, d'attaques et de retraites, d'assauts et de défenses de places, d'escarmouches et de surprises, à laquelle il était merveilleusement propre par son rare coup d'œil, sa prévoyance et son acti-

vité inquiètes. De part et d'autre en Italie les moyens d'exécution étaient faibles, les troupes fort peu nombreuses ; ce qui donnait aux ressources propres des chefs plus de saillie et de carrière. Leur action sur le soldat était plus directe et plus absolue, surtout lorsque ainsi que Montluc ils vivaient avec lui et comme lui, partageaient, on l'a dit, tous ses périls, veillaient sur tous ses besoins et s'assuraient, en se l'attachant par tous les liens possibles, son affection la plus étroite, son dévouement le plus absolu. Ainsi s'est-il flatté d'être parvenu à « faire faire aux soldats ce que par aventure homme ne leur a fait faire jamais. »

On s'explique du reste qu'obtenus par de telles ressources les résultats en général ne fussent pas en rapport avec leur éclat apparent. Tout se faisait sur une petite échelle et changeait aisément de face ; les avantages, tout partiels, n'avaient rien de définitif. Tel est à peu près en résumé, dans cette période, l'histoire de nos guerres en Italie, où tant d'héroïsme se dépensait sans presque aucun fruit pour le pays. Montluc se distingua beaucoup, mais il n'avait ni assez d'argent ni assez d'hommes à sa disposition pour s'établir d'une manière solide. Et le moment était proche où la nécessité même de défendre notre propre sol allait nous forcer d'abandonner ces éphémères conquêtes.

Quand la perte de la bataille de Saint-Quentin (1557) eut mis en effet dans le plus grand péril la France, « qui eût été perdue si Dieu n'avait ôté par miracle l'entendement au roi d'Espagne et au duc de Savoie, »

le duc de Guise, rappelé de l'Italie pour le salut du royaume, ne voulut pas la quitter sans avoir une entrevue avec Montluc, qu'il chargea de garder seul ce que nous possédions encore en Toscane. Au lieu de demander de l'argent et des hommes, dont il avait grand besoin, Montluc aima mieux se borner à ses faibles ressources que de diminuer en rien celles qui étaient nécessaires pour sauver notre pays. Il supplia seulement le duc de Guise de le faire rappeler aussi pour aider à la défense commune. Peu après il fut relevé de son commandement, mais ce fut pour porter ses conseils et ses secours au duc de Ferrare. Quoique fort malade encore, il alla garder pour ce prince Verceil, que menaçait un ennemi redoutable; et, avec son bonheur habituel, il réussit à conserver cette ville au duc de Ferrare, bien qu'elle fût dénuée de toutes ressources : la présence redoutée de Montluc suffit pour éloigner les assaillants.

La situation de nos affaires s'aggravant de plus en plus fit bientôt réaliser les vœux de Montluc. Mandé par Henri II et reçu par lui comme au retour de Sienne, il fut envoyé auprès du duc de Guise, à Metz, pour commander l'infanterie, en qualité de colonel, sous ce chef dont il a fait un bel éloge. C'était lors du siége de Thionville, auquel il eut la part la plus efficace (1558), mais où il eut aussi la douleur de voir périr un des hommes qu'il estimait et aimait le plus, et qui le payait bien de retour, le maréchal de Strozzi [1].

1. C'était, a-t-il dit en le regrettant avec émotion, « le meilleur ami qu'il eût en ce monde. »

Il ne tint pas aux efforts réunis de François de Guise et de Montluc, dont la vaillance aventureuse secondait si bien le courage calme de son chef, que la campagne du Nord, glorieusement terminée, ne fût le salut de la France. Malheureusement, dans cette époque funeste de notre histoire, si Guise triomphait avec Montluc, le maréchal de Thermes essuyait presque au même moment la défaite de Gravelines, qui rendait aux Espagnols l'ascendant obtenu à Saint-Quentin. Abattu par ces coups redoublés de la fortune, Henri II ne sut pas assez, comme son père, s'exposer à tout perdre, *fors l'honneur.* Il souscrivit aux conditions onéreuses de la paix de Cateau-Cambrésis, que les peuples ont caractérisée par un terme éloquemment expressif en l'appelant *la paix malheureuse* (1559) : Montluc, en bon Français, l'a déplorée le premier, comme s'étant faite « au grand malheur du roi principalement et de tout son royaume ; car elle fut cause de la reddition de toutes les conquêtes qu'avaient faites les rois François et Henri, qui n'étaient pas si petites qu'on ne les estimât autant que la tierce partie du royaume de France. »

Les Français, après tant d'épreuves dont le fruit avortait tristement pour eux, furent donc loin de la saluer de leurs acclamations joyeuses. Le prix des combats échappait; et d'ailleurs au milieu de tant de capitaines et de soldats nourris dans la guerre, quelle paix pouvait-on attendre? Pour qui détachait ses regards du présent et les portait dans l'avenir, cet avenir était sombre. Ne devait-on pas craindre que

ces chefs incapables de repos et frustrés d'autre proie ne fussent réduits, comme l'appréhendait Montluc lui-même, *à s'entre-manger ?*

La mort violente de Henri II, survenue peu après, ne fit qu'ajouter un nouveau degré de vraisemblance à l'appréhension de ces malheurs. Elle fut pour Montluc en particulier un véritable deuil. Toujours sensible à la considération que lui avait montrée ce prince et au bien qu'il en avait reçu, il ne cessa d'honorer sa mémoire par de fidèles regrets exprimés dans plusieurs passages des *Commentaires.* A l'émotion qui y règne on se convaincrait au besoin que cette rude nature ne laissait pas d'être à un haut degré susceptible d'attachement, et l'on déplorera d'autant plus que de funestes circonstances aient depuis, sous l'influence de sentiments contraires, développé dans ce cœur ardent le germe des plus mauvaises passions.

Henri mort, le pouvoir, glissant entre les mains de François II, allait tomber successivement, pour le malheur du pays, entre celles de Charles IX et de Henri III, encourageant, par son instabilité et sa faiblesse mêmes, les ambitions et les résistances, les divisions et les luttes.

Mais avant de voir les Français, trop habitués aux combats, tourner leurs armes oisives contre eux-mêmes, avant de représenter Montluc à la triste lueur des guerres civiles, réunissons les traits qui nous permettent de le montrer, comme nous l'avons pu faire jusqu'à présent, sous un jour plus favorable. Ainsi nous sera-t-il donné de mieux comprendre l'altération profonde subie par ce caractère lui-même.

Montluc, indépendamment de sa vocation et de ses vertus militaires, possédait (pourquoi le nier?) quelques qualités estimables ou attrayantes. D'un esprit ouvert et enjoué, ami des saillies, qu'il ne prodiguait jamais plus que dans le péril, il était loin d'être l'ennemi du plaisir. *Se donnant volontiers*, comme il dit, *du bon temps dans la paix*, à près de soixante ans, dans la ville d'Agen, chez sa belle-fille madame de Caupène, on le voit toute une soirée « danser en compagnie de quinze ou vingt damoiselles. »

D'une humeur libérale, on l'a déjà indiqué, il tenait bien son rang et faisait à l'occasion noble dépense. C'est ce que témoigne le récit d'un repas improvisé qu'un jour de revue il offrit à François de Guise et au duc de Saxe, accompagnés de beaucoup de leurs officiers. La table royale n'eût pas été plus délicate. D'ordinaire, sans être aussi magnifique, il faisait bonne chère au camp, se piquant d'avoir un bon maître d'hôtel et d'être hospitalier : car il voulait par là « honorer la charge qu'il tenait de ses maîtres, ayant toujours vu ceux qui vivaient de la sorte être plus en crédit que les autres et mieux suivis. » Instruit de ces habitudes généreuses de Montluc, le roi déclara en effet qu'il voulait lui donner les moyens de mieux soutenir la dépense qu'il n'avait pu faire jusque-là : mais, dans ses embarras financiers, il ne tint point parole, et *le pauvre gentilhomme* (comme s'appelle Montluc), pour avoir trop fait le grand seigneur, se trouva plus d'une fois « n'avoir pas un sou. » A défaut de l'argent, les expédients ne lui manquaient pas et il faisait bonne

contenance : « J'ai toujours été glorieux, nous avoue-t-il ; aussi suis-je Gascon. »

De là cette impatience et cette vivacité d'humeur si promptement traduite en colère, qu'il confesse aussi tenir de ses deux titres *de Français et de Gascon*[1]. Mais en revanche il se pique d'être « l'ennemi capital de la trahison et déloyauté, » proclamant qu'il a toujours « porté au front ce qu'il a dans le cœur. » Dans ce temps où les d'Épernon amassaient de scandaleuses fortunes et couvraient de pierres précieuses la garde de leurs épées, il se vante d'avoir toujours été intègre, et, par une idée nouvelle, il éprouve quelque commisération pour le pauvre peuple, qu'il se fait scrupule de piller. Le sentiment religieux s'exprime aussi chez lui d'une manière aussi naïve que sincère, et l'on verra combien il a régné sur toute sa carrière.

Ces qualités, il est vrai, n'étaient pas sans leurs ombres. Avec cet esprit qui le rendait propre aux affaires de tout ordre et de tout genre, de la guerre comme de la paix, il était très-entier de caractère et très-difficile à manier, souvent inconsidéré dans ses propos et railleur, même à l'égard de ses chefs, prompt à se laisser emporter par un premier mouvement, et quand son amour-propre était engagé, ne reculant jamais ; ni sa vie ni celle de ses compagnons n'avait plus alors de prix à ses yeux : « Mon dépit, dit-il dans une occasion, fit perdre là de bons hommes. » Son opiniâ-

1. « Je suis Français et, comme tel, impatient ; et encore Gascon, qui le surpasse d'impatience, et de plus colère... »

treté, quand il poursuivait une victoire ou une vengeance, s'est bien peinte par ces paroles : « Si je pouvais appeler tous les esprits des enfers pour rompre la tête à un ennemi qui me veut rompre la mienne, je le ferais de bon cœur. »

Tel est donc l'homme qui, à un moment donné, va personnifier la lutte du catholicisme contre le protestantisme, et dans les parties de la France où ces deux croyances se devaient livrer aux luttes les plus acharnées. Ce fut en effet Montluc qui, comme l'établissait M. Rabanis dans un article récent [1], « organisa la guerre civile dans tout le Midi, et qui déjà provoquait la formation d'une ligue catholique, ainsi que les registres du parlement de Bordeaux en font foi. » Sa figure domine ces temps sinistres, ainsi que celle de des Adrets, dans le camp opposé, comme si leur triste rôle eût été à l'un et à l'autre « d'établir une horrible compensation de haines et de crimes entre les deux partis [2]. »

Non qu'il n'y eût alors même de véritables héros dans les camps, des héros non désavoués par l'humanité : il suffirait de rappeler le brave et généreux La Noue. Mais La Noue ne devançait-il pas son temps? On peut le croire, on peut le dire à son honneur, en considérant par quels traits l'imagination effrayée de Montaigne a peint son époque, et combien elle était étrangère aux plus simples idées d'équité qui ont pré-

1. Sur la publication des lettres de Henri IV. Voyez *Journal de l'instruction publique; Bulletin des sociétés savantes.*

2. Expression de M. Villemain.

valu depuis. Non que la chevalerie n'eût introduit dans les mœurs guerrières en particulier un élément de douceur ou pour mieux dire d'élégance : de là ces courtoisies de chef à chef, témoignages d'estime réciproque dont se plaît à nous entretenir Montluc : « C'est affaire aux Turcs et aux Sarrasins, s'écrie-t-il même, de refuser à son ennemi quelque courtoisie. » Mais ce n'étaient guère que des vertus de parade, qu'un vernis jeté sur ce que la réalité avait de nu et d'affligeant. Au fond, il n'y avait aucune notion distincte, aucune application raisonnée du droit des gens, et Montluc variait à cet égard d'opinion et de conduite au jour le jour. Parlant de la prise de Thionville par le duc de Guise, en 1558, il est bien près de blâmer ce général, qui avait sauvé la ville du pillage ; il plaint du moins les soldats d'avoir perdu une si bonne occasion, car « ils méritaient qu'on leur donnât le sac ; c'est leur ôter le cœur si on ne leur donne quelque curée. » En revanche il rapporte avec plaisir que, peu après et pour les dédommager, le duc de Guise, ayant pris une ville voisine, l'abandonna *à leur discrétion.*

Ces considérations n'étaient pas inutiles peut-être pour rendre notre appréciation sur de tels sujets plus équitable et plus mesurée. Gardons-nous avant tout de soumettre les hommes d'une époque de lutte au niveau des idées de nos jours, et ces rudes natures à l'uniformité un peu amollie de notre siècle. Laissons-les, pour les bien juger, dans leurs armures de fer, avec leur vie et leurs mœurs dignes de ces armures. C'est ainsi toutefois que notre rôle de biographe devient délicat et difficile,

puisqu'il s'agit de concilier la verité historique avec l'intérêt que doit exciter notre héros.

Notre héros! Pour demeurer digne de ce nom, que n'a-t-il continué à guerroyer sur cette terre d'Italie, *cimetière des Français*, comme on le disait trop justement alors, en même temps qu'elle était un beau théâtre de leur valeur! Pourquoi faut-il qu'il n'ait pas eu toujours, lui et tant d'autres chefs, des étrangers, de véritables ennemis à combattre? Son nom ne réveillerait pas aujourd'hui les tristes idées qui s'y rattachent, et sa gloire serait demeurée plus pure. Mais, comme tout son siècle, il paya son tribut à cet esprit de vertige et d'erreur qui s'empara du pays, et il le paya avec l'emportement et la fougue de sa nature.

Montluc lui-même, malgré l'épais bandeau qui couvrait ses yeux, semble avoir entrevu quelque chose de cette réprobation de la postérité, et vouloir s'excuser auprès d'elle des récits qu'il est obligé de lui faire. En terminant son quatrième livre, où s'arrête l'époque brillante et pure de sa carrière : « Je vais commencer, observe-t-il, à écrire les combats où je me suis trouvé durant les guerres civiles, dans lesquelles il m'a fallu, contre mon naturel, user non-seulement de rigueur, mais de cruauté. » Ainsi va-t-il au-devant de l'accusation, comme pour la désarmer.

Reportons-nous donc, nous aussi, par la pensée au milieu de cette époque, où, si l'on excepte un Montaigne et quelques autres, supérieurs à leur temps, l'intolérance était vertu à tous les yeux; nous en comprendrons mieux les excès, et peut-être les excuserons-nous

à quelques égards. Alors on regardait comme un devoir, comme un honneur, de se baigner, *pour la cause de Dieu*, dans le sang de ses concitoyens. De là cette devise de Montluc : *Deo duce et ferro comite.* Ces auspices qui président à ses exploits les légitiment et les consacrent, en sorte qu'il ne les raconte pas avec moins de détails et de scrupule que ceux qui l'ont précédemment illustré.

Nous reculerons, pour nous, devant cette douloureuse et sanglante monotonie. Sans énumérer les circonstances (ce qui serait recommencer l'histoire si souvent faite de nos troubles), nous nous bornerons à montrer Montluc dans l'attitude *de bourreau royal*, puisque lui-même n'a pas craint de s'arroger ce titre odieux. Sans lui, il ne craint pas de le dire, aurait succombé l'antique foi dans la partie de la France où il commandait [1]; et le même résultat était inévitable, si sa conduite n'avait été aussi décidée et aussi inflexible. « S'il en eût agi autrement, dit-il avec cette bonhomie naïve que l'on attendait peu d'un tel homme, on lui eût baillé des nasardes, et le moindre consul de village lui eût fermé la porte au nez, s'il n'eût toujours eu le canon à sa queue; car chacun voulait être le maître. »

Tel était l'état du pays lorsque, sous le gouvernement débile de princes enfants, le pouvoir était l'enjeu des factions, et au moment où la reine mère Catherine

1. « Il n'était fils de bonne mère qui n'en voulût goûter, » dit-il, en parlant des opinions *endiablées* des huguenots.

de Médicis, plus préoccupée des ennemis de l'intérieur (ainsi appelait-elle les huguenots) que de ceux du dehors, lui confia le gouvernement de la Guyenne. Pour lui, déjà vieux, endurci par les travaux, voué au culte étroit de l'obéissance militaire, si voisine de l'obéissance passive, il répugnait fort à la nouveauté des idées, et ceux qui en étaient atteints furent bientôt des coupables à ses yeux. Ces coupables, vainement admonestés, ne trouvèrent pas longtemps grâce devant lui. Aussi put-il dire avec trop de vérité, parlant des huguenots : « Ces gens-là ont toujours eu peur de mon nom en Guyenne, comme ils ont en France peur de celui de Guise. »

« C'est, ajoute-t-il, qu'il peut dire avec vérité qu'il n'y a lieutenant de roi en France qui ait plus fait passer des huguenots par le couteau ou par la corde que lui. » Il n'est pas éloigné de penser que la terreur de ces supplices partout répandue a prévenu une révolution politique autant que religieuse. Car, suivant la confusion d'idées commune en ce temps, les réformés, d'après lui, n'en voulaient pas moins à l'autorité des seigneurs et du roi qu'à celle de l'Église, et les novateurs ne comptaient s'arrêter qu'après avoir changé le gouvernement [1]. Quel double grief, indigne de pardon, auprès de celui qui revendiquait avant tout les deux titres de chrétien et de sujet fidèle !

Pour maintenir l'unité du pouvoir et de la foi rien

1. Sans être un grand théologien il ne peut croire « que le Saint-Esprit se soit mis parmi ces gens qui s'élevaient contre le roi. »

ne coûta à Montluc, et cela d'après des principes arrêtés qu'il expose en ces termes : « Ce n'est pas comme aux guerres étrangères, où l'on combat pour l'amour de l'honneur. Mais aux civiles il faut être ou maître ou valet, vu qu'on demeure sous même toit ; et ainsi il faut venir à la rigueur et à la cruauté... Les guerres étrangères, ajoute-t-il encore plus loin, se font pour honneur et non pour haine. » D'après des théories si nettement formulées, la conduite de Montluc est trop explicable. Les atrocités que lui inspirent ses froids raisonnements, il les déduit dans tous leurs détails, et il ne tiendra pas à lui qu'elles ne soient élevées à la hauteur de règles, au service de ses successeurs [1].

Voyons d'abord sa clémence : elle consiste à faire donner, pour des paroles téméraires, tant de coups de fouet qu'on en meurt le plus souvent peu de jours après le supplice. Mais d'ordinaire le supplice est immédiat et exécuté « sans écriture ni sentence ; car en ces choses il a ouï dire qu'il faut commencer par l'exécution. Et si, continue-t-il, tous ceux qui avaient charge ès provinces eussent fait de même, on eût assoupi le feu qui a depuis brûlé tout. » Il est certain, et l'on n'en sera pas surpris, qu'une grande frayeur se répandit parmi les huguenots, disant, au rapport de Montluc : « Comme il nous fait mourir sans nous faire aucun procès ! » Mais cette frayeur eut-elle d'autre

1. Il ne faudrait pas croire que de tels hommes excitassent alors les sentiments d'indignation qu'ils soulèveraient justement aujourd'hui. Voyez le loyal d'Aubigné en présence de des Adrets. Le sentiment qu'il éprouve pour lui est plus voisin de l'admiration que de l'horreur.

effet que de multiplier les dévouements et les victimes? c'est ce dont on peut sérieusement douter à la lecture même des *Commentaires*. Ces violences n'aboutirent qu'à provoquer des représailles en rendant les ressentiments implacables. De part et d'autre on cessa de faire des prisonniers. La foi même des traités ne leur garantit pas la vie, et l'on se crut vis-à-vis de ses concitoyens délié des engagements les plus sacrés, qu'on eût rougi d'enfreindre avec les plus cruels ennemis. Montluc s'applaudissait cependant de l'efficacité de ses remèdes et jugeait que par eux il avait mérité « ce beau nom de conservateur de la Guyenne dont le roi l'avait honoré[1]. » Et, remarquait-il ailleurs en rappelant cette charge pesante qu'il avait portée sur ses épaules pendant plusieurs années, « ce n'était pas petite besogne; car j'avais affaire à des cerveaux aussi fous et gaillards qu'il y en ait dans tout le royaume de France. »

Le suivrons-nous dans ses expéditions à travers cette Guyenne, où partout il marquait son passage par les ruines et par le sang? On sait trop en effet, et il s'en félicite le premier, que la route qu'il avait suivie était facile à reconnaître : il suffisait de regarder aux arbres qui bordaient les chemins et dont les branches portaient les corps de ses nombreuses victimes[2]. Aussi marchait-il toujours accompagné de bourreaux, qu'il se

1. Le roi, dit-il encore ailleurs, lui avait attribué trois ou quatre fois l'honneur « d'avoir reconquis et conservé la Guyenne. »

2. « On pouvait connaître par là où j'étais passé; car par les arbres sur les chemins on en trouvait les enseignes. »

plaisait à nommer *ses laquais* [1]. Et lui-même ne se faisait pas faute de mettre la main à l'œuvre. On pourrait l'apprendre par le récit suivant, qui nous montre en même temps quels égards Montluc avait pour les représentants de la justice. Un jour qu'il venait, avec les formes expéditives qui lui étaient ordinaires, « d'en faire pendre ou mettre sur la roue trente ou quarante, » il eut un désaccord avec un conseiller, qu'il ne trouva pas assez prompt à entrer dans ses sentiments. Alors, s'élançant comme s'il allait le saisir à la gorge : « Tu déclareras ici ce que je te demande, s'écria-t-il, ou je te pendrai moi-même de mes mains; car j'en ai pendu une vingtaine de plus gens de bien que toi. » Un moment après, tirant à demi son épée du fourreau, il allait en faire usage contre le magistrat qui lui résistait, si ceux qui l'entouraient ne l'eussent arrêté.

S'étonnera-t-on dès lors qu'affranchi de toutes les règles, il ait inspiré aux huguenots, qui tremblaient à la seule vue de *sa grande cornette noire* [2], un effroi dont il se glorifiait. « Il semblait, quand ils oyaient parler de moi, dit-il, qu'ils avaient le bourreau à la queue. » A vrai dire, on voit qu'à cette époque il ne prenait plus conseil et ne recevait d'ordre que de lui-même ; c'est ce qu'il érige en principe : « Quand vous vous trouverez en quelque lieu pour faire un service notable, n'attendez le commandement, si c'est chose pressée ; car cependant vous perdrez tout. »

1. Voyez d'Aubigné, I, III, 17.

2. Lui-même disait que, si les huguenots l'avaient trouvé dans un fossé, ils n'eussent osé l'y prendre.

Ainsi, sous l'influence de ces temps funestes, des exemples et des passions détestables qu'ils propageaient, s'accomplit la transformation de ce vaillant capitaine en une bête féroce qu'on eût dit lâchée contre les ennemis de la royauté et du culte catholique. Telles sont les scènes de violence qui se succèdent constamment dans les derniers livres des *Commentaires*, si différents des premiers, sans même que l'on y soit soutenu par l'intérêt de la variété; car ce fond sanglant et brutal ne change plus. Ici ce sont trois bourgeois qui, pour avoir prononcé contre le roi quelques paroles téméraires, sont aussitôt mis à mort. Un adolescent, qui avait aussi partagé la faute de ces bourgeois, lui parut digne de pitié par son âge. Il se borna donc, épargnant sa vie, à lui faire donner des coups de fouet, si nombreux par malheur, « qu'il lui fut dit qu'il en était mort au bout de dix ou douze jours après. » Là, devenu maître, à Gironde, d'une troupe de huguenots qui battaient en retraite : « Je les fis attraper, dit-il, et pendre soixante-dix aux piliers de la halle, sans autre cérémonie. » Ailleurs il nous parle d'un puits très-profond et comblé jusqu'aux bords par les cadavres de ses victimes. Si dans ces circonstances il exprime un regret, c'est « qu'il ne pouvait suffire à tuer tout. » Quant aux prisonniers, on a déjà vu « qu'il ne s'en parlait point en ce temps-là. » Loyal observateur de la foi jurée à des étrangers, Montluc ne se fait plus scrupule de la violer envers ses compatriotes. Dans les villes où il est entré par composition, comme dans celles qu'il a emportées d'assaut, tout est également

passé au fil de l'épée[1]. Inaccessible à tout sentiment de pitié, il n'épargne pas même, quand il les trouve dans un autre camp, ses anciens compagnons d'armes, et la qualité qu'il estime le plus, la bravoure, ne les protége pas auprès de lui : tout au contraire. Témoin le capitaine Héraud, « un brave soldat, dont je connaissais bien la valeur, dit-il ; *voilà pourquoi* je le fis pendre. » Le point essentiel dont il se targue, « c'est de ne sauver aucun de ses ennemis ; » et il nous déclare sans sourciller qu'il en a « étranglé bon nombre de ses propres mains ; » ce qui, ajoute-t-il naïvement, l'a fort *décrié* parmi eux. Aussi ne se dissimulait-il pas que s'il fût tombé en leur pouvoir, « la plus grande pièce de son corps n'eût pas été plus grande qu'un des doigts de sa main. » Ce n'est pas que pour triompher de lui on n'eût employé d'autres moyens que la force. On s'était efforcé de le gagner par des offres considérables d'argent. Mais il avait fallu reconnaître qu'il était très-dangereux d'aborder avec des propositions malséantes un homme qui savait *jouer des mains* comme lui.

Malgré cette triste et odieuse monotonie, les *Commentaires* de Montluc demeureront toujours une des plus précieuses sources d'information que l'on puisse interroger. C'est un tableau sincère de ces temps critiques où, sous la forme religieuse, éclatait avec tant de puissance la révolte de la pensée préludant à l'indépendance moderne. Mais que de sang versé, que de maux privés et publics devaient acheter cet avenir ! Les trai-

1. Voyez d'Aubigné, I, III, 11.

tés de paix qui interrompaient ces fureurs n'étaient que des trêves, et encore presque aussitôt violées que conclues. Elles n'avaient d'autre effet que de renouveler les forces et les haines; et les deux partis recommençaient presque aussitôt à lutter d'acharnement, chacun des combattants y ajoutant ses passions et ses atrocités personnelles. Montluc cite un soldat huguenot sur qui on trouva une liste de cent dix-sept hommes qu'il avait tués. Trouvera-t-on dès lors exagéré le chiffre de Montluc, lorsqu'il dit que trois cent mille hommes *s'entretuèrent* dans ces guerres d'extermination ?

« Je ne sais si nous sommes au bout, » s'écriait-il en terminant, et comme frappé de l'impuissance des remèdes sanglants qu'il avait multipliés. Jusque-là, sans souci de tant de malheurs, et fier d'avoir porté toujours « la belle robe blanche de fidélité, » il avait déclaré, « portant la tête haute, qu'il n'avait jamais fait acte que d'homme de bien ; » et c'était ce qu'il appelait encore « avoir fait le devoir d'un serviteur du roi et d'un catholique. » Bien plus, en étouffant *les damnables conspirations des huguenots* dans leur sang, Montluc avait cru longtemps « mériter que Dieu le sauvât. » Mais cette foi chancelle à la fin; cette sécurité de sa conscience s'altère, et, par l'imprescriptible droit de l'humanité et de la justice, le remords succède à ce doute. Comme si, fatigué de son propre rôle, il eût pris en défiance cette sanglante mission qu'il s'est donnée ou qu'il a reçue, il jette un regard troublé sur ce passé souillé de meurtres, et il s'écrie dans un mouvement d'effroi : « Oh ! que si la miséricorde de Dieu n'est

grande, qu'il y a de danger pour ceux qui portent les armes et mêmement qui commandent; car la nécessité de la guerre nous force, en dépit de nous-mêmes, à faire mille maux et faire non plus d'état de la vie des hommes que d'un poulet. » Ce besoin nouveau qu'il éprouve de demander pardon à Dieu, des pertes répétées qu'il venait d'essuyer dans sa famille l'avaient sans doute fait naître en attendrissant son cœur. Il vit mourir en effet presque coup sur coup trois de ses enfants, moissonnés jeunes dans la guerre, qui l'avait épargné lui-même jusque dans sa vieillesse. Ce tribut qu'il eut à payer fut-il à ses yeux une leçon et un châtiment de la Providence? Quoi qu'il en soit, à l'homme insensible et farouche va succéder le père, et sous cette rude enveloppe se découvre un cœur ouvert aux sentiments de la nature. Entendons les regrets qu'il donne à l'un d'eux, avec un accent mâle et une simplicité héroïque : « Quand je l'eus perdu, il me sembla que l'on m'eût coupé mes deux bras... Je peux dire sans honte, encore que ce fût mon fils, que, s'il eût vécu, c'eût été un grand homme de guerre, prudent et sage; mais Dieu en a autrement disposé [1]. »

1. Il déplore ailleurs, presque dans les mêmes termes, le trépas de l'aîné de ses fils, appelé Marc-Antoine, qui fut tué près de Rome (1556) en faisant bravement son devoir : « Si Dieu me l'eût sauvé, j'en eusse fait un grand homme de guerre; car, outre qu'il était fort vaillant et courageux, je connus toujours en lui une sagesse qui excédait la portée de son âge. » De la pièce du poëte de Brach à l'honneur de Montluc, il résulte qu'il avait quatre fils; qu'il perdit le premier sur les remparts d'Ostie, ensuite que Peyrot (le capitaine Montluc) fut tué dans une île *en faisant voile vers l'Afrique*, et que Fabien périt en *forçant la bar-*

Comment le capitaine Montluc, objet de ces regrets, avait-il été chercher la mort si loin de son pays? C'est qu'il était aussi impatient du repos que son père, et qu'après la pacification de la Guyenne, comme celui-ci nous l'apprend, « se voyant inutile en France, pour n'être courtisan, et ne sachant nulle guerre étrangère où s'employer », il avait imaginé, avec l'aventureux esprit de cette époque, d'aller en Afrique pour y faire quelque conquête. Son nom, sa réputation de bravoure lui avaient donné des compagnons, et, suivi de plus de trois cents gentilshommes, avec une troupe excellente et bien commandée (car ces temps avaient formé à la fois des soldats et des capitaines), il s'était embarqué à Bordeaux sur une flotte de six navires parfaitement équipés. Ayant relâché à Madère, où les insulaires voulaient l'empêcher de faire provision d'eau, il fallut, continue Montluc, « courir aux mains, à leur perte et ruine, et plus à la mienne, qui perdis là mon bras droit. » Le jeune homme y fut en effet emporté d'une mousquetade « à la fleur de son âge et lorsque je pensais, ajoute l'écrivain, qu'il serait et mon bâton de vieillesse, et le soutien de son pays, qui en a eu bon besoin... car il n'y avait gentilhomme en Guyenne qui ne jugeât qu'il surpasserait son père..... Laissons ces

ricade d'un fort. Il lui resta un fils, chevalier de Malte, qui commandait les galères du roi, et qui remporta même de brillants succès. En outre, des fils qu'il avait perdus il conserva plusieurs petits-fils, et il lui arrive de s'adresser dans ses *Commentaires aux petits Montluc*, comme on le verra plus loin. — Voy. aussi *Dict. de Moréri*, 1750, art. Montesquiou et Montluc.

propos, ajoute-t-il, qui me tirent les larmes des yeux. » N'est-ce pas chose touchante que de voir cette larme paternelle sillonner la rude physionomie de celui qui avait vu d'un œil sec couler tant de pleurs?

Dans la suite, toujours plein de ce tendre et douloureux souvenir, il s'accusait avec émotion auprès de son compatriote Montaigne [1] de n'avoir pas assez montré à ce fils qu'il avait perdu *l'extrême amitié qu'il lui portait et le digne jugement qu'il faisait de sa vertu.* « Ce pauvre garçon, disait-il, n'a rien vu de moi qu'une contenance refrognée et pleine de mépris, et a emporté cette créance, que je n'ai su ni l'aimer ni l'estimer selon son mérite. A qui gardais-je à découvrir cette singulière affection que je lui portais dans mon âme? Était-ce pas lui qui en devait avoir tout le plaisir et toute l'obligation ? Je me suis contraint et gehenné pour maintenir ce vain masque; et y ai perdu le plaisir de sa conversation, et sa volonté quand et quand, qu'il ne me peut avoir portée autre que bien froide, n'ayant jamais reçu de moi que rudesse ni senti qu'une façon tyrannique. » Cette plainte, qui semblait à Montaigne *bien prise et raisonnable*, touchait madame de Sévigné jusqu'aux larmes, et c'était un des passages qu'elle goûtait le plus dans le livre « si plein de bon sens » des *Essais*.

Ces pertes ne pouvaient manquer d'étendre comme un voile funèbre sur les dernières années de Montluc, qui fut cruellement blessé lui-même en 1570 au

1. Voyez les *Essais*. II, 8.

siége de Rabasteins. Il avait alors près de soixante-huit ans.

Un coup de balle à jour perça ma face...

lui a fait dire le poëte de Brach; et c'était au moment de l'assaut qu'il fut atteint, ainsi qu'il l'a raconté lui-même en ces termes : « Comme je me retournais en arrière, dit-il, pour commander qu'on apportât deux échelles, l'arquebusade me fut donnée par le visage, du coin d'une barricade qui touchait à la tour... Tout à coup je fus tout sang : car je le jetais par la bouche, par le nez et par les yeux. » Alors, sans s'émouvoir, éloignant ceux qui voulaient le soutenir, il s'efforça de parler pour exciter les soldats, troublés par sa blessure, à continuer le combat. Mais sentant ses forces l'abandonner : « Je m'en vais me faire panser, dit-il; que personne ne me suive, et vengez-moi, si vous m'aimez. Je n'y voyais presque point, ajoute Montluc, et trouvant un petit cheval d'un soldat, j'y montai comme je pus, aidé d'un gentilhomme, et ainsi fus conduit à mon logis, là où je trouvai un chirurgien qui me pansa. Il m'arracha les os des deux joues avec les doigts, si grands étaient les trous, et me coupa force chair du visage, qui était tout froissé. » Bientôt, et lorsqu'on le pleurait déjà comme perdu, apprenant que ses troupes étaient maîtresses de la ville, il s'écriait : « Je loue Dieu de ce que je vois la victoire nôtre, avant de mourir. A présent je ne me soucie point de la mort. » Après ces paroles héroïques, il est triste d'avoir à rappeler les suivantes, qu'il adressait à ses compagnons d'armes : « Je vous

prie vous en retourner et montrez-moi tous l'amitié que vous m'avez portée ; gardez qu'il n'en échappe un seul qui ne soit tué. »

Combien j'aime mieux le duc de Guise qui, frappé à mort, et non pas sur un champ de bataille, mais dans un guet-apens, non par un ennemi, mais par un assassin, lui adressait des paroles de pardon, qui ont si bien inspiré Voltaire [1]. Et ce n'est pas vers cette époque, grâce à Dieu, le seul exemple de générosité que l'on puisse opposer à ce ressentiment sauvage. Le vice-roi d'Écosse, le comte de Murray, tombant sous les coups d'un meurtrier, lui pardonnait ; et sur ce qu'on blâmait sa clémence : « Je ne saurais, disait-il, me repentir en mourant d'avoir écouté la pitié. » Auparavant on avait vu Richard Cœur de lion, blessé mortellement au siége de Chalus, épargner, après s'être rendu maître de la place, l'archer qui l'avait atteint. Digne conduite de celui qui s'était armé pour délivrer le tombeau du Christ !

Trop obéi dans son ordre de carnage, Montluc survécut avec ses deux joues percées, et se remit même assez bien pour se trouver en 1573 au siége de la Rochelle, où échoua le duc d'Anjou. Mais son humeur n'était que de plus en plus sombre. On en jugera par ses plaintes : « Ma récompense, dit-il, a été une

1. Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance ;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

(*Alzire*, acte V, sc. VII.

grande arquebusade au visage, de laquelle je ne guérirai jamais. » Vers ce même temps, une autre arquebusade le privait de son dernier fils : « Mort que Dieu lui avait donné le courage de porter non pas comme il devait, mais comme il put. » L'année suivante, après ces coups funestes, lui apporta une consolation qui était de nature à faire battre son cœur guerrier. Lorsque Catherine de Médicis se rendit à Lyon en allant au-devant de Henri III, qui revenait de Pologne pour succéder à Charles IX (1574), elle fut accompagnée de Montluc, et ce prince, par un des premiers usages de sa prérogative royale, le créa maréchal de France [1]. Longtemps attendu sans doute, cet honneur était un beau couronnement de sa carrière. Aussi aurait-il bien voulu, pour témoigner au nouveau monarque sa reconnaissance et son dévouement, avoir encore, selon son parler soldatesque, « dix bonnes années dans le ventre; » mais il lui fallait reconnaître « qu'il n'était plus capable de porter

1. On se rappellera à cette occasion que c'était à l'habileté de l'évêque de Valence, Montluc, frère de celui dont nous traçons la biographie, que Henri III avait dû en partie son élection au trône de Pologne. Dans ses autres négociations et ambassades (il en remplit jusqu'à seize, presque toutes fort délicates) il n'eut guère moins de succès. On le citait comme prédicateur et orateur aussi disert qu'il était habile diplomate. Plus d'une fois il est question *de ses belles harangues* et de son éloquence dans les *Commentaires*, où nous trouvons même la traduction d'un de ses discours qu'il avait prononcé en italien. Au reste, cet évêque, loin d'être catholique passionné comme son frère, était d'une grande tolérance, et il passait même pour si peu arrêté dans sa religion, qu'il a été soupçonné d'adhésion au protestantisme. Il mourut à Toulouse, en 1579, dans la disgrâce de son roi, qu'il n'avait pas trouvé fort reconnaissant.

les grandes corvées ni de prendre grand'peine. » Cependant il ne laissa pas d'entrer en campagne comme pour se mettre en possession de son titre, et il assista au siége de la ville de Gensac, où s'étaient renfermés les huguenots.

L'heure du repos avait sonné pour lui, et ce fut alors que, dans sa terre d'Estillac, en Agénois[1], qui n'était éloignée de Nérac, nous dit-il, que de quatre lieues, il composa, pour occuper sa retraite, ses *Commentaires*, qu'il nous reste à apprécier.

Il ne prolongea d'ailleurs que trois ans cette vie aventureuse qui s'achevait dans un profond repos et qui se termina en 1577.

Dans un poëme consacré *à ses mânes* et que nous avons déjà cité, le poëte bordelais de Brach, célébrant Montluc comme un héros de la Guyenne, a parcouru le cycle de ses exploits avec la fidélité de l'annaliste. Suivant lui, jamais homme ne vit plus d'engagements et de batailles rangées, d'assauts, de défenses et de prises de villes. Il servit son roi pendant *soixante ans*, et commanda pour lui *cinquante-huit*, pouvant s'attribuer cet honneur,

> De n'avoir, combattant, jamais tourné visage.

De là, comme l'atteste Montluc, « il avait rapporté sept arquebusades pour s'en faire ressouvenir, et plusieurs autres blessures, n'ayant membre en tout son corps où il n'avait été blessé, si ce n'est le bras droit.»

1. Montluc écrit quelquefois *Stillac*.

On eût donc pu dire de lui à peu près ce qu'on disait, un siècle plus tard, du maréchal de Rantzau :

Que Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Le souffle guerrier ne cessa en effet de soutenir ce corps épuisé de forces et de sang, qui montra jusqu'au bout, comme l'a dit un grand orateur [1], « qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. »

Par là il a mérité quelque grâce devant la postérité, ayant été le premier à braver la mort, qu'il était si prompt à répandre autour de lui. Mais bien qu'il ne lui ait pas manqué, comme on a pu le voir, un certain germe de qualités morales que des circonstances plus heureuses eussent pu développer, ce qu'il n'eut pas et ce qui est le trait caractéristique des héros, c'est une âme compatissante pour ses semblables. « Il n'y a que les grands cœurs, a dit Fénelon, qui sachent combien il y a de gloire à être bon ; » et Montluc ne le sut pas, pour le malheur de sa renommée. Que ce soit donc là la conclusion de notre étude sur le capitaine et sur l'homme. Et, non sans imputer une partie du mal aux temps funestes où vécut Montluc. regrettons chez lui ce caractère que Bossuet a signalé aussi comme inséparable de la vraie grandeur. Rappelons ces paroles de l'illustre orateur chrétien : « Loin de nous les héros sans humanité... Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère

1. Bossuet, *Oraison funèbre de Condé*.

de la nature divine et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons[1]. » Pour continuer avec Bossuet : la bonté doit donc être comme le fond du cœur du héros ; et c'est ce qui fait que ce nom ne saurait être donné à Montluc.

II

Considérons maintenant en lui non plus l'homme d'action, mais l'homme de pensée ; non plus le guerrier, mais l'écrivain ; en un mot l'un des premiers auteurs, par l'ordre des temps comme du mérite, de ces mémoires, brillante expression de l'esprit français, où il s'est déployé sous de si riches aspects et sous des faces si diverses. Cette littérature en particulier, qu'on pourrait appeler militaire, est un des chapitres les plus curieux de notre littérature en général.

Montluc, nous l'avons vu, était originaire d'une contrée remarquable par la vivacité des esprits et le goût des lettres ; car après le centre de la France, favorisé par le séjour des rois et la naissance des auteurs (du Bellay était Angevin, Ronsard Vendômois, Rabelais Tourangeau), la Guyenne, d'une haute importance politique et bien identifiée dès lors avec la France, à laquelle elle avait eu quelque peine à s'assimiler, était en possession de produire des hommes d'imagination et des écrivains en grand nombre : Montaigne, Brantôme

1. *Oraison funèbre de Condé.*

du Bartas, etc. Montluc mérita une place auprès d'eux par sa supériorité dans le genre qu'illustrèrent aussi les du Bellay, les Tavannes et plusieurs autres.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le sait, que notre littérature militaire a compté plus d'un monument célèbre et qu'elle occupe dans notre domaine intellectuel un rang d'une sérieuse importance. A part la question de langue (puisque la nôtre n'était pas encore tout à fait sortie de l'enfance), plusieurs des livres de Montluc, et notamment le troisième, ne seraient pas trop indignes, pour la valeur de la pensée, d'être placés à côté des récits de Xénophon et de César. C'est là une de nos vieilles richesses dont un critique, qui n'a pas peu fait pour les exhumer [1], nous reprochait il y a peu de temps de n'être pas assez préoccupés et assez fiers, ajoutant que depuis longtemps elles seraient classiques, si on les eût rencontrées chez Thucydide ou tout autre ancien.

Que de choses en effet qui reposent enfouies, comme un trésor caché, dans nos vieux livres, et que nous eût enviées l'antiquité grecque ou romaine, disons mieux, qu'elle eût léguées à l'admiration des siècles! Tels sont les *Commentaires* de Montluc, qui embrassent toute la période des Valois et où l'auteur a merveilleusement peint cette époque ardente, astucieuse et cruelle. Comme cette dynastie, il a de l'Italien autant que du Français, et ses défauts, comme ses qualités, font de lui l'un des plus curieux représentants de cette littéra-

1. M. Sainte-Beuve.

ture d'action, si l'on peut ainsi parler. A la vérité, les choses de guerre, qui le nierait? gagnent beaucoup à être *pratiquées* par des hommes qui les ont maniées, et Montluc lui-même en a fait l'observation: « Plût à Dieu que nous, qui portons les armes, prissions cette coutume d'écrire ce que nous voyons et faisons; car il me semble que cela serait mieux accommodé de notre main (j'entends du fait de la guerre), que non pas des gens de lettres, qui déguisent trop les choses. Et cela sent son clerc. »

Il n'en est pas ainsi pour Montluc, qui nous apprend « qu'il n'avait jamais rien écrit, ni pensé à faire des livres. » Il s'en jugeait incapable et il affectait de l'être, prompt à se railler de ceux qui à la guerre écrivaient eux-mêmes leurs dépêches ou leurs ordres. Et jamais sans doute il n'aurait pris la plume, n'eût été *cette méchante arquebusade* « qui lui perça le visage et à laquelle il eut l'obligation de dicter ses *Commentaires.* » Ajoutez l'amour de la gloire, toujours puissant sur lui, et qui lui fit craindre « que son nom se perdît et celui de tant de vaillants hommes qu'il avait vus bien faire. » Animé de cette pensée, il y puisa de telles forces que, selon le jugement d'un contemporain, « on fut bien empêché de juger auquel des deux il excella le plus, ou au bien faire ou au bien écrire[1]. » Étranger aux lettres, comme il se représente et comme il l'était en effet[2], il dut à cette absence d'éducation première une

1. Pasquier, *Lettre* XVIII, 2.

2. Son éditeur reconnaît « qu'il était destitué de la faveur des lettres. » Et lui-même, parlant de son frère l'évêque de Valence, dont il

partie de son originalité. Autrement, comme la plupart des hommes formés par des études classiques, il eût imité les Grecs et les Romains dans leur pensée, sinon par leur langue; ce qu'il n'eut garde de faire, dirigé par les seules lumières du vif esprit qu'il tenait de la nature. Aussi, tandis que de Thou composait en latin, à l'usage des érudits, son éloquente histoire, cet écrivain improvisé, plus naïf et plus vrai que de Thou, grâce à l'emploi de son propre idiome jusqu'alors dédaigné, écrivait-il ses *Commentaires* pour le public, qui les adopta; et ce livre dut à cette bonne fortune une vogue aussi prompte que générale [1].

La pétulante ardeur, la plume novice du vieux guerrier, s'alliaient à merveille avec les qualités de ce vulgaire encore peu manié et qui, par cela même, était plus prompt à suivre les caprices de la pensée individuelle. Aussi il écrit, disons mieux, il parle comme il a combattu [2]; son imagination replace devant ses yeux, devant ceux du lecteur, le passé évoqué par ses souvenirs; c'est ce qui rend son langage si coloré et si pittoresque.

En outre, ses convictions fortement arrêtées lui communiquent une allure ferme et décidée. De là un style inachevé sans doute, brusque et inégal, mais qui

attend, dit-il, qu'il nous fasse voir son *histoire*, ajoute : « Je ne crois pas qu'un homme si savant, comme on dit qu'il est, veuille mourir sans écrire quelque chose, puisque moi, qui ne sais rien, m'en suis voulu mêler. »

1. Il fut imprimé pour la première fois à Bordeaux en 1592; et l'on peut voir l'opinion des contemporains dans une des *Lettres* de Pasquier (XVIII, 2), qui donne plusieurs extraits des *Commentaires*.

2. C'est ce que Quintilien a dit de César : *Eodem animo dixit quo bellavit.* (*Inst. orat.*, X, 1.)

court avec la pensée, spontané par-dessus tout et de l'originalité la plus piquante. Tel est celui de Montluc, qui, fort heureusement pour son ouvrage, n'a nullement l'ambition d'auteur. Non qu'il ne poursuive la gloire; il a même dit avec une noble confiance « que son écriture serait cause que sa mémoire ne mourrait pas sitôt. » Il croit même pouvoir, avec la jactance qui le caractérise, se vanter d'avoir à double titre « immortalisé le nom de Montluc. » On lui saura même gré de l'hommage qu'il rend, lui homme d'épée, au pouvoir de la plume, quand il le reconnaît pleinement par ces paroles : « Sans les écritures qui se font parmi le monde, la plupart des gens d'honneur ne se soucieraient d'acquérir de la réputation ; car elle coûte trop cher. L'honnête désir que nous avons de perpétuer notre nom, comme on fait par les écrits, est cause que la peine semble bien douce à celui qui a un cœur généreux. »

Mais c'est principalement l'inspiration militaire qui continue à l'animer et qui dirige sa plume. Soldat avant tout et toujours, il veut prolonger sa carrière active, et par les exemples qu'il offre à ses successeurs, par les leçons qu'il leur donne, se survivre en quelque sorte à lui-même. C'est en sa qualité « du plus vieux capitaine de France, » qu'il croit mériter des lecteurs et leur être utile, en échappant ainsi à l'oisive obscurité de son manoir. Loin de lui d'ailleurs, « de vouloir faire l'historien ; car il y serait bien empêché et ne saurait par quel bout s'y prendre ». Il n'a pour objet que de raconter sa vie, ou plutôt, suivant ses propres expres-

sions, « de déduire ce qui s'est fait là où il a commandé, passant le reste bien légèrement. » Pour excuser son goût de parler de lui, il pouvait alléguer, et à bon droit, comme un contemporain de la même trempe [1], « que le plaisir de dire était juste après la peine et le péril des actions. » A ces hommes de guerre laissons en effet le privilége de parler d'eux-mêmes : mieux que les hommes de cabinet les plus diserts, ils sauront dire ce qu'ils ont vu, et placer sous nos yeux les siéges et les batailles animés par leurs souvenirs.

Avec sa confiance gasconne, Montluc alléguait comme son modèle César, qu'il n'avait lu sans doute que dans la traduction de Vigenère; mais nous ne serons pas dupe du rapprochement : César, aussi lettré que belliqueux, écrivait ses *Commentaires* dans toute la force de son âge et au milieu même de sa carrière militante. Nous avons dit que Montluc ne prit la plume que lorsqu'il fut hors d'état de porter l'épée. Son éditeur ne nous laisse là-dessus aucun doute. « Il dicta, nous dit-il, son ouvrage, étant malade et languissant de cette grande arquebusade » dont nous l'avons entendu lui-même se plaindre avec tant d'amertume. A la vérité, on n'en sera que plus surpris de l'allure mâle et rapide du vieillard. Avec une certaine bonhomie qu'il mêle parfois à sa jactance habituelle, Montluc nous avertit qu'il sera sincère sur « ce qu'il a fait de bien et de mal; » et bien que ses succès « ne soient pas des conquêtes de Naples ou de Milan, » encore se plaira-t-

1. D'Aubigné.

il à nous en faire un long récit. Enfin dans ce livre « écrit sur ses vieux et derniers jours, » sans qu'il y ait songé auparavant et qu'il ait recueilli à ce sujet aucune note, il se pique, grâce à la merveilleuse fidélité de sa mémoire, d'écrire avec exactitude « l'histoire de sa vie. »

Un but tout personnel se joint à ce que son intention a de patriotique : il veut « que les petits Montluc que ses enfants lui ont laissés, se puissent mirer en la vie de leur aïeul [1]. » Il s'est donc, et on l'a déjà dit, défendu plusieurs fois de la prétention *d'être historien.* Il lui suffit « que chacun connaisse qu'il n'a pas porté les armes si longtemps inutilement. » Les faits qu'il a vus, où il a eu part, surtout avec quelque commandement, sont ceux qu'il se borne à rappeler, et toujours de manière à en tirer pour les autres un précepte, un enseignement ; son ton est éminemment doctoral, et il n'hésite pas à ériger en leçons les résultats de son expérience privée : il se proclame en effet « le plus vieux capitaine de France et qui s'est trouvé en autant de combats ou plus que capitaine de l'Europe [2]. » Fort

1. A la fin de son livre il les recommande avec émotion au roi, dont il invoque les promesses, et il les engage « à tâcher de surmonter, s'ils peuvent, leur aïeul, qui, tout pauvre cadet de Gascogne qu'il était, s'était élevé aux plus hautes dignités du royaume. »

2. De là l'estime singulière de Henri IV pour l'œuvre de Montluc, qu'il appelait la *Bible du soldat.* Et en effet on pourrait, laissant de côté les narrations de Montluc, un peu longues, hérissées de noms propres, parfois d'une médiocre clarté, résumer avec beaucoup d'utilité, dans un petit volume substantiel, les excellents conseils, les sages préceptes et les axiomes de guerre que renferme cet in-folio. Par exemple : « Il faut prévoir tout ce qui peut survenir, vu qu'aux armes les fautes

de ce passé, il interpelle à tout moment les gens de guerre avec la liberté de son caractère et l'autorité de sa position; il les invite, comme ses petits fils, à *se mirer en lui:* « car il leur conseille ce qu'il s'est toujours conseillé, et voilà pourquoi Dieu l'a toujours tant aidé qu'il n'a jamais été défait. » Non qu'il soit uniquement fier de ses victoires; il ne s'applaudit pas moins « des belles et honorables retraites qu'il a faites. » Les *belles* retraites, comme il les appelle, sont même à ses yeux le chef-d'œuvre de l'art militaire, quand on les exécute *en dépit des ennemis et à leur barbe.* De là chez lui ce principe : « Il n'y a pas moins d'honneur de faire une belle retraite que d'aller à un combat. » Son but est de rendre les capitaines sages par sa propre expérience, et, s'il le faut, à ses dépens : car il ne se ménage pas au besoin le blâme. Il est vrai que le plus souvent il fait son éloge, et à tout moment il cite son exemple, bien éloigné de penser, comme Pascal, *que le moi est haïssable.* Apostrophant ceux qui marchent après lui dans la carrière : « Fussiez-vous expérimentés, leur dit-il, cela ne vous peut nuire d'écouter et lire les discours des vieux capitaines. Étant à l'âge de vingt-cinq ans, je prenais plus de plaisir à ouïr discourir les vieux guerriers, que je ne fis jamais à entretenir la plus belle dame que j'aie jamais aimée. » Telle était l'ar-

sont irréparables. — La diligence est la meilleure pièce qu'un capitaine saurait avoir. » Et ailleurs encore : « Il n'y a rien au monde où la diligence soit tant requise qu'à la guerre. Un jour, une heure et une minute fait évanouir de belles entreprises. — Souvent le butin est cause de la perte, etc. » Toutes ces instructions n'étaient au reste que sa pratique qu'il traduisait justement en règle.

deur de son émulation ou plutôt son faible pour la célébrité, ce qu'il confesse du reste avec une certaine ingénuité au milieu de ses forfanteries.

Ainsi sa défense de Sienne, il l'érige en exemple, comme celles de Pavie par Antoine de Lève, de Fontarabie par de Lude, de Péronne par le seigneur de Bouillon, de la Mirandole par Lansac, et son récit achevé, il en prend occasion de déduire de sa conduite une longue suite de préceptes qu'il adresse aux capitaines chargés du gouvernement des places. Il les interpelle avec vivacité, avec ardeur, en leur montrant à quelles conditions ils s'illustreront comme lui : « Vos heures de plaisir, dit-il en finissant, doivent être de vous promener sur les remparts, visiter vos magasins et regarder si rien ne vous fait défaut. »

Les allocutions de ce genre sont innombrables; mais, non content de donner des préceptes *aux capitaines, ses compagnons*, Montluc ne ménage pas les avis à son roi, particulièrement à Charles IX, et ses conseils ne manquent alors ni d'élévation ni de sagesse. En traçant la ligne de conduite que doit suivre le monarque pour le bien du royaume et son propre bien, on saura gré à l'écrivain d'alléguer plusieurs fois l'exemple de Louis XII, dont les Valois, par malheur, avaient trop abdiqué le souvenir. On aime aussi que le gentilhomme, s'adressant à celui qui n'était, d'après le mot de François I[er], que le premier gentilhomme de son royaume, l'engage à ne pas se tenir *si renfermé*. « Quand il n'aurait fait autre chose que se montrer en personne à ses armées, au moins quelquefois, il eût gagné le cœur de plusieurs

et étonné les autres. » Il eût surtout échappé à cette humeur solitaire, à ce caractère sombre et sauvage qui porta de si tristes fruits. Car il était permis de bien espérer de lui, et c'est ce qui était arrivé à Montluc, qui rappelait en ces termes l'honneur qu'il avait eu de s'entretenir avec son roi : « Il me souvient, dit-il, que vous preniez plaisir de m'entretenir seul, lorsque vous fîtes le voyage de Bayonne, et vis bien que vos discours excédaient la portée de votre âge... »

Montluc a, comme on le voit par l'ensemble de ces préceptes et le soin de ramener tout à des leçons, rédigé ce que l'on appellerait volontiers un manuel de l'homme de guerre plutôt que des mémoires. On y trouvera donc des renseignements sommaires, des peintures de l'époque et des hommes en général, plus qu'une histoire continue et des détails également circonstanciés. L'auteur se laisse d'ailleurs aller un peu au hasard de sa mémoire et de sa plume ; il se préoccupe fort peu des dates, que l'on n'aperçoit qu'à de rares intervalles dans son livre. « Lui qui s'est toujours plus soucié de bien faire que de bien dire, » il ne se pique nullement d'une régularité de composition qui se concilierait peu avec sa nature libre et primesautière.

« Sa main, nous dit-il, était aussi prompte que sa parole ; » il en est de même de sa plume. Une brusquerie énergique est le premier caractère de son éloquence de soldat. Il développe d'ailleurs son sujet avec fort peu de proportion, courant parfois, parfois aussi n'échappant point à quelques longueurs, comme s'il oubliait par intervalles son ancien métier et payait tribut

à son rôle d'écrivain. C'est ce qui arrive particulièrement pour les harangues, qu'il délaye à son insu et avec excès. Le caractère gascon, dont il se pare volontiers, s'y montre avec une certaine exubérance.

Montluc, malgré son affectation d'homme étranger à l'étude et au savoir, ne laisse pas de prétendre, et non sans quelque raison, au titre d'orateur. C'est ce qu'il montre surtout dans le récit du siége de Sienne, où il se complaît à rapporter ses discours, imitant en cela les anciens et même un de ses contemporains, Guichardin, qu'il a qualifié de *bon auteur*. Ce qui est certain, c'est que Montluc était éloquent par la seule inspiration des choses, « la nature lui ayant appris à l'être sans nul art. » Et ce talent tout spontané, il le gâte un peu, quand, moins bref que César, son modèle, il se laisse aller à discourir dans son livre.

Les qualités de l'écrivain n'en sont pas moins dignes d'une sérieuse étude et de grands éloges. Homme d'action et de pensée, de guerre et de style, il mérite la place qu'un éminent critique lui a assignée [1] entre ces excellents et vigoureux esprits qui usèrent sainement et vaillamment des ressources de la langue et qui, en l'appliquant aux besoins divers de leur temps, la marquèrent d'une empreinte impérissable. Chez lui les expressions pittoresques abondent. Un traître, c'est, dans son langage animé, un homme qui *tourne sa robe;* être la victime de l'ennemi, c'est *lui donner curée;* demeurer oisif, loin des combats et à la campagne, c'est

1. M. Sainte-Beuve, article sur Ét. Pasquier.

manger la poule du bonhomme auprès du feu. Cette teinte méridionale, qui rappelle Montaigne, colore en général le style de Montluc. Il se connaît en hommes; il les apprécie avec équité et il les marque au passage par des traits caractéristiques. Parlant d'André Doria : « Il semblait, dit-il, que la mer redoutât cet homme. » François I[er] et Charles-Quint et leur ardente rivalité ont trouvé en lui un fin et juste appréciateur. Il ne dit qu'un mot de Henri de Navarre, mais ce mot témoigne que dans ce prince il a pressenti Henri IV; il lui paraît « donner espérance d'être quelque jour un grand capitaine. » Pour les peuples comme pour les particuliers, il sait discerner et noter leurs qualités distinctives. Dans les Suisses il reconnaît de « vrais gens de guerre qui servent comme de remparts à une armée; » mais il avertit « qu'il faut que ni l'argent ni les vivres ne leur manquent, car ils ne se payent pas de paroles. » Pour les Turcs, dont la réputation était alors des plus redoutables, Montluc ne pense pas qu'ils vaillent leur réputation : « Je crois, dit-il, qu'ils ne nous battraient pas à forces pareilles. Ils sont plus robustes, obéissants et patients que nous; mais je ne crois pas qu'ils soient plus vaillants. Ils ont un avantage, c'est qu'ils ne songent qu'à la guerre. » Au sujet des Français, il remarque, ce qui a été trop vrai au moins jusqu'ici, « qu'ils ne savent pas garder leurs conquêtes. » Pour les Anglais, dont le nom n'avait pas cessé d'être néfaste pour notre pays, et contre qui il éprouve un ressentiment patriotique, comme contre les Espagnols [1], il juge

1. « Honni soit, dit-il, qui les aimera jamais ni l'un ni l'autre. »

« qu'ils valent plus sur l'eau que sur la terre, » tandis qu'à nous-mêmes, ajoute-t-il, « notre fait est plus propre sur la terre que sur l'eau. » Mais la puissante cohésion dont nous pouvons tirer tant de ressources, ce principe véritable de notre force, ne lui échappe pas. Rappelant les mauvais succès de Charles-Quint en 1537, « ce prince connut, dit-il, ce que c'est que d'attaquer un roi de France dans son royaume. » C'est, remarque-t-il ailleurs, que « la France bien unie ne peut être conquise sans perdre une douzaine de batailles, vu la belle noblesse qu'il y a et les places fortes qui s'y trouvent. » Ailleurs il détermine bien en passant le caractère de cette noblesse, à qui il a manqué un certain esprit de suite pour maintenir sa puissance dans le pays : « Je crois qu'il n'y a telle noblesse au monde que la française, ni plus prompte à mettre le pied à l'étrier pour le service de son prince ; mais il la faut employer lorsqu'elle est en bonne dévotion. »

Ces jugements ne sont pas les seules indications précieuses que l'on puisse tirer de son livre ; bien loin de là. Il nous fournit sur la société et les mœurs du temps des détails pleins d'intérêt. On n'aurait pas cru trouver chez ce rude guerrier un esprit si juste dans ses appréciations et tant d'observations fines d'une parfaite vérité. Il peint en homme qui l'a bien connue, et par un choix de détails expressifs, cette cour frivole des Valois qui allaient en riant au précipice. L'ardeur du plaisir, comme une contagion, avait envahi la société, et le goût des amusements, particulièrement celui

de la danse et du bal, était effréné jusqu'au milieu des horreurs des guerres civiles. D'après Montluc il fallait, quelque affaire qu'il y eût, que le bal marchât toujours. « A l'exemple de la cour, dit l'historien de Henri IV, Péréfixe, à l'année 1586, le bal et les mascarades régnaient dans tout le royaume, et même les remontrances des ministres n'avaient su empêcher qu'on ne dansât chez la plupart des seigneurs huguenots. » Ce goût ou plutôt cette frénésie, qui modifièrent si sensiblement ou plutôt corrompirent parmi nous, il faut bien l'avouer, la sévérité des vieilles mœurs, nous venait de l'Italie, dont les Valois étaient à moitié issus en quelque sorte, dont ils avaient surtout la plupart des vices. Tandis que le courtisan Brantôme s'applaudit, en homme qui n'a que le plaisir en vue, de voir les dames s'établir à la cour pour y régner presque aussitôt, les inconvénients de ce règne nouveau, et qui n'était pas près de finir, n'échappent pas à Montluc, d'un sens plus pratique et plus sérieux qu'on ne l'était d'habitude autour des Valois. « Le malheur, dit-il à ce sujet, est en France qu'elles se mêlent de trop de choses et ont trop de crédit[1] ; » et il répète plus d'une fois cette plainte caractéristique.

Il regrette aussi que la noblesse n'ait pas accepté les charges des villes, notamment dans les capitales telles que Toulouse et Bordeaux, et qu'elle les ait quittées pour

1. Il dit encore ailleurs : « Toujours à la cour il y a quelque charité, et *par malheur les dames peuvent tout.* » Aussi la duchesse d'Étampes, pour l'avoir vu d'un œil défavorable, avait-elle failli, dit-il, le mettre en disgrâce auprès de Henri II.

le séjour des champs; car les « seigneurs en seraient plus riches et auraient plus d'autorité. » Ainsi s'était-on exposé à passer *par les mains des gens des villes*, *à qui il fallait faire la cour*, et qui devaient en effet peu à peu substituer leur ascendant à celui de l'ancienne noblesse. Rappelons à ce sujet qu'en dehors de la profession des armes, Montluc, comme c'était trop l'usage à cette époque parmi les gens de guerre, affecte fort peu d'estime pour les autres professions sociales, qu'il trouve beaucoup trop nombreuses *pour le bien du roi et de son État*, et dont il n'apprécie nullement le mérite. On en jugera par cette réflexion : « Entrant quelquefois aux parlements de Toulouse et de Bordeaux depuis que je suis lieutenant du roi en Guyenne, je me suis cent fois étonné comme il était possible que tant de jeunes hommes s'amusassent ainsi dans un palais, vu qu'ordinairement le sang bout à la jeunesse. Je crois que ce n'est que quelque accoutumance. Et le roi ne saurait mieux faire que de chasser ces gens de là, et les accoutumer aux armes. »

A part ces exagérations, l'ouvrage de Montluc, dicté par une expérience aussi consommée que diverse, est donc de ceux dont on peut tirer, ailleurs qu'à la guerre, d'excellentes règles de conduite et un choix de sages maximes[1]. Telle est la suivante : « Il ne se faut pas étonner si on voit tomber tant de gens en malheur; car l'outrecuidance les y mène par la main, et après

1. On en trouvera un choix dans l'ouvrage suivant : *Biographie et maximes de Blaise de Montluc,* par M. La Barre Duparcq. Déjà Pasquier en avait présenté un spécimen curieux.

les fait tomber du haut en bas un si grand saut, qu'ils ne se peuvent relever. » Rien de plus vrai. On en peut dire autant de cette observation morale, qui témoigne d'une funeste connaissance de la nature humaine : « Il y en a, et trop, qui aiment mieux la ruine et perte de leur maître, que l'honneur, non pas de leur ennemi, mais de leur compagnon. » Un excellent conseil qu'il donne ailleurs, bien qu'il ne soit pas sans y déroger lui-même, se rapporte à la sobriété de la parole. Selon lui, il faut « se mordre la langue plutôt que trop parler. » Et que d'autres judicieuses pensées, bonnes à retenir et surtout à appliquer, ne lui empruntera-t-on pas encore ; on en jugera par les citations suivantes transcrites entre beaucoup d'autres, dignes aussi d'être recueillies : « Dieu nous ferme les yeux quand il nous veut châtier. — Il faut savoir obéir pour savoir après bien commander. — Je craindrais plus un grand seul que non pas deux qui veulent partir le gâteau. » Réflexion dont la justesse était alors confirmée chaque jour par nos guerres civiles. En voici une autre trop justifiée par l'expérience de tous les temps : « Quand un homme pense être hors de ses affaires et qu'il ne songe qu'à se donner du bon temps, c'est alors que lui viennent les plus grands malheurs. — Qui a plus d'honneur doit avoir plus de part à la peine. » A ce compte on envierait moins ceux qui occupent les grands emplois. « Le désir de ceux que nous servons va plus vite que nous ne pouvons. » Réflexion aussi juste que fine, à laquelle se rattache la suivante : « Nous sommes aveuglés quand nous souhaitons quelque chose. —

Quand Dieu nous veut punir, il nous ôte l'entendement. — C'est grande sagesse de bien apprendre et se faire maître aux dépens d'autrui. » On pourrait citer bien d'autres excellents principes d'une application journalière et de maximes bien formulées à recueillir. « Ces petites pointes d'honneur (dit-il en parlant du pouvoir de l'émulation, qu'un bon chef doit entretenir parmi ses soldats) servent beaucoup à la guerre. » Encore Montluc n'établit-il pas seulement des principes fixes, invariables, tels que les suggèrent la pratique et le bon sens. Souvent il discute des plans de conduite avec beaucoup de justesse et d'intérêt. En outre, loin de s'enfermer dans les préceptes de la routine, il accueille avec empressement, il examine avec intelligence toutes les innovations, et s'il tempête contre celle des armes à feu, qui l'ont maltraité, c'est pure boutade[1], et non point qu'il en méconnaisse les avantages, dont il savait très-bien user.

Un illustre auteur[2] a pris soin de disculper à cet égard Montluc, et nous nous bornerons à rapporter ce suffrage imposant. En traitant « *du passé et de l'a-*

1. Au nom d'arquebuse, « plût à Dieu, s'écrie Montluc, que ce malheureux instrument n'eût jamais été inventé; je n'en porterais les marques, lesquelles encore aujourd'hui me rendent languissant, et tant de braves et vaillants hommes ne fussent morts de la main le plus souvent des plus poltrons et plus lâches, qui n'oseraient regarder au visage celui que de loin ils renversent de leurs malheureuses balles par terre. Mais ce sont des artifices du diable pour nous faire entre-tuer. » Il valait donc bien mieux, selon lui, rompre des lances et se porter à terre, d'où l'on se relevait le plus souvent.

2. Voy. le quatrième volume des *Œuvres de Napoléon III*, p. 9. In-8°, Amyot, 1856.)

venir de l'artillerie, » cet auteur déclare qu'il est en mesure de prouver qu'avant « Montluc, qu'on cite comme ayant dédaigné les armes à feu, aucun capitaine n'en fit un aussi judicieux emploi. » Et la preuve en effet est facile : elle peut se déduire de plus d'un passage des *Commentaires*. On y voit que Montluc fut, pour son temps, un très-habile ingénieur. Il ne cède à personne le soin de disposer l'artillerie ; et pour l'attaque ou la défense des places surtout, partie où il excelle [1], il sait en tirer le meilleur service. Son coup d'œil, et il s'en applaudissait, était des plus justes, particulièrement dans cette circonstance. Il n'en est pas moins vrai que comme, à l'entrée de Montluc dans la carrière, « il n'y avait encore, lui-même l'atteste, que peu d'arquebusiers en France, » sa préférence était demeurée acquise aux armes de sa jeunesse.

Ces armes étaient l'arbalète, des lances de diverses espèces, entre lesquelles il y en avait de longues et ferrées par les deux bouts, que l'on appelait des *lances gaies*, dont se servaient notamment les Espagnols ; la dague, le poignard, surtout la hallebarde, objet de prédilection pour Montluc, qui nous dit que « c'était son arme ordinaire au combat, » et qu'il « avait toujours aimé à jouer de ce bâton. » Les rondelles figuraient parmi les armes défensives. Ces noms, un peu vieillis, rappellent ceux des troupes dont nous parle Montluc, les *bandes noires*, les *corselets*, les cui-

1. « Tant de diverses choses que j'avais expérimentées m'avaient, dit-il, appris à connaître et prévoir la ruine ou le salut d'une place. »

rassiers du temps, etc. Et, à cet égard, par les récits de Montluc comme par ses goûts, on peut dire qu'en ce qui concerne l'art militaire il marque assez bien la transition du quinzième siècle au seizième.

S'il aime donc surtout ces combats d'homme à homme, où chacun déploie sa force et ses ressources individuelles, où on lutte pied à pied avec cette *furie toute française*, comme les Italiens parlaient dès cette époque, Montluc pressent aussi les lois de la stratégie moderne. Mais ses *Commentaires*, qui nous éclairent à ce sujet, nous offrent encore bien d'autres renseignements. Ils ne nous font pas pénétrer seulement dans les camps, mais dans l'intelligence de la société et des mœurs à cette époque ; nous leur devons des particularités sérieuses sur nos usages et la langue. Ils nous donnent de plus, sur leur auteur, de nouvelles lumières, en nous apprenant à le mieux connaître, en nous offrant çà et là l'expression de plusieurs sentiments qui lui font honneur. Aucun n'eut plus de puissance sur lui et ne fut plus durable que son amour de la gloire. Cette belle passion, la seule qu'il connut, après avoir été l'aiguillon de la jeunesse de Montluc, fut encore le charme et la consolation de ses vieux jours. « A présent, dit-il en finissant son livre, que je me vois tirant à la mort dans le lit, je me sens grandement soulagé ; en dépit d'elle, mon nom vivra non-seulement dans la Gascogne, mais parmi les étrangers. » Toutefois l'ardeur de son amour-propre ne le rend pas injuste pour les autres ; il leur attribue volontiers, dans ses récits, les éloges qui leur reviennent. Rien ne

prouve que des considérations personnelles ou autres lui aient fait altérer sciemment la vérité. Avec une certaine loyauté généreuse, assez rare chez ceux qui se font leurs propres historiens, loin d'imiter ces chefs jaloux de ne partager avec personne la gloire du triomphe, il ne manque jamais de signaler le concours efficace qu'il a reçu de ses compagnons; car « il ne voudrait pour rien, dit-il, leur dérober leur part d'honneur. » En outre, il se plaît à reconnaître celle que revendique justement, dans nos plus heureux succès, non pas le hasard, comme disaient vaguement les anciens, mais la Providence, ainsi qu'il s'exprime avec plus de sens. Heureusement préservé de cet enivrement de la force aveugle qui est propre aux natures vulgaires, il n'hésite pas à proclamer que son principal appui lui vient de Dieu. Et parfois, naïvement étonné de ce qu'il a fait et des résultats qui ont couronné son audace, il s'écrie : « Dieu au besoin me redoubla les forces. » S'il a échappé à tant de dangers, il n'est pas éloigné d'y voir quelque chose de miraculeux; et à la fin du récit d'un de ses plus périlleux exploits, il dit d'un ton d'autorité et de conviction : « Je laisse à penser à chacun si Dieu par miracle me sauva. » Cette confiance en Dieu fermait ses yeux à tous les obstacles, en sorte que, grâce à elle, « ce qu'on trouvait impossible, il le trouvait possible. » Ces idées se trouvent à tout moment sous sa plume, et cette source si haute de son courage, en même temps que ces témoignages de sa reconnaissance, doivent le relever à nos yeux. Ainsi Montluc se félicite-t-il, avec les

sentiments religieux dont son livre porte la vive empreinte, « que Dieu ait accompagné autant sa fortune qu'il fit jamais à capitaine de son âge. » En revenant sur un mauvais pas dont il s'est tiré, avec la satisfaction de celui qui, du port, aperçoit la tempête, il lui semble « qu'il a été autant secouru de Dieu qu'homme qui ait porté les armes il y a cent ans. » Il se remettait donc tout entier entre ses mains, « n'ayant jamais passé, dit-il, jour de sa vie sans l'avoir prié. » On attendait peu ces pratiques d'un tel homme, non plus que l'aveu qui suit : « Plusieurs fois je puis dire avec vérité que je me suis trouvé, voyant les ennemis, en telle peur, que je sentais le cœur et les membres s'affaiblir et trembler (ne faisons pas les braves, l'appréhension de la mort vient devant les yeux [1]) ; mais comme j'avais fait mon oraison à Dieu, je sentais mes forces revenir. » Et il cite une courte prière qu'il avait l'habitude de réciter *dès son entrée aux armes.* A peine l'avait-il achevée, qu'il se sentait tout autre, le cœur et la main également fermes, l'œil aussi clairvoyant que l'esprit, ne craignant plus qu'une chose, c'était de ne pas faire son devoir. Fidèle à cette conduite jusqu'au terme de sa carrière, il était donc bien fondé « à louer Dieu de tout; car, quelque traverse qu'il eût subie, Dieu l'avait toujours aidé. »

On aime à retrouver un cœur accessible à de tels sentiments sous la cotte d'armes d'un si farouche guer-

1. Montluc, ailleurs encore, ne se targue pas de n'avoir jamais connu le sentiment de la peur. « Il n'y a homme au monde, dit-il, à qui il n'en vienne quelque peu, quand il voit son ennemi qui lui fait tête. »

rier. Quelque contraste qu'elle forme avec sa conduite habituelle, sa piété fut donc très-réelle. Et il se montre toujours curieux de la proclamer, de la propager autour de lui. S'adressant à ses compagnons : « Il faut, dit-il, que nous tous, qui portons les armes, ayons devant les yeux que ce n'est rien que de nous sans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur et le courage pour former et exécuter les grandes et hasardeuses entreprises qui se présentent à nous. »

Avec le même esprit de soumission qui lui fait reporter à Dieu ce que tant d'autres s'attribuent avec un jaloux orgueil, il nous témoigne encore « que Dieu a toujours voulu lui donner une bride, pour lui faire connaître que le bien et le mal dépendent de lui quand il lui plaît. » Ajoutons, chose touchante, après tant de pénibles récits, qu'il avait une dévotion toute particulière pour la sainte Vierge, envers laquelle il s'était engagé par des vœux qui avaient surtout pour objet de préserver les femmes et les filles des violences de la guerre.

Croirait-on qu'il est question de Montluc? Ce n'est pas là pourtant la seule trace que l'on trouve, dans son livre, des sentiments d'humanité, qui ne lui furent pas toujours étrangers. On le voit, par exemple, s'apitoyer sur ses compagnons d'armes, pour qui la misère succédait généralement à une vie de dévouement et de péril. Par le noble pressentiment d'une pensée qui ne sera réalisée que dans le grand siècle, il appelle de ses vœux la création d'un hôtel des invalides, qui doit honorer le règne de Louis XIV. Entendons-le s'écrier, avec ce goût des apostrophes qui le caractérise, au

souvenir des capitaines et des soldats qu'il a perdus : « Certes, sire, et vous qui êtes appelés aux grandes charges, une des principales choses dont vous devriez avoir soin, c'est d'établir des lieux pour les pauvres soldats estropiés et blessés, tant pour les panser que pour leur donner quelque pension. Pouvez-vous moins faire, puisqu'ils vous font présent de leur vie? Cette espérance leur fait prendre les hasards plus volontiers. Sire, à l'honneur de Dieu, pourvoyez aux pauvres soldats qui perdent bras et jambes pour votre service. »

On attendrait plutôt ce vœu d'un sage, ami des hommes, tel que La Noue qui, autant que possible, a tempéré par les qualités du cœur les cruelles nécessités de la guerre, et dont l'œuvre [1] est un admirable plaidoyer en faveur de la tolérance. Mais, on l'a déjà vu, il faut s'attendre à tous les contrastes en parlant des hommes du seizième siècle ; et où en trouver de plus marqués que chez Montluc, dont la carrière offre à tout moment le mélange du bien et du mal? Pieux jusqu'à la ferveur, il manque de la première vertu recommandée par la religion, la compassion pour ses semblables ; rigide observateur de l'équité, on le voit sacrifier le droit à un intérêt personnel [2] ; c'est enfin

1. *Discours politiques et militaires*, qu'il sera très-curieux de rapprocher des *Commentaires* de Montluc.

2. Le président de Thou lui a reproché d'avoir usé de son influence pour faire introduire dans notre législation une mesure repoussée par l'équité, mais qui n'en subsista pas moins longtemps. Voyez à ce sujet l'ouvrage de M. Ch. des Guerrois sur le président Bouhier, p. 163. — Montluc ne se faisait pas faute d'ailleurs, par un reste de rouille du moyen âge, d'affecter beaucoup de mépris pour les formes et les représentants de la justice.

une nature morale des plus incomplètes, qu'un seul sentiment semble élever au-dessus d'elle-même, celui de l'honneur militaire.

De là quelques pensées du devoir plus hautes que celles des anciens, comme celle qu'il exprime au sujet d'un général qui, à l'aspect de son armée demi-rompue, voulait se frapper de sa propre épée : « Les Romains pouvaient faire cela, mais non pas les chrétiens. » La religion avait donc éclairé Montluc sur la nature du véritable héroïsme, qui empêche également le chrétien de fuir la mort et de courir au-devant d'elle. Un sentiment qui nous touche aussi chez Montluc et qui lui vient de la religion, c'est qu'il ne manque pas, suivant son propre langage, « de pitié pour la ruine du peuple. » C'est avec chagrin qu'il le voit foulé, maltraité, dévoré par tous les partis, et, chose alors trop rare chez les gens de guerre et dans la caste privilégiée du pays, il se porte son défenseur. On ne contestera pas non plus l'affection sincère qu'il montre pour son pays, dont il plaint souvent la misère, et surtout pour son roi, à l'égard duquel il résume son dévouement absolu par ces paroles : « Ce n'est pas à nous de demander à notre roi si sa querelle est bonne ou mauvaise, mais seulement d'obéir. » Il dit encore ailleurs : « Dieu les a fait naître (les princes) pour commander et nous pour obéir. » On remarquera chez Montluc cette tendance à la soumission, conforme d'ailleurs en général à l'esprit militaire, mais qui n'était pas, à cette même époque, celui des gens de lettres et des légistes[1].

1. Témoin par exemple les *Quatrains* de Pibrac.

L'idée d'une discussion libre des ordres reçus est, comme on le voit, fort éloignée de son esprit; mais qu'on se garde de croire que cette obéissance eût un caractère aveugle. Montluc nous apprendrait au besoin le contraire par ces paroles, noble expression de la foi politique d'un vieux Français : « Nos vies et nos biens sont à nos rois, l'âme est à Dieu, et l'honneur à nous. » Et, ajoute Montluc avec cette fierté de nos anciens gentilshommes : « Sur mon honneur mon roi ne peut rien. » Cette fierté, on l'excusera puisqu'elle se lie ici à l'idée de sérieux devoirs : « Songez, vous qui êtes nés gentilshommes, que Dieu vous a fait naître pour porter les armes, pour servir votre prince, et non pas pour courre le lièvre ou faire l'amour. Quand la paix viendra, vous aurez votre part du plaisir. »

Le dévouement au roi égalait au moins, chez les gentilshommes, et chez Montluc en particulier, le dévouement au pays. De là son émotion quand il déplore avec amertume « les malheurs qui sont advenus dans ce misérable royaume, » et surtout qu'il regrette « son bon maître Henri II. » L'attachement qu'il lui portait fut des plus durables, et même un peu aveugle, puisque, dans l'effusion de sa reconnaissance, il allait jusqu'à appeler ce prince « le meilleur roi que la France aura jamais. » Avec le règne de ce prince devait se terminer la partie vraiment honorable de son histoire. « Depuis cette mort, dit-il tristement, je n'ai eu que traverses, comme si j'en eusse été cause et que Dieu m'eût voulu punir. » Et de fait on voit qu'il fut en butte auprès de Catherine de Médicis et des rois ses fils aux inculpa-

tions les plus odieuses, jusqu'à être accusé de ruiner la Guyenne par ses exactions et de vouloir même la livrer à l'ennemi. Ces calomnies, à force d'être répétées, ne laissèrent pas, selon lui, de trouver en haut lieu quelque créance. Et on peut croire d'ailleurs que, peu mesuré dans ses propos, il était, par son caractère si tranché, prompt à envenimer les mécontentements et les haines. C'est ainsi qu'il excita l'inimitié de deux puissantes maisons, celles de Châtillon et de Montmorency. On voit surtout qu'il eut beaucoup à souffrir de la conduite et des procédés du duc de Damville, le fils du connétable de Montmorency et qui était maréchal de France. Il s'est plaint au reste fréquemment d'avoir été desservi par ceux qui entouraient le roi, pour n'avoir voulu dépendre d'aucun autre que de lui, et il se consolait de ses disgrâces privées par cette réflexion : « qu'on ne peut vivre en ce monde sans acquérir des ennemis. » Montluc recherchait la faveur, et quand elle lui échappait, il n'était pas homme à le supporter en silence ; car l'abnégation n'était pas sa principale vertu. A ses yeux, le roi est la source des faveurs et de tous les biens, dont « pauvre gentilhomme, » comme il se dit souvent, il ne fait pas fi ; tout au contraire. Là-dessus il exprime naïvement sa pensée : « Qui se veut chauffer, il faut qu'il s'approche du feu ou du soleil. Notre soleil, c'est le roi, qui nous éclaire et échauffe de ses rayons, quelque part que nous soyons. » Montluc sert donc avec plus d'ardeur que de désintéressement, et pour tout dire en un mot, d'un caractère peu chevaleresque, il n'a

rien d'héroïque que le courage. Il ne se trouve jamais assez récompensé, et plus d'une fois il montre l'amertume qui perce dans cette réflexion énergique comme une pensée de Tacite : « Il leur semble, dit-il en parlant des rois, que ce nous est encore trop d'honneur de mourir pour leurs querelles. » Les injustices qu'il a subies, les faux bruits, les imputations dont on a voulu le noircir, l'occupent beaucoup. Il se représente comme « un pauvre gentilhomme, vieux, estropié et défavorisé, » et ses récriminations sont aussi amères que fréquentes.

Après tout, malgré ses accès d'humeur et ses boutades, Montluc, qui en réalité atteignit le sommet des honneurs militaires, et que le bonheur accompagna toujours à la guerre, ne cessa de jouir d'un certain crédit et d'une réputation brillante comme homme de guerre. Vers 1568 le duc d'Anjou, depuis Henri III, lui donnait la preuve d'une singulière estime en lui disant « qu'il voudrait faire son apprentissage en si bonne école que la sienne. » Montluc pouvait donc, et à bon droit, se féliciter de sa bonne fortune. « Tout le monde, dit-il avec sa verve gasconne, n'est pas si heureux que Montluc, qui n'a jamais été défait ; » et ailleurs il ne craint pas d'affirmer « que personne, depuis cent ans, n'a été plus heureux ni plus fortuné à la guerre que lui. » La cause de son bonheur, il est vrai, c'est que nul ne s'épargnait moins dans le combat ; toujours présent pour commander, il se multipliait en quelque sorte, allant des uns aux autres ; si bien qu'à la fin de la bataille « il était en eau comme si on

l'eût plongé dans la rivière. » — « Et, dit-il encore ailleurs, il avait fait plusieurs fois, sans dormir et tout en bataillant, des marches de trente-six et même de quarante-huit heures de suite. » Aussi voulait-il que les capitaines s'accoutumassent de bonne heure à *pâtir*. Ajoutons que le gage le plus sûr du succès en toute chose était, selon Montluc, une conduite irréprochable. « Faites tout ce qui dépend de vous, et placez votre confiance en Dieu », tel est le résumé des préceptes qui ne cessent de revenir sous sa plume. « Dieu n'aide jamais, dit-il, les vicieux et voluptueux; mais au contraire il assiste toujours auprès de celui qui est vêtu de la robe blanche pleine de loyauté, » qu'il s'applaudit pour lui « d'avoir pu conserver toujours. » C'est ce qui l'autorise à s'attribuer, sans trop de présomption, une action décisive dans tous les événements de guerre auxquels il concourut. S'il se fait ainsi sa part, un peu largement peut-être, ce n'est pas *qu'il veuille dérober l'honneur des autres;* c'est qu'il croit « que les historiens, qui n'écrivent que des princes et grands, en parlent assez et passent sous silence ceux qui ne sont pas d'une si grande taille. » Il veut donc à cet égard et en sa faveur rétablir la balance.

A cet effet il cite avec complaisance les bons témoignages rendus à son habileté et à sa valeur, « sans pourtant être, dit-il, ni glorieux ni vantard. » Il se donne aussi pour grand ennemi de la flatterie, mais il ne dissimule pas qu'il soit sensible « à cette gloire qui lui faisait enfler le cœur. » En même temps il n'échappe pas au travers justement signalé par Horace

dans le caractère des vieillards; il loue le temps passé aux dépens du présent : *Laudator temporis acti.* « Tout s'en va à l'envers, dit-il, sans que ceux qui vivent puissent espérer de voir les choses en meilleur état. »

Tels sont les sentiments que les *Commentaires* nous font connaître chez Montluc, et qui contribuent à éclairer sa vie[1].

S'étonnera-t-on qu'il ait poursuivi avec tant d'acharnement les partisans de la réforme, lorsque nous trouvons chez lui ces idées d'obéissance passive et de fidélité absolue à l'égard du souverain; en outre les traces partout empreintes de son antipathie pour ce qu'il nomme *la religion nouvelle.* Suivant lui, « il n'y a point au monde un si bon peuple ni noblesse qui aime plus son roi (qu'en France), si cette nouvelle religion ne l'eût corrompue; car certes elle a tout gâté. »

Rappelons-le cependant à la fin de cette étude, quelle que soit sa pensée à cet égard, il s'alarme des impitoyables rigueurs qu'elle lui a inspirées et des flots de sang qu'elle lui a fait verser. Que dis-je? au souvenir de tant de malédictions des veuves et des orphelins qu'il a faits, il lui semble qu'il a besoin de quelque grande expiation : et « se jugeant bien heu-

1. Son amour-propre, a dit M. Saint-Marc Girardin dans son *Tableau du seizième siècle,* fait l'unité, ses passions font l'intérêt de ses mémoires. Le même critique, qui y signale une verve singulière d'imagination, cite Brantôme et Montluc parmi ces Gascons hardis, délibérés, qui, dit la Ménippée, *gagnent leur vie en une heure,* et qui ont décrit, sans être historiens, les hommes et les événements de leur siècle d'une manière remarquable.

reux de pouvoir songer aux péchés qu'il a commis, ou plutôt que la guerre lui a fait commettre, lui qui de son naturel n'était pas adonné à mal faire, » effrayé en outre à l'aspect des fléaux qui demeurent suspendus sur le pays, la pensée lui vient d'aller ensevelir ses derniers jours dans quelque sainte retraite. « Il me ressouvenait toujours, dit-il, d'un prieuré assis dans les montagnes, que j'avais vu autrefois, partie en Espagne, partie en France, nommé Sarracoli. J'avais fantaisie de me retirer là en repos. J'eusse vu la France et l'Espagne en même temps. Et si Dieu me prête vie, encore je ne sais que je ferai. »

En tout cas, après un dernier coup d'œil jeté sur sa longue et laborieuse carrière, Montluc, en terminant son ouvrage, si plein de sanglants récits, s'applaudit « de ce peu de repos qu'il a ensuite trouvé dans sa maison, » et qui lui permet « d'avoir loisir de demander pardon à Dieu des offenses qu'il a commises. » C'est ainsi que le sentiment religieux était toujours le dernier sentiment, la dernière passion même de ces hommes du seizième siècle, dont la vie avait été agitée de tant de passions et soumise à tant d'épreuves. Ce goût de calme et de solitude, si soudain dans cet homme d'action, cette idée mélancolique qui s'empare de ce fougueux et violent esprit, ce dégoût de l'agitation et du passé, qu'est-ce autre chose que l'atteinte du remords, sentiment qui s'étonne de pénétrer dans une telle âme, et qu'elle-même ne peut d'abord reconnaître? On aime du moins à penser que la morale et la justice reçoivent ainsi leur sanction tardive,

et qu'il n'est pas de cœur si fermé où elles ne pénètrent enfin et ne trouvent leur écho.

Ainsi se terminent les récits de Montluc, récits souvent mal digérés, fort chargés de mots techniques hors d'usage, et de détails entassés un peu au hasard avec la fougue d'une imagination méridionale. Remplis de noms propres ou autres tronqués par précipitation ou ignorance, ils n'ont pas toujours pour le lecteur moderne, il faut l'avouer, tout le degré de netteté et de clarté désirables. Les allocutions, les apostrophes, les leçons tirées des faits et mises en relief par l'auteur sont la partie vive, animée, éloquente même de l'ouvrage. Là, l'auteur exprime sa pensée sans embarras, avec chaleur et avec élan. On pourrait, comme nous l'avons dit, faire de ces leçons un résumé substantiel et très-digne de trouver encore sa place dans une bibliothèque militaire.

Quant à sa langue, elle offre des anomalies singulières, qui rappellent les patois du midi. Par exemple, Montluc écrit : ils *tournarent*, ils *s'arrêtarent*, ils *abandonnarent*, je *haussis* (la voix) pour je *haussai*, langage gascon ; *qu'était* cause, pour ce qui était cause. En général il mêle un peu les conjugaisons, et le respect de la grammaire paraît être pour lui d'un médiocre souci. Quelquefois aussi des mots soldatesques lui échappent; il en est que je m'abstiendrai de citer. Notons seulement cette phrase énergique pour montrer qu'il ne recule pas devant la crudité des paroles : « Il faut crever et vendre bien cher votre peau. » — « Vous trouverez dans ses *Commentaires*, disait déjà un contemporain, un

style soldatesque entremêlé du langage de Gascogne, de laquelle il était extrait; chose à lui non malséante, pour être le Gascon naturellement soldat[1]. »

Quoi qu'il en soit de ces imperfections de Montluc, à la pensée de l'honneur militaire, son langage se colore et s'élève parfois jusqu'à l'éloquence, une éloquence mêlée de trivialités et de boutades. Ainsi termine-t-il, par exemple, une apostrophe très-remarquable à ceux qui, préposés à la garde des places, les laissent tomber aux mains de l'ennemi : « Que si ce malheur vous advient, au lieu de louanges vous aurez des injures, et pour prières, malédictions; *et vous donneront à tous les diables.* »

Nous nous arrêterons sur cette phrase caractéristique, en exprimant le vœu que les *Commentaires* de Montluc trouvent enfin ce qui leur a manqué jusqu'ici, c'est un éditeur scrupuleux et habile, qui les purge de beaucoup de fautes d'impression et les éclaircisse au besoin par des notes très-nécessaires.

1. *Lettres* de Pasquier, XVIII 2.

GUILLAUME BUDÉ [1]

L'étude de M. Rebitté sur Guillaume Budé, qu'il appelle avec raison le *père de la philosophie en France*, était un hommage bien dû à cet infatigable ouvrier de la science, dont M. Andrieux a dit, que nous pouvons à peine comprendre toute l'étendue des services qu'il a rendus aux lettres, aux bonnes études, à la saine philosophie, à la raison humaine. Un article trop court de cet aimable écrivain [2], quelques pages excellentes de Bayle, un mémoire de Boivin le jeune, dont l'analyse est renfermée dans le cinquième volume du recueil de l'Académie des inscriptions, un chapitre ingénieux de M. Charpentier dans son *Histoire de la renaissance des lettres en Europe*, telles étaient, pour apprendre à le connaître, les sources auxquelles pou-

1. Essai historique sur Budé, restaurateur des études grecques en France, par M. Rebitté. 1846, in-8°.

2. Voy. le quatrième volume de ses Œuvres.

vait puiser la curiosité critique de nos jours : c'était encore trop peu. Il est vrai qu'un de ses plus savants élèves, Leroy, avait écrit sa biographie en latin, mais c'est là un de ces livres rares qui ne sont guère qu'entre les mains des érudits. Il y avait à recueillir chez les contemporains, de Thou, Sainte-Marthe, Pasquier et autres, toutes les traces de cette existence laborieuse; à interroger sur l'influence qu'elle a exercée, non-seulement l'*Histoire de l'Université* par du Boulay, les *Mémoires sur le collége royal* par l'abbé Goujet, mais les annales de plusieurs colléges particuliers qui ont trouvé des historiographes; à consulter des monuments récents et estimables de l'érudition étrangère; surtout à pénétrer plus avant qu'on ne l'avait fait jusqu'ici dans la connaissance d'ouvrages difficiles à lire, à bien entendre et à bien juger; à chercher enfin dans tous ces éléments d'appréciation les bases d'un jugement définitif; à résumer, à fondre tous les travaux antérieurs dans un dernier travail qui les complétât. Tel est le but essentiellement louable, que M. Rebitté s'est proposé dans son *Essai historique*.

Pour y atteindre, il a senti qu'il fallait d'abord remonter jusqu'aux origines de la science philosophique en France. Au point de vue où il se plaçait, il devait se demander quel était alors l'état de l'enseignement public, et spécialement celui du grec. Cet examen préalable permettait seul d'apprécier avec équité le mérite du réformateur, en montrant combien à cet égard une réforme était nécessaire. M. Rebitté s'est donc reporté aux premières impressions de textes grecs données

parmi nous. Il a marqué la date précise de ces publications successives, si rares, si lentes dans le principe. Par là il nous met à même de juger quelle est la part qui revient légitimement à Budé dans le progrès général.

En réalité, au commencement du seizième siècle on n'éditait en France que fort peu de grec. Les passions qui s'étaient liguées contre cette nouvelle branche d'études avaient encore toute leur âpreté et toute leur violence. Dans l'absence presque totale de textes, à peine pouvait-elle donc exister. Les plus excellents maîtres, si l'on en croit du Verdier [1], rencontraient-ils quelques mots grecs, ils passaient outre, *se lavant les mains* de leur ignorance : *Græcum est*, disaient-ils; *non legitur*. Galland, dans son oraison funèbre de François Ier, composée en latin, a confirmé ce témoignage. Qui donc, demande-t-il, possédait, au début du règne de ce prince, non pas une teinture superficielle, mais les éléments de la langue grecque, ou plutôt, qui savait la lire? « *Quis græce, non dicam intelligere, scribere aut loqui, sed legere, primis duntaxat cognitis elementis, didicerat?* »

Ce n'est pas que l'étude du grec eût complétement disparu en Europe au moyen âge. Des lexiques manuscrits qui nous restent de cette époque, des traductions de latin en grec et de grec en latin, attestent que cette chaîne de savoir et d'enseignement n'y fut pas interrompue. Dans plusieurs monastères, notamment celui

1. Voyez la préface de sa *Bibliothèque*.

de Saint-Gall, ce précieux dépôt fut conservé [1]. Sous Philippe-Auguste, à Paris même, florissait une école grecque ; au temps de Pétrarque, par ses soins et ceux de Boccace, il s'en établit une autre en Italie. Mais ces germes heureux avaient été étouffés ou dispersés par les guerres du quatorzième et du quinzième siècle , ou pour mieux dire, ces connaissances isolées n'avaient nullement pénétré dans le domaine de l'éducation publique. Malgré les exceptions que l'érudition peut rechercher et constater, il faut reconnaître qu'en 1515 le grec n'était pas étudié en France, et surtout n'était pas enseigné dans les écoles.

M. Rebitté va plus loin : il ajoute que dans les cours de l'Université on *lisait* alors un certain nombre d'ouvrages écrits en latin barbare, et non pas les auteurs originaux de l'antiquité. A ce compte, on eût été beaucoup moins avancé qu'au commencement du treizième siècle, où Évrard de Béthune expliquait, devant un nombreux auditoire, Virgile, Horace, Ovide, Lucain, Stace, Juvénal et Perse. Il n'est que juste de déclarer que jamais cette étude des classiques de Rome n'avait disparu d'au milieu de nous. Sans doute la scolastique asservissait encore les esprits, et comprimait par son jargon l'élan de la pensée. Toutefois M. Rebitté nous trace à à cet égard un tableau trop sombre ; c'est qu'il prend à la lettre les exagérations de quelques contemporains mécontents. Qu'une direction plus intelligente fût à

1. Hallam a recueilli avec soin les traces de ces traditions savantes : *Histoire de la littérature de l'Europe pendant les quinzième, seizième et dix-septième siècles*, t. I, p. 88 et suiv.

désirer pour l'éducation de la jeunesse, nous l'accorderons aisément : quant aux vers de Marot contre les régents des écoles de Paris, et à d'autres citations du même genre qu'allègue l'auteur, il convient de n'y voir que des boutades poétiques.

Ce qui reste en tout cas avéré, c'est qu'il y avait de grandes réformes à faire. Les intelligences demandaient une plus forte nourriture que par le passé : il fallait que des maîtres habiles répondissent à ces besoins et secondassent l'éveil de facultés pressées d'éclore. Pour cette œuvre, une génération d'élite se présenta : parmi ses principaux représentants Budé mérite d'être distingué. Mais M. Rebitté a compris qu'avant de concentrer l'attention sur ce personnage, il était à propos de la partager entre tous ceux qui lui ont frayé le chemin ou qui ont marché à côté de lui. Cette partie du travail, quoique trop peu complète encore, est neuve et attachante. On y trouve sur Duchatel, lecteur royal de François Ier, des détails pleins d'intérêt; ils nous apprennent que sa charge n'était nullement une sinécure. Ailleurs nous nous plaisons à nouer connaissance avec Tissard, qui commença la série des publications grecques, avec Chéradame, avec Toussain. On applaudira au sentiment d'équité bienveillante qui porte l'auteur à réveiller ces modestes célébrités depuis longtemps éteintes, à rappeler les noms de ces travailleurs dévoués, dont les patientes veilles ont inauguré l'ère d'une civilisation nouvelle. En passant, il a salué parmi les hellénistes la figure joviale de Rabelais, qui, dans le plan d'éducation de Pantagruel, a fait entrer l'étude du grec.

De ceux qui l'enseignèrent publiquement au seizième siècle, le plus ancien, d'après M. Rebitté, fut Lefèvre d'Étaples; il peut même passer pour le premier, au rapport de du Boulay [1], qui en ait expliqué dans l'Académie de Paris; le plus habile fut Danès. Le portrait de ce dernier est vivement esquissé ; mais tout en rendant justice à la distinction de son esprit, en accordant des éloges mérités à l'étendue de ses connaissances, M. Rebitté s'efforce de montrer qu'il n'a pas exercé une action assez efficace sur le progrès des études grecques : l'impulsion puissante qu'elles ont reçue leur est, à ce qu'il estime, venue presque tout entière de Budé.

Né en 1467 ou 1468, celui-ci ne parut pas dans sa première jeunesse destiné au rôle qu'il devait si courageusement remplir. Il la dissipa dans l'oisiveté, se livrant avec emportement aux plaisirs, surtout à celui de la chasse. Plus d'un souvenir de cet exercice, répandu dans ses ouvrages, atteste assez qu'il y était passé maître. Ce ne fut qu'à vingt-quatre ans que succéda aux passions qui l'avaient jusqu'alors agité une passion unique, celle de l'étude, qui ne s'éteignit plus qu'avec sa vie.

Issu d'une maison distinguée et riche, il pouvait pour ses travaux mettre à profit toutes les ressources du temps et recourir aux professeurs les plus accrédités;

1. *Histoire de l'université de Paris*, t. VI, p. 928 : « Theodorum Gazam interpretatus est, quæ prima fere fuit atticæ linguæ in Academiam parisiensem introductio. » Ce fut au collége de Coqueret qu'il donna ses leçons.

mais il ne voulut point de guide, et son application opiniâtre lui tint lieu de tout secours. Ce fut par ses efforts isolés et son étonnante sagacité qu'il parvint à cette connaissance approfondie du grec, qui fit sa célébrité. En un petit nombre d'années le fougueux chasseur fut un prodige d'érudition, et la voix publique de toute l'Europe le mit au-dessus de tous les savants. M. Rebitté, en peignant cette énergique figure, en racontant cette existence qui a son intérêt romanesque, ne nous laisse pas ignorer le secret d'une supériorité si rapidement conquise. « Chaque jour, nous dit-il, Budé, depuis son lever jusqu'à midi et depuis trois heures jusqu'à neuf, ne quittait pas ses livres. » Une seule fois cependant cet ordre si invariable fut interrompu, ce fut le jour de son mariage; mais, dans cette journée même, les contemporains ont constaté qu'il passa trois heures au travail [1].

L'activité laborieuse de Budé explique le grand nombre de ses ouvrages. Pour en connaître la liste, nous renverrons le lecteur au livre de M. Rebitté; nous ne mentionnerons pour nous que les principaux. Il entreprit, dans son *Traité du passage du grec au christianisme* [2], de montrer que l'étude de l'antiquité était une préparation au christianisme, les lettres profanes devant, selon lui, servir d'introduction aux lettres sacrées. Son livre sur la *Réformation des études litté-*

1. « Illud in eam rem jactabat (Ærodius), Guillelmum Budæum, quo die uxorem duxerat, tres horas studuisse. » Ménage, *Vitæ Ærodii et Menagii*, in-4°, 1675, p. 91.

2. *De Transitu hellenismi ad christianismum.*

raires [1] est, comme le seul titre l'indique assez, un nouveau plan de travail substitué à la discipline du moyen âge, que le progrès des esprits condamnait à périr. Par ses *Commentaires* [2], édités en 1529, il détermina le sens d'une grande partie de la langue à laquelle il avait dévoué sa vie. Joseph Scaliger, après la lecture de cet ouvrage, s'écria, dit-on, dans l'élan de son admiration : « Il n'y aura jamais un autre Budé en France [3] ! » On sait qu'au seizième siècle, à l'exemple de Cicéron et de Pline, les savants se plaisaient à écrire des lettres, bien plus à l'adresse de la postérité que de leurs amis. Nous avons ainsi de Budé six livres de lettres, cinq composés en latin et un en grec, dont son historien a tiré, pour le faire bien connaître, un très-heureux parti.

Mais de toutes les productions de Budé celle qui a obtenu de son temps et qui conserve encore le plus de réputation, c'est le *De asse*, que M. Rebitté ne craint pas d'appeler « un miracle d'érudition et d'intelligence. » Pour fixer (car tel est l'objet du livre) la valeur et la dénomination des monnaies de Rome à toutes les époques de l'histoire, quelle immense lecture ne fallait-il pas posséder ? quelle étendue, quelle puissance d'esprit cette tentative, alors sans exemple, ne supposait-elle pas ? Non-seulement, dans ce livre d'une richesse exubérante, la connaissance de l'antiquité cou-

1. *De studio litterarum recte instituendo.*

2. *Commentarii linguæ græcæ.* Entre autres jugements à consulter sur les *Commentaires* de Budé, on peut signaler un article publié par la *Quarterly Review*, t. XXII.

3. *Scaligerana*, t. I, p. 33.

ait à pleins bords, mais, par plus d'une excursion heureuse, l'auteur revenait à la France, toujours présente à sa pensée; il entrait, sur les affaires du pays, dans plus d'un détail qu'il serait précieux d'y rechercher aujourd'hui. Cette publication est de 1514. L'effet en fut prodigieux; elle éclipsa, suivant un témoignage contemporain, la gloire de tout ce que la science avait produit auparavant [1]. Pour concevoir un tel succès, il faut se rappeler la fièvre d'érudition qui agitait cet âge. Au commencement du siècle avaient paru, avec un immense retentissement, les *Adages*, dont plusieurs éditions s'étaient depuis succédé. On opposa le *De asse* aux *Adages;* on ne craignit pas de placer Budé à côté d'Érasme, leur auteur; et dès lors ces deux hommes éminents, inquiets de leur gloire respective, tout en feignant de demeurer amis, ne purent s'empêcher, comme l'indiquent leurs lettres, d'être jaloux l'un de l'autre.

Organe de l'enthousiasme du temps, Pasquier les saluait également du nom de « lumières de notre siècle [2]. » Toutefois ce rapprochement entre les œuvres, entre les esprits de ces deux écrivains, était-il juste? La postérité, plus calme, ne l'a pas pensé. On ne saurait douter que dans les *Adages*, avec une érudition peut-être encore supérieure à celle dont le *De asse* fournit la preuve, ne brille à coup sûr une plus large abondance d'idées originales. Les autres travaux de Budé ne peuvent être avec plus d'équité assimilés à ceux d'Érasme. Dans les

1. « Quod opus Hermolaos omnes, Picos, Politianos, Gazas, Vallas, cunctam Italiam pudefecit. » Vivès, *Epist.* 610.

2. *Lettres*, I, 1.

Colloques, par exemple, dont vingt-quatre mille exemplaires furent enlevés l'année même où ils parurent (1522), quelle verve d'imagination moqueuse, quelle supériorité de raison ! Les abus que ce livre attaquait ont péri, et cependant il a encore, il aura toujours des lecteurs. M. Rebitté n'a garde de vouloir en rien rabaisser la gloire d'Érasme ; il a étudié avec beaucoup d'intérêt la figure de cet homme illustre, investi d'une sorte de royauté intellectuelle, et qui, en traitant pour ainsi dire sur un pied d'égalité avec tous les trônes de l'Europe, inaugurait la puissance de l'esprit dans notre société moderne ; mais son admiration pour Budé aspire à l'élever jusqu'au niveau de ce grand génie : il croirait même volontiers que Budé a eu sur la marche du siècle plus d'influence qu'Érasme, « qui n'a pas su trouver un point d'appui. » C'est là se méprendre étrangement. Ne sait-on pas que, recherché, attiré partout, mais craignant de trouver partout des entraves pour son indépendance, le précurseur de Bayle et de Voltaire employa sa vie à porter de tous côtés ses pas et ses talents, en jetant çà et là des germes d'idées nouvelles que devait féconder l'avenir? Sans revêtir nulle part un rôle officiel et systématique, doué d'un haut degré d'initiative, il fut en effet, après Luther, le véritable novateur de son temps.

On ne peut donc, sur ce qui concerne Budé, partager l'opinion du seizième siècle ni celle de son nouveau biographe. Quelque estime qu'ils aient méritée, ses ouvrages, on doit le reconnaître, n'étaient pas de ceux qui, dans leur forme primitive, survivent à l'âge qui

les a vus naître; il leur manquait ce qui seul rend les œuvres durables, le style. Produits d'une improvisation hâtive, plutôt que composés patiemment et à loisir, ils ont le caractère confus et indigeste qui marque presque toutes les productions des érudits de la renaissance. Il semble que ceux-ci plient eux-mêmes sous le poids de la moisson qu'ils ont recueillie ; leurs richesses s'échappent de leurs mains et tombent au hasard, sans qu'ils sachent les dispenser avec une sage économie. Ainsi, pour les écrits de Budé, aucune classification exacte, aucun ordre suivi dans les développements, aucune distinction rigoureuse de matières : l'auteur se repose à cet égard sur l'intelligence du lecteur, et ne soupçonne pas même les lois modernes du goût; de là ces digressions interminables, de là ces souvenirs entassés de ses immenses lectures, qui forment un composé bizarre, où le sacré et le profane se heurtent confusément. Quant à son latin, nerveux et véhément d'ordinaire, il est souvent aussi chargé de mots inusités, dur et pédantesque. Budé écrit le grec d'une manière plus élégante et plus aisée; et pour le français, s'il est vrai qu'il soit l'auteur de l'*Institution du prince,* ce que M. Rebitté n'incline pas à croire, mais ce qui est toutefois l'opinion générale, il faut avouer que, des langues qu'il emploie, la nôtre semble lui être la moins familière et la moins naturelle.

Des travaux si considérables avaient droit aux faveurs du jeune monarque dont l'ardeur nouvelle, nous dit Montaigne [1], avait embrassé si vivement les lettres

1. *Essais,* II, 12, au commencement.

et les avait mises en crédit; ces faveurs se firent un peu attendre, mais elles ne manquèrent pas à Budé. Il fut tour à tour attaché à plusieurs ambassades, nommé secrétaire et conseiller du roi, placé à la tête de la bibliothèque de Fontainebleau, enfin revêtu du titre de maître des requêtes, à l'époque où il n'y avait que huit fonctionnaires qui le possédassent en France. Cette dernière distinction, aussi prisée alors qu'elle était rare, lui fut spécialement accordée par François Ier, comme l'atteste Ménage [1], « à cause de la connaissance parfaite qu'il avait de la langue grecque » et qui lui mérita ce distique de Buchanan :

> Gallia quod græca est, quod Græcia barbara non est,
> Utraque Budæo debet utrumque suo.

Malgré le soin qu'il mit à s'acquitter de ces charges publiques, et les fréquents assauts de la souffrance qu'une santé usée par tant d'efforts lui faisait éprouver, Budé ne cessa, jusqu'à l'âge de soixante-treize ans, d'étudier et d'écrire. La mort seule devait faire tomber la plume de ses mains : ce fut le 25 août 1540.

On doit savoir gré à M. Rebitté d'avoir présenté une analyse fidèle des ouvrages dont la composition remplit cette vie sans repos. A cet égard, il ne s'est pas contenté de suivre les traces de ses meilleurs devanciers; chemin faisant, il a fixé plus d'un point encore indécis, en distinguant les travaux faussement attribués à Budé de ceux dont il est véritablement l'auteur; et des

2. *Vitæ P. Ærodii et Menagii*, p. 296.

difficultés de philologie jusque-là pendantes ont reçu de lui leur solution. Ainsi, en traitant des dictionnaires grecs composés en France au seizième siècle, par une discussion savante et solide, il a démontré d'une manière victorieuse qu'en dépit d'une opinion souvent répétée et de plusieurs apparences qui semblent la fortifier, Budé ne publia en réalité aucun lexique semblable : c'est un fait désormais acquis à l'histoire littéraire. Mais le principal mérite de M. Rebitté est d'avoir discerné et fait habilement ressortir la pensée commune dont émanent toutes les œuvres de Budé. Pour expliquer la persévérance opiniâtre avec laquelle il voua son existence à l'étude, ne fallait-il pas montrer qu'une conviction profonde subjugua son esprit, qu'une passion échauffa son âme? Telle est l'idée dont le livre de M. Rebitté nous offre le développement.

« Il est au midi de l'Europe, a dit M. de Rémusat [1], une terre étroite qui, même inculte et désolée, charme encore et ravit les yeux par la seule beauté de ses lignes, de ses couleurs et de son ciel; » cette patrie de la gloire, du génie et des arts, c'est la Grèce; et de là devait venir l'inspiration qui féconda le plus heureusement l'esprit français. Budé le pressentit, et le but constant, l'emploi de sa vie, fut, suivant M. Rebitté, d'échauffer notre sol de ce vivifiant soleil qui avait lui sur tant de chefs-d'œuvre, de faire fructifier parmi nous tous les germes précieux que ce climat favorisé avait vus éclore : sous les auspices et par les soins constants

1. Dans un fragment sur l'*Histoire philosophique de la littérature française*.

de Budé, le trésor de l'*hellénisme*, retrouvé récemment, nous enlèvera à l'humble sphère où les intelligences languissaient captives; la littérature grecque rendra aux mœurs leur élégance perdue, aux esprits leur ressort et leur puissance; partout, dans la France, l'éducation publique fera pénétrer avec elle le goût et le sentiment du beau, dont les écrits de tant de grands hommes sont à jamais dépositaires. C'est sur la foi de cette espérance que Budé s'avance dans ces régions inexplorées, pour nous en rapporter les richesses dont notre civilisation naissante a besoin pour se développer. Apôtre de la philologie, il lui décerne dans son enthousiasme le titre de divinité (*numen philologiœ*); il veut qu'elle soit la bienfaitrice de sa patrie et des temps modernes.

Nous le remarquerons toutefois, l'auteur semble donner une trop vaste compréhension au mot d'*hellénisme*. Pour lui, il représente les lumières du monde moderne émancipé; il renferme tous les éléments du progrès social, dont le succès de *Gargantua* et de *Pantagruel* est à ses yeux un éclatant manifeste; c'est le libre examen, la forme et l'idée, enfin l'esprit philosophique. Mais quoi! si la clarté ne nous était venue de la Grèce, demeurions-nous donc plongés dans les ténèbres, et n'y avait-il que ce point d'où pût descendre sur nous un rayon sauveur? Croire que la renaissance ne s'est produite qu'à la faveur de ce commerce renoué avec l'antiquité, n'est-ce donc pas méconnaître d'autres influences non moins efficaces, en particulier la force incontestable d'un sol naturellement généreux? Non,

nous n'avons pas tout reçu du dehors; notre terroir avait aussi sa fertilité propre, et d'heureuses semences y germaient avant que le réveil classique eût hâté leur développement. Sans doute à cette école ouverte au génie de tous les âges, comme l'a dit M. de Rémusat, il faut payer un large tribut de reconnaissance ; mais ne soyons pas ingrats envers nos pères. Les chefs-d'œuvre de la Grèce ne pouvaient guère nous présenter aucune idée que notre littérature, sans grâce et sans éclat, mais non sans richesse, n'eût dès longtemps mise en circulation. Scot Erigène, Bernard de Chartres, Jean de Salisbury, Abélard, saint Thomas d'Aquin, le grand Gerson, ignoraient-ils rien de ce que l'*hellénisme*, comme le prétend M. Rebitté, apprit au seizième siècle? Sans forcer la signification des mots, sans dénaturer la vérité des choses, il suffit certes de dire, pour la gloire de Budé, que plus qu'aucun des hommes qui l'avaient précédé ou de ses contemporains, plus même à lui seul que l'Université de Paris tout entière, il répandit à travers la France le courant fécond des études grecques.

On a vu que la conscience de cette grande mission qu'il s'était assignée soutint jusqu'au bout son zèle et son courage : elle lui fit braver et vaincre les obstacles multipliés que l'ignorance et le faux zèle, toujours soupçonneux, amoncelaient devant lui. Montrer surtout, pour gagner à l'objet de son culte la sympathie publique, combien les préceptes de l'antique sagesse se concilient heureusement avec les règles de notre sainte religion, ce fut l'objet constant de ses efforts.

Ajoutons, à son honneur, qu'il mit au service de cette idée une foi aussi désintéressée que sincère. Supérieur au désir même de la réputation, le dernier dont se dépouille le savant, il tenait moins à ses propres succès qu'à ceux des nobles études dont il s'était fait l'ardent apologiste et le promoteur infatigable. Jamais ses conseils, jamais ses encouragements ne manquèrent à ceux qui avaient pour titre auprès de lui l'amour du grec. Mais, par cet ardent prosélytisme, que se proposa Budé? Non pas tout à fait de régénérer la société : ces mots sont un peu trop de notre époque, et ses prétentions étaient moins hautes. Il voulait apprendre et enseigner à bien écrire; cultiver la bonne philologie, et en répandre le goût. Au seizième siècle, c'était beaucoup ; au dix-neuvième, où les grandes théories sont en faveur, on veut davantage. A son insu, M. Rebitté a transporté Budé dans notre siècle, et a substitué trop à la pensée et au tour d'esprit de son temps les idées et les intentions qui sont du nôtre. Considérée dans sa simplicité, cette figure, qui n'a rien de celles de nos jours, n'eût rien perdu de son relief, et même elle n'en eût été que plus originale.

Hâtons-nous, du reste, de reconnaître que l'influence des ouvrages de Budé fut grande sur ses contemporains. Elle introduisit dans l'éducation plusieurs réformes utiles, que les meilleurs esprits furent les premiers à accueillir. Muret, dans l'enthousiasme de sa reconnaissance, ne craignait pas d'appeler providentiel et divin le bonheur qu'il avait eu de rencontrer quelques écrits de Budé : en lui ouvrant les yeux,

ils l'avaient, disait-il[1], arraché à la fausse route où, par le vice des études de sa jeunesse, il s'était trouvé engagé.

Mais ce ne fut pas par sa plume seulement que Budé servit les intérêts de l'enseignement public; sa position sociale lui permit de les soutenir avec encore plus de force par son crédit à la cour. « A Guillaume Budé, dit Pasquier[2], outre l'accomplissement qu'il eut de toutes les disciplines, on doit l'institution des lecteurs, que nous appelons professeurs du roi, sous le roi François Ier, » institution qu'il obtint effectivement en 1530. On peut regretter, à cet égard, que M. Rebitté ne rende pas à ce prince une assez complète justice. L'honneur d'avoir fondé le collége de France, si le mot ne doit pas avoir un sens fictif, n'appartient, selon lui, qu'à Louis XIII. Il est vrai que celui-ci eut le mérite très-réel de créer un édifice pour les cours et des traitements pour les professeurs[3]; mais cet établissement que notre pays est fier de posséder, il ne faut pas oublier que François, suivant l'énergique expression de Pasquier, *l'avait bâti en hommes;* que Danès, Toussain, Turnèbe, Passerat, Ramus, dès l'origine de cet enseignement, par l'éclat de leurs talents et le retentissement de leurs leçons, par le nombre des auditeurs qui se pressaient autour d'eux[4], inaugurèrent en

1. *Oratio XV.* Voyez l'édition de 1834, Lipsiæ, t. I, p. 223.

2. *Recherches de la France,* III, 29; IX, 18 et 20. Cf. Félibien, *Histoire de Paris,* t. II, p. 985 et suiv.

3. Voyez Crevier, *Histoire de l'Université,* t. V, p. 240 et suiv.

4. Dans une de ses harangues latines, Lambin dit expressément que

France une gloire nouvelle qui n'a pas fait défaut jusqu'à nous.

Si des guerres continuelles empêchèrent l'œuvre de se compléter tout d'abord, du moins les instances de Budé ne se ralentirent pas; souvent même il fit succéder la plainte à la prière. Ses ouvrages offrent de piquantes révélations à ce sujet, aussi bien que sur l'état des esprits. A peine le brillant successeur du ménager Louis XII a-t-il pris possession du trône, que toutes les voix de la renommée célèbrent sa générosité future pour les lettres et ceux qui les cultivent : Budé partage ces transports; il salue avec des accents de joie le présent et surtout l'avenir. Mais bientôt les espérances trompées se taisent ou gémissent: le roi, *plus spécieux que solide*, est forcé de se repentir des promesses que ses coffres épuisés ne lui permettent pas de réaliser. Évidemment l'enthousiasme de l'écrivain diminue, à mesure que s'avance le règne d'un prince qui finit par vouloir faire briser les presses de son royaume. Budé ne fut pas néanmoins sans obtenir, à la faveur de quelques instants de paix, que des sommes assez importantes fussent consacrées au service de la science. C'est à son intervention, par exemple, que fut due l'acquisition des premiers manuscrits grecs placés dans la bibliothèque de Fontainebleau, et transportés depuis dans la bibliothèque royale de Paris. M. Rebitté a passé ce fait

quelques-uns de ces professeurs réunissaient jusqu'à cinq cents élèves. Marot pouvait donc à juste titre, en 1536, féliciter François Ier

De la trilingue et noble académie,

qui, *érigée* depuis quelques années à peine, jetait déjà tant d'éclat.

important; serait-ce qu'il l'aurait cru trop peu prouvé? On s'étonnera encore qu'il ait négligé quelques souvenirs qui eussent achevé de peindre l'homme. Que ne nous a-t-il fait connaître cette maison de Budé, construite par ses soins et située dans la rue Saint-Martin (c'était alors l'un des plus beaux quartiers de la capitale), dont les histoires de Paris nous offrent la description[1]? On lisait sur les murs beaucoup de sentences grecques et latines; mais surtout, au frontispice, on distinguait ces deux vers, digne devise du maître :

Summun crede nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas [2].

L'usage de ces inscriptions, sortes d'armes parlantes, cher à l'imagination naïve de nos pères, était aussi ancien que général. Schiller, dans son *Guillaume Tell*, où la couleur locale est si habilement employée, place ces paroles dans la bouche de la courageuse Gertrude, qui s'adresse à son mari Stauffacher : « Ta maison s'élève richement décorée comme la maison d'un gentilhomme... Sa face est ornée d'écussons nouvellement peints *et de sages maximes devant lesquelles s'arrête le voyageur*, *et dont il admire le sens.* »

Ne regrettera-t-on pas pareillement que M. Rebitté ait omis de reproduire le testament de Budé [3], daté du

1. Voyez particulièrement la *Description historique de la ville de Paris*, par La Force, 1765, t. III, p. 477.
2. Juvénal, satire VIII.
3. Félibien en parle, *Histoire de Paris*, t. II, p. 1010. Il a été publié récemment dans le *Bulletin* de la société de l'histoire de France, *Documents historiques et originaux*, deuxième partie du t. II, p. 225-228.

22 juin 1536, et dont il a invoqué quelque part le témoignage? N'eût-il pas été curieux de le comparer à d'autres testaments célèbres, tels que celui de Pierre Pithou, son contemporain, ou ceux que l'antiquité nous a transmis de ses sages les plus renommés[1]? Le rapprochement semblait naturel; car c'étaient âmes, pour parler avec Montaigne[2], *moulées aux mêmes patrons.*

Relativement à la composition de l'*Essai*, je reprocherai à M. Rebitté de n'avoir pas mis dans son plan assez de simplicité et de suite. Ainsi, pourquoi disperser dans plusieurs chapitres les renseignements qui concernent le collége de France? On voudrait un nœud plus étroit qui unît les différentes parties de l'œuvre. En outre, dans les détails, je relèverai principalement deux assertions qui me paraissent non-seulement hasardées, mais tout à fait inadmissibles. La première est une imputation contre les jurisconsultes, la seconde contre le moyen âge. L'auteur accuse ceux-là d'user d'un langage barbare, bien plus, d'être ennemis de l'art de bien dire; mais, de ces points, l'un est fort contestable, et l'autre est entièrement faux. Sans doute, les légistes employaient *bannum* au lieu de *proscriptio*, *treuga* au lieu de *induciæ :* toutefois, ce n'était nullement par aberration de goût et par entraînement vers des mots insolites; c'était uniquement par nécessité que, pour rendre les idées nouvelles du droit féodal et de la société

1. Voy. Diogène Laërce, V, 1, 9; X, 10, etc.
2. *Essais*, I, 27.

du temps, ils recouraient à des locutions nouvelles. Le latin classique ne s'accommodant plus aux usages, aux besoins du monde qui s'était élevé sur les débris de l'empire romain, il fallait que ses formes trop étroites se dilatassent en quelque sorte, afin de se prêter aux exigences de la civilisation moderne. Quant aux jurisconsultes, bien loin qu'ils eussent eux-mêmes de l'aversion pour les études littéraires, ces études formaient, au contraire, leur délassement le plus habituel. Il suffirait, pour rappeler cette alliance heureuse du droit et des lettres, de citer les noms d'Alciat, d'Arnaud du Ferrier, d'Hotman, de Pasquier, et de tant d'autres personnages éminents, célébrés par Sainte-Marthe [1]. Budé lui-même ne fut pas étranger aux connaissances et aux talents des jurisconsultes. Le premier, suivant la remarque d'Hallam [2], il eut la gloire, dans ses *Observations sur les Pandectes*, de fournir de meilleures interprétations verbales, et de faire servir la littérature philologique et historique à l'explication du droit romain. A la fin de sa carrière, il revint aux mêmes travaux. C'est ce qu'atteste son ououvrage intitulé *Forensia*, que la mort l'empêcha de terminer, et dans lequel il s'applique à donner la clef des termes de la procédure ancienne.

1. Pasquier loue lui-même ses contemporains « d'avoir mêlé l'élégance du style et les bonnes lettres avec le droit, » *Recherches de la France*, IX, 38; et il parle encore, au chapitre suivant, « du mariage de l'étude du droit avec les lettres humaines, qui fut fait au temps de Budé, par un langage latin, net et poli. »

2. *Histoire de la littérature de l'Europe*, t. I, p. 261

M. Rebitté est encore plus dur pour le moyen âge que pour les légistes; il le sacrifie sans pitié, il le peint des plus noires couleurs. Gardons-nous de croire cependant que nous ayons jamais été frappés à ce point de stérilité et de mort. L'époque de nos troubadours et de nos trouvères, celle qui vit les règnes de Philippe-Auguste et de saint Louis, qui donna naissance aux écrits de Villehardouin, de Joinville et de Froissart, mérite, à coup sûr, un regard plus clément des historiens de l'esprit français. A ces siècles, que l'on voudrait effacer de l'histoire, appartiennent presque toutes les grandes inventions du génie humain, glorieusement couronnées par celle de Gutenberg, qui, en prêtant des ailes à la pensée, ouvrit, plus qu'aucun autre, les vastes horizons du monde moderne. Alors quelle faveur pour les lettres, quel culte de la grâce et de l'élégance, manifesté par tant de chefs-d'œuvre des beaux-arts! N'est-ce pas au moyen âge qu'il faut rattacher l'origine de cette exquise urbanité qui a fait de notre société française le modèle de l'Europe? D'héroïques vertus se cachent dans la nuit de ces temps, que l'on a trop réputés barbares. Déjà la réhabilitation en a été noblement entreprise par Frédéric Schlegel[1] et par M. Fauriel[2]: associons-nous, loin de la contester, à cette œuvre de justice.

L'*Essai historique* dont nous avons présenté l'examen n'en est pas moins, malgré nos objections, très-

1. *Littérature ancienne et moderne*, voy. particulièrement c. VII.
2. *Histoire de la poésie provençale*, passim.

digne des encouragements de la critique. Il annonce qu'avec le savoir qu'il possède, avec les qualités que révèle son travail, M Rebitté, s'il mûrit davantage ses conceptions, s'il redouble de vigilance sur lui-même, pourra prétendre aux plus honorables succès. Aussi terminerons-nous par un vœu : c'est qu'il continue à parcourir une région trop peu explorée, à tracer l'histoire de ces hommes de la renaissance, qui ont consacré leur vie à l'étude, à la propagation des langues et surtout des idées de l'antiquité classique. Ne serait-il pas temps enfin qu'un crayon fidèle nous rendît la physionomie des Turnèbe, des Muret; que leurs féconds travaux fussent remis en lumière? Et, pour emprunter nos dernières paroles à M. Rebitté : « Ramus, ce hardi et infatigable Ramus, n'attend-il pas encore un historien exact et intelligent[1]?

1. Il l'a trouvé depuis, comme on peut le voir plus loin, dans M. Charles Waddington.

PIERRE RAMUS [1]

(LA RAMÉE)

Nous ne sommes séparés de la renaissance que par un intervalle de trois siècles ; et déjà cependant combien de faits à demi obscurcis, combien de figures à demi effacées par le temps nous offre cette mémorable époque ! C'est que nos devanciers ont eu trop peu souci de la gloire de leurs ancêtres. Par l'effet de leur incurie, nous avons fort à faire pour percer les ombres si promptes à couvrir, parmi nous, les choses et les hommes les plus célèbres. Est-il un nom plus connu, plus souvent répété dans une grande partie du seizième siècle, que celui de Ramus? Aujourd'hui néanmoins que d'incertitudes à fixer, que de difficultés à éclaircir, que de lacunes à combler, pour écrire sa véritable, sa complète biographie ! Le premier doute qui s'y mani-

1. *Ramus (Pierre de la Ramée), sa vie, ses écrits et ses opinions*, par Charles Waddington; Paris, in-8°, 1855.

feste concerne l'année de sa naissance : tantôt on l'a placée en 1502, tantôt à une date postérieure. Sur ce point comme sur les autres, en suivant l'ouvrage consciencieusement élaboré de M. Charles Waddington, nous croyons suivre le meilleur guide possible; et notre unique but est de résumer dans cet article ce qu'il nous apprend d'essentiel sur un personnage qui, par une singulière réunion de talents et de connaissances, fut tout à la fois grammairien, humaniste, historien des plus distingués, mathématicien et philosophe éminent.

En réalité, Ramus vit le jour l'année où montait sur le trône le Père des lettres, François Ier (1515). Quel avenir sans nuages paraissait alors s'ouvrir pour ceux qui cultiveraient la science ou les lettres! Pourtant il n'en devait pas être ainsi, et ni les épreuves ni la persécution même ne devaient leur être épargnées par la suite. Cet utile aiguillon de la lutte et de l'adversité ne manqua pas à Ramus, et cela dès les premiers temps de sa vie, puisqu'il naquit dans la misère. Sa famille, originaire du pays de Liége et de race noble, avait été peu auparavant ruinée par les guerres; chassée de sa patrie, elle venait de trouver un asile dans un petit village du Vermandois, Cuth, où l'enfant commença, dit-on, par faire paître les troupeaux. Mais sous les haillons de cet enfant il y avait un noble cœur et un génie d'une grande puissance. Dès huit ans, cette double instigation le poussait à se rendre à Paris, d'où la pénurie le chassa deux fois. Il s'obstina et fit une troisième tentative, qui réussit.

Par le triomphe d'une énergique volonté, il trouva dans la capitale le moyen de se soutenir en étudiant. Le jour, il était aux gages d'un maître qu'il servait; la nuit lui restait pour son travail personnel. Un tel travail, poussé avec la fougue que suppose cette vie de sacrifice ne pouvait être stérile. Le jeune Ramus ne tarda pas à montrer ce qu'il était, surtout à annoncer ce qu'il devait être un jour. Ce fut au collége de Navarre qu'il acheva le cours laborieux de ses études, dans ce collége qui compta pour élèves, vers la même époque, le duc d'Anjou, Henri de Guise, Henri de Navarre, et ensuite Richelieu et Bossuet. Grâce à cet enseignement, le plus renommé du temps, il fut bientôt capable d'abandonner son labeur servile pour gagner, en enseignant à son tour, un plus noble salaire.

Mais l'ambition de Ramus allait au delà de ce but, et son esprit n'était pas tel qu'il pût s'emprisonner dans la tradition. C'était un de ces avant-coureurs qui, avec plus ou moins de sûreté, s'engagent dans des voies inconnues, et qui, s'ils ne trouvent pas eux-mêmes la vérité, par le goût d'investigation qu'ils répandent, mettent du moins sur la route qui conduit à la découvrir.

Le moyen âge, on le sait, avait juré par Aristote et presque associé son infaillibilité aux destinées de la religion chrétienne. Quel étonnement dut se manifester, quel bruit éclater dans les écoles, lorsqu'on apprit que, pour devenir maître ès arts (1536), un jeune homme obscur s'était appliqué dans sa thèse à prouver que le philosophe de Stagyre, objet d'un culte universel, avait,

et très-souvent même, payé son tribut à l'erreur! La thèse, soutenue avec talent, fut néanmoins agréée, et tout d'abord elle fit une réputation à son auteur, mais une de ces réputations ambiguës qui suscitent la controverse et qui excluent nécessairement le repos.

C'en était fait désormais de celui de Ramus; et il n'en pouvait être autrement, puisque, rompant avec le passé, il soulevait la foule toujours grande de ceux qui pensent d'après leurs devanciers. La philosophie du moyen âge n'avait guère été, pour presque tous ses prosélytes, qu'un immense échafaudage de mots. Épris de l'aimable sagesse de Socrate, instruit par Platon et par Xénophon, mais sans arborer le drapeau d'aucun de ces philosophes, Ramus, par une prétention hardie, faisait appel aux idées dans les leçons qu'il donna, d'abord au collége du Mans, ensuite à celui de l'*Ave Maria*. Quelle nouveauté choquante, quelle insulte même pour ceux qui avaient vieilli dans l'école, en se bornant à nourrir leur raison de vaines formules! Un tel homme ne semblait-il pas pour les autres un reproche vivant de la nullité de leurs études ou de leur esprit? De là, les nombreux contradicteurs qu'il suscita, et de leur part, dès le début, une guerre de libelles, hérissés de cette âpreté pédantesque qui alors était l'accompagnement ordinaire de la science, et qui se montre jusque dans les titres.

Une violente tempête se déclara notamment quand il résuma, en 1543, ses études et son enseignement dans la publication de sa *Dialectique* et de ses *Remarques* sur Aristote. Ameutés contre lui, les disciples de

la routine, ayant à leur tête Govéa, le traduisirent comme un séditieux et un impie devant le parlement; et tel fut le retentissement de l'affaire, que François Ier, alors très-peu partisan des innovations, l'évoqua à son conseil. A la suite d'un débat dérisoire où il n'eut pas la liberté de se défendre, Ramus, déclaré, par un arrêt royal, *téméraire*, *arrogant et impudent*, se vit doublement réduit au silence sur ces matières, pour n'avoir point été de l'avis d'Aristote : car on lui défendait de parler ou d'écrire contre ce philosophe, *sous peine de punition corporelle*. L'activité d'esprit de Ramus prit donc une autre direction : il se livra à l'étude des mathématiques, qu'il fut promptement capable d'enseigner d'après les *Éléments* d'Euclide, dont il publia une édition. Il donna de plus, au collége de Presles, dont il était devenu le principal, des leçons de rhétorique; et l'empressement du public à ses deux cours fut de nature à le consoler des attaques que ne se lassaient pas de renouveler ses ennemis.

La mort de François Ier fit cesser un moment leurs clameurs; car elle plaçait sur le trône un prince qui montra toujours des dispositions bienveillantes pour Ramus. Non content de lui avoir rendu dès le commencement de son règne la liberté de parler et d'écrire selon ses sentiments, Henri II donna, quelques années après, une autorité plus grande à sa parole, en le créant professeur de philosophie et d'éloquence au collége de France (1551). Ramus pouvait sur ce théâtre digne de son mérite, en étendant son influence, déployer sa véritable supériorité; car, selon la remarque de M. Wad-

dington, « il ne faut jamais séparer en lui le professeur du philosophe. » L'affluence des auditeurs qui entouraient sa chaire fut bientôt immense, et l'on vit se reproduire pour lui ces merveilles que l'on rapportait de l'antiquité. Comme un Espagnol était venu à Rome uniquement pour y voir Tite Live, des étrangers vinrent à Paris dans le seul but d'entendre Ramus, en sorte que l'on pouvait croire, à son cours, que « l'Université de Paris, ainsi qu'il le disait lui-même, n'était point l'Université d'une ville seulement, mais du monde entier. »

C'est que Ramus, outre l'étendue et l'originalité de son savoir, la facilité et l'éclat de son élocution, ne manquait d'aucun des avantages extérieurs qui recommandent l'homme en public et qui agissent sur une assemblée. Son aspect était si imposant, son débit si digne, qu'Étienne Pasquier a dit de lui « qu'il enseignait en homme d'État. » Aussi, dans cette époque de rivalités ardentes, son succès devait-il réveiller des haines et des hostilités mal assoupies. Les ennemis de Ramus entreprirent, en troublant son cours, de lui fermer la bouche ; mais ils ne firent par là que lui ménager de nouveaux triomphes. Homme de caractère autant qu'homme de talent, il montra qu'il savait lutter contre une cabale : loin de se laisser réduire au silence par le bruit d'un auditoire soulevé, il redoublait d'énergie et d'éloquence pour combattre et vaincre le tumulte. A ce propos il n'est pas inutile de rappeler, d'après son biographe, comment il y réussit plus d'une fois : « Il s'arrêtait à chaque interruption et at-

tendait que le bruit cessât. Puis, sans s'émouvoir, il reprenait sa leçon dans les moments de répit qui lui étaient laissés; et, triomphant à la fin d'une minorité malveillante, maître de son auditoire comme de lui-même, il terminait au milieu des applaudissements. »

On ne sera donc pas surpris des grands éloges accordés par les contemporains de Ramus à son éloquence. Mais elle eut encore dans la suite de plus mémorables effets. Par elle il apaisa, dans un moment critique, ces *reîtres noirs* dont Agrippa d'Aubigné rappelle les ravages; il sauva ses compatriotes des coups de cette soldatesque effrénée qui venait à prix d'argent se mêler à nos guerres civiles et en alimenter la fureur. Tout annonce, conformément à cet exemple, qu'il possédait au point le plus élevé l'art d'émouvoir une foule et de la transformer par cette persuasion souveraine qui est l'œuvre de l'orateur. Il n'aurait tenu qu'à lui de s'ouvrir, en s'appliquant aux affaires, l'accès de hautes situations politiques. On voulut lui confier des missions importantes; mais il se renferma toujours volontairement dans le domaine, plus beau à ses yeux, de la spéculation.

La sécurité ménagée aux études de Ramus cessa malheureusement par la mort soudaine de Henri II. Cet événement, qui enlevait son plus ferme appui à l'illustre professeur, ranima l'espoir de ses envieux et de ses adversaires, tandis que Ramus augmentait sans relâche le nombre des uns et des autres ou par ses travaux ou par ses plans de réforme; en 1562 notamment il en présenta un relatif à l'Université, dont il

combattait tous les abus. Les patrons de ces abus devaient lui rendre guerre pour guerre. Vers ce moment même, les dissensions religieuses, qui créaient dans la France deux partis et deux camps, vinrent envenimer les ressentiments privés en les confondant avec les querelles publiques, et en mettant à leur disposition des armes plus redoutables.

A cette époque où, par une prévention étrange, on regardait encore la doctrine d'Aristote comme intimement liée à celle du catholicisme, Ramus avait été bientôt poussé, par la suspicion même dont il était l'objet, dans les rangs de la réforme, contagieuse pour les savants. Dès lors son histoire est tristement mêlée à celle de nos guerres civiles. Elles le chassent de Paris où ne le ramènent qu'en passant les trêves éphémères qui les interrompent. Temps funeste à la méditation et au travail, dont il nous reste cependant des monuments si multipliés de haute érudition et d'activité laborieuse! C'est que la vigueur des âmes réagissait contre les maux particuliers et publics. L'enthousiasme de la science abaissait tous les obstacles. Vainement, à son retour, Ramus ne trouvait plus ses papiers et ses livres, qu'avait dispersés le pillage [1]; avec une résignation ou plutôt un courage à toute épreuve, il reprenait ses leçons, ses œuvres interrompues, jusqu'à ce qu'un nouvel orage le forçât à fuir sa demeure.

1. Le reste de la bibliothèque de Ramus fut pillé après sa mort. Formée avec beaucoup de soin et même acquise à grands frais, elle n'était pas loin de pouvoir lutter avec la richesse mémorable de celle que possédait l'historien de Thou.

Ainsi, dans ces expulsions successives de la capitale, le voit-on à Fontainebleau, où Charles IX lui avait donné asile; puis à Saint-Denis, dans le camp du prince de Condé; ensuite en Allemagne. Souvent l'étranger a su apprécier mieux que nous nos hommes illustres. Persécuté en France, Ramus put l'éprouver dans son voyage au-delà du Rhin, où presque partout il trouva l'accueil le plus empressé et le plus flatteur (1568). Partout aussi il marquait sa trace en déposant dans les esprits le germe d'un enseignement efficace, et on le saluait du nom de *Platon français*.

Malgré ces témoignages d'une sympathie qui allait jusqu'à l'admiration, Ramus était rappelé, par l'ardeur de ses sentiments patriotiques, dans son pays, où il rentra en 1570. Un instant l'académie de Paris sembla se réjouir « d'avoir recouvré son orateur, son philosophe, son ornement et sa gloire. » Mais, fortifiés par son absence même, ses ennemis veillaient; ils ne le laissèrent pas jouir d'un long repos. Plût à Dieu que les dégoûts dont on l'abreuva l'eussent averti du sort qui lui était réservé ! Par malheur Ramus, étranger à la crainte, se refusa aux conseils de ceux qui le pressaient de pourvoir à son salut en s'éloignant de nouveau, et il fut une des victimes du massacre de la Saint-Barthélemy (août 1572).

Son rival le plus passionné, son ennemi le plus acharné de tous les temps, Jacques Charpentier (tout parut alors l'accuser de ce forfait) passa pour avoir soudoyé les bras qui le frappèrent. Sa fureur, en tous cas, fut servie à souhait; car la mort seule ne suffit pas

à la rage des meurtriers : non contents de s'acharner contre la victime, ils s'acharnèrent contre son cadavre. Mais détournons les yeux de cette scène de cannibales, qu'on trouvera retracée avec une noble indignation dans le livre de M. Waddington. Considérons plutôt, d'après le savant et ingénieux appréciateur de Ramus, l'action qu'il a eue sur ses contemporains, ses principaux ouvrages, et l'opinion qu'à notre époque il faut conserver de lui.

Déjà on a pu voir quelle influence considérable il exerça de son temps. Il fut chef d'école ; et nous avons dit que ses doctrines ne demeurèrent pas renfermées dans notre pays : propagées non-seulement par ses livres et par ses cours, mais par un commerce assidu de lettres qu'il entretenait avec la plupart des hommes marquants de l'Europe, elles se répandirent fort loin. Dans l'Allemagne spécialement, ses inspirations fécondes multiplièrent les *ramistes;* ainsi appelait-on ses sectateurs. Sa supériorité devait, au reste, lui assurer des partisans aussi enthousiastes que ses adversaires furent intraitables. Ajoutons à son honneur qu'il eut des amis dévoués, au nombre desquels on peut citer Hubert Languet, Christophe de Thou, Étienne Pasquier, Loisel, Séguier, Castelnau, Bellièvre, et avant tous les autres, l'énergique Omer Talon, dont le nom fut peu après illustré dans la magistrature.

Les protecteurs ne lui manquèrent pas davantage, et même dans les rangs les plus élevés, quoique leur appui n'ait pas été assez efficace pour défendre son repos et sa vie. On signalera parmi eux le cardinal Charles de Lor-

raine, qui fut longtemps, comme il se plaisait à l'appeler, *son Mécène*, après avoir été assis sur les mêmes bancs que lui ; un autre de ses anciens condisciples du collége de Navarre, le cardinal de Bourbon (ce roi improvisé par la ligue sous le nom passager de Charles X) ; l'amiral de Coligny ; le chancelier de L'Hôpital ; la reine mère et Charles IX, qui avaient conservé pour Ramus les sentiments de Henri II. Grâce à de si hauts patronages et à son mérite, qui attirait en foule les élèves autour de lui, il avait acquis une fortune importante pour l'époque, et dont il fit le plus honorable emploi, ayant même, par une libéralité toute royale, fondé au collége de France une chaire de mathématiques qui a subsisté jusque vers la fin du dernier siècle [1].

Quant à ses ouvrages, la variété en fut extrême et la direction habituellement très-utile : car il appartint à cette école vraiment française qui, devancière de Port-Royal, entreprit au seizième siècle « de mettre dans notre langue les préceptes des arts libéraux. » Nous ne saurions reproduire ici la liste complète de ses publications, dressée avec beaucoup de soin par M. Waddington : bornons-nous à quelques mentions dans des genres divers. Il ne servit pas peu les études, embarrassées des langes du moyen âge, en composant, avec plus de méthode qu'on ne l'avait fait jusque-là, trois grammaires, française, latine, grecque, dont les nombreuses réimpressions ont attesté l'autorité durable [2]. L'un des meilleures juges en cette matière,

1. Le célèbre géomètre Roberval l'a longtemps occupée.

2. C'est comme grammairien que Ramus a été mêlé à une querelle

Lancelot, le maître de Racine, n'a pas craint d'accorder à Ramus l'éloge d'avoir renouvelé ce triple enseignement.

Le mérite de Ramus comme humaniste ne ressort pas seulement de plusieurs de ses livres, mais de la manière dont ils sont écrits en général. Il manie avec habileté notre idiome encore dans son enfance ; et, le latin, qui est pour lui comme une autre langue maternelle, il le possède en maître; il s'en sert avec autant de pureté que d'élégance. Qualité rare dans son siècle, Ramus connaissait tout le prix de la perfection, et il la cherchait. C'était un juge difficile pour les autres; mais il l'était encore plus pour lui-même, se corrigeant sans cesse et exerçant sur lui, tout le premier, la critique clairvoyante qui le rendait si redoutable.

Cette excellente latinité recommande en particulier le *Ciceronianus* (c'est la vie de l'orateur romain, entremêlée de jugements sur ses œuvres et d'une discussion des règles de l'éloquence); un traité sur la rhétorique et sur Quintilien; deux autres traités, l'un sur les mœurs des anciens Gaulois, l'autre sur la milice de Jules César : singulière preuve du goût de ce siècle pour les encyclopédies, qu'un homme de collége s'occupant de tactique; ce qui semblait alors tout naturel. Ramus a même écrit sur l'arithmétique, la géométrie,

dont Voltaire s'est moqué plaisamment, celle de la prononciation des mots latins *quisquis* et *quanquam*. Il y en avait qui voulaient dire à tout prix *kiskis* et *kankan;* et c'est de là que nous est venu, assure-t-on, le mot *cancan,* pour désigner un propos que l'on colporte, une affaire qui fait du bruit.

l'algèbre; et il n'est pas jusqu'à la théologie qu'il n'ait abordée, puisqu'il a laissé un commentaire sur la religion chrétienne[1].

On ne saurait nier, d'ailleurs, que Ramus n'ait fait preuve d'une puissance et d'une étendue d'esprit analogues aux sujets qu'il embrassa. Mais ce qu'il reste à envisager finalement en lui, c'est le philosophe. A ce titre, celui que quelques-uns ont nommé le *Descartes du seizième siècle* mérite encore, par sa *Dialectique* et ses *Remarques* déjà citées[2], une place avantageuse dans l'histoire de la philosophie; et l'on peut, en lui appliquant un trait de l'éloge consacré par le P. Guénard à l'auteur du *Discours de la méthode*, le compter, à quelques égards, « parmi les hommes qui n'ont pensé d'après personne et qui ont fait penser d'après eux le genre humain, qu'on voit seuls et la tête levée marcher sur les hauteurs, tout le reste des philosophes suivant comme un troupeau. »

Par la double vigueur de l'intelligence et du caractère, Ramus marcha en effet avant Descartes (c'est là sa plus belle gloire) à la conquête de la vérité. A des hommes tels que lui, qui s'ouvrent des voies nouvelles semées d'aspérités et de périls, comment ne pas pardonner les chutes? Cette indulgence, qui n'est qu'équitable, ne sera pas refusée à Ramus. Sans doute il a été lui-même injuste envers Aristote, lorsqu'il lui em-

1. En quatre livres. — Un des livres traite de la Foi, un autre de la Prière, etc.

2. *Institutiones dialecticæ III libris distinctæ. — Animadversiones in dialecticam Aristotelis.*

prunte ses meilleures armes pour le combattre, en méconnaissant la grandeur de son génie, l'originalité et la vaste compréhension de ses livres de logique, en confondant, par l'effet de l'ardeur polémique qui l'entraîne, la scolastique et le péripatétisme dans une même condamnation. Il a témoigné notamment une prévention aveugle quand il le décrie comme moraliste et n'hésite pas à le déclarer athée. Sur tous ces points, l'apologiste de Ramus ne lui fait nullement grâce. Pourquoi faut-il, ajoute M. Waddington, après avoir signalé ce qui était le côté faible de ce personnage, qu'à son incomparable hardiesse il ne lui ait pas été donné de joindre une plus grande profondeur! Il n'en est pas moins vrai que, le premier depuis Aristote, par un service éminent rendu à l'art de penser, il a fait de la méthode un chapitre et même un chapitre très-important de la logique, dont il a établi les règles sur l'ascendant souverain du bon sens, non sur l'autorité d'aucun philosophe. Dans cette noble entreprise, il a lutté contre le torrent, en soutenant sans fléchir le poids des attaques et des haines, en s'exposant aux plus terribles vengeances. Qu'il lui en soit tenu compte, pour le pardon de ses exagérations et de ses méprises. Approprié au temps où il vivait, son esprit, critique à l'excès, l'a nécessairement trompé plus d'une fois, en s'appliquant non-seulement à la philosophie, mais à toutes les branches des connaissances humaines. On n'ignore pas qu'il voulut bouleverser l'orthographe, en la conformant à la prononciation : tentative renouvelée depuis sans plus d'à-propos et de succès, qui

montrerait seule combien il était systématique et radical. Novateur en religion comme dans tout le reste, il parut, même dans l'indépendance du parti protestant, d'une indiscipline compromettante. Théodore de Bèze le redoutait « comme un homme toujours prêt à porter le trouble dans ce qui était le mieux ordonné; » c'est ce qui fait que Bayle a prétendu qu'il ne voulait rien moins que se rendre chef de parti, en changeant la constitution des Églises réformées. Sur ces imputations plus ou moins fondées, quelques-uns, en jouant sur son nom, l'ont appelé le *rameau de Mars*.

Ainsi, par son antipathie pour la tradition et la règle, Ramus fomentait à son insu cet esprit de division, source de nos guerres civiles, qu'il détestait en bon citoyen. Hâtons-nous de constater que beaucoup de vertus privées rachetaient chez lui cette indocilité d'humeur que la polémique crée ou développe, ce caractère absolu et impérieux qui lui faisait exclure l'idée de tout ménagement, de tout accommodement, cette impatience de la contradiction qui le rendait irritable, opiniâtre, emporté même, dans la défense de ses opinions. Au fond, il était fort inoffensif; mais d'un tempérament sérieux, il n'admettait guère, sans doute à cause de ses longs et rudes efforts de tous les temps, cet enjouement familier, cette gaieté badine, ordinaires chez ses contemporains. D'une pureté de mœurs irréprochable (sa vie fut vouée au célibat, alors prescrit aux principaux des colléges), il se montra toujours bon fils, bon frère, fidèle à ses amis, compatissant pour leurs besoins, charitable pour les malheureux, particulière-

ment pour les pauvres étudiants (car il n'avait pas oublié ses humbles débuts), sévère dans la pratique de tous ses devoirs religieux. La mauvaise fortune ne put jamais, malgré les situations pénibles qu'il eut à traverser, le plier jusqu'à l'oubli d'une juste fierté. Se trouvant dans une position critique à l'étranger : « J'ai résolu, écrivait-il, tant que j'aurai du courage, de conserver ma liberté en me suffisant à moi-même. » Et à ce jaloux amour de la liberté (cette vraie liberté qui réside dans l'âme) il joignait un rare désintéressement, qui ne fut pas d'ailleurs, on l'a vu, inconciliable avec son état d'aisance, assez expliqué par l'activité de ses travaux et l'extrême simplicité de ses habitudes.

L'homme fut donc, en tout point, digne de l'écrivain, sous la plume duquel abondent les idées généreuses. Le raisonnement n'a pas chez lui desséché le cœur : on peut l'affirmer hautement. Son but principal est de rendre la philosophie efficace. Par une pensée trop étrangère aux stériles métaphysiciens de l'école, il veut que, vivifiant la conscience, elle se traduise dans la conduite en nobles inspirations et en actes vertueux.

Si Ramus eut beaucoup d'ennemis (chose infaillible pour qui devance son temps et s'applique à le réformer), on comprend par tous ces motifs, nous l'avons déjà annoncé, qu'il n'ait pas manqué d'admirateurs. La publication que nous venons de rappeler a prouvé du moins qu'il était encore de nos jours digne d'une sérieuse estime. Difficile à retracer dans la riche multiplicité de ses aspects, cette physionomie accentuée a été bien saisie par M. Waddington ; en s'attachant à ce

sujet avec une sympathie véritable, il a présenté de la manière la plus dramatique le tableau des luttes qui ont rempli la carrière de Ramus. Seulement on découvre çà et là chez le biographe une certaine partialité, fort concevable pour celui dont il se rapproche par la communauté des idées en général et même celle du culte religieux; on regrettera aussi que, par suite du plan dont il a fait choix, l'auteur ait été amené en quelques passages à reproduire les mêmes détails. Mais cette passion ou ces répétitions n'ôtent rien au solide intérêt du travail de M. Waddington, qu'on ne saurait trop exhorter à poursuivre de telles études : elles sont infiniment précieuses pour notre époque. La lecture de ces livres, en nous faisant pour ainsi dire renouer société avec ces hommes d'autrefois, est saine et fortifiante. Félicitons M. Waddington de s'être plu à vivre dans ce commerce ; et pour nous, génération affaiblie, que la légèreté perd ou que la mollesse corrompt, revenons sous ces auspices à un passé si plein d'instructions salutaires. Retrempons-nous dans ces habitudes qui effrayent notre délicatesse moderne. Par l'exemple des fermes convictions de nos pères, apprenons à maintenir nos opinions avec constance et à les défendre avec courage; mais aussi que leurs malheurs, leçon non moins utile, nous enseignent également à comprendre d'autres sentiments que les nôtres et à excuser les erreurs sans les partager.

TABLE DES MATIÈRES

CATALOGUE

DE LA

IBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER et Cie, Éditeurs.

OUVRAGES DE MM.

Trésor de Numismatique et de Glyptique, etc.

PARIS

35, quai des Grands-Augustins.

1859

GUIZOT

SHAKSPEARE, œuvres complètes. Trad. nouv. avec Notes et Introduction. 8 vol. in-8, ou 16 1/2 vol. in-8.

GRÉGOIRE DE TOURS ET FRÉDÉGAIRE. Histoire ecclésiastique des Francs; Chronique; traduction de M. GUIZOT. Nouvelle édition revue et augmentée de la *Géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire*, par M. ALFRED JACOBS. 2 vol. in-8, avec une nouvelle carte des Gaules.

DICTIONNAIRE DES SYNONYMES, etc. Cinquième édition entièrement refondue. 2e partie, gr. in-8.

BARANTE

TABLEAU LITTÉRAIRE DU XVIIIe SIÈCLE. 1 vol. in-8.

HISTOIRE DE LA CONVENTION NATIONALE. 2e édition. 6 vol. in-8.

FR. MONNIER

LE CHANCELIER D'AGUESSEAU, etc. 1 vol. in-8.

Cte DE FALLOUX

MADAME DE SWETCHINE. — SA VIE ET SES PENSÉES 2 vol. in-8.

LÉON FEUGÈRE

LES FEMMES POÈTES AU XVIe SIÈCLE, etc., 1 vol. in-8.

AMÉDÉE THIERRY

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE AU Ve SIÈCLE. 1 vol. in-8.

COUSIN

MADAME DE LONGUEVILLE PENDANT LA FRONDE. 1 vol. in-8.

DU CELLIER

HISTOIRE DES CLASSES LABORIEUSES. 1 fort vol. in-8.

C. DE WITT.

JEFFERSON. Etude sur la démocratie américaine. 1 vol. in-8.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

LE BOUDDHA ET SA RELIGION. 1 vol. in-8.

J. J. AMPÈRE

FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. Nouv. édit. 1 vol. in-8.

CH. DREYSS

MÉMOIRES DE LOUIS XIV POUR L'INSTRUCTION DU DAUPHIN. 1re édit. complète revue sur les textes originaux, etc. 2 vol. in-8.

V. DE NOUVION

HISTOIRE DU RÉGNE DE LOUIS-PHILIPPE. Tomes IV et V. In-8.

L'ABBÉ BAUTAIN

LA LOI AU POINT DE VUE CHRÉTIEN. 1 vol.

TISSOT

LEÇONS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE. Nouv. édit. 2 vol. gr. in-8.

Mlle DE MONTPENSIER.

GALERIE DES PORTRAITS DE MADEMOISELLE. Nouv. édit., avec notes et introduction, par M. ED. DE BARTHÉLEMY. 1 vol. in-8.

DELANNAU ROLLAND.

MICHEL-ANGE, poëte. Trad. complète de ses poésies, précédée d'une Étude sur Michel Ange et Vittoria Colonna. 1 vol. in-12.

PUBLICATIONS

DE LA

LIBRAIRIE DIDIER

35, quai des Augustins, à Paris.

OUVRAGES DE M. GUIZOT.

SIR ROBERT PEEL. — Étude d'histoire contemporaine, accompagnée de fragments des Mémoires de Robert Peel. 2e édit. 1 vol. in-8. 7 »
—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'au rétablissement des Stuarts (1625-1660). 6 vol. in-8, en trois parties. 42 »

Chaque partie séparément :

—**HISTOIRE DE CHARLES Ier,** depuis son avénement jusqu'à sa mort (1625-1649); précédée d'un *Discours sur la Révolution d'Angleterre.* 6e édition. 2 vol. in-8. 14 »
—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. 7 »

—**HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DE CROMWELL** (1649-1658), 2e édition. 2 vol. in-8. 14 »
—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. 7 »

—**HISTOIRE DU PROTECTORAT DE RICHARD CROMWELL** ET DU RÉTABLISSEMENT DES STUARTS. 2 vol. in-8. (1659-1660). 14 »
—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. 7 »

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE, 2 vol. en deux parties qui se vendent séparément :

—**MONK. CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE**, etc.; Etude historique. Nouvelle édition. 1 vol. in-8, avec portrait. 5 »
—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

—**PORTRAITS POLITIQUES** des hommes des divers partis : *Parlementaires, Cavaliers, Republicains, Niveleurs;* Nouv. édition. 1 vol. in-8. 5 »
—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN EUROPE ET EN FRANCE, depuis la chute de l'empire romain, etc. 7e édition. 5 vol. in-8. 30 »
— LE MÊME OUVRAGE, nouv. et jolie édition, 5 vol. in-12. 17 50

—**HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN EUROPE,** depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révol. franç. 7e édit. 1 vol. in-8, port. 1859. 6 »

—**HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN FRANCE.** 7e édit. 4 vol. in-8. 1859. 24 »

HISTOIRE DES ORIGINES DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF *et des Institutions politiques de l'Europe,* depuis la chute de l'Empire romain jusqu'au XIVe siècle; nouv. éd. revue et corr. 2 v. in-8. 1855. 10 »
—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. 7 »

ESSAIS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, etc. 9e édit. 1 vol. in-8. 6 »
—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

OUVRAGES DE M. GUIZOT (*Suite*).

SHAKSPEARE.—OEUVRES COMPLÈTES.—Trad. de M. Guizot, entièrement refondue, avec une étude, des notices et des notes, 8 vol. in-8 (*sous presse*).

SHAKSPEARE ET SON TEMPS. Étude littéraire, par M. Guizot, etc., suivie d'une étude *sur Othello*, etc., par M. le duc de Broglie. 1 vol. in-8°. 5 »

—Le même ouvrage, 1 vol. in-12. 3 50

CORNEILLE ET SON TEMPS, Étude littéraire, comprenant: *De l'état de la Poésie en France avant Corneille;— Essai sur la vie et les œuvres de Corneille; —Trois Contemporains de Corneille : Chapelain, Rotrou et Scarron*, etc. 1 vol. in-8°. 5 »

—Le même ouvrage, 1 vol. in-12. 3 50

MÉDITATIONS ET ÉTUDES MORALES : *De l'état des âmes,—De la Religion dans les sociétés modernes*, etc., etc.—*Méditations sur l'immortalité de l'ame*, etc. , — *Etudes sur l'éducation*, etc.; 1 vol. in-8. 6 »

—Le même ouvrage, nouv. et jolie édit., 1 vol. in-12. 3 50

ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS en général : *De l'état des Beaux-Arts en France et du Salon de* 1810. — *Essai sur les limites qui séparent et les liens qui unissent les Beaux-Arts. — Description des tableaux du Louvre*, etc. 1 vol. in-8. 6 »

—Le même ouvrage, 1 vol. in-12. 3 50

ABAILARD ET HÉLOISE, essai historique, par M. et Mme Guizot, suivi des *Lettres d'Abailard et d'Héloïse* traduites en français par M. Oddoul; nouv. édit. revue et corrigée. 1 vol. in-8. 6 »

—Le même ouvrage, nouv. et jolie édit. 1 joli vol. in 12. 3 50

—le même ouvrage, 1 beau vol. grand in-8, papier glacé, *illustré* de 32 belles vignettes d'après *Gigoux*. 10 »

MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE (Coll. des), depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIIIe siècle, trad. et accompagnés de notices, de notes et de suppléments. 29 forts vol. in-8. 174 »

DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE (Janvier 1849). in-8 de 164 p. 2 50

DISCOURS DE MM. DE MONTALEMBERT ET GUIZOT, à l'Académie française, le 5 février 1852. In-8° de 85 pages. 1 »

DISCOURS DE MM. BIOT ET GUIZOT à l'Académie française. 1 »

DISCOURS DE MM. VILLEMAIN ET GUIZOT à l'Académie française (séance annuelle de 1859). In-8. 1 »

DISCOURS SUR L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE, par M. Guizot. 1 vol. in-8 de 188 pages. 1850. 2 50

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SYNONYMES de la Langue française, contenant les Synonymes de Girard, Beauzée, Roubaud, d'Alembert, etc., mis en ordre, et augmenté d'un grand nombre de nouveaux synonymes, par M. Guizot; 5e édit. entièrement refondue, 2 parties gr. in-8. 13 »

HISTOIRE DE WASHINGTON *et de la fondation de la République des Etats-Unis*, par M. Cornelis de Witt, avec une introduction par M. Guizot. 3e édit. 1 vol. in-8, avec carte et portraits. 7 »

—Le même ouvrage, 1 vol in-12, avec carte. 3 50

WASHINGTON, CORRESPONDANCE ET ÉCRITS, traduits et mis en ordre par M. Guizot. 4 vol. in-8. 12 »

GUILLAUME GUIZOT.

MÉNANDRE. Etude historique et littéraire sur la Comédie et la Société grecques. Ouvr. couronné par l'Académie française en 1853. 1 vol. in-8, avec portr. 7 »

—Le même ouvrage, 1 vol. in-12, portr. 3 50

VILLEMAIN.

ŒUVRES DE M. VILLEMAIN. Nouvelle édition, revue et augmentée, 14 vol. in-8, papier vélin satiné. 88 »

—LE MÊME OUVRAGE, 14 vol. in-12 dit format anglais. 49 »

Chaque ouvrage se vend séparément.

LA RÉPUBLIQUE DE CICÉRON, traduite sur le texte découvert par Maï, avec une introduction et des suppléments historiques. 1 vol. in-8. 7 »

— LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

CHOIX D'ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE : *Rapports académiques.* Études sur *Châteaubriand, A. de Broglie, Nettement,* etc., 1 vol. in-8. 7 »

—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

SOUVENIRS CONTEMPORAINS *d'histoire et de littérature*, par M. VILLEMAIN. Nouv. édit. (1re et 2e parties), 2 vol. in-8. 14 »

—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. 7 »

TABLEAU DE L'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE au IVe siècle, accompagné d'Études sur *le Polythéisme*, sur *l'empereur Julien,* sur *Symmaque,* etc. Nouvelle édition. 1 fort vol. in-8. 6 »

—LE MÊME OUVRAGE, 1 fort vol. in-12. 3 50

DISCOURS ET MÉLANGES LITTÉRAIRES : *Éloges de Montaigne et de Montesquieu.—Notices sur Fénelon et sur Pascal.—Discours sur la critique. Rapports et Discours académiques.* Nouv. édit. 1 vol. in-8. 6 »

—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

ÉTUDES DE LITTÉRATURE ancienne et étrangère : *Sur Hérodote.—Du poëme de Lucrèce. — Études sur Lucain, Cicéron, Tibère et Plutarque.— De la corruption des lettres romaines. — Essai sur les romans grecs. — Shakspeare; Milton; Wicherley; Young; Pope; Byron.* Nouv. édit. 1 vol. in-8. 6 »

—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

ÉTUDES D'HISTOIRE MODERNE : *Discours sur l'état de l'Europe au XVe siècle.—Lascaris.—Essai historique sur les Grecs depuis la conquête musulmane.—Vie du chancelier de l'Hôpital.* 1 vol in-8. 6 »

—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol in-12. 3 50

COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, comprenant : *le Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle* et le *Tableau de la Littérature au moyen âge.* par M. VILLEMAIN, nouvelle édition. 6 vol. in-8. 36 »

—LE MÊME OUVRAGE, 6 vol. in-12. 21 »

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE au XVIIIe siècle, 4 vol. in-8. 24 »

—LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. 14 »

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE au moyen âge. 2 vol. in-8. 12 »

—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12 7 »

S. DE SACY.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES. morales et historiques. 2e édit. 2 vol. in-8. 14 »

DISCOURS DE MM. S. DE SACY ET DE SALVANDY à l'Académie française. In-8. 1 »

J. J. AMPÈRE.

LITTÉRATURE ET VOYAGES, suivis de POÉSIES. 2 vol. in-12. 7 »

LA GRÈCE, ROME ET DANTE, études littéraires. 3e édit. 1 v. in-8. 7 »

— LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)

VICTOR COUSIN.

ÉTUDES SUR LES FEMMES ILLUSTRES ET LA SOCIÉTÉ DU XVIIe SIÈCLE. 7 vol. in-8. 49 »

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE, d'après le *Grand Cyrus*, roman de Mlle de Scudéry. 2 beaux volumes in-8. 14 »

JACQUELINE PASCAL. — *Premières études sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle.* 3e édit. 1 beau vol. in-8, avec fac-simile. 7 »

MADAME DE HAUTEFORT ET MADAME DE CHEVREUSE.—*Etudes sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle.* 2 vol. in-8, ornés de jolis portraits. 14 »

LA JEUNESSE DE Mme DE LONGUEVILLE.—*Etudes*, etc., 4e édition, 1 beau vol. in-8°, orné de deux jolis portraits. 7 »

MADAME DE SABLÉ.—*Études*, etc. 2e édition. 1 vol. in-8. 7 »

ÉTUDES LITTÉRAIRES, 2 vol. in-8 qui se vendent séparément :

—**ÉTUDES SUR PASCAL**, 1 vol. in-8. 7 »

—**FRAGMENTS ET SOUVENIRS LITTÉRAIRES**, 1 vol. in-8. 7 »

DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, 7e édition, augmentée d'un appendice sur l'art français, etc. 1 beau vol. in-8. 7 »

—Le même ouvrage, 1 beau vol. in-12. 3 50

FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES, par M. V. Cousin, 5 vol. in-12. 17 50

—**FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE ANCIENNE** : *Xénophane.*—*Zénon d'Élée.*—*Socrate.*—*Platon.*—*Eunape.*—*Proclus.*—*Olympiodore.*—1 v. 3 50

—**FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE DU MOYEN AGE** : *Abélard.* —*Guillaume de Champeaux.*—*Bernard de Chartres.*—*Saint Anselme*, etc. 1 v. 3 50

—**FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE CARTÉSIENNE** : *Vanini.*—Le *Cardinal de Retz.*—*Malebranche et Mairan.*—*Leibnitz*, etc. 1 vol. 3 50

—**FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE MODERNE** : *Descartes.* — *Malebranche.*—*Spinoza.*—*Leibniz* et l'*abbé Nicaise.*—Le *P. André.* 1 vol. 3 50

—**FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE** : *D. Stewart. Buhle.*—*Tennemann.*—*Laromiguière.*—*Degérando.*—*M. de Biran*, 1 v. 3 50

DES PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE *et du Gouvernement représentatif*, suivi des *Discours politiques* ; 1 vol. in-12. 3 50

BARANTE.

LE PARLEMENT ET LA FRONDE. — Mathieu Molé, etc. 1 vol. in-8. 7 »

HISTOIRE DU DIRECTOIRE de la République française, *complément de l'Histoire de la Convention*, 3 forts vol. grand in-8 cavalier. 1855. 21 »

ETUDES HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES. 2 vol. in-8. 14 »

—Le même ouvrage, 2 vol. in-12. 7 »

ÉTUDES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES. 2 vol. in-8. 14 »

—Le même ouvrage. 2 vol. in-12. 7 »

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC, *édit. populaire*, 1 vol. in-12. 1 25

HISTOIRE DE LA CONVENTION nationale. 6 vol. gr. in-8. (*Sous presse.*)

TABLEAU LITTÉRAIRE DU XVIIIe SIÈCLE. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)

PENSÉES ET RÉFLEXIONS MORALES ET POLITIQUES de M. de Ficquelmont, précédée d'une notice par M. de Barante. 1 vol. in-8. 7

MIGNET.

PORTRAITS ET NOTICES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES : *Sieyès*, *Roederer*, *Livingston*, *Talleyrand*, *Broussais*, *Merlin*, *Destutt de Tracy*, *Daunou*, *Siméon*, *Sismondi*, *Comte*, *Ancillon*, *Bignon*, *Rossi*, *Droz*, *Cabanis*, *Franklin*, etc. Nouvelle édition augmentée. 2 vol. in-8°. 10 »

HISTOIRE DE MARIE STUART. Nouvelle édition. 2 vol. in-8° ornés d'un joli portrait. 12 »

CHARLES-QUINT, SON ABDICATION, SON SÉJOUR ET SA MORT AU MONASTÈRE DE YUSTE. 3e édition revue et corrigée. 1 beau vol. in-8°. 6 »

—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II. Nouvelle édition revue et augmentée. 1 beau vol. in-8°. 6 »

RÉMUSAT (CH. DE).

BACON. Sa vie, son temps et sa philosophie, 1 vol. in-8°. 7 »

—LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

L'ANGLETERRE AU XVIIIe SIÈCLE. Études et Portraits pour servir à l'histoire politique de l'Angleterre. 2 vol. in-8. 14 »

—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. 7 »

SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY. Tableau de la vie des couvents et de la lutte des deux pouvoirs au XIe siècle. 1 fort vol. in-8. 7 »

ABÉLARD : Sa vie, sa philosophie et sa théologie, 2 forts vol. in-8. 14 »

CRITIQUES ET ÉTUDES LITTÉRAIRES ou Passé et Présent, etc., nouv. édit., 2 forts vol. in-12. 7 »

CHANNING : Sa vie et ses œuvres, avec une préface de M. DE RÉMUSAT. 1 vol in-8. 7 »

CASIMIR DELAVIGNE.

ŒUVRES COMPLÈTES DE CASIMIR DELAVIGNE, comprenant le THÉATRE, les MESSÉNIENNES et les CHANTS SUR L'ITALIE. 6 v. in-8, papier caval. vél., très-belle édit., orn. d'un portrait. 36 »

—LE MÊME OUVRAGE, même édition, *illustrée* de belles vignettes gravées sur acier d'après A. JOHANNOT. 42 »

Chaque partie se vend séparément :

—THÉATRE COMPLET, 4 forts vol. in-8, papier cavalier vélin. 24 »

—LES MESSÉNIENNES et Chants populaires. 1 vol. in-8 cavalier. 6 »

—CHANTS SUR L'ITALIE, Poëmes et ballades. 1 vol. in-8 cavalier. 6 »

—**COLLECTION DE 12 BELLES VIGNETTES** gravées sur acier d'après A. JOHANNOT, pour les *Œuvres de C. Delavigne*. 6 »

CASIMIR DELAVIGNE : ŒUVRES COMPLÈTES, comprenant le THÉATRE, les MESSÉNIENNES et les CHANTS SUR L'ITALIE. Nouvelle édition. 1 beau vol. grand in-8 jésus. 1855. 10 »

—LE MÊME OUVRAGE, illustré de 12 belles vignettes d'A. JOHANNOT. 15 »

CASIMIR DELAVIGNE (ŒUVRES COMPLÈTES), édition *elzévirienne*, 4 jolis vol. grand in-24 jésus. 10 »

CASIMIR DELAVIGNE (ŒUVRES COMPLÈTES), édition Charpentier *complétée*. 4 vol. in-12. 14 »

SALVANDY.

HISTOIRE DE LA POLOGNE et du roi Sobieski. Nouvelle édition revue et augmentée. 2 vol. in-8. (*sous presse*).
—Le même ouvrage. 2 vol. in-12. 7 »
DON ALONSO, ou l'Espagne, etc. Nouvelle édition. 2 vol. in-8. 14 »
—Le même ouvrage. 2 vol. in-12. 7 »
LA RÉVOLUTION DE 1830 et le parti révolutionnaire, ou Vingt mois et leurs résultats. Nouvelle édition. 1 vol. in-8. 1855. 5 »
DISCOURS DE MM. BERRYER ET DE SALVANDY à l'Académie française. In-8. 1 »

AMÉDÉE THIERRY.

HISTOIRE D'ATTILA et de ses successeurs en Europe, suivie des *Légendes* et *Traditions*, 2 forts vol. in-8. 14 »
HISTOIRE DES GAULOIS, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de la Gaule par les Romains. 4e édition. 2 vol. in-8°. 14 »
— Le même ouvrage—2 vol. in-12 7 »
RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE AU Ve SIÈCLE. 1 vol. in-8°. (*Sous presse.*)

ALBERT DE BROGLIE.

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN AU IVe SIÈCLE. — 1re *Partie :* Règne de Constantin. 2e édition revue et corrigée. 2 beaux vol. in-8. 14 »
— 2me *Partie :* Constance et Julien l'apostat. 2 vol. in-8. 14 »

PELLISSON ET D'OLIVET.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, nouvelle édition, revue et augmentée d'une introduction, de notes et éclaircissements par M. Ch. Livet. 2 gros vol. in-8. 14 »

VOLTAIRE.

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE, recueillies par M. de Cayrol, annotées par M. Alph. François, et précédées d'une *Étude* par M. Saint-Marc-Girardin. 2e édition. 2 gros vol. in-8. 14 »
VOLTAIRE ET LE PRÉSIDENT DE BROSSES. Correspondance inédite publiée avec notes, etc., par M. Th. Foisset. 1 vol. in-8. 5 »

F. DE SAULCY.

HISTOIRE DE L'ART JUDAÏQUE, tirée des textes sacrés et profanes 1 vol. in-8. 7

ÉMILE DE BONNECHOSE.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de la Révolution Française, avec un résumé chronologique des événements jusqu'à nos jours. 4 vol. in-8. 28
LES QUATRE CONQUÊTES DE L'ANGLETERRE, etc. (*Ouvrage couronné par l'Academie française*) 2 vol. in-8. 12

J. FERRARI.

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS D'ITALIE ou Guelfes et Gibelins 4 vol. in-8. 28

CH. L. LIVET.

PRÉCIEUX ET PRÉCIEUSES. Caractères et mœurs littéraires du XVIIe siècle. 1 vol. in-8. 7
LA GRAMMAIRE FRANÇAISE ET LES GRAMMAIRIENS d XVIe siècle. 1 fort vol. in-8. 7

CARNÉ (L. DE).

L'HISTOIRE DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF en France, (ÉTUDES SUR) de 1789 à 1848. *Ouvrage couronné par l'Académie française.* 2 vol. in-8°. 1855. 14 »

LES FONDATEURS DE L'UNITÉ FRANÇAISE. — Suger.— Saint Louis. — Duguesclin.— Jeanne d'Arc.— Louis XI.— Henri IV.— Richelieu.— Mazarin.—*Etudes historiques.* 2 vol. in-8 cavalier. 14 »

LA MONARCHIE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE. Études historiques sur les règnes de Louis XIV et Louis XV. 1 vol. in-8. 7 »

V. DE NOUVION.

HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE Ier ROI DES FRANÇAIS—1830 à 1848—5 vol. in-8. 2e édition. Tomes 1 à 3 parus. 18 »

F. NOURRISSON.

TABLEAU DES PROGRÈS DE LA PENSÉE HUMAINE, depuis Thalès jusqu'à Leibniz. 1 beau vol. in-8. 7 »

— LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12. 3 50

LE CARDINAL DE BERULLE. 1 vol. in-12. 3 »

COMBES.

LA PRINCESSE DES URSINS.—Essai sur sa vie et son caractère politique. 1 vol. in-8. 7 »

A. GEFFROY.

LETTRES INÉDITES DE Mme DES URSINS, avec une introduction et des notes, par M. A. Geffroy. 1 vol. in-8. 7 »

LÉON FEUGÈRE.

CARACTÈRES ET PORTRAITS LITTÉRAIRES DU XVIe SIÈCLE 2 vol. in-8. 14 »

LES FEMMES POÈTES DU XVIe SIÈCLE, étude suivie de notices sur Mlle de Gournay, d'Urfé, Montluc. etc. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*) » »

L'ABBÉ BAUTAIN.

L'ESPRIT HUMAIN et ses facultés, ou *Psychologie expérimentale.* Nouv. édition. 2 vol. in-12. 7 »

LA LOI au point de vue chrétien.—Cours de théologie morale. 1 vol. (*Sous presse.*)

ANT. RONDELET.

DU SPIRITUALISME EN ÉCONOMIE POLITIQUE (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales). 1 vol. in-8. 6 »

DE LA PHILOSOPHIE PRATIQUE. Discours d'ouverture du cours de philosophie professé par M. A. Rondelet. In-8. 1 »

CH. DE BROSSES.

LE PRÉSIDENT DE BROSSES EN ITALIE, ou Lettres familières écrites d'Italie, par Ch. de Brosses. 2e édition *authentique*, revue sur les manuscrits, avec une notice, par M. Colomb. 2 vol. in-8. 12 »

— LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-12. 7 »

E. J. DELECLUZE.

LOUIS DAVID. Son école et son temps. Souvenirs 1 vol. in-8. 7 »

—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12. 3 50

L'ABBÉ LEDIEU.

MÉMOIRES ET JOURNAL DE L'ABBÉ LEDIEU, sur la vie et les ouvrages de Bossuet, publiés, pour la 1re fois, sur les manuscrits autographes, annotés par M. l'abbé Guettée. 4 vol. in 8. 24 »

DE BASTARD D'ESTANG.

LES PARLEMENTS DE FRANCE. Essai historique sur leurs usages, leur organisation et leur autorité. 2 forts vol. in-8. 16 »

ROSELLY DE LORGUES.

CHRISTOPHE COLOMB, Histoire de sa vie et de ses voyages, etc. 2 vol. in-8 ornés d'un portrait, de grav. et d'une carte. 14 »

—Le même ouvrage. 2 vol in-12. 7 »

PIERRE CLÉMENT.

PORTRAITS HISTORIQUES: *Suger, Sully, Novion, Grignan, d'Argenson, Law, Pâris, M. d'Arnouville, Terray*, etc. 1 vol. in-8. 7 »

—Le même ouvrage. 1 fort vol. in-12. 3 50

ENGUERRAND DE MARIGNY, *Beaune de Semblançay, le Chevalier de Rohan.* Episodes de l'histoire de France. 2e édit. 1 vol. in-8. 7 »

—Le même ouvrage. 1 vol. in-12. 3 50

BOUCHITTÉ

LE POUSSIN. Sa vie, son œuvre. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12. 3 50

CAMILLE PAGANEL.

HISTOIRE DE SCANDERBEG, ou *Turks et Chrétiens au XVe siècle.* 1 vol. in-8. 7 »

—Le même ouvrage. 1 vol. in-12. 3 50

F. G. EICHHOFF.

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE DU NORD, au moyen age, en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie, et en Slavonie. *Nouvelle édition* revue et augmentée. 1 vol. in-8. 6 50

GERMOND DE LAVIGNE.

LE DON QUICHOTTE DE FERNANDEZ AVELLANEDA, nouvellement trad. de l'espagnol et annoté par M. Germond de Lavigne. 1 vol. in-8. 7 »

—Le même ouvrage, 1 vol. in-12. 3 50

SAINTE-BEUVE.

PORTRAITS CONTEMPORAINS, Nouvelle édition. 3 vol. in-12. 10 50

PORTRAITS DE FEMMES, nouv. édit. 1 vol. in-12. 3 50

DERNIERS PORTRAITS LITTÉRAIRES, 1 fort vol. in-12. 3 50

SÉGUR.

HISTOIRE UNIVERSELLE, 8e édit. *Ouvrage adopté par l'Université.* 6 vol. in-12. 18 »

—**HISTOIRE ANCIENNE.** Nouv. édition. 2 vol. in-12. 6 »

—**HISTOIRE ROMAINE.** Nouv. édition. 2 vol. in-12. 6 »

—**HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.** Nouv. édition. 2 vol. in-12. 6 »

GALERIE MORALE, avec une notice par M. Sainte-Beuve. 1 v. in-12. 3 »

LA BRETAGNE ANCIENNE

DEPUIS SON ORIGINE, JUSQU'A SA RÉUNION A LA FRANCE,

Avec un précis des faits depuis la réunion,
et le tableau de la Bretagne actuelle

PAR M. PITRE-CHEVALIER.

Nouvelle édition refondue. 1 magnifique volume grand in-8, *illustré* par MM. A. Leleux, O. Penguilly et T. Johannot, de plus de 200 vignettes sur bois gravures sur acier, types coloriés, etc. 15 »

LA BRETAGNE MODERNE, depuis sa réunion à la France jusqu'à nos jours, comprenant l'histoire des États et des Parlements, de la Révolution dans l'ouest, des guerres de la Vendée, etc. Nouv. édition refondue et illustrée. 1 beau vol. gr. in-8, orné de vignettes, gravures, etc. (*Sous presse.*)

LEÇONS ET MODÈLES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

ANCIENNE ET MODERNE (*du* 9e *au* 19e *siècle*), par M. Tissot, de l'Académie française et professeur au Collége de France. Nouvelle édition, 2 magnifiques vol. grand in-8° jésus, illustrés. (*Sous presse.*)

En préparation :

LEÇONS D'ÉLOQUENCE, par M. Berryer, 1 beau vol. gr. in-8° *illustré.*

LEÇONS DE LITTÉRATURE SACRÉE, par M. de Genoude, 1 vol. grand in-8°, *illustré,*

LA SUISSE ILLUSTRÉE.

DESCRIPTION ET HISTOIRE *de ses vingt-deux cantons*, par MM. de Chateauvieux, Dubochet, Francini, le président Monnard, Meyer de Knonau, N. de Ruttimann, Henri Zschokke, Ph. Busoni, etc. 1 vol. grand in-8 jésus, illustré de 32 jolies vues et cartes gravées sur acier. 12 »

—le même ouvrage, en 2 vol. grand in-8, *illustré* de 90 jolies vues gravées sur acier, costumes coloriés et cartes. 25 »

ATLAS GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE divisée en vingt-deux cantons, et de la vallée de Chamouny, avec une carte générale des Alpes; dressé par Ch. Duvotenay, géographe au Dépôt de la guerre; 25 cartes gravées sur acier par *Ch. Dyonnet*. In-4°. 5 »

—le même, avec les 25 cartes *coloriées* à teintes plates. 7 »

—le même atlas géographique, avec un précis historique et statistique de la Suisse, d'après les renseignements les plus récents et les plus authentiques. 124 pages imp. à 2 colonnes et 25 cartes. In-4°. 8 »

—le même, avec les 124 pages de texte et les 25 cartes *coloriées*.

GRAND DICTIONNAIRE

GÉNÉRAL ET GRAMMATICAL

DES DICTIONNAIRES FRANÇAIS

Offrant le résumé le plus exact et le plus complet de la Lexicographie française et de tous les Dictionnaires spéciaux

PHILOLOGIE : Langue littéraire et poétique, archaïsmes et néologismes, lexicographie, linguistique, etymologie, grammaire, rhétorique, prosodie, synonymes, difficultés grammaticales, gallicismes, langue usuelle, formules de la conversation, style epistolaire, etc.

HISTOIRE : Antiquités, chronologie, archeologie, paléographie, diplomatique, numismatique, féodalité, blason, ordres militaires et religieux, institutions, titres et dignités, faits, dates et origines, batailles, siéges et traités, etc.

RELIGION : Théologie, droit canon, casuistique, scolastique, liturgie, rites, fêtes, cérémonies, croyances, hérésies, sectes religieuses, etc.

MYTHOLOGIE : Egyptienne, grecque, romaine, perse, indienne, scandinave, gauloise, mexicaine, péruvienne, chinoise, americaine, etc.

SCIENCES MORALES : Morale, philosophie, logique, metaphysique, idéologie, psychologie, théodicee, esthétique, etc.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES Mathématiques, arithmétique, algèbre, geometrie, trigonométrie, physique, mécanique, statique, astronomie, optique, acoustique, électricite, magnétisme, chimie, zoologie, botanique, minéralogie, geologie, anatomie, physiologie, medecine, hygiène, pathologie, chirurgie, pharmacie, etc.

GÉOGRAPHIE : Ancienne et moderne, naturelle et historique, cosmographie, orographie et hydrographie, ethnologie et ethnographie, statistique et topographie, pays, divisions politiques, villes, bourgs, villages avec la population officielle, lieux remarquables, monuments, merveilles de la nature et de l'art, voyages, etc.

ARTS ET SCIENCES MILITAIRES : Tactique, stratégie, fortifications, génie, balistique, artillerie, mines, pyrotechnie, marine, grades et honneurs, etc.

POLITIQUE : Chartes, constitutions, législation, jurisprudence ancienne et moderne, diplomatie, droit des gens, droit administratif féodal et coutumier, codes, pratique, pénalités, procédure, offices publics, économie politique et sociale, etc.

ADMINISTRATION : Finances, tailles, capitation, impôts, contributions, monnaies, poids et mesures de tous les pays et de toutes les époques, douanes, enregistrement et domaines, octrois, mines, eaux et forêts, ponts et chaussées, police, etc.

BEAUX-ARTS : Architecture, peinture, sculpture, musique, dessin, gravure, lithographie, mimique, art dramatique, chorégraphie, escrime, équitation, etc.

ARTS ET MÉTIERS : Agriculture, sylviculture, horticulture, chasse, pêche, art culinaire, manufactures marchandise, industrie, usines, inventions et découvertes, chemins de fer, machines, télégraphie électrique, etc

Donnant d'une manière claire et précise:

La nomenclature exacte de tous les mots, sans exception (y compris tous les temps des verbes irréguliers) ; l'orthographe moderne et vieillie, l'étymologie grecque, latine, arabe, celtique, etc. ; les nombres des substantifs et des adjectifs écrits en toutes lettres et rangés alphabétiquement ; la prononciation figurée ; le sens propre et figuré ; les différentes acceptions ; les regles et les solutions grammaticales concernant chaque mot et l'application d'exemples choisis ; toutes les abréviations correctement écrites ; l'extrait et la critique du Dictionnaire de l'Académie et des Vocabulaires nouveaux,

Et renfermant en outre et à part :

Un **Dictionnaire biographique** ; — Un **Dictionnaire des Rimes** ;
Un **Dictionnaire des Homonymes** ; — Un **Dictionnaire des Paronymes**
Un **Dictionnaire des Antonymes** (travaux entièrement neufs et complets);

Par NAPOLEON LANDAIS

13e EDITION avec COMPLÉMENT

Revu par une société de Savants, de Grammairiens et d'Écrivains, sous la direction de MM. D. CHÉSUROLLES, et L. BARRÉ, professeur de philosophie.

3 forts vol. in-4° de près de **3000** pages (ou les 3 volumes réunis en 2). Prix : **40** fr.

On vend séparément le 3e volume sous le titre de *Complément*. Prix 15 fr.

Le Dictionnaire de Napoléon Landais est au premier rang parmi les œuvres les plus utiles et les opérations les plus importantes de nos jours dans la littérature et la librairie ; c'est un de ces livres qui font époque, et dont la concurrence, toujours malveillante et souvent injurieuse dans son dépit, a pu seule, mais en vain, contester le mérite ; un de ces ouvrages qui doivent leur vitalité aux conditions de développement et d'amélioration dans lesquelles ils ont été conçus et exécutés.

Hautement proclamées dès la première publication de ce Dictionnaire, si justement nommé Dictionnaire des Dictionnaires, ces conditions ont été scrupuleusement remplies pendant tout le cours de sa brillante carrière. Ainsi, pour répondre aux exigences de notre époque éminemment progressive, et rester fidèle à ses promesses, le nouvel éditeur a fait revoir consciencieusement chaque édition par de savants collaborateurs.

Ces différents travaux, néanmoins, devenaient insuffisants ; car la science marche avec rapidité, la langue est loin de rester stationnaire, et le goût du public pour la forme encyclopédique augmente tous les jours.

Depuis la publication du Grand Dictionnaire, les sciences physiques, chimiques, naturelles et médicales, ont subi d'immenses transformations indiquées par de nouveaux termes ; l'industrie a vu se produire d'importantes, de merveilleuses inventions, et a fourni aussi son contingent à la nomenclature ; l'histoire voit plus loin et plus juste dans le passé, et ses découvertes doivent s'enregistrer soit dans les articles nouveaux, soit comme modifications des notions anciennes ; la néologie est devenue plus libre à la fois et moins arbitraire.

Ainsi tout s'est modifié, tout s'est agrandi : la science des mots comme celle des choses.

Ne pas donner à ces faits toute l'attention qu'ils méritent, c'était manquer à un engagement formel : aussi n'a-t-on reculé devant aucun sacrifice, afin d'élargir le cadre déjà si vaste du Dictionnaire de Napoléon Landais, en lui donnant un Complément digne de l'ouvrage principal, Complément indispensable à tous ceux qui ne veulent pas rester étrangers au mouvement des esprits et aux progrès de la science.

Les éditeurs peuvent revendiquer, en rappelant les termes de leurs anciens prospectus, l'honneur d'avoir proclamé les premiers la nécessité d'un *Dictionnaire complet et progressif*. Surtout ils peuvent dire hautement qu'ils ont été fidèles à leurs principes et à leurs promesses. Ils en donnent aujourd'hui la preuve la plus manifeste.

COMPLÉMENT DU GRAND DICTIONNAIRE
DE
NAPOLÉON LANDAIS,

Ou **3e VOLUME** indispensable *aux* 95,000 *souscripteurs* des *onze* éditions de cet ouvrage). Contenant : 1º les *mots nouveaux* que l'usage a adoptés, et les mots de notre vieille langue littéraire; — 2º ceux qui se trouvent déjà dans le *Dictionnaire*, mais qui ont reçu de *nouvelles acceptions*; — 3º tous les termes qui résultent des progrès des *sciences physiques* et *morales*, des *arts* et de l'*industrie*; — 4º des *rectifications* nombreuses et importantes; — 5º la nomenclature complétée des *mots*, des *noms* et des *faits* qui appartiennent à l'*histoire*, à la *géographie* et à la *mythologie*. — Enfin. en outre et à part : un *Dictionnaire biographique* renfermant les noms des hommes célèbres de tous les pays et de tous les temps, des *Dictionnaires des Rimes*, des *Homonymes*, *Paronymes*, *Antonymes*, etc. ; revu par une société de professeurs, de grammairiens, etc., sous la direction de MM. D. Chésurolles et L. Barré. 1 vol. in-4º de près de 1200 pag. imp. à trois colonnes. 1857. 15 »

Pour achever l'œuvre de la lexicographie contemporaine, il s'agissait de reproduire tous les termes nécessités par les découvertes et les inventions récentes, tous les mots, toutes les expressions que de nouveaux usages, de nouvelles révolutions politiques ont récemment introduits dans notre langue. Le travail entrepris d'après cette idée pour compléter le Vocabulaire du XIXe siècle ne redoute aucun examen, aucune comparaison avec les publications qui se rattachent à la même spécialité.

Grâce à ce volume complémentaire, indispensable à toutes les personnes qui possèdent l'une des onze premières éditions du Dictionnaire, le grand ouvrage de Napoléon Landais conserve le rang qu'il a conquis dès son apparition; il reste le répertoire le plus complet, le plus varié et le plus exact de toutes les connaissances : le véritable *trésor de la langue française*.

Autres ouvrages de Napoléon Landais *et de ses collaborateurs.*

GRAMMAIRE GÉNÉRALE DES GRAMMAIRES

FRANÇAISES, contenant : des notions de Grammaire générale; la Grammaire française proprement dite; l'histoire des lettres et des sons de l'alphabet; la définition des dix parties du discours; la syntaxe, etc., expliquant, dans les plus grands détails, l'analyse de la phrase; un traité spécial et complet des participes, dans lequel tous les problèmes possibles sont résolus par des exemples; la conjugaison de tous les verbes réguliers, irréguliers et défectifs, etc.; un tableau des homonymes; la nomenclature complète des mots dont le genre est douteux; des règles précises sur la prononciation, l'orthographe et la ponctuation; des leçons de lecture et de déclamation ; un traité du style, de la prosodie et de la versification, etc., et présentant la solution analytique, raisonnée et logique de toutes les questions grammaticales, par Napoléon Landais. 7e édit. 1 vol. in-4, imp. à deux colonnes. 1854. 10 »

PETIT DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES FRANÇAIS, par Napoléon Landais. *Ouvrage entièrement refondu*, et offrant la nomenclature complète, la *prononciation* exceptionnelle, la définition claire et précise, et, *pour la première fois* dans un dictionnaire portatif, l'*étymologie* véritable de tous les mots de la langue française, par M. D. Chésurolles. 1 joli vol. grand in-32. *Edition galvanoplastique*. 1859. 1 50

DICTIONNAIRE DES RIMES FRANÇAISES, disposé dans un ordre nouveau, d'après la distinction des rimes en *suffisantes*, *riches et surabondantes*, etc., précédé d'un *Traité de Versification*, etc., par Napoléon Landais et L. Barré. Nouv. édition, 1 joli vol grand in-32. 1.50

PETIT DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, *extrait du Dictionnaire de N. Landais*, par M. D. Chésurolles. 1 fort vol. grand in-32 de 600 pages. 1.50

DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, avec l'*étymologie* et la *prononciation figurée*, etc., 1 vol in-8. 3 »

DICTIONNAIRE DE TOUS LES VERBES

DE LA LANGUE FRANÇAISE tant *réguliers qu'irréguliers*, ENTIÈREMENT CONJUGUÉS, sous forme synoptique, précédé d'une THÉORIE DES VERBES et d'un TRAITÉ DES PARTICIPES, et contenant en outre :

1° Une méthode pour apprendre *sans maître* à conjuguer tous les verbes français; la solution de toutes les difficultés relatives à leurs différentes acceptions; l'emploi des temps de l'indicatif et du subjonctif, leur correspondance : l'analyse logique simplifiée, et de nombreux exemples d'auteurs venant à l'appui de chaque définition;

2° La nomenclature exacte de tous les verbes français, avec leur signification au propre et au figuré; les diverses prépositions qu'ils gouvernent : l'indication de l'auxiliaire qu'ils exigent dans leurs temps composés; et des remarques détachées où l'on trouve la solution de toutes les difficultés relatives à leurs différents emplois, appuyée sur de nombreux exemples d'après l'Académie, Laveaux, Trévoux, Boiste, Napoléon Landais et nos grands écrivains; par M. VERLAC, et M. LITAIS DE GAUX, professeur, membre de la Société grammaticale de Paris, etc. 1 beau vol. in-4. 10 »

ÉDUCATION MATERNELLE

SIMPLES LEÇONS D'UNE MÈRE A SES ENFANTS

SUR LA LECTURE, L'ÉCRITURE, LA MÉMOIRE, L'ARITHMÉTIQUE, LA GRAMMAIRE, LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE SAINTE, ETC., ETC.

PAR MADAME AMABLE TASTU,

Nouvelle et très-belle édition, imprimée avec grand luxe, *illustrée de* 500 *vign.* dessinées et gravées sur bois par les meilleurs artistes. 1 beau vol. grand in-8 papier jésus glacé. 15. »

Ce beau volume se divise en 9 parties:

1° LE LIVRE DE LECTURE, illustré de 90 vignettes.
2° LE LIVRE D'ECRITURE, avec vignettes et exemples d'écritures.
3° LE LIVRE DE MÉMOIRE, illustré de 80 vignettes.
4° LE LIVRE D'ARITHMÉTIQUE, avec vignettes.
5° LE LIVRE DE GRAMMAIRE, avec vignettes.
6° LE LIVRE D'ORTHOGRAPHE, ou de Dictées, avec vignettes.
7° LE LIVRE DE GÉOGRAPHIE, avec 100 vignettes et cartes géographiques coloriées.
8° LE LIVRE D'HISTOIRE SAINTE, avec 90 vignettes.
9° LE LIVRE DE RÉCRÉATIONS, avec 100 vignettes.

LE CORPS DE L'HOMME

TRAITÉ COMPLET D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE HUMAINES suivi d'un précis des systèmes de *Lavater* et de *Gall*, ouvrage à l'usage des Gens du Monde, des Médecins et des Elèves, par le Docteur GALET, 4 vol. in-4°, *illustrés* de plus de 400 figures dessinées d'après nature et lithographiées. 1853. 80 »

— LE MÊME OUVRAGE, avec les 400 figures coloriées avec le plus grand soin. 140

Division de l'ouvrage.

ANATOMIE.

1er vol. Appareils digestif, absorbant et respiratoire.
2e Appareil circulatoire.
3e Appareil locomoteur (ostéologie, arthrologie et myologie).
4e Appareil nerveux. Appareil de la génération.

PHYSIOLOGIE.

1er vol. Fonction digestive, absorption et respiration.
2e Circulation du sang.
3e Locomotion. Mécanisme des mouvements volontaires. Système de Lavater.
4e Innervation. Systeme de Gall. Génération. Embryologie.

Ouvrage dédié aux familles et à tous les amis de l'humanité,

DICTIONNAIRE
DE
MÉDECINE USUELLE

A L'USAGE DES GENS DU MONDE

des Chefs de famille et de grands établissements, des Administrateurs, Magistrats, Officiers de police judiciaire, etc.; enfin pouvant servir de guide à tous ceux qui se dévouent au soulagement des malades,

Par une société de membres de l'Institut et de l'Académie de médecine ; de Professeurs, de Médecins, d'Avocats, d'Administrateurs et de Chirurgiens des hôpitaux,

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR BEAUDE

Médecin inspecteur des établissements d'eaux minérales, membre du Conseil de salubrité, etc.

2 forts vol. in-4 de 1800 pages à 2 col. Prix : 30 fr.

Liste des Collaborateurs.

Andrieux [Maladies des yeux, physique médicale].
Andry [Medecine].
Bally [Médecine].
Beaugrand [Médecine et Chirurgie, Maladies de la peau].
Beaude (J. P.) [Eaux minérales, Hygiène publique, Medecine legale].
Blache [Maladies des Enfants].
Blandin [Fractures].
Bouchardat [Chimie médicale].
Bourgery [Anatomie].
Carre [Chirurgie, Maladies des femmes].
Capitaine [Médecine, Chimie].
Carron Duvillards [Cataracte, etc.].
Chevallier [Hygiène publique].
Cloquet (J.) [Ulcères].
Colombat (de l'Isère) [Bégaiement].
Comte (A.) [Histoire naturelle].
Cottereau [Medecine].
Couverchel [Tous les Fruits].
Cullerier [Maladies syphilitiques].
Cullerier (A.) [Maladies syphilitiques].
Dalmas [Médecine].
Deleau jeune [Maladies de l'oreille].
Deslandes [Onanisme].
Devergie [Syphilis].
Donné [Nourrices].
Dumont [Contagion].
Falret [Aliénation, Maladies nerveuses].
Fiard [Vaccin].
Furnari [Maladies des Yeux, Maladies des Artisans].
Gerdy [Physiologie].
Gilet de Grandmont [Abeilles].
Gras (Albin) [Médecine, Chirurgie].
Guersant [Maladies des Enfants].
Hardy [Médecine, Physiologie].
Larrey (H.) [Hygiène militaire].
Lagasquie [Médecine].
Landousy [Physiologie, Médecine].
Lélut [Prisons].
Leroy d'Étiolles [Maladies des voies urinaires].
Lesueur [Empoisonnement, médecine légale],
Magendie [Gravelle].
Marc [Asphyxies].
Martinet [Epilepsie].
Martins [Botanique médicale].
Miquel [Auscultation, Goutte].
Olivier (*d'Angers*) [Ovologie].
Orfila [Exhumations].
Paillard de Villeneuve [Rapport].
Pariset [Physiologie, Philosophie médicale, Peste].
Petit (*de Maurienne*) [Habitations].
Plisson [Médecine, Matière médicale].
Poiseuille [Circulation].
Sanson (A.) [Anatomie, Chirurgie].
Royer-Collard [Hygiène].
Tréaucher [Hygiène publique, Police médicale].
Toirac (Chirurgie dentaire).
Velpeau (Chirurgie, Accouchements).
Vée (Pharmacie).

De toutes les sciences humaines, il n'en est pas qui intéresse plus universellement que la médecine, parce que rien ne nous est plus cher que la santé, ce bien à la fois précieux et fragile, sans lequel l'existence est un véritable fardeau ; c'est ce qui explique le succès des ouvrages destinés à servir de conseillers et de guides aux personnes étrangères à l'art de guérir. Malheureusement, ces sortes d'ouvrages, presque toujours dictés par un esprit mercantile, sont empreints d'un charlatanisme déplorable.

Les auteurs du Dictionnaire de médecine usuelle, hommes de science et de conviction, ne se sont proposé qu'un seul but, celui d'être utiles. Ils se sont appliqués à faire connaître d'une manière exacte, quoique élémentaire, l'admirable mécanisme de l'organisation humaine. Sous le rapport de l'hygiène, ils ont pris l'homme à sa naissance pour ne le quitter qu'aux dernières limites de la vie : ainsi, tous les âges, tous les tempéraments, toutes les professions, trouveront dans leur ouvrage de salutaires enseignements et de sages conseils.

Pour compléter ce qui a rapport à l'état de maladie, le Dictionnaire de médecine usuelle s'est occupé des médicaments, des moyens de les préparer, de les administrer, etc. Il donne, en un mot, toutes les instructions nécessaires aux personnes que leur zèle ou leur devoir appelle auprès du lit des malades, et qui peuvent devenir de puissants auxiliaires pour l'homme de l'art. Les magistrats y trouveront tout ce qui intéresse la salubrité des villes et des habitations; ils y puiseront aussi des notions de médecine légale suffisantes pour les cas les plus ordinaires, et qui les dispenseront de recourir à des ouvrages volumineux et peu répandus. Quant aux médecins, on ne peut leur offrir un aide-mémoire plus sûr, puisqu'il est à la hauteur de la science actuelle, et en même temps plus commode, puisqu'il résume à lui seul une bibliothèque médicale tout entière.

OUVRAGES DIVERS.

LES ROMANS DE LA TABLE RONDE et les Contes des anciens Bretons par M. Hersart de la Villemarqué, de l'Institut. 1 vol. in-12. 3 5

CHRÉTIENS ET TURCS, scènes et souvenirs de la vie politique, militaire e religieuse en Orient, par M. Eugène Poujade. 1 fort vol. in-8. 7

ALESIA, par M. Ern. Desjardins, avec des notes *inédites* de Napoléon Ier su les Commentaires de César, in-8, avec *fac-simile*, etc. 3

QUINZE ANS DE RÈGNE DE LOUIS XIV (1700-1715), par M. Ernes Moret. 3 vol. in-8. 15

LES ENNEMIS DE RACINE AU XVIIe SIÈCLE, par M. F. Deltour, pro fesseur au Lycée Bonaparte. 1 vol. in-8. 5

L'ÉGYPTE CONTEMPORAINE.—1840 à 1857.—De Méhemet-Ali à Saï Pacha; par M. P. Merruau. 1 vol. in-8. 6

HISTOIRE DE LA DERNIÈRE GUERRE DE RUSSIE,—1854-1856,—pa M. Léon-Guérin, historien de la Marine, 2 vol. gr. in-8 jésus, ornés d gravures, plans et cartes. 20

LES CONFESSIONS DE MADAME DE LA VALLIÈRE repentante corrigées par Bossuet, etc., accompagnées d'un commentaire historique e littéraire par M. Romain Cornut. *Nouvelle édition*, 1 joli vol. in-12. 3 5

ESSAI SUR LA VIE, le caractère et les ouvrages de **PORTALIS**, ministr des cultes, etc., par M. A. Boullée, ancien magistrat. 1 vol. in-8. 2 5

PHILOSOPHIE ET LOIS DE L'HISTOIRE. —*La méthode.—Dieu.* Pa M. Théophile Funck, membre de la société médicale allemande. In-8. 3

ÉDUCATION DES FEMMES, par Mlle de Lajolais, ouvrage couronné pa l'Académie française, 2e édit. revue et corrigée. 1 vol. in-12. 3

DE L'AVENIR POLITIQUE DE L'ANGLETERRE, par M. le Cte d Montalembert, 5e édit. 1 v. in-12. 3 5

LA PAIX ET LA TRÈVE DE DIEU, Histoire des développements d Tiers-État, etc., par M. Ern. Semichon. 1 vol. in-8. 7

HISTOIRE DE LA POÉSIE DES HÉBREUX, trad. de Herder pa Mme de Carlowitz; *ouvr. couronné* par l'Acad. franç.; 1 vol. in-8. 6

DISCOURS DE MM. LE DUC DE BROGLIE ET D. NISARD à l'Académi française, in-8. 1

DISCOURS DE MM. LE COMTE DE FALLOUX ET BRIFAUT à l'Aca démie française, in-8. 1

DISCOURS DE MM. DE LAPRADE ET L. VITET à l'Académie fran çaise, in-8. 1

DISCOURS DE MM J. SANDEAU ET L. VITET à l'Académie fran çaise, in-8. 1

COMTE DE CARAMAN. Notice sur la vie militaire et privée du génér marquis de Caraman. 1 vol. in-12. 2 5

SOUVENIRS MILITAIRES ET INTIMES du général vicomte de Pelle port. 2 vol. in-8. 15

LE GÉNÉRAL DESAIX, Étude historique, par M. Martha-Beker, Comte d Mons, ancien député. 1 vol. in-8, orné d'un beau portrait. 1852. 6

SAINT-JUST et la Terreur, étude par M. Éd. Fleury. 2 vol. in-12. 6

CAMILLE DESMOULINS, par M. Éd. Fleury. 2 vol. in-12. 6

DU RÉGIME PARLEMENTAIRE EN FRANCE, par M. A. de Chambrun 1 vol. in-8°. 6

LE TEMPS, ses divisions principales, ses mesures, et leurs usages, pa Claudius Saunier. 1 vol. in-18. 2 7

OMÉGAR ou le dernier homme, par Mme Elise Moreau-Gagne. 1 v. in-12. 3

OUVRAGES DE Mme GUIZOT.

L'AMIE DES ENFANTS, *petit Cours de Morale en Action*, comprenant tous les Contes moraux à l'usage de l'enfance et de la jeunesse, par Mme Guizot; nouvelle édition enrichie de *Moralités* en vers, par Mlle Elise Moreau; 1 beau vol. grand in-8 de plus de 550 pages, *illustré* de belles lithographies. 10 »

—**LES ENFANTS**, contes pour la jeunesse. 1 vol. grand in-8, orné de belles lithographies. 6 »

—**NOUVEAUX CONTES** pour la jeunesse. 1 vol. grand in-8, orné de belles lithographies. 6 »

L'ÉCOLIER, ou Raoul et Victor, par Mme Guizot; édition *illustrée*, ouvrage couronné par l'Académie française; 11e édit., 1 vol. grand in-8, orné de belles lithographies. 8 »

—le même ouvrage, 2 vol. in-12, avec 8 jolies vignettes. 6 »

UNE FAMILLE, ou *les avantages d'une bonne éducation*, par Mme Guizot; ouvrage continué par Mme A. Tastu. 7e édit., 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »

LES ENFANTS, Contes pour la Jeunesse, par Mme Guizot. 8e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes. 6 »

NOUVEAUX CONTES pour la Jeunesse, par Mme Guizot. 8e édition. 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »

RÉCRÉATIONS MORALES, Contes pour la Jeunesse, par Mme Guizot. 8e édition. 1 vol. in-12, 4 vign. 3 »

LETTRES DE FAMILLE sur l'Éducation, par Mme Guizot, ouvrage couronné par l'Académie française. 4e édit. 2 vol. in-12. 6 »

LA BOTANIQUE DE LA JEUNESSE, par Mme Bonifas-Guizot, ouvrage adopté par le Conseil de l'Instruction publique. 1 v. in-12, orné de 80 fig. col. 3 »

A. TASTU (Mme).

L'ÉDUCATION MATERNELLE, ou *Simples leçons d'une mère à ses enfants*, etc., par Mme A Tastu, nouvelle et très-belle édition édition, *illustrée* de 500 vignettes. 1 vol. grand in-8o jésus. 15 »

POÉSIES COMPLÈTES, par Mme A. Tastu. 1 beau vol. in-12. Vign. 3 50

LETTRES CHOISIES DE Mme DE SÉVIGNÉ, précédées de son Éloge, par Mme A. Tastu, couronné par l'Académie française, nouvelle édition. 1 fort vol. in-12, portrait. 1855. 3 »

LECTURES POUR LES JEUNES FILLES, modèles de littérature en *prose* et en *vers*, extraits des écrivains modernes, par Mme A. Tastu. 2 vol. in-12 avec portraits. 6 »

ALBUM POÉTIQUE DES JEUNES PERSONNES, ou choix de poésies des auteurs modernes. 1 vol. in-12, portrait. 3 »

LES ENFANTS DE LA VALLÉE D'ANDLAU, ou notions sur *la Religion, la Morale*, etc., 2 vol. in-12, 8 vignettes. 6 »

LES RÉCITS DU MAITRE D'ÉCOLE, lectures pour l'enfance et l'adolescence, imités de *C. Cantu*, par Mme A. Tastu. 1 vol. in-12 (*sous presse*). 3 »

L'HONNÊTE HOMME, lectures pour la jeunesse, imité de *C. Cantu*, par Mme A. Tastu. 1 vol. in-12 (*Sous presse*). 3 »

DE CHABAUD-LATOUR (Mlle).

COURS D'ANGLAIS POUR LES ENFANTS, dédié aux mères de famille; ouvrage autorisé par le Conseil d'instruction publique. 1 vol. in-18 cartonné, accompagné de 72 cartes. 1850. 5 »

Nota.—Cet ouvrage, recommandé par Mme A. Tastu, peut être considéré comme annexe à son *Education maternelle*.

ULLIAC-TRÉMADEURE (Mlle).

ASTRONOMIE et **MÉTÉOROLOGIE** des jeunes personnes, d'après Ara Laplace et W. Herschell, par Mlle S. Ulliac-Trémadeure. 1 vol. gr. in orné de huit jolies gravures sur acier et coloriées. 1854. 6

PHÉNOMÈNES et **MÉTAMORPHOSES**, Causeries sur les *papillons*, *insectes* et les *polypes*, 1 vol. gr. in-8, orné de jolies gravures sur acier coloriées avec soin. 1854. 6

EUGÉNIE, ou le *Monde en miniature*, suivie de Récits historiques et de Conse d'une mère à sa fille, 1 vol. gr. in-8, orné de 12 lithogr. color. 1854. 6

MARIE, ou la *Jeune Institutrice*, suivie de Simples histoires, par Mlle S. Ullia Trémadeure. 1 vol. gr. in-8, orné de 12 lithographies col. 1854. 6

MATHILDE ET PAULINE, ou *Laideur et Beauté*, suivi des Lettres Mme Chapone, ou Cours de morale pratique, par Mlle S. Ulliac-Trémadeur 1 vol. gr. in-8, orné de 12 lithographies coloriées. 1854. 6

LES JEUNES NATURALISTES, entretiens familiers sur les *animaux*, l *végétaux* et les *minéraux*, 5e édit.; 2 v. in-12, ornés de 32 vig. 6

ÉMILIE ou *la Jeune Fille auteur*, ouvrage pour les Jeunes Personnes, p Mlle Ulliac. 3e édit. 1 vol. in-12. 4 vignettes. 1853. 3

LES JEUNES ARTISTES, nouvelles sur les beaux-arts, par Mlle Ullia 5e édit. 1 vol. in-12. 4 vignettes. 1853. 3

CONTES AUX JEUNES NATURALISTES sur les animaux domestique 5e édit. 1 vol. in-12, 4 vignettes. 1853. 3

LES JEUNES SAVANTS, entretiens familiers sur l'*Astronomie*, la *Géologi* la *Physique*, la *Chimie*, etc. 2 vol. in-12 ornés de 100 vig. (*sous presse*).

CLAUDE BERNARD, ou *le Gagne-Petit*, par Mlle Ulliac, *ouvrage couron par l'Académie française*. 1 vol. in-12, 4 vignettes (*sous presse*).

ÉTIENNE ET VALENTIN, ou Mensonge et Probité, *ouvrage couronné*. 3e é 1 vol in-12. 4 vignettes (*sous presse*).

CONTES AUX JEUNES AGRONOMES, 1 vol. in-12, 4 vig. (*sous presse*).

DE GENLIS (Mme).

LES VEILLÉES DU CHATEAU, ou Leçons de morale à l'usage des enfants 2 vol in-12, avec vignettes. 6

THÉATRE D'ÉDUCATION, 2 vol. in-12, ornés de jolies vignettes. 6

LES PETITS ÉMIGRÉS, 1 vol. in-12, orné de jolies vignettes. 3

LE SIÉGE DE LA ROCHELLE. 1 vol. in-12.

Mlle DELEYRE et Mme FANNY RICHOMME.

CONTES DANS UN NOUVEAU GENRE, Scènes de famille. 2 jolis vol. in-12 illustrés de vignettes et de lithographies. 6 »

Mme F. RICHOMME.

JULIEN ET ALPHONSE, ou le nouvel Enfant prodigue. *Ouvrage couronné par l'Académie*. 1 joli vol. in-12, avec 6 lithographies. 3 »

DELAFAYE-BREHIER (Mme).

LES PETITS BÉARNAIS; Leçons de morale, 8e édit. 2 vol. in-12, 8 vignettes. 6 »

LES ENFANTS DE LA PROVIDENCE, ou Aventures de trois jeunes orphelins. 6e édit., revue par Mme F. Richomme. 2 vol. in-2, 8 vignettes. 6 »

LE COLLÉGE INCENDIÉ, ou les Écoliers en voyage. 6e édit., revue par Mme F. Richomme. 1 vol. in-12, 4 vignettes.

ERNEST FOUINET.

SOUVENIRS DE VOYAGE EN SUISSE, EN ESPAGNE, en Écosse, en Grèce, en Asie, en Afrique, en Amérique. Récits du capitaine Kernoel, destinés à la jeunesse. 1 joli vol. in-12, avec 6 lithographies. 3 »

BERQUIN.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BERQUIN, comprenant : *L'Ami des Enfants et des Adolescents, le Livre de Famille*, un *Choix de Lectures*, la *Bibliothèque des Villages, Sandford et Merton, le Petit Grandisson*, l'*Introduction familière*, etc., etc., édition ornée de 200 vignettes; 4 vol. petit in-8. 12 »

L'AMI DES ENFANTS, par Berquin, *édition illustrée*, précédé d'une notice par Bouilly; 1 beau vol. grand in-8, orné de jolies lithograph. 9 »

—Le même ouvrage, 2 vol. in-12, avec vignettes. 6 »

L'HERBIER DES DEMOISELLES,

Ou *Traité de la Botanique*, présentée sous une forme nouvelle et spéciale; contenant : la description, les usages naturels et les harmonies des diverses parties des plantes; les classifications botaniques; la disposition d'un herbier, l'exposé des plantes les plus utiles; leurs usages dans les arts et l'économie domestique et les souvenirs historiques et fabuleux qui y sont attachés; une petite flore simple et facile, par Edm. Audouit. 2e édit. 1 beau vol. in-8, illustré de 320 *vignettes coloriées* avec le plus grand soin. 10 »

le même ouvrage. Un joli vol. grand in-16, 320 fig. noires, pap. collé. 4 »

—— Avec les 320 *vignettes coloriées*. 6 »

OUVRAGES DIVERS POUR LA JEUNESSE.

LE PETIT BUFFON.—histoire naturelle des *Quadrupèdes*, des *Oiseaux*, des *Insectes et des Poissons*, extraite des ouvrages de Buffon, Lacépède, Cuvier; etc., par le bibliophile Jacob. 4 jolis vol. grand in-32, jésus, ornés de 325 *figures* gravées sur acier. 6 »

—le même ouvrage, avec les 325 figures *coloriées* avec soin. 10 »

FAITS MÉMORABLES DE L'HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉS, recueillis d'après nos meilleurs historiens, par M. Michelant; avec une Introduction, par M. de Ségur; 1 splendide vol. grand in-8, orné de 128 très-belles vignettes de V. Adam. 1858. 12 »

LES BONS EXEMPLES, Nouvelle morale en action illustrée, ouvrage rédigé avec le concours de MM. Benj. Delessert, et de Gérando, 1 beau vol. gr. in-8, illustré de 120 vignettes de J. David. 1858. 10 »

LES ENFANTS CÉLÈBRES, ou histoire des Enfants de tous les siècles et de tous les pays qui se sont immortalisés par le malheur, la piété, le courage, le génie, les talents, par M. Michel Masson, nouvelle édition; 1 beau vol. gr. in-8, *illustré* de jolies lithogr. et vignettes 1858. 9 »

LES MYTHOLOGIES DE TOUS LES PEUPLES racontées à la Jeunesse par Mme L. Bernard. 1 vol. in-12, orné de 60 vign. gravées sur acier. 3 »

UNE VOCATION ou le Jeune Missionnaire, par Mme E. Moreau-Gagne. 1 beau vol. in-8 orné de 8 jolies lithographies, 1856. 6 »

—le même ouvrage, 1 joli vol. in-12 avec 4 lithogr. 3 »

LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, par le Tasse, traduction de Lebrun, 1 joli vol. in-12 avec 20 belles vign. 3 »

LE ROBINSON SUISSE, trad. de *Wyss*, par Mme de Montolieu. 2 forts vol. in-12, ornés de 9 vignettes. (*Sous presse.*)

CONTES DE MISS EDGEWORTH, 2 vol. in-12 avec fig. (*Sous presse.*)

HISTOIRE DE JEANNE-D'ARC, par M. de Barante. Édition populaire. 1 vol. in-12. Portrait. 1 25

TRÉSOR

)E NUMISMATIQUE

ET DE GLYPTIQUE

OU

Recueil général des Médailles, Monnaies, Pierres gravées, Bas-reliefs, Ornements, etc.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANTS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE:

Gravé par les procédés de M. ACHILLE COLLAS,

SOUS LA DIRECTION DE

M. PAUL DELAROCHE, Peintre, M. HENRIQUEL DUPONT, Graveur,

Et M. CHARLES LENORMANT, conservateur de la Bibliothèque, membre de l'Institut, etc.

Parties ou Volumes in-folio, comprenant plus de 1,000 planches accompagnées d'un texte historique et descriptif.

1260 fr.

DIVISION DES VINGT PARTIES :

I.

.mismatique des Rois grecs .... 1 vol. avec 92 planches.
uvelle Galerie mythologique .... 1 vol. avec 52 planches.
s-reliefs du Parthénon, etc..................... 1 vol. avec 16 planches.
ınographie des Empereurs romains et de leurs familles .... 1 vol. avec 62 planches.

II.

stoire de l'Art monétaire chez les modernes....... 1 vol. avec 56 planches.
oix historique des Médailles des Papes........ 1 vol. avec 48 planches.
cueil de Médailles italiennes, XVe et XVIe siècles.. 2 vol. avec 84 planches.
cueil de Médailles allemandes, XVIe et XVIIe siècles.. 1 vol. avec 48 planches.
ɜaux des Rois et Reines d'Angleterre............ 1 vol. avec 36 planches.

III.

ɜaux des Rois et des Reines de France........ 1 vol. avec 28 planches.
ɜaux des grands feudataires de la couronne de France.................................. 1 vol. avec 32 planches.
ɜaux des communes, communautés, évêques, barons et abbés .... 1 vol. avec 24 planches.
stoire de France par les Médailles :
1° de Charles VII à Henri IV............. 1 vol. avec 68 planches.
2° de Henri IV à Louis XIV............... 1 vol. avec 36 planches.
3° de Louis XIV à 1789 .... 1 vol avec 56 planches.
4° Révolution française.................. 1 vol. avec 96 planches.
5° Empire français....................... 1 vol. avec 72 planches.

IV.

ɔueil général de Bas-reliefs et d'Ornements.. 2 vol. avec 100 planches.

ʀᴀ. Nous avons acquis le fonds de cet important ouvrage que la maison Lenormant ·lié en 252 livraisons, et nous sommes en mesure de fournir les suites de ription au prix établi par elle de 5 fr. la livraison.

Nouvelle collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France

Par MM. **Michaud** et **Poujoulat**, avec la collaboration de MM. *Champollion, Bazin, Moreau, etc.*

34 volumes grand in-8 jésus à 2 col., illustrés de plus de 100 portraits sur acier. Prix : 300 fr.

TOME I. — *Geoffroy de Villehardouin.* — *Henri de Valenciennes.* — *Pierre Sarrazin et autres Chroniqueurs.* Sur le règne de saint Louis et les Croisades. — *Sire de Joinville.* Ses mémoires : Histoire de saint Louis (1198-1270). — *Bertrand du Guesclin.* Mém. (13.-1380). — *Christine de Pisan.* Le livre des faits, etc., du roi Charles V (1336-1372).

TOME II. — *Christine de Pisan.* Le livre des faits, etc. 2e *partie* (1373-1380). — *Extraits des Chroniqueurs*, sur les règnes de Philippe le Hardi, etc., jusqu'à Jean II. — *Jean le Maingre* dit *Boucicaut.* Le livre des faits (1368-1421). — *Jean Juvénal des Ursins.* (1380-1422). — *Pierre de Fenin.* Mém. (1407-1427). — *Anonyme.* Jal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI (1409-1422).

TOME III. — Mémoires sur Jeanne-d'Arc (1422-1429). — *Extraits des Chroniqueurs*, pour servir à l'histoire de Jeanne d'Arc. — *Gme Gruel.* Hist. d'Artus de Richemont (1413-1457). — *Anonyme.* Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII (1422-1449). — *Olivier de la Marche.* — *Jacques du Clercq.* Mémoires (1435-1489).

TOME IV. — *Philippe de Comines.* Mém. sur Louis XI et Charles VIII (1464-1498). — *Jean de Troyes.* Chronique (1460-1483). — *Gme de Villeneuve.* Mém. sur Charles VIII (1494-1497). — *Jean Bouchet.* Panég. de la Trémouille (1460-1525). — *Le loyal Serviteur.* Hist. du bon chevalier Bayard (1476-1524).

TOME V. — *R. de la Mark*, seign. de *Fleurange.* Histoire des règnes de Louis XII et de François Ier (1499-1521). — *Louise de Savoie.* Journal (1476-1522). — *Martin* et *Gme du Bellay.* Mém. (1513-1547).

TOME VI. — *Fois de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise.* (1547-1561). — *L. de Bourbon, prince de Condé* (1559-1564). — *Antoine du Puget.* Mémoires (1561-1596).

TOME VII. — *Blaise de Montluc.* — *François de Rabutin.* Commentaires (1521-1574).

TOME VIII. — *Gasp.* et *Gme de Saulx-Tavannes.* Mém. (1515-1595). — *Bertrand de Salignac.* Le siège de Metz (1552). — *Gaspard de Coligny.* Le siège de Saint-Quentin (1557). — *De la Chastre.* Mém. du duc de Guise en Italie, etc. (1556-1557). — *Guillaume de Rochechouart.* — *Achille Gamon.* — *Jean Philippi.* Mémoires (1497-1590).

TOME IX. — *Mal de Vieilleville* (1527-1571). — *De Castelnau* (1559-1570). — *J. de Mergey* (1554-1589). — *Fr. de la Noue.* Mémoires (1562-1570).

TOME X. — *Ecyvin du Villards* (1559-1569). — *Marguerite de Valois* (1569-1582). — *Philippe de Cheverny* (1553-1582). — *Ph. Hurault*, év. de Chartres. Memoires (1599-1601).

TOME XI. — *Duc de Bouillon.* Mémoires (1555-1586). — *Ch. duc d'Angoulême.* Mém. (1589-1593). — *Nicolas de Villeroy.* Mém. d'Etat (1581-1594). — *Jacques Aug. de Thou.* Mém. (1553-1601). — *Jean Choisnin.* Mém. sur l'élection du roi de Pologne (1571-1573). — *Jacques Gillot, Louise Bourgeois, Dubois.* Relations touchant la régence de Marie de Médicis, etc. — *Mathieu Merle* et *Saint-Auban.* Mém. sur les guerres de religion (1572-1587). — *Michel de Marillac* et *Claude Groulart.* Mém. et voyages en cour (1588-1600).

TOMES XII-XIII. — *Pierre Victor Palma Cayet.* Chronologie novenaire (1589-1598). — Chronologie septenaire, etc. (1598-1604).

TOMES XIV-XV. — *Pierre de l'Estoile.* Registre-journal d'un curieux, etc. (1574-1589), publié d'après le manuscrit autographe *presque entièrement inédit*, par MM. Champollion. — Mém. et journal (1589-1611).

TOMES XVI-XVII. — *Sully.* Mém. des sages et royales œconomies d'Estat, etc. (1570-1628). — *Marbault*, secrétaire de *Duplessis Mornay.* Remarques *inédites* sur les Mémoires de Sully.

TOME XVIII. — *Président Jeannin.* Négociations (1598-1609).

TOME XIX. — *Fontenay-Mareuil* (1609-1647). — *De Pontchartrain.* Mém. (1610-1620). — *Michel de Marillac.* Relation exacte de la mort du maréchal d'Ancre. — *Duc de Rohan.* Mémoires (1610-1629). Mém. sur la guerre de la Valteline.

TOME XX. — *Mal de Bassompierre* (1597-1610). — *Mal d'Estrécs.* Mém. (1640-1617). — *Thomas du Fossé.* Mém. de Pontis (1597-1652).

TOMES XXI-XXII. — *Cardinal de Richelieu.* Mém. sur le règne de Louis XIII (1600-1635).

TOME XXIII. — *Cardinal de Richelieu.* Mém. et Testament (1635-1638). — *Arnauld d'Andilly* (1610-1656). — *Abbé Ant. Arnauld* (1634-1675). — *Gaston, duc d'Orléans* (1608-1636). — *Desse de Nemours.* Mémoires.

TOME XXIV. — *Madame de Motteville* (1615-1666). — *Le Père Berthod.* Mém. (1652-1653).

TOME XXV. — *De Retz.* Mém. (1648-1679).

TOME XXVI. — *Guy Joly.* Mém. (1648-1665). — *Cl. Joly.* Mém. sur le cardinal de Retz (1650-1655). — *P. Lenet.* Mém. sur le prince de Condé (1627-1659).

TOME XXVII. — *Comte de Brienne.* (1615-1661). — *Cte de Montrésor.* Mém. (1632-1637). — *M. de Fontrailles.* Relation de la cour, pendant la faveur de M. de Cinq-Mars (1641). — *Comte de la Chatre.* Mém. sur la fin du règne de Louis XIII, etc. (1642-1643). — *Mal de Turenne.* Mém. (1643-1659) — *Duc d'York.* Mém. (1652—1659).

TOME XXVIII. — *Mlle de Montpensier* (1627-1686). — *Valentin Conrart.* Mém. (1652-1661).

TOME XXIX. — *Mis de Monglat.* Mém. sur l'hist. de la guerre entre la France et la maison d'Autriche (1635-1660). — *Duc de La Rochefoucauld* (1630-1652). — *Jean Heraut de Gourville.* Memoires (1642-1698).

TOME XXX. — *Omer Talon.* Mém. (1630-1653). — *Abbé de Choisy.* Mémoires (1644-1724).

TOME XXXI. — *Henri, duc de Guise.* Mémoires (1647-1648). — *Mal de Gramont.* Mém. (1604-1677). — *Cte de Guiche.* Relation du passage du Rhin. — *Mal du Plessis.* Memoires (1622-1671). — *M. de *** (marq. de Brégy).* Mém. pour servir à l'histoire du XVIIe siècle (1613-1690).

TOME XXXII. — *P. de la Porte.* Mém. des règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1624-1666). — *Chevalier Temple.* Mém. (1672-1679). — *Mme de La Fayette.* Hist. de Mme Henriette d'Angleterre. — Mém. de la cour de France (1688-1689). — *Mis de la Fare.* Mém. (1661-1693). — *Mal de Berwick.* Mém. (1670-1734). — *Mise de Caylus.* Souvenirs. — *Mis de Torcy.* Mém. pour servir à l'histoire des négociations, etc. (1697-1713).

TOME XXXIII. — *Mal de Villars* (1672-1734). — *Comte de Forbin* (1677-1710). — *Duguay-Trouin.* Mémoires (1689-1710).

TOME XXXIV. — *Duc de Noailles.* Mém. pour servir à l'hist. de Louis XIV et de Louis XV, etc. (1663-1756). — *Duclos.* Mém. secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV (1710-1725). — *Mme de Staal-Delaunay*, Mémoires.

TABLE ALPHABÉTIQUE DU CATALOGUE

PAR NOMS D'AUTEURS.

Paris --Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, quai des Augustins, 55, près du Pont-Neuf

05 FEV. 1996
FEV 03 1996
25 JAN. 1996
06 NOV. 1996
NOV 07 1996
JAN 27 2010
06 AVR. 1990
18 MARS 1990
13 DEC. 1994
09 JAN. 1995
FEV 10 1995